LE DEVOIR
FAIS CE QUE DOIS

Au Quinquet
la bonne cuisine de «chez-nous»
restaurant-bar (sam. et dim. petits déjeuners dès 10h.)
354/364 ouest, boul. St-Joseph, Mtl. 272-4211

Vol. LXXI — No 293 | Passages nuageux. Maximum -16. **(Détail en page 30).** | Montréal, samedi 20 décembre 1980 | 25 CENTS

Le Père Noël boude les cadeaux à prix moyen

par Paul Morisset

Malgré l'explosion des taux d'intérêt, les Québécois achètent beaucoup de cadeaux ces jours-ci, encore plus que l'an dernier. Mais un curieux phénomène apparaît cette année: ils ont tendance à préférer les cadeaux très chers ou très bon marché, et à bouder les articles à prix moyens.

En brossant ainsi le tableau des ventes de Noël 1980, les porte-parole du commerce de détail parlent presque tous d'une «excellente saison».

La neige surabondante et les gros froids des dernières semaines ont attiré les consommateurs beaucoup plus tôt que l'an dernier dans les magasins de détail, où ils ont dû faire l'achat de manteaux et de couvre-chaussures. Une fois sur place, ils ont jeté un coup d'oeil sur le reste... et la joyeuse symphonie des caisses enregistreuses commençait dès le début de décembre.

L'envolée spectaculaire des taux d'intérêt n'a pas encore modéré les ardeurs du consommateur moyen. Comme l'explique Mme Georgine Coutu, porte-parole du magasin Eaton du centre-ville montréalais, «les gens ne réagissent pas immédiatement à ce genre de phénomène». Le contrecoup des hausses de taux ne se fera ressentir, à son avis, qu'à partir de janvier, un mois qui s'annonce plutôt sombre en termes de ventes.

Entre-temps, les consommateurs continuent d'utiliser les cartes de crédit des grands magasins apparemment sans hésiter pour payer 30 à 40% de leurs achats dans ces établissements. Bien que le taux d'intérêt attaché à ces cartes dépasse 23%, il ne reflète pas la dernière flambée des taux bancaires puisqu'il a été fixé il y a plusieurs mois. La loi oblige en effet les magasins à donner un avis de six mois à leur clientèle avant de relever le taux d'intérêt attaché à leurs cartes de crédit.

Selon Mme Coutu, l'acheteur de cadeaux se montre cette année plus exigeant et plus conscient du «rapport valeur-prix» de ce qu'il achète. Autrement dit, il accepte plus volontiers de payer un article cher s'il est «convaincu d'obtenir une qualité supérieure».

M. Gérald Ponton, vice-président exécutif du Conseil québécois du commerce de détail, est du même avis: «Ce qui tourne le moins vite, dit-il, c'est la marchandise de catégorie moyenne. Ce qui n'est pas dispendieux et ce qui est très dispendieux se vend bien.»

M. Ponton croit que plusieurs consommateurs ont «mûri leur décision d'achat il y a longtemps» et ont décidé d'attendre le temps des Fêtes pour «acheter dans la haute gamme».

Quoi qu'il en soit, le directeur général du magasin La Baie à Montréal, M. Robert Boutin, trouve que «le consommateur ne s'est pas montré inquiet jusqu'à présent», malgré la récente avalanche de mauvaises nouvelles économiques.

L'engouement pour les jouets, en particulier, est plus vif que jamais. «Les jouets, au total, vont excessivement bien», affirme M. Boutin. Les jeux électroniques s'enlèvent comme des petits pains et, dans le cas des plus populaires, les stocks sont déjà épuisés depuis

Voir page 16: Père Noël

culture & société



Le Noël des crèches

L'imagerie populaire n'aura jamais tant trouvé d'inspiration que dans la légende de la crèche de Bethléem. Chaque peuple a représenté à sa manière cet événement de la nuit du 25 décembre où un enfant apporte un message de paix et d'amour. Le monde s'est emparé de cette coutume de la crèche de Noël, lancée par le joyeux saint François d'Assise au 13e siècle. Cette année, à l'Oratoire Saint-Joseph, on a réuni une collection d'une vingtaine de crèches du monde entier. Marie Laurier a visité l'exposition, pour mieux souhaiter un Joyeux Noël à nos lecteurs. **Page 17.**



Le leader libéral à la Chambre des communes, M. Yvon Pinard (à gauche), et son homologue du Parti progressiste-conservateur, M. Walter Baker, s'apprêtent à réintégrer l'enceinte où s'est tenu le débat-marathon sur la situation économique du Canada. (Photolaser CP)

Le débat d'urgence

Le plus long de l'histoire des Communes

par Michel Vastel

OTTAWA — L'opposition a souligné la gravité de la situation économique en passant «le jour le plus long» de l'histoire des Communes à en débattre.

En termes parlementaires, le jeudi 18 décembre 1980 aura duré près de 48 heures et le vendredi 19 décembre n'aura jamais existé. Commencé jeudi à 20 h dans le chahut et les insultes, le débat d'urgence sur la crise économique s'est éteint à 19 h hier, faute de combattants. Mais techniquement, c'était toujours la session du jeudi 18 décembre qui continuait. Lorsque le dernier orateur s'est assis, la session a été immédiatement ajournée au lundi 12 janvier 1981.

C'est un record de tous les temps pour un débat d'urgence. Le gouvernement, qui jeudi soir ne prenait pas au sérieux ce débat, comptant sur la fatigue des députés pressés de rentrer chez eux pour les vacances de Noël, commençait à montrer quelques signes d'irritation hier après-midi.

Il faut remonter au mois de mars 1913 pour avoir connu un débat plus long. À cette époque, les députés avaient passé deux semaines avec une seule interruption pour le week-end, à discuter de l'aide navale au Royaume-Uni. Devant la longueur des débats, le premier ministre, M. Robert Borden, présentait alors des amendements aux règlements des Communes et créait ce fameux article 33 dont le gouvernement s'est servi en octobre lors du débat constitutionnel.

Voir page 16: Communes

Blakeney propose un compromis

par Claude Turcotte

OTTAWA — Tenant visiblement à maintenir intact son rôle de médiateur, M. Allan Blakeney, premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, a livré hier au comité spécial mixte sur la constitution un message nuancé, allant du rejet total du projet de résolution à une solution de compromis, dans laquelle le gouvernement fédéral pourrait voir les éléments essentiels à l'émergence d'un quelconque consensus fédéral-provincial.

En fait, M. Blakeney, après avoir affirmé qu'il est «impensable» d'appuyer le projet de résolution dans sa forme actuelle, a fait part de ses trois préférences. La première est le retrait du projet de résolution et une reprise des négociations avec les provinces, après une pause de réflexion. C'est là d'ailleurs la suggestion que M. Blakeney faisait à la fin de la conférence de septembre.

Deuxièmement, M. Blakeney estime que le comité pourrait recommander au gouvernement un rapatriement et une simple formule d'amendement, selon les lignes directrices qui se sont dégagées au cours des vingt dernières années.

Enfin, le premier ministre songe à une résolution qui aurait des implications minimales mais qui aurait «un certain attrait d'équilibre régional».

Plus explicitement, cela pourrait vouloir dire: le rapatriement, une formule d'amendement dans le sens déjà discuté, une mesure sur les langues officielles, une autre sur la péréquation et une troi-

Voir page 16: Blakeney

Malgré la récession, le Québec s'en est tiré à bon compte en 80

par Michel Nadeau

Le Québec s'en tire pas trop mal sur le plan économique en 1980 avec la création de 66,000 emplois et une augmentation de 21% des investissements manufacturiers. Cependant la construction résidentielle stagne toujours et les consommateurs n'ont jamais été, au cours des dix dernières années, aussi peu enclins à dépenser qu'en 1980.

Si le cru de 1980 ne fut pas un grand millésime dans la cave économique du Québec, le vin demeure digestible si l'on observe le tableau qu'a dressé hier le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, à l'occasion de sa conférence de presse annuelle.

La valeur totale de tous les biens et services produits au Québec cette année atteint $70.3 milliards, une hausse de 10,6% sur l'an dernier. Mais si on dégonfle ce produit intérieur brut du taux d'inflation canadien (11%), on obtient un léger recul de 0.4% pour l'ensemble de l'économie en 1980. Québec s'en tire mieux que ses partenaires, ajoute cependant M. Duhaime en signalant que l'économie américaine reculera de 1% cette année, que la baisse sera de 0.7% pour l'ensemble du Canada et qu'en Ontario, le ralentissement est de l'ordre de 1.6%.

Au chapitre de l'emploi, l'année 1980 n'a pas été aussi faste que 1979 qui avait laissé un excédent de 82,000 emplois. Or cette année, le nombre d'emplois disponibles au Québec a monté de 2.5% ou de 66,000 unités. Le chômage a progressé de 9.6% à 9.8%. Cette ambiguïté apparente s'explique par le fait qu'il y a plus d'adultes sur le marché du travail. En effet, 61% de la population active occupe un emploi ou en cherche un présentement.

La récolte n'a pas été aussi bonne qu'en 1979 au niveau de l'emploi dans le secteur manufacturier. Environ 12,000 nouveaux emplois — surtout dans les petites et moyennes entreprises — ont été créés dans le secteur secondaire alors qu'en 1979, c'est 33,000 nouveaux emplois qui s'étaient ajoutés au niveau manufacturier.

À ceux qui soutiennent qu'il s'agit d'emplois à temps partiel, le ministre a indiqué que seulement 10% des emplois au Québec ne sont pas à temps plein contre 12.8% au Canada et 13.7% en Ontario. Donc, un certain rattrapage ne serait que normal.

Un des éléments moteurs de l'économie québécoise cette année aura été la poussée du côté des exportations qui au cours des sept premiers mois, ont progressé de 30.6% par rapport à la période correspondante l'an dernier. En 1978 et 1979, les hausses ont été respectivement de 25.8% et de 29.5%. Évidemment cette progression s'explique par des ventes accrues de métaux primaires, d'appareils électriques et de services du secteur tertiaire. La chute du dollar canadien a contribué à cette performance. Les exportations canadiennes chargées au Québec ont atteint un taux voisin de 29% du total canadien, un sommet pour les dix dernières années.

Chez les consommateurs, on retient deux éléments: le revenu personnel s'accroît de 11.6% alors que l'inflation a

Voir page 16: Québec

AU SOMMAIRE

Le monde

■ Les détenus républicains d'Ulster, qui ont mis un terme à leur grève de la faim, ont arraché plusieurs concessions au gouvernement britannique. **Page 4.**

■ Les otages américains détenus en Iran ne seront pas de retour au pays pour les Fêtes. **Page 5.**

Éditorial

Jean-Pierre Proulx commente les mesures qu'entend prendre le gouvernement du Québec pour rendre le cinéma en anglais plus accessible aux francophones. Ces mesures, constate-t-il, sont le fruit d'un compromis acceptable. **Page 14.**

L'entraîneur du Manic

Eddie Firmani, l'entraîneur du Manic de Montréal, de la Ligue nord-américaine de soccer, a été présenté à la presse, hier. Sud-Africain d'origine, Firmani affirme que l'équipe sera dynamique et spectaculaire, même si son premier objectif est de bâtir une solide défensive. **Page 13.**

Le prime rate atteint 21.5%

Les grandes banques américaines ont porté leur taux d'intérêt de base au niveau record de 21.5%. Et cette escalade des taux d'intérêt, selon les experts financiers, n'est pas terminé. Certains estiment que le prime rate pourrait monter encore d'un point entier. D'autres plus pessimistes parlent de 25%. **Page 11.**

Alexei Kossyguine meurt en disgrâce



M. Alexei Kossyguine

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — M. Alexei Kossyguine est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi d'une défaillance cardiaque à l'hôpital du Kremlin, à l'âge de 76 ans, a-t-on appris de source officieuse à Moscou.

Les autorités soviétiques n'avaient pas encore publié hier soir de communiqué officiel annonçant la mort de l'ancien président du Conseil.

Son décès n'a pas été mentionné au journal télévisé de 18 h GMT et un rédacteur de service à l'agence Tass a dit ne pas savoir quand un communiqué serait publié.

Ce retard inhabituel semble écarter la perspective de funérailles nationales. Il paraît également refléter le statut politique incertain dont jouissait l'ancien chef du gouvernement au moment de son décès. Il laisse entendre enfin que des tractations se déroulent en coulisses pour déterminer le niveau des obsèques.

On n'exclut pas, par ailleurs, qu'il ait été décidé de ne pas annoncer la nouvelle avant aujourd'hui car le président Leonid Brejnev célébrait hier son soixante-quatorzième anniversaire.

M. Kossyguine est décédé d'un arrêt du coeur dans une salle de réanimation d'un hôpital moscovite, probablement à l'hôpital du comité central, près du Kremlin.

Des responsables soviétiques ont confirmé hier après-midi à des ambassades occidentales le décès de M. Kossyguine. Sa fille Ludmila a pris deux semaines de congé à la bibliothèque de littérature étrangère dont elle est directrice, a-t-on également appris.

Alexei Kossyguine avait démissionné de la présidence du Conseil le 23 octobre, à la suite d'un grave accident cardiaque pendant l'été. Il avait été remplacé par son adjoint, M. Nicolas Tikhonov. Depuis lors, son statut dans la hiérarchie du Kremlin paraissait mal défini.

Bien qu'il eut demandé dans sa lettre de démission à quitter le Politburo, aucune réunion du comité central n'a eu lieu pour le dégager officiellement de ce poste.

Son portrait ne figurait pas parmi ceux des membres du bureau politique lors de la parade militaire annuelle du 7 novembre, ce qui suggère qu'il n'était plus considéré en fait comme membre du Politburo. En outre, ses oeuvres avaient été retirées des librairies.

L'absence de tout hommage ou éloge public de la part de M. Brejnev avait été vue comme un autre signe tendant à indiquer la disgrâce d'Alexei Kossyguine. Dans un bref message publié par la suite, M. Brejnev s'était abstenu de toute référence à son appartenance au Politburo. On présume que ce sont précisément des consultations à haut niveau sur ce sujet qui ont retardé cette fois la publication d'une nécrologie.

Si M. Kossyguine est finalement considéré comme membre du bureau politique, sa dépouille mortelle sera exposée dans la salle des colonnes, dans le centre de Moscou, puis incinérée. L'urne funéraire sera ensuite scellée dans le mur de brique rouge du Kremlin, et une plaque de marbre apposée à son emplacement.

Certains dirigeants soviétiques, puissants en leur temps, ont eu droit à des traitements moins généreux. Ni-

Voir page 16: Kossyguine



en bref...

■ Hausse de 9.9% des prestations d'aide sociale

QUÉBEC (PC) — Les prestations d'aide sociale seront augmentées de 9.9% à compter du 1er janvier, a annoncé hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Dans une déclaration ministérielle devant l'Assemblée nationale que l'opposition officielle a décrite comme une opération publicitaire, M. Lazure a précisé que cette augmentation touchera quelque 290,000 ménages ou 550,000 personnes.

Le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a fait observer au ministre que l'augmentation des prestations d'aide sociale ne constitue aucunement un cadeau de Noël envers ces défavorisés puisqu'elle se situe en-deça de la hausse prévue de 10.5% du coût de la vie.

Mme Lavoie-Roux a aussi souligné que l'augmentation moyenne des prestations d'aide sociale a été de 6.9%. Au cours des trois dernières années alors que l'indice des prix à la consommation a grimpé durant cette période de 8.7%

■ La Grande-Bretagne ferme son consulat à Québec

QUÉBEC (AFP) — Le gouvernement britannique a décidé de fermer le consulat de Québec en mars 1981, a annoncé M. Robert de Burlet qui sera le dernier consul britannique à Québec.

M. de Burlet a ajouté que cette fermeture était uniquement due à des «raisons économiques», précisant que le coût du consulat britannique à Québec s'élevait à $200,000 par an.

Le Québec était la seule province canadienne à avoir deux consulats britanniques, l'un à Montréal qui est un consulat général, et l'autre à Québec. La France et les États-Unis entretiennent aussi deux consulats au Québec.

M. de Burlet était en poste à Québec depuis 1977. Il quittera la carrière diplomatique dès son retour à Londres.

■ Ottawa disposé à discuter avec Washington

OTTAWA (AFP) — Le Canada est toujours disposé à discuter avec les États-Unis des problèmes bilatéraux, et on souligne dans les milieux officiels d'Ottawa que des rencontres régulières entre le président-élu américain Ronald Reagan, et M. Pierre Elliott Trudeau, le premier ministre canadien, pourraient aider à ces échanges.

On rappelle également que dès le lendemain de l'élection de M. Reagan, le premier ministre canadien l'avait invité à venir à Ottawa pour y examiner le plus tôt possible les problèmes bilatéraux. Ce n'est qu'à cause de son voyage en Europe, Afrique et Amérique latine, prévu de longue date, que M. Trudeau ne pourra voir le président-élu avant son investiture le 20 janvier.

Par contre divers officiels canadiens attirent l'attention sur la seconde phrase de la déclaration, jeudi, de M. Richard Allen, le principal conseiller de politique étrangère de M. Reagan. M. Allen définissait le «continentalisme» préconisé par M. Reagan comme «n'ayant pas de contenu spécifique et avec la seule intention de travailler de façon plus rapprochée avec nos voisins sur de nombreux sujets».

«Si c'est là, le continentalisme de M. Reagan, le Canada n'y voit aucun inconvénient», dit-on de source autorisée à Ottawa.

La session reprendra le 10 mars à moins que Lévesque ne déclenche des élections

par Bernard Descôteaux


M. René Lévesque


M. Claude Ryan


M. Michel LeMoignan

QUEBEC — L'Assemblée nationale a ajourné ses travaux en fin de soirée hier, mais les parlementaires en se quittant se demandaient tous si d'ici le 10 mars, date qui a été fixée pour la reprise de la session, des élections n'auraient pas déjà été déclenchées.

Le premier ministre, M. René Lévesque, à qui une telle décision appartient en définitive, a le premier soulevé hier une telle hypothèse, indiquant qu'il profiterait des vacances de Noël pour amorcer sa réflexion à cet égard. Refusant d'écarter les rumeurs qui font état d'élections d'hiver, il a même précisé qu'aucune date ne pouvait être exclue à partir du début de 1981.

Le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan, a de son côté indiqué qu'il ne prévoyait pas d'élections avant le printemps bien que son parti soit prêt à affronter l'adversaire n'importe quand.

Les préoccupations électorales des députés s'expliquent: des élections étaient prévues pour le mois de novembre et ce n'est au dernier moment qu'elles furent annulées, sous le prétexte de combattre depuis l'Assemblée nationale le projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution.

Dès que l'urgence invoquée par le premier ministre sera dissipée on peut penser qu'à la première occasion M. Lévesque lancera ses troupes dans la bataille.

Dans son bilan de l'année politique, M. Lévesque a d'ailleurs laissé entendre que la situation est en train de se modifier. Rappelant les grandes lignes de cette année référendaire, il a signalé que le projet Trudeau aura été l'occasion d'une nouvelle mobilisation des Québécois et aura permis de relancer le débat sur la question fondamentale de l'avenir politique du Québec. La polarisation référendaire artificielle est en train de s'émietter a ajouté le premier ministre, qui s'est dit d'avis que la situation telle qu'elle se présente lui donne confiance pour l'avenir, y compris pour les échéances électorales.

Depuis quelques semaines, les rumeurs sont fort persistantes touchant des élections au mois de février, alimentées parfois par des ministres. Le premier ministre n'a toutefois jamais été féru d'élections d'hiver, lui qui a même refusé de tenir des élections partielles en hiver. Il est donc remarquable que M. Lévesque n'entretienne plus de telles réserves, affirmant hier en conférence de presse qu'aucune date n'était à exclure pour ces prochaines élections.

M. Ryan, qui lui aussi rencontrait la presse parlementaire pour le traditionnel bilan de fin de session, croit qu'il serait surprenant que le premier ministre déclenche aussi rapidement des élections générales. Selon lui, le gouvernement serait très mal venu, après avoir invoqué l'urgence de la situation constitutionnelle pour retarder les élections, de prétendre qu'il n'y a plus d'urgence — d'autant plus que à son avis, rien n'a été fait pour contrer le projet Trudeau.

Le chef libéral estime que le gouvernement Lévesque attendra plutôt au printemps, à la fin d'avril ou en mai, pour se présenter devant le peuple. Cela ne devrait aller plus loin que le printemps, pense M. Ryan, qui a noté que la présente session, commencée le 5 novembre, s'était déroulée dans une atmosphère de fin de mandat, cause d'un certain attentisme. D'un côté, le gouvernement avait peu à présenter à l'attention des parlementaires, alors que, de l'autre, l'opposition ne voulait entreprendre de grande bataille étant convaincue que la cause était entendue de toute façon.

Pour l'opposition officielle, le gouvernement a en effet donné la preuve au cours de cette session qu'il était sur la défensive, comme l'a démontré le débat sur le budget supplémentaire du ministre des Finances qui, selon M. Ryan, a pour la première fois pratiqué l'esquive.

Sur le plan législatif, M. Ryan a critiqué la pauvreté des mesures présentées par le gouvernement, assurant que la seule loi d'une certaine importance était le projet de loi 89, loi qui n'a toutefois pu être adoptée faute de consentement des députés libéraux.

Du côté gouvernemental, on était évidemment d'avis contraire. Le leader parlementaire, M. Claude Charron, a rappelé que c'est à la demande du Parti libéral que l'Assemblée nationale n'a commencé ses travaux que le 5 novembre et que c'est aussi à la demande des députés libéraux que le débat sur le message inaugural a duré 25 heures plutôt que 20 heures. Au total, l'Assemblée a pu adopter presque 20 projets de loi en 20 jours, ce qui est fort honorable, soutient M. Charron.

Parmi les projets de loi les plus importants, on note les projets de loi touchant le secteur de l'énergie: le projet de loi 2 donnant de nouveaux pouvoirs à SOQUIP, en matière d'importation de pétrole notamment: le projet de loi 9 sur les économies d'énergies dans les édifices. En matière économique, il y a eu le projet de loi 14 augmentant le capital action de la Société générale de financement, le projet de loi 1 sur la Société québécoise d'exploration minière. En matière sociale, il y a eu le projet de loi 8 améliorant le système de supplément au revenu de travail. En matière administrative, le projet de loi 12 apporte des ajustements à la réforme de la fiscalité municipale.

C'est avec une certaine déception toutefois que le gouvernement constatait que l'opposition officielle refusait de donner son consentement hier soir pour faire adopter le projet de loi 89 modifiant le Code civil et portant réforme du droit de la famille. Jusque là, la collaboration des députés libéraux n'avaient pas manqué pour l'étude de ce projet de loi et quelques heures de débat auraient suffi pour son adoption finale. Mais du côté libéral, on a voulu laisser le temps à la population de réagir à ce projet avant son adoption finale et permettre aussi au gouvernement de fignoler la rédaction de certains articles de ce projet de loi.

Du côté gouvernemental on était prêt à retarder de deux mois la promulgation du projet de loi pour permettre à la population de réagir, mais on était désireux de compléter dès hier le travail parlementaire. Devant le refus de l'opposition, on a annoncé que l'Assemblée nationale serait alors invitée à siéger à la fin de janvier pendant une ou deux journées pour l'étude en troisième lecture du projet de loi 89 qui, selon M. Charron, fait l'objet de pressions unanimes de tous les groupes intéressés pour son adoption rapide.

Outre le projet de loi 89, deux autres projets de loi n'ont pas été adoptés. Le projet de loi 13 amendant la Loi de la Société d'habitation du Québec a été la cause d'un incident parlementaire hier matin, soit l'expulsion d'un député libéral qui avait tenu des propos non parlementaires, si bien que les consentements nécessaires hier soir n'ont pu être obtenus pour son adoption. Le projet de loi 4 instituant un nouveau Code de la route lui aussi n'était pas prêt à être adopté, ce qui était toutefois prévu.

À la Société d'habitation

Lévesque reconnaît avoir suggéré l'engagement de Cyr

par Pierre O'Neill

QUÉBEC — Le premier ministre, M. René Lévesque, a reconnu hier à l'Assemblée nationale que c'est son bureau qui a suggéré l'engagement de M. Luc Cyr, impliqué dans les accusations de patronage à la Société d'habitation du Québec.

De retour d'un voyage de sept jours en Europe, M. Lévesque a dû faire face aux questions de l'opposition, dès son arrivée en Chambre. Le député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, qui harcèle le gouvernement depuis trois semaines sur les dessous de ce dossier, a repris l'essentiel des accusations et des faits mis en lumière.

Un vieux militant du Parti québécois, M. Luc Cyr, a été engagé par la SHQ, à titre de contractuel, pour superviser les travaux de réparations et de rénovations. Il a accordé pour $9 millions de contrats sans soumissions, dont un de $600,000 à sa propre compagnie pour le recyclage d'un immeuble de la rue Ontario à Montréal. Enfin, M. Luc Cyr a également favorisé de ses associés dans l'adjudication d'autres contrats et a engagé des membres de sa propre famille au sein de la direction générale des réparations, dont il assumait la responsabilité.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a d'autre part fait savoir que M. Luc Cyr est également impliqué dans une affaire de facturation de location d'équipements et que la Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur ce dossier précis. M. Cyr a reçu $150,000 d'honoraires pour son expertise.

En réplique à l'opposition, le premier ministre a expliqué que la SHQ avait un besoin urgent d'un expert en réparations et rénovations, qu'il fallait avoir recours à une procédure spéciale, que M. Luc Cyr est une connaissance, qu'il a 20 ans d'expérience dans ce domaine, qu'il avait prouvé son efficacité dans la réalisation de quatre autres contrats et que le fait d'avoir eu recours à ses services a permis de faire économiser $2 millions au trésor public.

M. Fernand Lalonde a alors demandé au premier ministre s'il se proposait de sévir ou d'écarter son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, principal responsable de la nomination de M. Luc Cyr ou à l'endroit du ministre Guy Tardif, chargé de la SHQ. «Je refuserai, a répondu M. Lévesque, tant qu'il n'y aura pas plus que les balounes du député de Marguerite-Bourgeoys, de fabriquer quelque bouc-émissaire que ce soit.» Puis le premier ministre a reconnu: «C'est vrai que c'est venu de mon bureau, c'était quelqu'un qu'on connaissait. C'est venu, cette suggestion, à ma connaissance et avec mon accord, après l'avoir testé sur quatre dossiers, quatre des 42 gâchis complets qu'on nous avait laissés en héritage.»

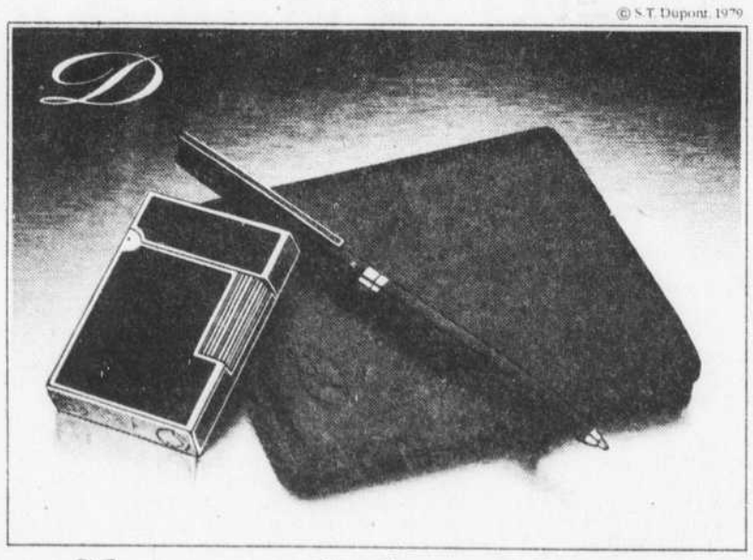
Le premier ministre a d'autrepart donné l'assurance à l'Assemblée que son gouvernement n'a rien à cacher ou à camoufler dans toute cette affaire et que le ministère de la Justice agira avec célérité chaque fois que de nouveaux éléments incriminants seront portés à son attention.

Chaque fois que le député libéral, M. Fernand Lalonde, a évoqué le dossier de la SHQ en Chambre, au cours des dernières semaines, les clameurs du gouvernement ont enterré la fin de ses interventions. Le même scénario s'est reproduit hier en sens inverse. Les libéraux se sont mis à hurler d'indignation lorsque le premier ministre les a menacés de révéler des faits incriminants à leur égard, s'ils ne cessaient pas d'éclabousser le gouvernement autour de la SHQ. M. Lévesque a même accusé l'opposition d'avoir caché certaines irrégularités mises à jour par l'enquête Gilbert, «des choses assez sensationnelles». Il a précisé que ses conseillers poursuivent leur examen du dossier et a conclu: «Je conseillerais très fortement à nos amis d'en face de ne pas jouer aux saintes nitouches.»

M. Fernand Lalonde s'est aussitôt levé sur une question de privilège pour indiquer au président que ce chantage est indigne d'un premier ministre, qu'il menace les privilèges de tous les députés de la Chambre et il a reproché à M. Lévesque de ne pas avoir le courage de se lever pour faire «ouvertement» ses révélations.



EXPRESSION DRAMATIQUE
Choix: les mardis ou les jeudis.
Dates: Mardi le 13 janvier 1981 au mardi 31 mars 1981.
Jeudi le 15 janvier 1981 au jeudi 2 avril 1981.
Le local est situé près du Métro Laurier.
Ateliers donnés par
Marie Letendre 738-2677.



Le goût de la perfection
S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS
Pour obtenir des renseignements sur les produits S.T. Dupont, veuillez téléphoner au (514) 337-7820.

Le Pavillon de l'Atlantique
La Veille du Jour de l'An
Gala
Souper & Champagne
Le mercredi 31 décembre dès 21 h 30
MENU
Céleri et olives
Bisque de Homard Escoffier — Soupe à L'Oignon Gratinée
Vichyssoise Refroidie — Suprême de Fruits au Marasquin
Huitres au Four Rockfeller — Cocktail de Crevettes — Pannequette de Fruits de Mer — Salade Crabe et Poire d'Avocat
Saumon Fume Nouvelle-Ecosse
La Sole de Douvres Entière — Sauté Belle Meunière
Les Langoustines Grillées — Farce au Crabe
Les Queues de Homard Sautées à la Diavalo — Riz sauvage
Homard Entier Cuit au Four avec Cognac — Thermidor
Homard Entier Farci-Pavillon
Les Tournedos de Boeuf Henri IV
Bifteck de Surlonge au Poivre — Flambé au Cognac
Le Brocoli Hollandais — Le Chou-fleur à la Polonaise
Pommes de Terre Parisiennes ou au Four Farcies
La Salade Pavillon
Pêches Melba — Parfait au Kahlua — Melon au Porto
Gâteau Forêt Noire
La Tarte au Sucre Chantilly — Plateau de Fromages
CAFÉ — CHAMPAGNE — LIQUEURS
Musique, danse, souvenirs
Champagne et liqueurs complémentaires collations, etc.
$37.50 par personne
Achat de billets à l'avance seulement
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue PEEL
Face à l'hotel Sheraton Mt-Royal
Réservations 285-1636

YOGA & SKI

$20.00/jour
2 Cours de yoga — 2 repas végétariens
Hebergement complet — Ski de Fond
2 Pentes alpines privées — Leçons de ski offertes
Sauna Finlandais — 2 méditations
Fondateur Swami Vishnu Devananda
Téléphonez ou Ecrivez pour un pamphlet gratuit
CAMP YOGA SIVANANDA
8e Ave., Val Morin, P.Q.
J0T 2R0 CANADA (819) 322-3226
(514) 279-3545
Nom _____
Adresse _____

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...
RESTAURANT Da Giovanni INC.
• Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
• 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
• Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.
Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.
RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851
Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.


Le ministère refuse de payer $1,785 million pour Télé-Médic

par André Tardif

Le ministre des Affaires sociales du Québec, le Dr Denis Lazure, a finalement annoncé hier que le gouvernement refusait de faire l'acquisition, au coût de $1,785,000, des actifs et du passif de Télé-Médic, une entrerise privée de visites d'urgence à domicile.

«Il serait déplorable que Télé-Médic doivent maintenant fermer ses portes, mais c'eut été payer bien cher pour acquérir les dettes d'une entreprise», a-t-il dit en conférence de presse.

M. Lazure a expliqué que depuis lundi soir dernier, au moment où M. Simon Bédard, président et directeur général de Télé-Médic, lui remettait enfin ses états financiers complets, ses fonctionnaires s'étaient penchés d'urgence sur le dossier afin de tenter un sauvetage de la firme. Il en ressortait qu'elle se dirigeait vers un déficit d'exploitation de quelque $800,000 pour l'année 1980-81.

Or, lors d'une rencontre avant-hier soir avec M. Bédard et son associé, le Dr Pierre Lassonde, directeur des services médicaux de Télé-Médic, le ministre apprenait que ces derniers désiraient la somme de $575,000 pour céder leur compagnie au gouvernement, alors qu'ils n'avaient investi chacun que $204 pour la moitié des actions de l'entreprise, en sérieuse difficulté financière depuis quelques mois déjà.

M. Lazure a ajouté qu'à ces deux montants, il aurait fallu ajouter $250,000 pour le renflouement du fonds de roulement, $50,000 pour la création d'un nouveau fonds de roulement et $110,000 pour assumer le bail des locaux de Télé-Médic sur la rue Masson, pour un total de $1,785,000. Il refuse d'utiliser l'argent des contribuables à cet effet, et il l'a signifié hier même à M. Bédard.

Le MAS mettra cependant sur pied, dans la seconde moitié de février prochain, un nouveau système que gérera le Conseil régional de la santé et des services sociaux de Montréal (CRSSS-M), lequel fera appel à toutes les ressources existantes, qu'elles soient du domaine public ou privé.

«Nous sommes convaincus que nous pouvons opérer ce nouveau système, où les 17 CLSC de la région montréalaise joueront un rôle majeur, pour beaucoup moins cher qu'il nous en aurait coûté si nous avions fait l'acquisition de Télé-Médic», a ajouté M. Lazure, en refusant cependant d'y apposer un prix parce que si «les études sont terminées», il reste à en négocier l'implantation.

En plus des CLSC, les hôpitaux, les médecins omnipraticiens du réseau du MAS et des polycliniques médicales, les services ambulanciers existants — y compris les cinq qui offrent tout comme Télé-Médic un service de visites d'urgence à domicile — ainsi que le service de police de la CUM (avec une quarantaine d'ambulances) seront mis à contribution.

«Si Télé-Médic devait malheureusement disparaître, cela n'affecterait en rien le transport des malades, car la métropole est fort bien pourvue en ambulances, a dit M. Lazure. Il reste les visites à domicile où l'entreprise, malgré un battage publicitaire, n'effectuait quand même qu'un peu plus de 20% des 491,000 visites dénombrées dans le grand Montréal pour l'année 1979».

À son avis, les cinq compagnies plus petites pourront prendre la relève, elles qui en ont fait pour un peu plus de 20% également, et les omnipraticiens continueront à répondre à près de 60% des appels comme ils l'ont fait jusqu'ici.

«S'ils représentent un point faible actuellement, les services à domicile aux citoyens aînés, aux malades chroniques et aux personnes handicapées sont et demeurent plus que jamais une priorité du gouvernement», a-t-il dit en précisant que le budget consacré à ces soins et services était passé de $22 millions à $55 millions depuis 1976.

Un conseiller particulier du ministre, M. Michel Champoux, a été détaché pour travailler à la mise sur pied de l'organisme qui devrait permettre la solution du problème de la coordination des salles d'urgence dans les hôpitaux de la métropole ainsi que la coordination des transports ambulanciers. Selon M. Lazure, il est souhaitable qu'un seul numéro de téléphone soit offert à la population pour tous ces services d'urgence, au sein d'une nouvelle organisation territoriale des ressources.

Il a précisé enfin que si Télé-Médic devait fermer ses portes, les médecins qui y oeuvrent n'auraient aucune difficulté à continuer de faire du service à domicile pour le compte des autres entreprises semblables. Quant aux quelque 100 employés paramédicaux syndiqués de Télé-Médic, il a dit que son ministère était prêt à les aider à se trouver du travail ailleurs.

Plus tôt dans la journée, les directeurs généraux des CLSC de la région montréalaise, par la voix de leur président, M. Yvon Jean, avaient déclaré que quelle que soit la décision du ministre, ils étaient prêts à participer à la conception et à la réalisation d'un système éventuellement mis sur pied pour les visites d'urgence à domicile.

«Notre expérience dans les services de première ligne en santé et en aide sociale peut sûrement contribuer à élaborer une politique en matière de services d'urgence qui tienne compte des différents besoins et des différentes ressources», a dit M. Jean en réitérant l'offre des CLSC d'organiser intégralement un nouveau système, selon leur mission, leur mandat et leur responsabilité.



La Grande Corvée, organisée par la Confédération des syndicats nationaux pour venir en aide aux bûcherons en grève de la Haute-Mauricie, de Baie-Comeau et du Lac-Saint-Jean, a dépassé l'objectif de 2,500 paniers de provisions évalués à $50 chacun. On voit ici au premier plan le représentant des travailleurs de la Haute-Mauricie, M. Gilles Lesage, en train de trier l'excédent de vivres qui seront distribués à d'autres grévistes. (Photo Jacques Grenier)

Le rapatriement unilatéral

Québec en cour d'appel

Conformément à la décision du premier ministre, M. René Lévesque, voulant que le Québec, à l'instar de trois autres provinces canadiennes, s'adresse à son plus haut tribunal, pour lui demander de se prononcer dans le présent débat constitutionnel, le juge en chef Marcel Crète, de la Cour d'appel, vient d'annoncer avoir reçu le décret gouvernemental à cet effet et l'avoir déposé, de même que le document qui l'accompagne, au greffe des appels du district de Montréal.

Par la même occasion, le juge en chef du Québec précise que c'est le 26 janvier prochain que son tribunal entendra les demandes d'intervention en vue de fixer la date de l'audition.

Le document accompagnant le décret mentionne que la Cour d'appel sera appelée à statuer sur la Loi sur le Canada et la Loi constitutionnelle de 1980, si elles entrent en vigueur et si elles sont valides à tous égards au Canada.

Le gouvernement québécois voudrait savoir notamment si ces lois auront pour effet de porter atteinte à l'autorité législative des législatures provinciales en vertu de la constitution canadienne ou au statut ou rôle des législatures ou gouvernements provinciaux au sein de la fédération canadienne.

De plus, le gouvernement du Québec demandera à la Cour d'appel si la Constitution canadienne habilite, soit par statut, convention ou autrement, le Sénat et la Chambre des communes du Canada à faire modifier la constitution canadienne sans l'assentiment des provinces et malgré l'objection de plusieurs d'entre elles, de façon à porter atteinte à l'autorité législative des législatures provinciales en vertu de la constitution canadienne et au statut ou rôle des parlements provinciaux au sein de la fédération canadienne.

Trois ans de prison pour négligence criminelle au volant

«Je ne fais aucune différence entre l'homicide résultant d'une négligence criminelle, provenant de la manipulation d'une arme à feu ou de l'usage d'un véhicule automobile», a déclaré hier le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, en condamnant Peter Bukfalvi, âgé de 27 ans, à trois ans de prison.

Ce dernier, à l'issue d'un procès de deux jours, avait été déclaré, par un jury, mercredi, coupable de négligence criminelle, relativement à la mort d'une jeune femme, le 22 décembre 1979, survenue lors d'un accident de la circulation.

La preuve avait démontré que Bukfalvi était sous l'influence de l'alcool au moment où il conduisait une camionnette qui avait heurté un couple à l'angle des rues Sainte-Catherine et Atwater.

À ce moment, Mme Denise Lirette avait été tuée sur le coup, tandis que son époux avait subi de graves blessures, dont il a peine à se rétablir.

De plus, lors du procès, il avait été établi que l'accusé ne portait pas ses lunettes, alors que son permis de conduire mentionnait cette nécessité en tout temps.

En rendant cette sentence, le juge Boilard n'a pas hésité à constater que l'automobile peut devenir un instrument des plus meurtriers si elle est confiée à des mains inexpérimentées ou grossièrement négligentes.

«À cause d'une certaine forme d'apathie de nos gouvernements, de poursuivre le magistrat, encouragés en cela par un désintéressement quasi généralisé de la population, les usagers d'automobiles au Québec semblent se soucier très peu de la vie ou de la sécurité de leurs concitoyens.

«On conduit mal, très souvent, d'ajouter le magistrat, après avoir consommé des quantités d'alcool qui affaiblissent grandement la capacité de conduire de quelqu'un. Toutes les campagnes de sécurité routière semblent donner bien peu de résultats tangibles. Nos chemins publics, y compris les artères de Montréal, sont devenus des endroits extrêmement dangereux tant pour les automobilistes que pour les piétons qui doivent y circuler. L'État ne doit pas hésiter à poursuivre les contrevenants et, une fois saisis de ces litiges, les tribunaux doivent manifester une sévère fermeté dans la détermination des peines appropriées.»

Le juge Boilard devait aussi insister sur le fait que l'emprisonnement à perpétuité est la peine maximale prévue au Code criminel pour ce genre d'offense et que les châtiments généralement imposés dans les causes de négligence criminelle se situent entre quatre et huit ans de prison.

«Grâce au repentir qu'il a manifesté devant les jurés, de souligner le juge Boilard, et à l'inexistence de tout antécédent judiciaire, la peine ne sera que de trois ans seulement.»

La grève est évitée à Air Canada

Un accord de principe est intervenu entre les représentants syndicaux et la direction de Air Canada, écartant du même coup la grève des 3,500 agents de bord de la société aérienne, a annoncé, hier soir, le médiateur du gouvernement fédéral, M. K. Carson.

Le médiateur a indiqué que l'entente sera immédiatement soumise aux membres de l'Association des agents de bord.

M. Carson a ajouté qu'aucun détail de l'entente ne sera rendu public avant d'avoir été remis aux parties concernées.

«Je suis très heureux que la grève soit ainsi évitée», a-t-il dit.

L'entente de principe est survenue après une ronde de négociation de dernière chance, au cours de la journée d'hier, entre la compagnie aérienne et l'Association canadienne des agents de bord, qui s'était amené à cette rencontre avec un mandat de grève de 78 p.c. de ses 3,500 membres.

Une grève aurait réduit au strict minimum le nombre de vols durant la période très achalandée des Fêtes et chambardé sérieusement les projets de voyage de milliers de voyageurs canadiens.

Au cours de la rencontre, qui s'est déroulée à l'Hôtel Reine Élisabeth de Montréal, en présence des deux médiateurs du gouvernement fédéral, M. K. Carson et Mme Elisabeth MacPherson, les négociateurs ont senti qu'un accord était possible tôt en soirée même si des problèmes ont refait surface immédiatement après le souper.

Une autre séance de négociation s'est déroulée en soirée entre les négociateurs syndicaux et les représentants patronaux, dans des chambres séparées. Les deux médiateurs devaient faire la navette d'une chambre à l'autre.

Le président du syndicat, M. Larry Leblanc, avait indiqué, plus tôt au cours de la journée, qu'une entente devait intervenir avant 17 h 30 si Air Canada voulait éviter le recours à la grève générale.

Jean LEREDDE

QU'EST-CE QUE la SUGGESTOLOGIE?



Dernière-née des sciences humaines, la SUGGESTOLOGIE est la science de la suggestion. Une science encore très jeune, mais qui a déjà derrière elle, paradoxalement, un très long passé. La suggestion est née en effet avec l'homme lui-même. Le phénomène suggestif, résultante des "influences" les plus diverses, exercées ou subies par chacun de nous, consciemment ou inconsciemment, constitue peut-être le phénomène le plus fondamental, le plus quotidien, le plus universel, le plus important en définitive de la psychologie humaine. Sans doute aussi le moins connu, le moins étudié jusqu'à présent, parce qu'un des plus difficiles à cerner, des plus déconcertants.

Apparue dans les pays du monde communiste, plus précisément en Bulgarie dans les années 1960, la suggestologie connaît présentement une diffusion aussi rapide qu'inattendue, tant à l'est qu'à l'ouest.

PRIVAT, 200 p., 1980 ..... $15.75

Chez votre libraire ou à SOMABEC L TÉE, B.P. 295
St-Hyacinthe, Qué.

QU'EST-CE QUE LA SUGGESTOLOGIE _____ 15.75
Frais d'envoi _____ .75
Total _____ 16.50

Nom _____
Adresse _____
C.P. _____

CET HIVER à QUÉBEC c'est au

Château Bonne Entente

$59 LE COUPLE
Semaine et Fin de Semaine incluant
2 Pers, 2 nuits, 2 déjeuners par personne
(brunch le dimanche)
toutes taxes et service

3400, Chemin Sainte-Foy
Québec G1X 1S6
1-800-463-4390
(418) 653-5221
Telex 051 31700
SUR RÉSERVATION INDIVIDUELLE, 24 HEURES, AVEC MENTION "SPÉCIAL HIVER" DÉCEMBRE À AVRIL 1981 (PÂQUES), excluant du 5 au 20 FÉVRIER
AAA DAA CAA VISA MASTER CARD AMX, EN ROUTE

Collège des Eudistes

3535, boulevard Rosemont (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ENTRÉE
En Secondaire I:
Les samedis 10 et 17 janvier 1981, à 9 h

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1979-80 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'entrée en composant le numéro suivant:

376-5740

Pour les degrés II, III, IV et V:
Examen d'entrée: le samedi 31 janvier 1981.

CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

SOUS-COMITÉ SUR LES PLUIES ACIDES DU COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES FORÊTS

Le Sous-comité sur les pluies acides du Comité permanent des pêches et des forêts prévoit tenir des séances publiques le lundi 26 janvier 1981, à 7 heures du soir, à l'Hôtel Meridien de Montréal, en vue de poursuivre l'étude et faire rapport sur les pluies acides.

Les individus et les organismes sont invités à faire parvenir leurs opinions par écrit, ou faire part de leur demande de comparaître, au greffier du Sous-comité, dans le plus bref délai possible, au plus tard le 19 janvier 1981.

Les témoins invités à comparaître devant le Sous-comité seront choisis parmis ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou fait part de leur demande de comparaître.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyé au:

Greffier,
Sous-comité sur les pluies acides du
Comité permanent des pêches et des forêts,
Chambre des communes,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A6 Tél.: (613) 992-5827

Président
M. Ron Irwin, député

SUB-COMMITTEE ON ACID RAIN OF THE STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND FORESTRY

The Sub-committee on Acid Rain of the Standing Committee on Fisheries and Forestry plans to hold public hearings at the Meridien Hotel in Montreal, on Monday, January 26, 1981 at 7:00 p.m., to investigate further and report on all aspects of acid rain.

Individuals and organizations are invited to forward written submissions, or requests to appear, to the Clerk of the Sub-committee, as soon as possible, but not later than Monday, January 19, 1981.

Witnesses invited to appear before the Sub-committee will be chosen from among those who will make submissions or who have requested to be heard.

All briefs, correspondence or inquiries should be addressed to:

Clerk,
Sub-committee on Acid Rain of the
Standing Committee on Fisheries and Forestry,
House of Commons,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A6
Tel: (613) 992-5827

Chairman
Mr. Ron Irwin, M.P.

Ordre d'insurrection générale au Salvador

SAN JOSE (AFP) — Les dirigeants du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN — extrême gauche) ont lancé cette semaine «un ordre d'insurrection» générale au Salvador, a déclaré hier à San-Jose de Costa-Rica le prêtre salvadorien Benito Tovar.

Le religieux, qui représente au Costa-Rica les mouvements d'opposition du Salvador, a souligné: «Nous annoncerons dans les prochains jours la formation d'un gouvernement démocratique révolutionnaire au Salvador, que nous demandons aux gouvernements démocratiques du monde d'appuyer et de reconnaître».

L' «ordre d'insurrection» concerne toutes les milices, groupes guérilleros, et unités de l'armée de libération du FMLN dans l'ensemble du pays, a précisé le père Tovar.

Selon le prêtre salvadorien, cet ordre d'insurrection, qui prend effet immédiatement, se traduira par des occupations de villages, des embuscades, et des insurrections locales. Il s'agit, selon le religieux, d' «anéantir les forces armées» gouvernementales, et de former un gouvernement démocratique et révolutionnaire.

Le prêtre, qui n'a pas voulu préciser les effectifs dont dispose le FMLN, principale organisation d'opposition du Salvador, a cependant estimé que le front avait la capacité, en hommes et en matériel, de combattre l'armée régulière.

Il a affirmé que des discussions avaient lieu actuellement entre les principaux leaders de l'opposition salvadorienne afin de former ce gouvernement, qui sera composé «par les secteurs démocratiques du pays, et pluraliste».

Le père Tovar a également affirmé que le Front démocratique révolutionnaire (FDR) du Salvador, qui regroupe plusieurs secteurs politiques et syndicaux de l'opposition, a des contacts avec des «militaires honnêtes» de l'armée. Il n'a pu cependant préciser si le colonel Adolfo Majano, récemment exclu de la junte de gouvernement, faisait partie de ces militaires.

Le représentant des mouvements d'opposition salvadoriens a estimé que la nomination à la présidence de la République du Salvador de M. Napoleon Duarte n'était qu'une «nouvelle tentative, après les assassinats de sept dirigeants du FDR et de quatre religieuses américaines par les autorités, de freiner l'insurrection». M. Duarte, a-t-il ajouté, est «sans aucun pouvoir réel».

Ulster: les détenus républicains comptent cesser toute protestation

BELFAST (AFP) — Les détenus républicains en Irlande du Nord ont annoncé hier que, outre leur grève de la faim, ils cesseraient toutes leurs autres formes de protestation — grève de l'uniforme et de l'hygiène — au vu de la «sincérité» des dernières propositions du gouvernement britannique concernant le régime pénitentiaire.

Dans un communiqué rendu public à Belfast par le directeur du journal Republican News, M. Danny Morrison, les détenus, qui ont cessé jeudi soir leur grève de la faim, affirment avoir remporté «une grande victoire». Ils précisent qu'ils se conformeront à la discipline carcérale, une fois transférés dans de nouvelles cellules propres et après s'être faits remettre leurs vêtements civils. Ils ajoutent qu'ils refuseront de porter «toute forme» d'uniforme et d'effectuer tout travail lié à la vie de la prison.

Les détenus affirment que le gouvernement britannique s'est engagé à satisfaire leurs cinq revendications fondamentales: droit de porter leurs effets, de recevoir des visites et du courrier régulièrement, de se réunir entre eux, de ne pas travailler et de bénéficier des possibilités de remises de peine.

Le secrétaire d'État britannique pour l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, avait annoncé hier à la Chambre des communes qu'une amélioration du régime pénitentiaire interviendrait après la cessation de tout mouvement de protestation.

M. Atkins avait auparavant rappelé qu'une grande partie des revendications des détenus étaient déjà accordées aux prisonniers qui obéissent aux règlements pénitentiaires.

Depuis plus de deux ans, quelque 350 détenus républicains et une poignée de détenus loyalistes (protestants) dans la prison de Maze refusent d'endosser l'uniforme carcéral et ne sont revêtus que de couvertures («blanket protest»). Ils n'utilisent pas les installations sanitaires collectives de la prison et maculent les murs de leurs cellules avec leurs excréments («dirty protest»). Ces formes de protestation visent à appuyer leur revendication d'un statut de prisonnier politique.

La «grande victoire» remportée par les détenus, a ajouté M. Morrison, sera célébrée aujourd'hui à Ennikilen (sud de l'Ulster) par une manifestation des sympathisants des détenus.

Reste à connaître la nature des concessions qui seront faites aux militants républicains. Selon le gouvernement britannique, elles ne peuvent être que mineures et n'impliqueront aucun changement de statut. Cela n'exclut peut-être pas, estiment les observateurs, certaines promesses verbales qui auraient été faites aux prisonniers par les représentants des autorités.

Les grévistes avaient eu connaissance au préalable de la déclaration de M. Atkins qu'ils ont apparemment accepté.

Le document publié hier par le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord stipule que des vêtements civils leur seront accordés dès qu'ils auront abandonné l'ensemble de leurs manifestations (grève de la faim et grève de l'hygiène notamment) et observeront le règlement pénitentiaire.

Ils seront autorisés à porter ces vêtements pendant les temps de loisir et les visites, ainsi que des vêtements de travail de type civil pour les périodes d'activité.

Les détenus, selon les propositions du gouvernement, seront autorisés à recevoir jusqu'à huit lettres par mois, quatre colis et quatre visites.

Le droit de communication entre détenus est également accordé par le gouvernement qui rappelle que le principe de rémission des peines est déjà accepté et pratiqué pour «une bonne conduite durable».

Pour l'IRA-provisoire, ce dénouement suscite deux sentiments opposés: le soulagement de voir que ses militants vont survivre et l'amertume de la défaite.

Selon les observateurs, deux raisons essentielles expliquent la décision des grévistes de mettre fin a leur mouvement. D'une part, ils étaient parvenus à la certitude que Mme Thatcher ne céderait jamais à leurs revendications, moins par peur d'une réaction des loyalistes (protestants) que par conviction personnelle.

D'autre part, l'IRA-provisoire, tout en tirant un capital moral et psychologique de cette action, n'était visiblement pas prête à se lancer dans une campagne militaire de grande envergure, sous la pression de sa base, au cas où les grévistes seraient morts.

Ce dénouement inattendu, estiment les observateurs, ne signifie nullement que l'IRA-provisoire a pour autant abandonné le combat. A court terme, elle pourra dire que ses militants ne sont pas, contrairement aux accusations britanniques, de simples tueurs, mais des patriotes tout à la fois prêts à sacrifier pacifiquement leur vie pour leur cause et à obéir aux intérêts à long terme du mouvement. L'IRA avait en effet, à plusieurs reprises, officiellement enjoint aux grévistes de cesser leur action.

Il reste que le soulagement des républicains ne peut cacher leur actuel sentiment d'impuissance devant la formidable machine militaro-policière mise en place en Ulster par le gouvernement de Londres et devant l'intraitable détermination de la «Dame de fer».

C'est pourquoi, il est loin d'être exclu que des militants de l'IRA-provisoire, avec ou sans l'approbation de leur commandement central, entament prochainement des actions de vengeance pour démontrer qu'ils représentent toujours une force militaire redoutable.

L'Union soviétique semble avoir accordé un sursis à la Pologne

WASHINGTON (AFP) — L'Union soviétique semble avoir accordé un sursis à la Pologne mais continue de perfectionner son dispositif militaire à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays, estimait-on hier dans les milieux proches du Pentagone.

Selon les services de renseignements américains, les risques d'une intervention militaire soviétique en Pologne ont diminué au cours des derniers jours mais le danger n'est pas pour autant écarté.

Le récent commentaire de la Pravda selon lequel la Pologne est toujours menacée «par des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur du pays» a été interprété à Washington comme un sérieux avertissement à l'égard de Varsovie.

«Les Soviétiques sont actuellement dans une position d'attente. Ils veulent voir si les autorités polonaises sont capables de garder le contrôle du pays», a déclaré à l'AFP un expert militaire américain.

L'impression prévaut de plus en plus à Washington que si les Soviétiques se décidaient à intervenir en Pologne, cette opération se ferait sous le couvert de manoeuvres communes soviéto-polonaises.

C'est probablement ce qui explique la présence d'un nombre inhabituel d'officiers supérieurs soviétiques dans les organismes militaires polonais, déclare-t-on de source militaire à Washington. (Cette présence avait été formellement démentie hier à Varsovie par un porte-parole du gouvernement polonais, rappelle-t-on).

Considérée par le Kremlin, selon le Pentagone, comme peu sûre en cas d'événements graves, l'armée polonaise (317,000 hommes dont 210,000 dans l'armée de terre) serait l'objet d'une surveillance inhabituelle. Selon les services de renseignements américains, des remaniements sont actuellement effectués au niveau des chefs d'unité. Toujours selon les services américains, sous la pression des Soviétiques, des officiers polonais jugés trop nationalistes sont remplacés par des éléments plus loyaux à l'égard de la cause du communisme.

Le Pentagone n'est cependant pas en mesure de confirmer les informations selon lesquelles des militaires soviétiques auraient même revêtu l'uniforme polonais pour que leur présence soit moins voyante.

La présence de Soviétiques dans les postes-clés des forces armées polonaises fait partie du vaste dispositif militaire que l'URSS n'a cessé de renforcer au cours des dernières semaines à l'intérieur et à l'extérieur de la Pologne, affirme-t-on dans les milieux militaires américains.

L'état d'alerte des divisions soviétiques a été maintenu. L'armée rouge dispose de forces impressionnantes autour de la Pologne: 19 divisions (entre 8,000 et 13,000 hommes chacune) en Allemagne de l'Est, cinq en Tchécoslovaquie, deux en Pologne et 33 en Biélorussie et dans la région des Carpates.

Le maintien de ce dispositif militaire autour de la Pologne a amené les États-Unis à renforcer leur système de surveillance des activités des forces du pacte de Varsovie.

La reconnaissance par satellites étant actuellement gênée par le mauvais temps qui règne en hiver en Europe centrale, l'armée de l'air américaine exerce à partir de la RFA une surveillance de 24 heures sur 24 grâce à ses avions-radars AWACS.

Quatre de ces appareils se relaient nuit et jour, pour détecter tout mouvement suspect de troupes ou d'avions à proximité des frontières polonaises. Les quatre AWACS, envoyés en Europe il y a une semaine à la demande de l'OTAN, opèrent à partir de la base américaine de Ramstein.

Toutes les routes menant en Pologne sont étroitement surveillées par les services de renseignements américains et alliés et les missions militaires à Berlin.

Les experts militaires estiment en effet qu'ils disposeraient d'un délai très court, à peine 24 heures, pour déceler les signes avant-coureurs d'une éventuelle intervention.

Déontologie politique pour l'Amérique latine

SANTA MARTA (AFP) — Les pays démocratiques latino-américains ont adopté jeudi à Santa-Marta (Colombie) un véritable code de conduite politique et fixé de nouvelles orientations économiques pour donner une impulsion au processus d'intégration dans le sous-continent.

Réunis pendant trois jours dans la cité balnéaire du nord de la Colombie, à l'occasion du 150ème anniversaire de la mort de Simon Bolivar, libérateur de l'Amérique du Sud, huit chefs d'État latino-américains ont tracé les grandes lignes d'une nouvelle politique, basée principalement sur la défense des institutions démocratiques et le développement de la coopération économique.

Au terme d'un sommet considéré comme l'un des plus importants dans l'histoire contemporaine de l'Amérique du Sud, MM. Herrera Campins (Venezuela), Jaime Roldos (Equateur), Belaunde Terry (Pérou), Julio Cesar Turbay (Colombie), Rodrigo Carazo (Costa-Rica), Aristides Royo (Panama), Antonio Guzman (République dominicaine), Napoleon Duarte (Salvador) et le chef du gouvernement espagnol, Adolfo Suarez, ont signé la «déclaration de Santa-Marta».

Document politique et économique, elle renforce les principes déjà contenus dans le «code de conduite» de Riobamba (Équateur) signé en septembre dernier par les pays du Pacte andin, Bolivie exceptée.

La déclaration de Santa-Marta réaffirme que la volonté souveraine des peuples, exprimée librement par le vote populaire constitue «l'unique source légitime de l'autorité» et condamne ainsi indirectement les gouvernements issus de coups d'État.

La non-intervention dans les affaires intérieures des États, le respect des traités et de l'intégrité territoriale, la solution pacifique des controverses y sont énoncés comme principes de base devant régir les relations entre États.

Sur le plan économique, le document prône l'unité des peuples latino-américains afin que ceux-ci puissent assurer leur développement économique, évoquant leur «destin commun».

Pour cela, souligne la déclaration, les États doivent renforcer le processus d'intégration économique et développer la coopération entre le Pacte andin, le marché commun centraméricain et les organisations des Caraïbes.

Dans ce domaine, les signataires ont lancé une mise en garde voilée aux pays riches, souvent accusés de piller les ressources du sous-continent. La stabilité politique et sociale des nations latino-américaines ne sera garantie que par un «nouvel ordre économique mondial, avec des prix justes pour les produits de base et les matières premières».

La déclaration souligne à ce propos l'importance de l'accord conclu entre le Venezuela et le Mexique, pour la fourniture de pétrole brut aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

La déclaration de Santa-Marta, estiment les observateurs, est un vibrant plaidoyer pour une Amérique latine unie, démocratique et plus forte économiquement.

Cependant, si elle aborde la situation en Amérique centrale — enregistrant avec satisfaction l'engagement pris par le président Napoleon Duarte de tenter de régler par la voie démocratique le problème du Salvador — elle s'est abstenue de condamner le gouvernement bolivien, qui freine manifestement l'évolution du Pacte andin.

Dans une déclaration publiée en marge du sommet, les présidents de quatre autres pays membres de l'accord de Caratagena ont même fait un geste en direction de la Bolivie, l'invitant à «reprendre le chemin de la démocratie» pour garder sa place au sein de l'organisation.

Présumé dirigeant de Prima Linea arrêté

PARIS (AFP) — Soupçonné d'être l'un des dirigeants de l'organisation d'extrême-gauche italienne «Prima Linea», Marco Donat-Cattin, 28 ans, qui fait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux, vient d'être arrêté à Paris. Il restera incarcéré en France, en attendant la demande d'extradition des autorités judiciaires italiennes.

Fils de l'ancien secrétaire général adjoint de la Démocratie-chrétienne, M. Carlo Donat-Cattin, il a été à l'origine de «l'affaire Donat-Cattin», qui au début de l'année faillit entraîner la démission de l'ancien président du Conseil, M. Francesco Cossiga. Celui-ci avait été accusé par l'opposition d'avoir prévenu M. Donat-Cattin que son fils était recherché. Accusé à son tour d'avoir favorisé la fuite de son fils à l'étranger, M. Donat-Cattin fut contraint de démissionner de son poste à la D.C.

C'est jeudi soir vers 22 heures que Marco Donat-Cattin a été appréhendé alors qu'il sortait d'un restaurant des Champs-Élysées. En fuite depuis près de huit mois, il serait arrivé en France il y a trois semaines environ. Il n'a opposé aucune résistance.

CSCE: l'affrontement a dominé la première phase

MADRID (AFP) — Les pays européens (moins l'Albanie), les États-Unis et le Canada ont mis fin hier, à Madrid, à la première phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, C.S.C.E., qui a été dominée de bout en bout par un constant affrontement entre l'Est et l'Ouest.

Conçue pour consolider la détente, la réunion de Madrid n'a permis en fait, selon tous les observateurs, que de réaffirmer des points de vue totalement divergents sur les principaux problèmes de la situation internationale et sur les droits de l'homme notamment.

Pendant six semaines, depuis le 11 novembre dernier, les pays occidentaux, mais aussi les pays neutres, ont accusé les pays de l'Est, et l'U.R.S.S. en particulier, d'interdire chez eux l'exercice des libertés fondamentales. L'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan a été un des leitmotivs des interventions occidentales, aussi bien en séances plénières que dans les réunions en commission.

Les pays de l'Ouest ont affirmé que cette intervention «a été et demeure l'événement qui a mis et continue de mettre la détente en danger», selon l'expression du délégué français, M. Jacques Martin.

La conférence a également donné l'occasion aux Etats-Unis de lancer un solennel Avertissement à l'U.R.S.S. en annonçant qu'ils intensifieraient leurs efforts pour renforcer leur capacité militaire et qu'ils ne renonceraient pas à leur supériorité en ce domaine.

Deux conceptions de la détente se sont constamment heurtées. Pour les Occidentaux, celle-ci est «indivisible» et la sécurité militaire et la coopération économique ne sont possibles que si les droits de l'homme sont respectés dans tous les pays et que si tous les États mettent fin à leurs interventions où que ce soit dans le monde.

Les pays de l'Est ont répondu qu'il s'agit avant tout de préserver la paix et l'équilibre actuel en Europe et ont accusé les Occidentaux de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres États. Ils ont ajouté à plusieurs reprises que «la prétendue question de l'Afghanistan» n'avait pas à être soulevée dans une conférence exclusivement réservée à l'Europe. Refusant d'entrer dans ce qu'ils ont appelé une corrida verbale, les représentants soviétiques ont choisi de ne pas répliquer aux accusations des Occidentaux. Ce n'est donc pas un dialogue qui s'est instauré mais un échange de monologues.

Dans ces conditions, il a été impossible d'établir le bilan de l'application des accords d'Helsinki que les délégués avaient pour mandat de réaliser au cours de cette première phase. Ce n'est que dans le domaine de la coopération économique et des échanges culturels qu'un accord a pu se réaliser.

Les pays occidentaux, et principalement les Etats-Unis, sont cependant satisfaits de ces six premières semaines de travaux. Pour le co-président de la délégation américaine, M. Max Kampelman, elles constituent même un énorme succès dans la mesure où elles ont permis de renforcer la cohésion des pays de l'Ouest. Les pays neutres et non alignés font preuve d'une satisfaction plus modérée, tandis que l'U.R.S.S. se contente d'affirmer que les travaux ont été «utiles».

Le 27 janvier prochain, commencera la seconde phase de la conférence. Les 35 pays auront à examiner 80 nouvelles propositions, notamment la tenue d'une conférence sur le désarmement en Europe.

Les négociations seront sans doute très longues avant que les participants se mettent d'accord sur la rédaction du document final. Selon les observateurs, la C.S.C.E. ne se terminera certainement pas à la date «indicative» prévue du 5 mars et pourrait bien durer jusqu'au mois de mai.

RESTAURANT "LES FILLES DU ROY"



MUSICIEN

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle

LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h

$10.75

TOUS LES JOURS

Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535

Stationnement gratuit

décoration intérieure

Décoration
JEAN MEUNIER INC.
Décorateurs ensembliers
vous souhaite de bien belles fêtes!
25, rue Webster
St-Lambert, J4P 1W9
672-2708/09

CONSERVATOIRE LASSALLE
permis no 749569 Cours du soir

NIVEAU COLLÉGIAL
SCIENCE DE LA PAROLE
620.01
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(D.E.C.)

CULTURE PERSONNELLE
OPTIONS:
ART DRAMATIQUE
ART ORATOIRE

INSCRIPTION: dès maintenant

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE AU:
288-4034

3505, rue DUROCHER, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 2E7
(Métro Place des Arts)

UNIVERSITE CONCORDIA

Programme de M.B.A.

SÉMINAIRES

— Business Valuation
Richard M. Wise, C.A.
Accountancy 695.4 BB
Le mardi, de 20 h 25 à 22 h 55

— International Taxation
Clément Roux, C.A.
Accountancy 605.4 CC
Le jeudi, de 20 h 25 à 22 h 55

Objectifs:
Fournir aux comptables professionnels et aux experts financiers l'occasion de se perfectionner sous la direction d'éminent praticiens.

Cours de 13 semaines débutant le jeudi 8 janvier 1981

Frais de scolarité: 75 $

Les candidats possédant au moins un baccalauréat ou une attestation professionnelle peuvent être admis à titre d'étudiants libres inscrits aux études supérieures

Renseignements:
Mad. Linda Angle, secrétaire
Programme de M.B.A.
879-4273



LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)

c'est:
• plus de 50 ans d'histoire
• une préoccupation d'excellence
• un corps professoral expérimenté et compétent
• une tradition... une atmosphère...

Collège Jean-de-Brébeuf
Bureau des admissions
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1 Tél.: (514)342-1320 Poste 262 ou 337

• Le collège accorde des BOURSES D'ÉTUDE
• Le collège offre un service de RÉSIDENCE
(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)
Bureau des admissions au secondaire: 342-1320 poste 229

Les otages américains ne seront pas libres à Noël

WASHINGTON (AFP) — Les 52 otages américains détenus en Iran depuis plus de treize mois ne seront pas de retour pour Noël.

L'extrême réserve des premières réactions officielles américaines aux conditions en principe finales de Téhéran, reçues hier à Washington, paraît en effet exclure un dénouement rapide.

Le secrétaire d'État Edmund Muskie a qualifié le message iranien exposant ces conditions de «long et compliqué». Il a souligné qu'avant de se prononcer, il fallait étudier ce message «de façon approfondie».

Peu auparavant, son porte-parole avait estimé que le message iranien soulevait des questions «de fond ainsi que de procédure». Il avait qualifié le processus de négociations mené par l'intermédiaire de l'Algérie de «difficile, complexe et laborieux» Il n'avait pas exclu que les États-Unis soient obligés d'adresser un nouveau message aux autorités iraniennes.

«Nous ne pouvons pas prévoir le retour des otages pour le 25 décembre«, avait ajouté le porte-parole du département d'État.

Enfin, un haut fonctionnaire du département d'État, qui a requis l'anonymat, a déclaré que «plusieurs problèmes» subsistaient et allaient entrainer «probablement des tractations supplémentaires».

Pourtant, du point de vue de Téhéran, c'est une «réponse définitive», donc ne se prêtant plus en principe à négociations, qui a été adressée à Washington.

La réponse iranienne faisait suite aux «éclaircissements» américains transmis à Téhéran le 4 décembre après un premier échange de messages, toujours par l'intermédiaire de l'Algérie.

La principale question qui paraît donc se poser maintenant est de savoir si Téhéran accepterait que sa «réponse définitive» fasse encore l'objet de discussions.

Selon le ministre d'État iranien chargé du dossier des otages, M. Bahzad Nabavi, les positions américaines sont «en résumé acceptables» sur trois des quatre conditions posées le 12 septembre par l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, à savoir: déblocage des avoirs iraniens gelés en novembre 1979 par le président Carter, restitution des biens de l'ex-chah et abandon des plaintes en justice engagées aux États-Unis contre l'Iran.

Sur la quatrième condition, l'engagement des États-Unis de ne pas s'ingérer dans les affaires iraniennes, M. Nabavi a réclamé que Washington souscrive «exactement» au texte publié le 2 novembre par le Parlement iranien. Il a en outre déclaré que «la seule signature du président américain» ne serait pas une garantie suffisante. Cette remarque a laissé perplexes nombre d'observateurs diplomatiques à Washington, où l'on soulignait d'ailleurs de source informée que les propos de M. Nabavi ne reflètaient pas nécessairement de façon littérale le texte même du message iranien.

La «totalité» des avoirs iraniens (environ 8 milliards de dollars selon des estimations américaines, plus de 14 selon Téhéran) devrait, aux termes du message iranien cité par M. Mabavi, être mise en dépôt à la Banque centrale d'Algérie.

Sur le problème des biens du chah, l'Iran demande que les États-Unis donnent au gouvernement algérien des «garanties prouvant la bonne volonté américaine».

La question des litiges pourrait, toujours selon M. Nabavi, être l'objet d'une «forme d'arbitrage». Ces litiges portent au total sur environ 5 milliards de dollars à la suite d'environ 300 plaintes de sociétés et de citoyens américains.

Sur ces deux points, il apparaît aux observateurs que l'Iran a assoupli ses positions de départ. Mais le déblocage de la partie des biens iraniens qui fait l'objet de plaintes aux États-Unis est un imbroglio juridique qui pose toujours de gros problèmes.

Enfin, l'acceptation par les États-Unis de la formule iranienne concernant la non-ingérence ne semblerait pas, à première vue, devoir soulever de difficulté particulière, bien que M. Nabavi ne l'ait pas incluse dans les positions «en résumé acceptables» des États-Unis.

La formule du Parlement iranien demandait au gouvernement des États-Unis «un engagement et une promesse que désormais il n'interviendra d'aucune manière, directement ou indirectement, politiquement ou militairement, dans les affaires de la république islamique d'Iran».

Les observateurs ne voient rien dans cette phrase qui puisse ne pas être conforme «aux intérêts des États-Unis et à l'honneur de la nation». Cette dernière expression a été utilisée hier par le porte-parole du département d'État, pour définir les conditions dans lesquelles les États-Unis continueront à «oeuvrer activement» à la libération des otages.

Mais la déclaration du Parlement iranien commençait par une phrase affirmant que «dans le passé, le gouvernement américain est toujours intervenu de diverses manières dans les affaires politiques et militaires de l'Iran». Si Téhéran exigeait que Washington souscrive également à ces termes, il y aurait évidemment problème.

Important raid israélien au Sud-Liban

TEL AVIV (Reuter) — Les forces israéliennes, soutenues par des hélicoptères et de puissants barrages d'artillerie, ont déclenché une nouvelle offensive au Sud-Liban hier matin contre des objectifs palestiniens.

Selon l'agence palestinienne Wafa, 17 Israéliens ont été tués ou blessés lors du raid israélien déclenché contre des positions palestiniennes, à une quinzaine de kilomètres au nord de la frontière israélienne. L'agence fait état de quatre blessés parmi les fedayines. Mais, selon des habitants du secteur, cinq membres des forces palestino-progressistes ont trouvé la mort.

À Tel Aviv, un porte-parole militaire a déclaré qu'entre 10 et 15 Palestiniens ont été tués et que quatre soldats israéliens ont été blessés. L'un d'entre eux devait succomber un peu plus tard à ses blessures. Toujours selon le porte-parole, l'opération israélienne a duré une dizaine d'heures.

L'offensive avait pour cible six bases de fedayine dans le secteur du village de Mahmoudia, au nord du fleuve Litani. Toutes ont été détruites. Les Palestiniens ont répondu par des tirs à la roquette le long de la frontière nord-est d'Israël, sans causer ni dégâts, ni victimes.

Wafa, qui cite les propos d'un porte-parole militaire palestinien à Beyrouth, écrit que plusieurs centaines de soldats ennemis ont attaqué sur trois fronts la ville d'Achieyeh, 15 km au nord de la frontière israélienne. À Nabatiyeh, place-forte des palestino-progressistes, le marché central a été la cible d'un violent bombardement d'obus et de roquettes, ajoute-t-elle.

M. Fouad Boutros, ministre libanais des Affaires étrangères, a annoncé qu'il allait élever une protestation auprès du Conseil de sécurité des Nations unies. Le raid israélien survient peu après le renouvellement du mandat de la FINUL (force intérimaire des Nations unies au Liban).

Un porte-parole des Nations unies a déclaré de son côté qu'un «casque bleu» norvégien de la FINUL avait été grièvement blessé aux cours des affrontements.

L'ambassade de Norvège a précisé qu'il s'agissait du caporal John Bratli et qu'il avait été touché à l'estomac par une grenade. Le caporal a été transporté en Israël pour y recevoir des soins.

Selon des membres de la FINUL, 450 obus d'artillerie ou de blindés ont été tirés au cours de l'attaque, dont 400 à partir de l'enclave contrôlée par les milices chrétiennes soutenues par Israël.

À Damas, un porte-parole militaire a déclaré que trois soldats syriens avaient été tués et deux blessés par des tirs israéliens à proximité du village de Rihan.

Ce raid israélien constitue une dangereuse aggravation des violences qui secouent la région, a déclaré à Washington M. John Trattner, porte-parole du département d'État.

Les États-Unis ont dans le même temps fait savoir aux dirigeants israéliens que toute initiative de la Knesset en vue d'annexer les hauteurs du Golan ne pourrait que compromettre davantage le processus de paix engagé au Proche-Orient.

«Toute opération des forces de défense israéliennes à laquelle sont mêlées des troupes syriennes introduit un nouvel et dangereux facteur de troubles au Sud-Liban», a déclaré M. Trattner. «Nous sommes depuis toujours opposés aux attaques à caractère préventif de la part d'Israël.

Suicide en mer de 40 boat people

LAEM SING (Reuter) — Une quarantaine de Vietnamiens sont morts en mer en fuyant le Vietnam à bord d'un bateau de fortune. Certaines des victimes se sont suicidées, ont déclaré des survivants.

Cette tragédie s'est produite la semaine dernière. Environ quinze des victimes se sont jetés à l'eau, rendues folles par la soif, ou des insolations, ou simplement par le désespoir.

L'une des personnes qui ont préféré se noyer était une femme qui laissait derrière elle trois enfants en bas âge, déjà sans père.

260 survivants de ce calvaire ont été recueillis à 150 kilomètres au large des côtes sud de la Thaïlande par un contre-torpilleur américain vendredi dernier.

Tous les survivants ont reçu la garantie qu'ils seront relogés aux États-Unis s'ils ne sont pas accueillis par d'autres pays. Ils se trouvent actuellement dans le camp de Laem Sing, à 400 kilomètres au sud-est de Bangkok.

Tout avait commencé le 8 décembre, lorsque 300 Vietnamiens se rassemblèrent dans un village du delta du Mékong pour ensuite monter à bord d'un bateau de pêche. Ils avaient versé de l'argent liquide ou remis de l'or à l'organisateur de la fuite, et n'étaient accompagnés que d'un navigateur.

Au moment de prendre la mer, ils ne disposaient — selon un professeur de chimie qui a fait ses études au Canada, M. Le Khac Huy — que de 100 litres d'eau potable.

Une centaine des passagers étaient des hommes, et les autres, des femmes et des enfants. Certains des adultes, songeant aux enfants, ont préféré ne pas se désaltérer, a dit le professeur Le Khac Huy.

En route, l'embarcation a été interceptée par un bateau de pêche vietnamien dont l'équipage a exigé de l'or et des dollars avant de permettre aux réfugiés de poursuivre leur chemin.

Un homme s'est jeté à l'eau après avoir vu mourir ses enfants. D'autres passagers se sont suicidés après avoir constaté que deux navires passant au loin n'avaient pas repéré leur embarcation.

Deux maires palestiniens expulsés font la grève de la faim à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Les deux maires palestiniens expulsés par les autorités israéliennes de Cisjordanie, M. Mohamed Milhem (Halhoul), et M. Fahd Qawsma (Hébron), ont annoncé, hier soir, qu'ils commençaient immédiatement une grève de la faim, au siège de l'ONU, pour protester contre leur expulsion.

M. Milhem a fait cette déclaration aux journalistes en sortant de la salle du Conseil de sécurité qui venait d'adopter à l'unanimité une résolution réclament l'abrogation des mesures d'expulsion contre les deux maires.

M. Milhem a annoncé son intention, ainsi que celle de son collègue, de rester dans le salon des délégués attenant à la salle du conseil, et d'y coucher sur un divan. «Nous avons fait la grève de la faim 10 sur 15 jours de notre emprisonnement, nous avons l'habitude», a dit M. Milhem.

Par ailleurs, M. Kurt Waldheim, a autorisé les maires palestiniens de demeurer au siège de l'ONU, a annoncé le porte-parole du secrétaire général de l'organisation. Les services de sécurité de l'ONU s'occuperont des deux maires.

C'est la première fois qu'une telle manifestation se déroule à l'ONU.

La résolution adoptée par le Conseil de sécurité, réaffirme que la quatrième convention de Genève de 1949 (sur la protection civile des populations des territoires occupés en temps de guerre) s'applique «à tous les territoires arabes occupés par Israël en 1967» et demande à Israël, «puissance occupante», de se conformer à ses dispositions.

Les représentants de la Tunisie, de l'Égypte, du Bangladesh, de l'URSS, l'observateur de la Ligue arabe et l'observateur de l'OLP ont condamné hier après-midi la politique israélienne dans les territoires occupés. Ce dernier, M. Zehdi Labib Terzi, a accusé Israël de porter systématiquement atteinte aux universités palestiniennes dans les territoires occupés pour empêcher les Palestiniens d'accéder à une formation, notamment dans l'agriculture.

Le représentant des États-Unis, M. Donald McHenry, a déclaré que son gouvernement critique d'autant plus la nouvelle mesure d'expulsion prise à l'encontre des maires que ceux-ci étaient allés se soumettre à la procédure de la Cour suprême et se constituer prisonniers en Israël. Les États-Unis estiment, a-t-il ajouté, que le conseil devrait réagir de la même manière lorsque les Israéliens sont eux aussi cibles de la violence.

Les maires avaient été déportés une première fois au printemps dernier à la suite de violents incidents en Cisjordanie.

Cinq accusés attendent leur sentence à Pékin

PÉKIN (AFP) — Cinq des dix accusés du procès de Jiang Qing, la veuve de Mao Tsé-toung, attendent maintenant la sentence de la cour.

La cour spéciale constituée pour juger les anciens leaders de la Révolution culturelle a entendu hier, selon un porte-parole officiel, les réquisitoires et plaidoiries concernant deux des co-accusés de Jiang Qing: Yao Wenyuan, l'idéologue de la «Bande des quatre», et le général Huang Yongsheng, ancien chef de l'état-major général de l'armée chinoise.

Tous deux, arrêtés respectivement en 1976 et 1971, plaident coupables pour les multiples «crimes contre-révolutionnaires» dont ils répondent et sont, comme les autres accusés, passibles de la peine de mort. La sentence sera annoncée après les délibérations entre les juges de la Cour, qui ne comporte pas de jury.

Yao Wenyuan, 49 ans, a reconnu avoir participé en 1974 à une manoeuvre politique dirigée contre l'actuel «patron» du régime, le vice-président du parti Deng Xiaoping, mais a rendu Jiang Qing principale responsable de cette affaire.

Yao Wenyuan a cependant contesté avoir eu une responsabilité directe dans certaines des actions de la «Bande des quatre», mais il a admis avoir supervisé la publication d'éditoriaux les ayant justifiées.

Huang Yongsheng, 70 ans, a notamment reconnu avoir participé à une tentative de coup d'État et d'assassinat de Mao en 1971. L'ancien chef d'état-major Chinois a renoncé à faire appel à des avocats pour assurer sa défense, à la différence de Yao Wenyuan.

Auparavant, la cour spéciale avait entendu jeudi les réquisitoires et les plaidoiries de la défense concernant Chen Boda, l'ancien secrétaire et conseiller politique de Mao, et le général Wu Faxian, un des cinq militaires jugés avec Jiang Qing.

Les avocats du général Jiang Tengjiao avaient plaidé le 1er décembre. Les juges de la cour spéciale ont également fini d'interroger tous les autres accusés, à l'exception de Jiang Qing elle-même.

La veuve de Mao, expulsée du prétoire il y a une semaine, après avoir créé un incident en récusant les témoins cités par le parquet, n'est pas réapparue devant ses juges depuis lors.

À l'occasion du 150e anniversaire de la mort du grand libérateur sud-américain Simon Bolivar la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, consciente de la considérable importance historique de cet événement pour toute l'Amérique Latine, adresse ses hommages fraternels à la colonie latino-américaine de Montréal et du Québec.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Le RIGAUD

(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— **Occupation immédiate**
— **Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)**
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de **$225.00** par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.

Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En semaine: 13 h 00 à 18 h 00
Samedi et dimanche: 10 h 00 à 15 h 00

Andrei
AMALRIK
Journal d'un provocateur
Seuil

Andrei Amalrik
Journal d'un provocateur

La gaîté peut être une forme du courage. Amalrik, est un dissident original. Fort de sa qualité de citoyen et d'écrivain, il ne se laisse jamais impressionner. Jusqu'au fond de l'horreur, il provoque et il rit. En 1976, il quitte la Russie en nous apportant cette leçon: **l'ironie d'un homme libre est la plus efficace des armes politiques.**

384 pages $24.95

SEUIL

Collège Notre-Dame
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8
Tél.: 739-3371

Cours secondaire complet
Pensionnat — Externat
Garçons — Filles en secondaire 1 et 2

EXAMENS D'ADMISSION:
Les examens d'admission ont lieu à 13 h 30 aux dates suivantes:
Les samedis 3, 10, 17 et 31 janvier 1981
durée: 3 heures.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
BOURSES

Bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement 1981-1982

Le ministère de l'Éducation du Québec offre, pour l'année universitaire 1981-1982, 1,500 bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement, pour une somme globale de 6 450 000 $.

Le montant des bourses varie entre 4 500 $ et 12 000 $.

Ce programme de bourses est l'un des moyens mis en oeuvre par le ministère de l'Éducation du Québec pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures de 2e et 3e cycles, ainsi qu'à la recherche post-doctorale.

Concours
Maîtrise (B-1)
Environ 600 bourses de 4 500 $, ouvert à toutes les disciplines.

Doctorat (B-2)
Environ 500 bourses de 6 500 $, ouvert à toutes les disciplines.

Post-doctorat (B-3)
20 bourses de 10 000 $, ouvert à toutes les disciplines.

Domaines
Arts (B-4), Jeunes administrateurs (A-3 et A-6), Transport (A-4), Énergie (A-7), Québec-Acadie (C-2), Stages parlementaires (D-1).

Dates limites:
- le 31 janvier 1981, pour les nouvelles demandes
- le 1er mars 1981, pour les demandes de renouvellement

Formules officielles:
- la Direction générale de l'enseignement supérieur, 1035, rue De La Chevrotière, 20e étage, Québec, G1R 5A5
- les directions régionales du ministère de l'Éducation
- les services d'aide aux étudiants des universités
- les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

regards sur le monde

Une journée ordinaire en territoire occupé

par
Victor Cygielman
correspondance particulière



BETHLÉEM — La voix au téléphone — celle d'un collègue palestinien — tremble d'émotion: «Des soldats israéliens ont pénétré dans le campus de l'université de Bethléem, tiré sur les étudiants et blessé plusieurs parmi eux. L'armée interdit aux ambulances, envoyées par les hôpitaux arabes de la région, l'accès de l'université et empêche les étudiants de sortir».

Quand notre voiture s'engage dans la rue qui mène à l'université de Bethléem, nous sommes arrêtés par un barrage de soldats israéliens. Visages sombres, ils s'avancent vers la voiture, les fusils-mitrailleurs en bandoulière, de longues matraques en bois à la main. Un sergent nous intime l'ordre de rebrousser chemin. Nous sortons les cartes de presse, insistons sur notre droit de voir ce qui se passe à l'intérieur de l'université. «Absolument interdit. Partez vite, sinon vous le regretterez...», lance un jeune soldat, tout en balançant sa matraque d'un air menaçant.

L'officier responsable du barrage, visiblement embarrassé par le tour qu'ont pris les choses, intervient, d'un ton conciliant: «Je ne veux pas d'ennuis. Je suis un civil, rappelé sous les drapeaux. On m'a envoyé ici et mes ordres sont formels: personne ne doit pénétrer dans l'enceinte de l'université, personne».

— Pas même les ambulances venues pour évacuer les blessés?

L'officier paraît sincèrement étonné: «Quelles ambulances? Il n'y a pas de blessés. Les étudiants ont hissé le drapeau palestinien, crié des slogans hostiles, lancé des pierres. Pour les calmer, on a tiré quelques grenades lacrymogènes, c'est tout».

— Le bruit court que vous avez tiré des balles et que plusieurs étudiants palestiniens sont blessés. Si les journalistes peuvent vérifier sur place, toute fausse nouvelle sera étouffée dans l'oeuf. Si vous nous empêchez d'entrer, tout le monde va croire que vous avez quelque chose à cacher...

Le regard de l'officier est compréhensif, mais il hausse les épaules d'un geste d'impuissance: «Sorry. Je ne peux laisser passer personne. Ordres du gouverneur militaire». (Plus tard il s'avéra que l'armée n'a pas fait usage d'armes à feu, seulement de grenades lacrymogènes, mais que deux étudiantes s'étaient évanouies de peur et d'émotion). Cependant, dix jours auparavant, 15 jeunes Palestiniens étaient blessés par balles aux jambes et hospitalisés. Trois parmi eux resteront invalides pour la vie.

L'état de siège autour de l'université devait durer neuf heures, de onze heures trente à vingt heures trente. C'est seulement après l'intervention du maire de Bethléem, Elias Freij, que les étudiants, après vérifications d'identité, ont pu sortir, par petits groupes.

Pendant que six cents étudiants palestiniens affrontaient ainsi l'armée israélienne (on pouvait aussi apercevoir des soldats israéliens sur les toits avoisinants à l'université, guettant le moindre geste suspect), à deux cents mètres de là, devant l'église de la Nativité, sur la place Manger, les affaires allaient bon train. Business as usual. Les autocars déversaient des grappes de touristes, immédiatement happés par les magasins de souvenirs, les bijouteries, les échoppes d'art religieux. Les restaurants sont bondés.

De Bethléem, nous faisons route vers Ramallah, où l'on nous avait signalé des heurts entre l'armée israélienne et des lycéennes. À Ramallah, tout paraît calme. La manifestation de lycéennes, protestant contre l'expulsion des maires Kawassmeh et Milham, venait d'être dispersée. Plusieurs jeunes filles palestiniennes ont été arrêtées. Ainsi que quelques journalistes, des correspondants de presse étrangère, qui avaient osé filmer le heurt entre soldats et lycéennes. Les films sont confisqués, les journalistes relâchés.

«L'armée israélienne fait la guerre aux écolières et aux journalistes», commente un correspondant de presse anglais. L'officier israélien lui lance un regard noir, mais ne souffle mot. Au centre de Ramallah, les magasins sont ouverts. Une humanité grouillante, en voiture, à dos d'âne, à pied, va, vient. La vie continue.

On retrouvera cette image dans d'autres villes en Cisjordanie occupée. Les étudiants, les lycéens, protestent, manifestent contre l'occupant, lancent des pierres, se font tabasser, sont arrêtés. Mais ces jeunes semblent bien seuls. Plus seuls que jamais. Les grèves de commerçants qui, jadis, accompagnaient presque chaque effervescence estudiantine se font rares.

«Bien sûr que nous sommes contre l'occupation israélienne. Nous aimerions que les Juifs s'en aillent. Et au plus vite», nous dit un orfèvre de Ramallah, ajoutant: «Mais tous ces cris ne servent à rien. Que peuvent-ils bien obtenir, ces jeunes, alors que le monde arabe, désuni, se fait la guerre?». Et ce commerçant palestinien nous dit encore: «J'ai dit à mon fils de 17 ans: tu n'auras pas ton diplôme, à force de manifester. Je l'ai aussi averti que je ne paierai plus d'amendes — de plus en plus lourdes, pour lui épargner la prison, s'il continue à faire le zouave dans la rue». Il conclut: «Croyez-moi, Monsieur, ce sont de braves petits. Mais ils sont endoctrinés, excités par les extrémistes, les communistes».

Comment l'expulsion des maires d'Hébron et de Khalhoul affecte-t-elle la population palestinienne?, demandons-nous au maire adjoint de Ramallah. Le notable, un petit homme fin, aux cheveux très noirs, lève les bras au ciel: «Que pouvons-nous contre la force brutale? Depuis les accords de Camp David les Israéliens ont instauré la politique du «poing de fer» dans les territoires occupés, pour nous intimider, nous humilier. Les confiscations accrues de terres sont accompagnées d'assignations à résidence aux maires restants. On ne peut pas sortir de sa ville sans une permission spéciale du gouverneur militaire. Ainsi, je n'ai pu me rendre au chevet du maire de Bethléem, qui venait d'avoir une crise cardiaque».

L'expulsion des deux maires est une honte, mais était prévisible, dit le notable, «mais cela montre à l'opinion mondiale comment Israël traite les Palestiniens qui oeuvrent pour la paix. Israël dit une chose au monde, puis fait tout autre chose, même les accords sur l'autonomie, une initiative de M. Begin pourtant, ne sont pas appliqués...»

— Vous le regrettez?

Pris de court, le vice-maire de Ramallah se reprend: «Non, non, mais cela vous montre le vrai visage d'Israël».

— Une dernière question. L'idée des travaillistes, qui formeront probablement le prochain gouvernement israélien, de rendre la plus grande partie de la Cisjordanie au roi Hussein, vous paraît-elle acceptable?

«Jamais».

— Mais vous seriez au moins débarrassés de l'occupation israélienne?

«Pas question. Israël doit négocier avec l'OLP, pas avec le roi Hussein».

— Vous préférez donc la poursuite de l'occupation israélienne, à un retour sous les Jordaniens?

«Si Israël veut la paix, il doit discuter avec Arafat, pas avec le roi Hussein».

Le «coup de Kaboul» s'éternise

par
Alain Faudeux
Agence France-Presse



ISLAMABAD (AFP) — Si l'Armée rouge a modifié l'équilibre mondial en envahissant l'Afghanistan le 27 décembre 1979, elle n'a rien su changer de décisif depuis à la situation intérieure de ce pays, estiment les experts militaires occidentaux en poste à Kaboul.

Le Pakistan et l'Iran sont certes à portée de canon des divisions soviétiques mais cette percée vers les mers chaudes suppose, pour les atteindre, d'autres conquêtes qui semblent difficiles à envisager dans l'immédiat.

En revanche, les 85,000 Soviétiques et leurs dizaines de milliers de blindés se trouvent quotidiennement confrontés à une guérilla populaire de libération contre laquelle, selon les diplomates occidentaux, ils sont toujours à la recherche d'une tactique efficace. Pour de nombreux observateurs, l'affaire afghane évoque les guerres coloniales au cours desquelles les puissantes armées conventionnelles subissent des pertes et n'ont en face d'elles, au moment de riposter, que des populations civiles.

Malgré douze mois de guerre qui se soldent pour les troupes soviétiques et gouvernementales afghanes comme pour les rebelles musulmans et les civils par des milliers de victimes, le gouvernement de M. Babrak Karmal ne survivrait pas au départ des troupes étrangères, indiquent toutes les analyses occidentales.

Arrivé d'URSS 24 heures après que son prédécesseur Hafizullah Amin eut été abattu, M. Karmal paraît toujours à la recherche d'un soutien populaire et même au sein de son gouvernement il donne, selon de nombreux témoignages, l'image d'un homme seul qui ne se maintient au pouvoir que par la volonté de l'occupant.

Des plaines désertiques de Kandahar au sud jusqu'aux montagnes du Badakhshan près de la frontière soviétique, le pays est en grande partie acquis aux «mujahidine», les résistants musulmans engagés dans la Djihad (guerre sainte) pour libérer le pays de l'envahisseur athée, selon les observateurs qui ont visité clandestinement ces régions.

Au Pakistan, on observe un afflux continuel des membres des élites non marxistes des villes, médecins, ingénieurs, professeurs, hauts fonctionnaires plus ou moins suspects et en disgrâce. Souvent, ils avouent avoir dû céder leur place à des cadres du parti, idéologiquement sûrs mais qu'ils estiment peu ou mal formés dans leur spécialité.

Ces diplômés en attente d'un visa pour l'Occident s'ajoutent aux réfugiés des zones rurales qui attendent des jours meilleurs, dans les camps de toile du Pakistan et dont le nombre atteindra 1,300,000 à la fin de l'année, soit un million de plus depuis l'intervention soviétique. L'exode à travers la frontière pakistano-afghane connaît de soudaines vagues correspondant aux offensives soviétiques d'envergure, telles que l'invasion de la vallée du Kuhnar (est-afghan) au printemps dernier, les bombardements dans les provinces entourant Kaboul en juillet et août, et l'attaque contre la vallée du Panshir en septembre.

Au sein même du parti démocratique du peuple afghan (PDPA), une lutte secrète est continuellement marquée par des assassinats entre membres de la tendance Parcham (Drapeau) de M. Babrak Karmal et du Khalq (Peuple) à laquelle appartenaient Hafizullah Amin ainsi que Nur Mohammad Taraki renversé par ce dernier et exécuté en septembre 1979.

«Ces violences se sont un peu calmées cet automne, estiment les diplomates, mais le contentieux entre les tendances est si lourd qu'il est sans doute irréductible».

Malgré deux légers remaniements ministériels en juillet et novembre derniers qui ont réduit l'influence du ministre de l'intérieur Saied Gulabzoi et écarté le vice-premier ministre Hassadullah Sarwari, nommé ambassadeur en Mongolie, M. Babrak Karmal n'a pu éliminer ses adversaires. Les Khalqis sont toujours influents dans la police et dans l'armée ainsi que dans l'appareil du parti en province. Pour assurer leur sécurité contre une tentative de liquidation, ils auraient créé dans Kaboul des groupes d'auto-défense secrets et tenté de prendre dans les provinces des contacts avec la rébellion, ont indiqué les sources diplomatiques occidentales.

Les bénéficiaires des «rajustements» du cabinet afghan sont M. Mohammed Zeary, ancien Khalqi devenu un proche de Babrak Karmal qui, tout en conservant ses fonctions de ministre de la Justice, a remplacé Hassadullah Sarwari, et Mme Anahita Ratebzad, le ministre de l'Éducation, une fidèle du président qui coiffe maintenant le ministère de l'Information.

M. Sayed Gulabzoi et le colonel Aslam Watanjar, membre du praesidium du conseil révolutionnaire du PDPA, seraient les chefs de file du Khalq, mais plusieurs autres noms ont été cités par les sources de Kaboul qui pronostiquent périodiquement le «remplacement» de l'équipe Karmal que les Soviétiques eux-mêmes jugeraient trop peu efficace.

Ces rumeurs ont reçu un démenti de poids au cours du voyage de trois semaines qu'a effectué M. Babrak Karmal en Union soviétique à partir de la mi-octobre. M. Leonid Brejnev en personne a associé le nom de M. Karmal à la plupart de ses hommages au peuple afghan et aux affirmations du «soutien indéfectible que l'URSS continuerait d'apporter à l'Afghanistan démocratique».

La visite n'a laissé apparaître aucune nouvelle ouverture sur le plan politique pouvant conduire à un départ négocié des troupes d'intervention.

Malgré la pression internationale exprimée par les deux conférences islamiques qui se sont déroulées dans l'année à Islamabad, ainsi que par deux résolutions des Nations unies demandant le retrait des troupes soviétiques, les «propositions de mai» formulées par M. Babrak Karmal demeurent le dernière offre soviéto-afghane. Elles consistent principalement en une offre de négociation directe du gouvernement afghan à ses voisins. Les pays islamiques estiment inacceptable ce préalable qui équivaudrait à une reconnaissance de fait du régime mis en place par le corps expéditionnaire soviétique.

La fermeté des Soviétiques sur ce point est considérée par les observateurs à la fois comme une preuve de confiance totale concernant l'évolution de la situation militaire et comme l'aveu que le régime Karmal a encore besoin d'un long délai avant de pouvoir être laissé seul face au pays.

Des avertissements lancés à l'Iran et surtout au Pakistan, accusés d'armer et d'entraîner les mujahidine sur leur sol avec l'aide des États-Unis et de la Chine, montrent que les «fauteurs de troubles» opérant à travers la frontière posent un problème non résolu.

L'idée d'une résistance omniprésente et agressive qui infligerait à l'occupant des pertes considérables est cependant une illusion, estiment les observateurs à Islamabad.

Depuis qu'au mois de février dernier la presse occidentale a été interdite de séjour en Afghanistan, les communiqués rebelles ont pu sans contrepartie s'attribuer victoire sur victoire et revendiquer des pertes infligées à l'ennemi qui, additionnées, atteignent des sommets fantaisistes.

Kaboul n'a plus connu de grèves des boutiquiers et des étudiants depuis plusieurs mois. La vie n'y est troublée que par des fusillades sporadiques durant le couvre-feu, les fouilles et les contrôles surtout destinés à détecter les jeunes gens qui fuient la conscription forcée dans l'armée afghane démantelée par les purges et les désertions.

La plus grande partie des grandes villes de Kandahar (sud-afghan) et d'Hérat, à l'est, est contrôlée par les Soviétiques qui semblent éviter un affrontement meurtrier avec les rebelles dans les bazars.

Les grands accès routiers sont aussi bien protégés et notamment la grande route stratégique qui relie Kaboul à la frontière soviétique par le tunnel de Salang.

Jamais un journaliste accompagnant les rebelles n'a assisté à une de ces batailles de grande envergure que relatent les sources rebelles et dont la seule à avoir été confirmée par un officier afghan déserteur est l'offensive du Panshir en septembre qui aurait fait «des centaines» de victimes en quinze jours.

Cette politique de l'information qui est un des travers des multiples groupes de combattants musulmans divisés et concurrents représentés à Peshawar, n'altère en rien le mérite des mujahidine qui parcourent souvent des centaines de kilomètres à pied pour rejoindre les lieux des combats en évitant les petites mines anti-personnel en plastique, semées par milliers sur les sentiers frontaliers par les Soviétiques et qui sont à l'origine de 300 amputations, selon les chirurgiens pakistanais. Avec un armement toujours aussi disparate malgré quelques subsides provenant du monde arabe et des livraisons d'armes légères d'origine égyptienne en petite quantité, ils harcèlent un ennemi très puissant.

Mais depuis le début du conflit, ils doivent s'enfuir dans les montagnes dès qu'apparaissent les hélicoptères blindés MI-24, pratiquement invulnérables sans artillerie ni missiles.

Ce sont ces appareils qui ont effectué en septembre et octobre trois incursions punitives en territoire pakistanais tuant des gardes-frontières et blessant plusieurs autres personnes tandis que l'un des MI-24, abattu, tombait en territoire afghan, selon Islamabad.

Pour sa part, le Pakistan subit déjà la pression très forte que représente la présence sur son territoire des réfugiés dont le nombre doit continuer à s'accroître, prévoit le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies. Grâce à un budget d'aide internationale de 100 millions de dollars selon des sources américaines, les Afghans, habitués à vivre durement, ne connaissent pas la détresse des «boat people» ou des réfugiés de l'Ogaden. Ils ont amené avec eux un cheptel important. Mais leur cohabitation avec les populations locales qui les ont généreusement accueillis jusqu'ici et partagent paturages et points d'eau risque de créer des troubles si la crise afghane s'éternise.

Les Cubains
De la soumission à l'inquiétude

par
Marc-M. Parent

QUELLES pourraient être les chances de survie d'un chef d'État qui enverrait la moitié de son armée mourir sur un autre continent et qui accorderait à son peuple deux livres de café, une once et demie d'huile de cuisson et une barre de savon par mois? Très faibles, me direz-vous. Ce ne semble pas être le cas d' «El Lider», Fidel Castro, de Cuba. Pendant plus de quatre années maintenant, les militaires cubains se battent dans deux guerres interminables sur le continent africain (Angola et Éthiopie), utilisant proportionnellement deux fois plus d'hommes que les États-Unis au Vietnam, et subissant quatre fois plus de pertes. Le régime Castro, venu au pouvoir en promettant de meilleures conditions de vie à tous, vient de révéler publiquement que l'économie nationale est dans le chaos, et cela après vingt années de rationnement pour la population. Malgré cela, Fidel Castro, avec son mélange de bravade anti-américaine, son image de marque en tant que chef de file des pays du tiers-monde pour qui Moscou est un allié «naturel», et son autoritarisme politique à la Lénine, a gardé ses concitoyens dans la plus grande des soumissions.

Mais depuis le début de l'année, d'étranges ombres sont apparues dans la vie politique cubaine. Des feuillets et des affiches anonymes, attaquant le gouvernement, ont fait leur apparition à La Havane, événement qui ne s'était pas vu depuis le début des années 60. Puis, alors que Castro applaudissait toutes les actions du Kremlin, il a dû gardé un silence embarrassé lors de l'invasion soviétique de l'Afghanistan jusqu'au vote de l'Assemblée générale des Nations unies où le représentant cubain a voté, au nom de son pays, son soutien à l'URSS. Enfin, en janvier dernier, on annonçait que le président Castro, premier secrétaire du Parti communiste cubain et commandant en chef des forces armées cubaines, prenait directement sous son autorité les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de la Culture ainsi que l'Armée. Neuf membres d'un cabinet qui venait tout juste d'être remanié il y a quelques mois étaient déchus de leur poste.

Un second remaniement ne signifie pas nécessairement qu'il y ait eu une menace directe à l'autorité du président. Il a pu simplement s'agir pour lui de prendre directement en mains les affaires du pays. Mais il est évident qu'il y a plusieurs raisons pour être mécontent du rendement de ses ministres après neuf mois au cabinet: la production industrielle ne s'est accrue que de 1% alors que l'objectif était de 4%. Le gouvernement s'est donc vu dans l'obligation de couper de moitié ses objectifs économiques pour l'année 1980. Les nouvelles économiques étaient pour le moins décevantes pour le président Castro après qu'il eut essayé, pendant une année, de dégager l'économie cubaine de sa lourde bureaucratie en y introduisant des stimulants. Il va sans dire que Cuba aurait certainement de graves problèmes économiques et serait sans doute acculé à la banqueroute si l'Union soviétique ne lui accordait quatre milliards de dollars par année en subsides de toutes sortes, et ne payait par la même occasion ses guerres africaines. L'aide soviétique à Cuba représente en fait plus de la moitié du produit national brut par année.

Aujourd'hui, à Cuba, l'inquiétude a succédé à la soumission. Les jeunes Cubains doivent faire face à la grande possibilité d'être recrutés et envoyés en Afrique où ils auront à soutenir la cause de la stabilité nationale de certains pays et à se battre contre des guérilleros parfois bien armés et bien entraînés. Des quarante-cinq mille soldats cubains qui ont été envoyés depuis plus de quatre années en Éthiopie et en Angola, neuf mille ne reviendront plus. Les médias d'information, contrôlés par le gouvernement, ne montrent jamais des films ou des photos de cercueils qui sont débarqués dans le plus grand secret des avions de transport militaire. Mais ces pertes importantes en hommes, subies dans ces guerres lointaines, ne peuvent plus passer inaperçues. Le fait que la plupart des soldats qui sont envoyés en Afrique sont de race noire, parce que le gouvernement de La Havane croit qu'il leur est plus facile de se faire accepter des populations locales, est une source de tension sociale dans la population cubaine. Ces soldats se sentent beaucoup plus attachés aux Caraïbes qu'à l'Afrique, qui leur est totalement inconnue et inhospitalière. Et la majorité des guérilleros de mouvements de libération nationale qu'ils combattent sont aussi de race noire... Fait intéressant à souligner aussi: il n'y a aucun Noir qui occupe un poste d'importance dans le gouvernement cubain comme dans les rangs du haut commandement militaire.

La présence et la supervision des Soviétiques dans la vie cubaine devient de plus en plus évidente. La base navale de Cienfuegos, son bataillon de combat et ses commerçants n'ont jamais été aussi visibles. La presence soviétique à Cuba est plus évidente que ne l'a été la présence américaine dans toute l'histoire de ce pays. Les guérilleros barbus des montagnes de La Sierra Maestra ont été graduellement remplacés par des militaires bureaucrates et politiques comme le vice-président Carlos Rafael Rodriguez, le chef du Parti communiste cubain. Le temps apporte des changements.

C'est ainsi que plusieurs Cubains ont certainement été étonnés de voir «El Lider» s'attaquer verbalement avec force, cette année, au président Tito de Yougoslavie qui, avant sa mort, voulait garder le mouvement des pays non alignés dans son orientation originale, lors du dernier sommet à La Havane. D'autres ont certainement dû se poser des questions lorsque l'Assemblée générale des Nations unies, dominée par les pays du tiers monde, a refusé de donner un siège au Conseil de sécurité à Cuba, siège que ce dernier aurait été en droit d'occuper à titre de président en exercice du mouvement des pays non alignés.

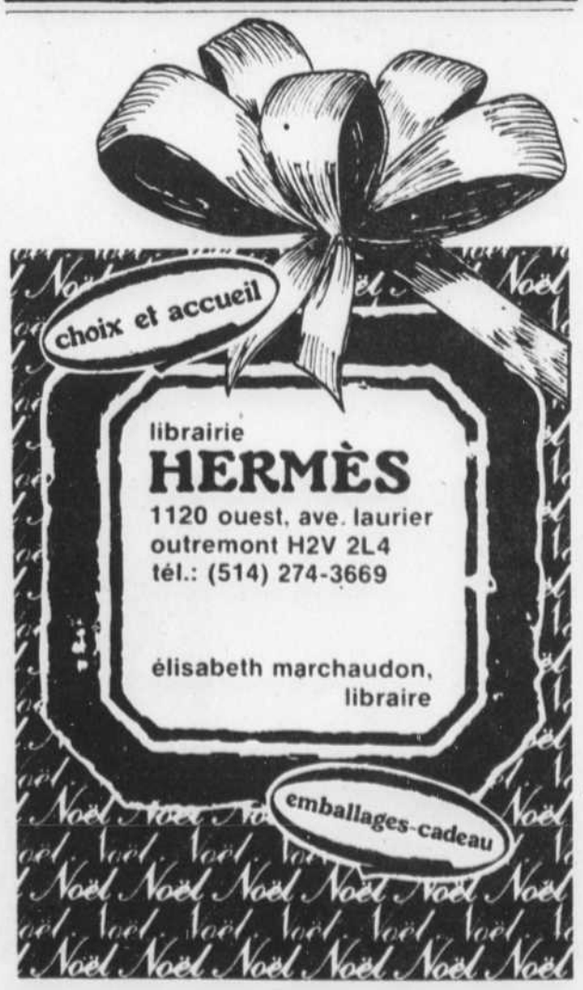
Fidel Castro a réussi presque l'impossible en imposant le communisme dans un pays d'Amérique latine. Il y est parvenu en maquillant son léninisme en un nationalisme anti-américain, et en jouant sur les atouts de sa forte personnalité populiste. Mais son nationalisme semble actuellement à bout de souffle et pris de court: après vingt années au pouvoir, sa promesse d'améliorer le sort des Cubains n'a pas encore été réalisée.

De plus en plus, pour se maintenir au pouvoir s'il ne répond plus aux attentes de la population, le régime Castro devra se servir des instruments, devenus trop familiers d'ailleurs, de l'endoctrinement et de la répression. Cette année, il s'est attaqué aux moindres signes de dissidence. Il a augmenté le nombre de patrouilles policières et a instauré de vastes opérations de recherche pour trouver qui est à l'origine des feuillets et des affiches attaquant son gouvernement. Il n'a pas hésité à expulser de son pays, dans un vain espoir de régler les conflits internes, plus de cent mille personnes qui sont allés augmenter la colonie cubaine aux États-Unis.

Le président Castro a eu près de vingt années pour exprimer ses vues dans la presse, la vie politique et l'enseignement à un degré tel que même les dictateurs de droite ne jouissent pas de cette possibilité lorsqu'ils sont au pouvoir. Peut-être après tout l'individualisme du peuple cubain est-il plus irrépressible que Castro ne le croyait.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Vente
15 è anniversaire
tout est réduit
20% à 80%
du 11 au 23 décembre
Librairie France Québec
3550 est, rue Rachel — 526-5951



Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Compagnie en pleine expansion recherche les services d'un

ESTIMATEUR-VENDEUR

Bilingue avec expérience dans la fabrication métallique industrielle acier et aluminium.
Salaire à discuter.

Pour entrevue s'adresser à:

Les Produits Berfab Ltée
820 avenue du Collège
Berthierville,
(514) 836-6237
866-2419

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8, 9 et 10

ADJOINT(E) AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Centre du livre pour outre-mer est un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'éducation et à la lutte contre l'analphabétisme dans les pays en voie de développement.

Pour atteindre ses objectifs, le CLO expédie du matériel didactique et apporte son support financier à la réalisation de projets à caractère éducatif.

Sous l'autorité du Secrétaire général et en collaboration avec les autres sections de l'organisme, l'adjoint(e) au Secrétaire général aura la responsabilité immédiate du programme de livres et d'équipements destinés aux pays en voie de développement.

Il (elle) aura à assurer l'étude des demandes soumises à l'organisme et à mettre en oeuvre les opérations nécessaires à l'approvisionnement, la classification et l'expédition selon les critères et normes du CLO.

QUALIFICATIONS:

— Expérience des pays en voie de développement
— Connaissance du milieu de l'éducation au Québec; expérience de l'enseignement ou l'équivalent
— Capacités organisationnelles et administratives reliées aux fonctions du poste
— Aptitudes au travail en équipe
— Connaissance d'usage de l'anglais

TRAITEMENT: Selon l'échelle salariale en vigueur, en fonction de la compétence

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 janvier 1981 au:

CENTRE DU LIVRE POUR OUTRE-MER
181 RUE BOURGET
MONTRÉAL, QUÉ. H4C 2M1



entraide universitaire mondiale du canada — world university service of canada

TROIS PROFESSEURS DE BIBLIOTHÉCONOMIE AU BÉNIN

Où:
Université de Cotonou, durée du contrat deux ans à partir du 15 mars, 1981.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire, membre d'une association de bibliothécaires, expérience dans l'enseignement.

CONDITIONS:
Salaire à négocier, logement fournit, voyage aller-retour payé, assurance, frais de bagages et d'installation. Être bilingue.
Envoyer curriculum vitae ou téléphoner à:

Renold Dumas
Entraide Universitaire Mondial du Canada
C.P. 3000, Succ. C
Ottawa, Ontario K1Y 4N8
(613) 725-3121

PROFESSEURS

à temps partiel pour la session hiver 1981

INFORMATIQUE
— 1 groupe de 111 (1 X 5h/sem.)
Introduction aux ordinateurs
— 3 groupes de 947 (3 X 3h/sem.)
Introduction à l'informatique de gestion
— 3 groupes de 911 (3 X 3h/sem.)
Introduction au langage Fortran

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au service du personnel avant le 9 janvier 1981.

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

Université Laval

PROFESSEUR DE DROIT

DESCRIPTION DU POSTE:

Le titulaire de ce poste devra assumer des enseignements réguliers au 1er et au 2e cycles et effectuer des recherches dans le domaine du **droit civil et judiciaire.**

Le candidat retenu pourra être appelé à assumer éventuellement des enseignements et faire de la recherche dans d'autres secteurs du droit.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Doctorat en droit ou l'équivalent.

L'équivalent d'un doctorat est notamment reconnu à celui qui possède une maîtrise en droit et une expérience professionnelle de cinq ans démontrant une aptitude à la recherche en droit, et à celui qui possède un diplôme de 1er cycle en droit et une expérience professionnelle de dix ans démontrant une aptitude à la recherche en droit.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 15 janvier 1981:

Me Claude Belleau
Doyen
Faculté de droit
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS D'ASSISE

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en adulte et en infantile, avec expérience en thérapie familiale.

TYPE DE THÉRAPEUTE:

Ergothérapeute ou technicien en éducation spécialisée ou/ psychologue ou/ agent de relation humaine.

NATURE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiâtrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques, qu'administratifs de la Clinique.

Doit de plus, aider à l'élaboration des projets de développement.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires selon la discipline.
— Expérience jugée pertinente en thérapie familiale, infantile et adulte. Capacité de travailler à l'intérieur d'une équipe multi disciplinaire.

RÉMUNÉRATION:
Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer des clients de la Clinique dans leur milieu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes au plus tard le 15 décembre 1980 à:

La Direction des ressources humaines
C.H. St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE (Québec)
J9Z 2X7

Le CEGEP de Saint-Jérôme sollicite des candidatures pour des postes de

PROFESSEURS

à enseignement régulier

ÉLECTRO-TECHNIQUE

Poste 243.21
Cours 243-240, 243-450, 243-520
Temps partiel, pleine charge

Poste 243.22
Cours 242-101, 242-200, 243-601
Temps partiel, pleine charge

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Poste 410.21
Cours 410-210, 410-320
Temps partiel, .50

ENSEIGNEMENT À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Postes 201.01 — Mathématiques
Cours 201-102, 45 heures
Poste 420.01 — Informatique
Cours 420-900, 45 heures
Poste 322.01 — Garderie
Cours 322-113, 45 heures
Poste 110.01 — Techniques policières
Cours 310-110, 45 heures
Poste 340.05 — Philosophie
Cours 340-201, 45 heures
Poste350.04 — Psychologie
Cours 350-305, 45 heures
Poste 350.05 — Psychologie
Cours 350-410, 45 heures
Poste 350-06 — Psychologie
Cours 350-903, 45 heures
Poste 350.11 — Psychologie
Cours 350-305, 45 heures
Poste 350.13 — Psychologie
Cours 350-305, 45 heures
L'Annonciation
Poste 350-14 — Psychologie
Cours 350-205, 45 heures
L'Annonciation
Poste 351.03 — Technique d'éducation spécialisée
Cours 351-121, 45 heures
Poste 351.04 — Technique d'éducation spécialisée
Cours 351-121, 45 heures
Poste 351.05 — Technique d'éducation spécialisée
Cours 351-211, 45 heures
Poste 351.06 — Technique d'éducation spécialisée
Cours 351-211, 45 heures
Poste 351.15 — Techniques d'éducation spécialisée
Cours 351-121, 45 heures
L'Annonciation
Poste 351.17 — Techniques d'éducation spécialisée
Cours 351-221, 45 heures
L'Annonciation
Poste 351.20 — Technique d'éducation spécialisée
Cours 351-111, 45 heures
L'Annonciation
Poste 352.02 — Gérontologie
Cours 352-361, 45 heures
Poste 352.02 — Gérontologie
Cours 352-221, 45 heures
Lachute
Poste 381.01 — Sciences sociales
Cours 381-902, 45 heures
Poste 383.03 — Sciences sociales
Cours 383-920, 45 heures
Poste 383.04 — Sciences sociales
Cours 383-921, 45 heures
Poste 387.06 — Sciences sociales
Cours 387-962, 45 heures
Poste 401.15 — Techniques administratives
Cours 401-901, 45 heures
Poste 410.33 — Techniques administratives
Cours 410-110, 60 heures
L'Annonciation
Poste 601.04 — Français
Cours 601-302, 45 heures
Poste 601.05 — Français
Cours 601-402, 45 heures
Poste 604.03 — Langues
Cours 604-201, 45 heures
Poste 604.05 — Langues
Cours 604-301, 45 heures
Poste 351.14 — Techniques d'éducation spécialisée
Cours 351-101, 45 heures
L'Annonciation
Poste 604.03 — Langues (anglais)
Cours 604-201, 45 heures
Poste 604.05 — Langue (anglais)
Cours 604-301, 45 heures

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire et une formation en éducation et profiter de quelques années d'expérience professionnelle.
Les personnes intéressées doivent adresser une demande accompagnée d'un curriculum vitae en mentionnant le numéro du poste au plus tard le 29 décembre 1980 au:

Service au personnel
CEGEP de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme
J7Z 4V2

DIRECTEUR DE GROUPE-PRODUITS

Nous avons besoin d'une personne énergique et pleine d'initiative, possédant une vaste expérience en gestion de produits pour diriger, avec l'aide de deux chefs de produits, la mise en marché d'un groupe de produits dont le chiffre d'affaires s'élève à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Une expérience dans le commerce de l'électronique et/ou de l'électro-ménager serait utile mais nous cherchons principalement quelqu'un qui allie à sa connaissance des produits de grande consommation, une solide expérience pratique des affaires.

Si vous croyez répondre à nos critères et désirez voir votre carrière prendre un nouvel essor, faites-nous parvenir votre curriculum vitae en nous informant de vos demandes salariales. Et écrivez-nous une courte lettre pour nous persuader de vous rencontrer.

Nous accorderons une interview uniquement aux candidats ayant présenté un dossier complet.

Cette offre d'emploi s'adresse exclusivement aux candidats sérieux aspirant à un poste de cadre supérieur.

William A. Auger — Adjoint exécutif au président

HENRY GALLER & Cie LTÉE
Organisation canadienne de mise en marché, produits électroniques et électro-ménagers Hitachi
3300 roure Transcanadienne
POINTE-CLAIRE (Québec)
H9R 1B1

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Rens.: 844-3361



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur régional du développement

Concours spécifique numéro P6236AAA/JD. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de planification et de développement du Québec — Direction générale du développement régional — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Initier, planifier, organiser et diriger l'ensemble des opérations de la direction régionale de Montréal. À cette fin, superviser l'élaboration des orientations régionales de développement et d'aménagement de la région et participer aux principaux suivis dictés par les options d'aménagement retenues; susciter la concertation de l'action gouvernementale en région et coordonner un groupe ministériel dans des actions de développement de sa région; assurer les relations avec les organismes du milieu qui s'intéressent au développement socio-économique et à l'aménagement du territoire.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans les domaines de la planification et du développement régional.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 20 décembre 1980 au 12 janvier 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

GÉRANT DE BUREAU D'AVOCATS

Notre cabinet (lequel compte 50 avocats) est présentement à la recherche d'une personne dynamique pour occuper le poste de gérant de bureau.

RESPONSABILITÉS:
Sous la direction du comité de gestion, le gérant de bureau aura toute la latitude requise pour assurer efficacement la gestion des ressources humaines et la gestion matérielle du bureau et participer pleinement à son essort.

À ce titre, il voit au recrutement du personnel clérical, à l'administration des salaires et des avantages sociaux, des politiques d'administration et de relations avec les employés pour le personnel clérical et supervise le personnel clérical.
Il est responsable des achats de fourniture et d'équipement de bureau et, à ce titre, il assure l'analyse des réquisitions d'achats; il informe, conseille et consulte les membres du comité de gestion relativement aux produits et à l'équipement et il établit et maintient les communications avec les fournisseurs.

Il exécute efficacement les décisions prises par le comité de gestion et l'assemblée plénière des associés.

EXIGENCES:
Capable de s'adapter et de s'intégrer rapidement à l'entreprise, le candidat que nous recherchons possède au moins deux (2) années ou plus d'expérience comme gérant de personnel, de préférence dans une entreprise de service. Un diplôme universitaire en administration ou en relations industrielles ou, à défaut, une combinaison d'études, de formation et d'expérience de travail équivalent, un sens accru des relations interpersonnelles et de la gestion et une grande facilité de communication tant verbale qu'écrite représentent une gamme d'éléments indispensables pour l'occupation de ce poste, lequel est ouvert également aux femmes et aux hommes.

RÉMUNÉRATION:
La rémunération reflètera les qualifications et l'expérience. Nous offrons des avantages sociaux intéressants.

Toutes les demandes reçues seront traitées confidentiellement.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Dossier 3327
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal (Québec)
H3C 3C9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 9 et 10

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

INGENIEURS ET GEOLOGUES OU GEOPHYSICIENS DU PETROLE

Affaires indiennes et du Nord Canada
Direction générale des ressources non renouvelables
Ottawa – Hull

La Direction générale des ressources non renouvelables des Affaires indiennes et du Nord Canada a à pourvoir immédiatement à onze postes très intéressants d'ingénieurs, de géologues et de géophysiciens dans la Région de la capitale nationale.

Cette Direction générale assure la gestion de la vente des droits d'extraction du pétrole et du gaz, de l'évaluation des ressources pétrolières et gazières ainsi que d'activités industrielles englobant l'exploration, le développement, la production et le transport des ressources pétrolières et gazières des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, y compris les îles de l'Arctique et les régions sous-marines avoisinantes.

LES POSTES

1. **Géophysicien superviseur**
   Traitement: $35 951 – $41 164 plus une indemnité provisoire de $250 par mois jusqu'au 28 avril 1981 et de $187 par mois jusqu'au 28 avril 1982.
   Nº de réf.: 80-NCRSO-IAN-1

   Le candidat reçu devra planifier et gérer les activités de trois géophysiciens de district et assumer la responsabilité des études géophysiques effectuées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ainsi que dans les régions sous-marines avoisinantes et assurer la garde des données recueillies.

   No d'autorisation: 310-294-055

2. **Géologue de district (Évaluation)**
   Traitement: $30 934 – $37 042 plus une indemnité provisoire de $208 par mois jusqu'au 28 avril 1981 et de $156 par mois jusqu'au 28 avril 1982.
   Nº de réf.: 80-NCRSO-IAN-2

   Le candidat reçu devra entreprendre des études géologiques des terres pétrolifères et gazéifères des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ainsi que des régions sous-marines avoisinantes afin d'évaluer les ressources pétrolières et gazières du district.

   Nº d'autorisation: 310-290-011

3. **Géophysicien de district (Exploration)** (2 postes)
   Traitement: $30 934 – $37 042 plus une indemnité provisoire de $208 par mois jusqu'au 28 avril 1981 et de $156 par mois jusqu'au 28 avril 1982.
   Nº de réf.: 80-NCRSO-IAN-3

   Le candidat reçu devra entreprendre des études géophysiques des terres pétrolifères et gazéifères des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ainsi que des régions sous-marines avoisinantes afin d'évaluer les ressources pétrolières et gazières du district.

   Nº d'autorisation: 310-290-010

4. **Géologue de district (Opérations)**
   Traitement: $25 631 – $30 911
   Nº de réf.: 80-NCRSO-IAN-4

   Le candidat reçu devra évaluer, approuver, modifier ou rejeter tous les projets, dépenses et rapports en matière d'exploration, de recherche et d'environnement touchant les terres pétrolifères et gazéifères du Canada, présentés au ministère par les compagnies pétrolières.

   Nº d'autorisation: 310-252-008

Conditions de candidature
Les cinq postes susmentionnés exigent un grade universitaire en géologie, en géophysique ou dans une des disciplines connexes des sciences de la terre, assorti d'une vaste expérience dans les domaines de la géologie ou de la géophysique reliée à l'exploration et à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières.

5. **Ingénieur, Forage et achèvement**
   Traitement: $30 339 – $33 975
   Nº de réf.: 80-NCRSO-IAN-5

   Le candidat reçu devra entreprendre des études techniques en ce qui a trait au forage de puits de pétrole, de gaz et d'eau dans les régions terrestres et sous-marines des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

   Nº d'autorisation: 310-252-006

6. **Ingénieur de systèmes de production et de pipelines**
   Traitement: $30 339 – $33 975
   Nº de réf.: 80-NCRSO-IAN-6

   Le candidat reçu devra entreprendre des études techniques et examiner les demandes présentées par les compagnies pétrolières et gazières en ce qui a trait à la construction et à l'exploitation de systèmes de production et de pipelines dans les régions terrestres et sous-marines des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

   Nº d'autorisation: 310-252-039

Conditions de candidature
Les deux postes susmentionnés exigent un grade universitaire en génie ou l'admissibilité au titre d'ingénieur professionnel au Canada, assorti de la capacité d'assurer la prestation d'un service consultatif spécialisé dans le domaine du forage et de l'achèvement de puits de pétrole et de gaz ou des techniques de production et des techniques liées aux pipelines.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle pour les sept postes ci-dessus.

Comment se porter candidat
Faire parvenir sa demande d'emploi et son curriculum vitae à l'adresse suivante:
Monsieur Ken Lewis
Agent de dotation en personnel
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 31 janvier, 1981

Toute information relative à concours est disponible en français et peut être obtenue en écrivant à l'adresse indiquée.
Additional job information is available by writing to the above address.

Numéro de référence applicable à rappeler.

LES POSTES

1. **INGÉNIEUR PRINCIPAL, FORAGE ET ACHÈVEMENT**
2. **INGÉNIEUR PRINCIPAL EN SYSTÈMES DE PRODUCTION**
   Traitement: $42 460 – $47 374 en vigueur à compter du 16 mars 1981
   Nº de réf.: 80SM-OC-IAN-BR-19 et 80SM-OC-IAN-BR-18

   Fonctions
   Les candidats reçus devront entreprendre des études, rédiger des rapports et faire l'évaluation des propositions du secteur privé, dans la discipline applicable et concernant le Nord canadien; assurer un service consultatif professionnel dans son domaine de compétence; collaborer avec les organismes s'occupant de l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi qu'avec des spécialistes de haut niveau tant du Canada que de l'étranger; superviser le personnel de soutien.

   Nº d'autorisation: 310-301-049 et 330-306-003

3. **COORDONNATEUR DES PROJETS SPÉCIAUX ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**
   Traitement: $42 460 – $47 374 en vigueur à compter de 16 mars 1981
   Nº de réf.: 80SM-OC-IAN-BR-17

   Fonctions
   Le candidat reçu devra coordonner la participation des ingénieurs spécialistes du pétrole à divers projets complexes et assurer la liaison avec les représentants du secteur privé et des ministères et organismes gouvernementaux relativement aux questions techniques, géologiques, environnementales ou à d'autres questions liées aux sciences de la terre et leur donner des conseils spécialisés dans ces domaines.

   Nº d'autorisation: 310-301-050

4. **CHEF, ÉVALUATION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES**
   Traitement: $40 526 – $44 858 plus une indemnité provisoire de $333 par mois jusqu'au 28 avril 1981 et de $250 par mois jusqu'au 28 avril 1982.
   Nº de réf.: 80SM-OC-IAN-BR-16

   Fonctions
   Le candidat reçu assumera la responsabilité des activités menées dans le Nord canadien dans les domaines de la géologie, de la géophysique et de l'exploration du pétrole; devra fournir aux comités ministériels et fédéraux des évaluations techniques et économiques relativement aux réserves de pétrole et de gaz et aux ressources potentielles ainsi qu'à l'exploration et aux opérations effectuées par les compagnies, au regard des objectifs du Canada en matière d'énergie et de mise en valeur des ressources du Grand Nord.

   Nº d'autorisation: 330-254-001

Conditions de candidature
Les candidats aux postes d'ingénieur doivent posséder un grade universitaire en génie ou être admissible au titre d'ingénieur professionnel au Canada et posséder également une vaste expérience dans le domaine applicable, acquise dans le secteur privé. Les candidats au poste de Chef, Évaluation des ressources pétrolières et gazières, doivent posséder un grade universitaire en géologie, en géophysique ou dans une discipline connexe des sciences de la terre ainsi qu'une vaste expérience dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour le poste de Chef, Évaluation des ressources pétrolières et gazières. Pour tous les autres postes, la connaissance de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Pierrette Hopkins
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplenade Laurier, tour ouest, pièce 1753
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 31 janvier, 1981

Toute information relative à concours est disponible en français et peut être obtenue en écrivant à l'adresse indiquée.
Additional job information is available by writing to the above address.

Numéro de référence applicable à rappeler.

Canadian Broadcasting Corporation / Société Radio-Canada

CINÉCAMÉRAMAN À CONTRAT

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un cinécameraman à contrat pour le service des nouvelles de CBWFT (station française à Winnipeg au Manitoba).

Les candidats(es) doivent avoir leur propre équipement. Le contrat négociable est d'une durée d'un an.

Les intéressés sont priés d'entrer en communication avec le superviseur des nouvelles de CBWFT le 22 décembre en composant à Montréal le numéro

285-3377

ou en écrivant à:

Germain Massicotte
Superviseur des nouvelles de CBWFT
541, avenue du Portage
Winnipeg, Manitoba R3C 2HI

Université Laval

PROFESSEUR DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Description du poste
Un poste de professeur en relations internationales. Le candidat devra pouvoir dispenser des enseignements en théories et méthodologie et manifester un certain intérêt pour la politique étrangère canadienne.

Critères de sélection
Être titulaire d'un doctorat;
Pouvoir assumer des enseignements et un encadrement des étudiants au niveau des trois cycles, et être actif dans le domaine de la recherche.

Traitement et conditions de travail
Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
1er juin 1981.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les noms de trois répondants avant le 31 janvier 1981 à l'adresse suivante:

M. Réjean Pelletier, directeur
Département de science politique
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Cité universitaire
Québec, G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

HMR LE CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Poste:
Sous l'autorité du Directeur général, le directeur des services professionnels exerce les activités et fonctions visées à l'article 81 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (L.O. 1971, chapitre 48) et ses règlements.

Exigences:
— Membre en règle de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
— Habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
— Qualité de leadership;
— Expérience en milieu hospitalier et/ou formation universitaire en administration seraient avantageusement considérées.

Rémunération:
Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat (classe 21).

Inscription:
Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae dans une enveloppe marquée "Directeur des services professionnels" avant le 16 janvier 1981, au:

Bureau du Directeur général
Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont
5415 Boul. de l'Assomption
Montréal, Qué. H1T 2M4

CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS D'ASSISE

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier Saint-François d'Assise de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en adulte, avec expérience en thérapie: individuelle, couple et familiale.

TYPE DE THÉRAPEUTE:
Psychologue ou/ technicien en éducation spécialisée ou/ agent de relations humaines.

NATURE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiâtrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques qu'administratifs de la Clinique. Il doit de plus, aider à l'élaboration des projets de développement.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires, selon la discipline.
— Expérience jugée pertinente en thérapie individuelle, couple et familiale.

RÉMUNÉRATION:
Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer des clients de la Clinique dans leur milieu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes à:

La Direction des ressources humaines
Centre hospitalier St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE (Québec)
J9Z 2X7

---

collège marie-victorin

SECRÉTAIRE

Exigences:
— 3 années d'expérience en secrétariat
— Bonne connaissance du français parlé et écrit
— Connaissance de la dactylographie

Lieu de travail:
Collège Marie-Victorin
(Institution privée de niveau collégial) au nord-est de Montréal.

Les personnes intéressées doivent communiquer le plus rapidement possible avec Céline Tremblay

325-0150, poste 271
7000 rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6

CORPORATION DU COMTÉ DE LABELLE
SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Techniciens(nes) en évaluation:

(poste permanent)

Endroit de travail: Territoire de la Corporation du comté de Labelle
Bureau: Mont-Laurier

FONCTIONS:
Dans le cadre de la tenue à jour des rôles d'évaluation:
— Effectuer les mutations;
— modifier les matrices graphiques;
— calculer les bâtiments à partir du système paramètrique et selon manuel 4 et 4A;
— procéder au calcul de la valeur des terrains;
— procéder à la corrélation des valeurs;
— communiquer les informations à l'informatique.

EXIGENCES:
— Posséder un D.E.C. en évaluation foncière ou avoir suivi un cours de l'E.N.A.P. ou toute formation adéquate;
— connaissance minimale de la Loi sur la fiscalité Municipale;
— expérience pertinente sera considérée;
— posséder une voiture ou être disposé à en acquérir une;
— minimum d'expérience: 2 ans.

RÉMUNÉRATION:
— Selon expérience et compétence.

DÉLAI:
— Votre curriculum vitae devra être parvenu à Monsieur Yvan Deslauriers, gérant-secrétaire-trésorier, au 400, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, J9L 1J9, avant 16 heures 30, **le 5 janvier 1981.**

Le Centre des Ressources Institutionnelles Côte-Nord Inc. est à la recherche pour le Foyer de groupe Blais (foyer pour adolescentes mésadaptées sociaux-affectives) situé à Sept-Îles.

(1) CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(cadre intermédiaire)
Référence: B-80-01

Fonctions:
Personne qui coordonne et contrôle les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.
Cette personne anime et supervise l'équipe avec laquelle elle partage la responsabilité de la réadaptation des jeunes et de la bonne marche du groupe selon les politiques établies.

Exigences:
— Diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou l'équivalent.
— Minimum d'un an et demi d'expérience pertinente dont six (6) mois de gestion.

Salaire:
Selon la politique de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales du Québec (classe II) plus une prime de rétention de 8%

Lieu de travail:
Foyer Blais, 106 rue Blais, Sept-Îles, Québec.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 janvier 1981 au:

Comité de sélection,
Centre des Ressources Institutionnelles
Côte-Nord Inc.,
625 rue des Épilobes
C.P. 100
Hauterive, Qué. G5C 2S8

Centre Local de Services Communautaires des Chutes
(C.L.S.C. en voie d'implentation)
(2ième publication)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Les centres locaux de services communautaires assurent à la communauté des services sociaux et de santé à caractère préventif et curatif. Le C.L.S.C. de Chutes est présentement en voie d'implantation. Il est appelé à desservir une population de 28,000 habitants répartis entre 16 municipalités du secteur nord du Lac St-Jean. Il s'agit d'un milieu semi-urbain. On prévoit que le siège social sera situé à Mistassini.

Le titulaire du poste travaillera sous l'autorité du conseil d'administration. En plus de mener à terme l'implantation proprement dite du C.L.S.C., il sera responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il devra en outre maintenir des liens avec le public de même qu'avec les autres établissements et institutions exerçant des fonctions complémentaires.

Le candidat que nous recherchons possède de préférence une formation universitaire de premier cycle, en sciences de l'administration ou en sciences de la santé ou en sciences humaines. Il a en outre 5 années d'expérience pertinente.

La connaissance de la gestion des services de santé et/ou des services sociaux ainsi que la connaissance du milieu constituent des atouts.

Le salaire sera établi selon la politique du ministère des Affaires sociales et pourra se situer entre 32,570 $ et 45,912 $ (classe 18).

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur curriculum vitae avant le 16 janvier 1981 au:

Président du Jury de sélection
Concours
"Directeur(trice) général(e) du CLSC des Chutes"
a/s CRSSS Saguenay-Lac St-Jean
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, P. Qué. G7H 2B1

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 8 et 10

MÉDECIN DEMANDÉ

Le Centre Local des Services Communautaires St-Pamphile recherche les services d'un médecin, complet.

Fonctions:
— Assure des consultations médicales pour la population du secteur;
— Travaille au niveau de la distribution des soins tant au centre qu'à domicile;
— Collabore et participe au développement des programmes du C.L.S.C.

Exigences:

— Être membre de la Corporation des Médecins Omnipraticiens du Québec;
— Intérêt pour le travail multidisciplinaire et la santé communautaire;
— Facilité de communication.

Lieu de travail:
Centre Local des Services Communautaires St-Pamphile.

Rémunération:
Selon l'entente intervenue entre le Ministère des Affaires sociales et la Corporation des Médecins Omnipraticiens du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

C.L.S.C. St-Pamphile
a/s d'Élisée Vaillancourt
C.P. 580
39, avenue du Foyer
St-Pamphile
Comté L'Islet, QC G0R 3X0
Tél: (418) 356-3393

entraide universitaire mondiale du canada — world university service of canada

ENSEIGNANTS(ES) AFRIQUE

Postes (disponibles immédiatement) pour des professeurs dans les domaines suivants:

MATHEMATIQUE
PHYSIQUE
ARCHITECTURE
ÉLECTRONIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE
GÉNIE CIVIL
GÉNIE MÉCANIQUE
BIBLIOTHÉCONOMIE

Qualifications:
Les candidats devront posséder un diplôme universitaire de premier, deuxième ou troisième cycle.

Conditions de service:
- Voyage aller-retour payé
- Salaire selon les diplômes et l'expérience
- Contrat de une ou de deux années renouvelables

Téléphoner ou écrire à:

ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA
(E;U;M;C;)
Casier postal 3000, Succursale "C"
Ottawa, Ontario K1Y 4M8
Tél.: Ottawa 1(613)725-3121
Montréal 849-6687

Directeur, Comptabilité Contrôle Financier

Gaz Métropolitain, inc., avec plus de $ 250 millions d'actifs, est le plus grand distributeur de gaz naturel de la région montréalaise depuis plus de vingt ans.

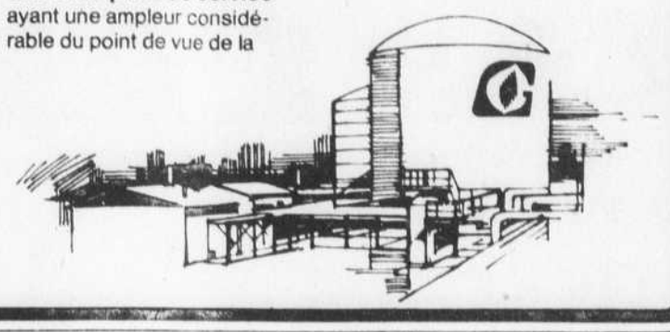
Evoluant dans un contexte industriel dynamique et prometteur, nous recherchons une personne capable de **contrôler toute l'administration comptable et financière de l'entreprise.**

Relevant du Vice-président, Contrôleur, et étant membre de la direction générale, vous **dirigerez les activités comptables et financières de l'entreprise** en développant et en implantant les politiques et les procédures comptables susceptibles d'assurer un **contrôle efficace des opérations financières** en vue de préserver les actifs de l'entreprise et en assurer la rentabilité.

Membre d'une corporation professionnelle de comptables (CA, RIA, CGA), vous avez au moins 4 ans d'expérience, idéalement **en qualité de contrôleur dans une entreprise de service** ayant une ampleur considérable du point de vue de la clientèle et des immobilisations. Vous possédez, en outre, des compétences reconnues en vérification et en analyse de systèmes. Enfin, vous êtes familier avec les systèmes informatiques.

Nous offrons une rémunération et des avantages sociaux à la mesure de la fonction.

Soumettez votre offre de services à **André Bricault,** au Service du personnel 1717 rue du Havre, Montréal H2K 2X3



Gaz Métropolitain

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ATTENTION INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN!!

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes).

Le Collège requiert les services d'un instructeur pour enseigner dans leur programme de technologie électronique au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner dans un programme post-secondaire de deux ans conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études techniques. Il devra enseigner en français, la partie théorique ainsi que la partie pratique de l'électronique, soulignant particulièrement l'application industrielle. Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois de vacances.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme universitaire en électrotechnique ou qui sont membres de l'Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick, et qui possèdent trois années d'expérience dans l'industrie. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Le salaire varie ente $19,860 et $28,152 (présentement à l'étude) selon les titres et qualités et l'expérience. Nous offrons la formation pédagogique nécessaire à ceux qui n'ont pas cette formation.

Faites parvenir votre candidature au soussigné avant le 2 janvier 1981. Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M. T. Belliveau, Directeur
adjoint de l'administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

ville de SAINTE-FOY

Économiste-Urbaniste
division "planification"
service d'urbanisme

Sommaire de l'emploi:

Sous direction, effectue des études de planification à moyen et long termes; effectue des recherches sur les composantes économiques, physiques et sociales de la municipalité et de la région; collabore à la réalisation des schèmas directeurs d'aménagement couvrant une partie importante du territoire; effectue toute tâche courante se rattachant au champ d'action de l'urbaniste.

Exigences et qualifications:

Formation: être détenteur d'une maîtrise en urbanisme avec une formation de base en économie ou en administration.

Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité appropriés.

Traitement selon l'échelle salariale présentement en vigueur.

Date limite de réception des candidatures: Jeudi, le 15 janvier 1981.

Touts les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au directeur adjoint du service du personnel et des relations industrielles, Hôtel de Ville de Sainte-Foy, 1000 Route de l'Église, Sainte-Foy, Qué., G1V 4E1, en indiquant le numéro de ce concours, soit 4-8-05.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Spécialiste en informatique

Concours spécifique numéro P1083AAC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des travaux public et de l'Approvisionnement — 1 emploi à Québec.

Attributions — Coordonner les opérations relatives à la location ou à l'achat d'équipements et de fournitures informatiques, rechercher les sources d'approvisionnement, analyser les réquisitions, préparer les appels d'offres, analyser les soumissions et préparer l'adjudication des commandes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique, en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente reliée au fonctionnement des différents équipements informatiques ainsi que des logiciels d'exploitation. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs, classe II.
Traitement: de 24 242 $ à 32 233 $

Période d'inscription: du 20 décembre 1980 au 12 janvier 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

POSTE À COMBLER

Le Conseil canadien de Développement social

est un organisme national privé, à but non lucratif qui s'occupe de la recherche et de la publication dans le domaine de la politique sociale et s'emploie à défendre et promouvoir les droits sociaux.

Le Conseil cherche à combler le poste suivant:

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

Traitement:
En fonction des compétences et de l'expérience.

Sous la direction du Directeur général, le Directeur des communications est responsable des relations avec le public et les médias d'information et des activités reliées à la publication au Conseil.

Le Directeur supervise le personnel de la section, gère les budgets et a l'entière responsabilité de la formulation et de la mise en pratique des tactiques de communication du Conseil.

Le Directeur agit en tant que rédacteur en chef du magazine bimestriel **Perception,** planifie la publication des études effectuées au Conseil et organise le développement des ventes et la mise sur le marché de ces mêmes études.

Le Directeur de la section se charge d'assurer les services de traduction, de composition et d'imprimerie au sein du Conseil. Il fait partie du Comité de gestion et, à ce titre, travaille en étroite collaboration avec les membres du Bureau des Gouverneurs du CCDS.

Aptitudes requises:
Le candidat recherché devrait compter plusieurs années d'expérience dans les domaines de la communication et de la publication, posséder une formation reliée aux exigences du poste et avoir démontrer des aptitudes à motiver et a superviser le personnel, établir et contrôler les dépenses du budget et entreprendre la mise sur le marché de publications.

L'aptitude à communiquer couramment dans les deux langues officielles est essentielle pour le poste.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur demande d'emploi et leur curriculum vitae ***au plus tard le 15 janvier 1981*** *en les faisant parvenir au:*

Directeur général
Conseil canadien de Développement social
55, av. Parkdale, C.P. 3505,
Succursale "C",
Ottawa, (Ontario) K1Y 4G1

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Directeur Général

$25 600 à $33 825

(poste ouvert aux femmes et aux hommes)

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick est à la recherche d'un (e) diplômé (e) universitaire de deuxième cycle en sciences humaines ou administratives pour promouvoir les droits des Acadiens et leur culture sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick.

La personne recherchée, qui à au moins dix ans d'expérience dans un poste de direction, est parfaitement bilingue, hautement motivée et capable de travailler en équipe. Douée d'une forte personnalité, elle fait preuve d'antécédents qui témoignent de son dynamisme et de son esprit novateur. Elle jouit d'une grande facilité de communication et est capable de vendre ses idées de même que de réaliser les mandats très complexes qui lui sont confiés. De plus, cette personne doit posséder une connaissance approfondie de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick ainsi que du fonctionnement d'une organisation à structure élective.

Veuillez poster votre curriculum vitae sous pli confidentiel accompagné de deux lettres de recommandations complétées par deux personnes sans lien de parenté et vous connaissant depuis au moins deux ans au plus tard le 31 décembre 1980.

Lieu de travail: Petit Rocher, N.-B.

Comité de sélection
À l'attention de Monsieur Gilles Halley, président
80, rue Church
Moncton, NB
E1C 4Z2

LE COLLÈGE DE LA GASPÉSIE

est à la recherche de

PROFESSEURS

pour la seconde session de l'année scolaire 1980-81.

1 professeur à temps partiel en SOCIOLOGIE	15 périodes/semaine	Bac. en sociologie
1 professeur à temps partiel, en TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT, section française	15 périodes/semaine	DEC en techniques de secrétariat; 2 ans d'expérience pertinente.
1 professeur à temps partiel, en TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT, section anglaise.	10 périodes/semaine	Bac. en secrétariat
1 professeur à temps partiel, en PHILOSOPHIE	6 périodes/semaine dont 3 périodes à Grande-Rivière avec possibilité de 9 périodes à la leçon	Bac. en philosophie
1 professeur à temps partiel, en MINES	5 périodes/semaine	Bac. en génie minier
1 professeur à temps partiel,	4 périodes/semaine en automatismes et 2 périodes/semaine en électronique	Bac. avec spécialisation appropriée.
1 professeur à temps partiel,	3 périodes/semaine en thermo II et 12 périodes/semaine en techniques de machines outils	Bac. avec spécialisation appropriée.
1 professeur à temps partiel en ÉLECTRONIQUE	6 périodes/semaine	Bac. en génie électrique
1 professeur à temps partiel, en HISTOIRE DU QUÉBEC	3 périodes/semaine à Grande-Rivière	Bac. en histoire
1 professeurs à temps partiel en MOTEURS MONOCYLINDRIQUES à Grande-Rivière	3 périodes/semaine	DEC en mécanique marine
1 professeur à temps partiel	1 période/semaine en signalisation et 2 périodes/semaine en règles pour les abordages à Grande-Rivière	DEC en techniques de la pêche ou détenir un brevet de capitaine ou une expérience jugée équivalente.

N.B. Les charges qui ne pourront être comblées à temps partiel le seront à la leçon

Les candidatures accompagnées des relevés de notes et des attestations d'expérience, devront être adressées avant le 31 décembre 1980, au:

Service du personnel
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
Gaspé, G0C 1R0

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 8 et 9

LE C.L.S.C. ST-HENRI PETITE-BOURGOGNE

requiert les services d'une personne apte à prendre en charge des équipes de travail.

Le poste à combler est celui de:

COORDONNATEUR EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Cette personne détient un diplôme en santé, et//ou en santé communautaire ou avec une expérience pertinente.

Expérience nécessaire.

Envoyer votre curriculum vitae à l'attention du

Directeur général
4377 rue Notre-Dame ouest
St-Henri,
Montréal H4C 1R9

Ingénieur qualiticien

Un grand organisme français de contrôle industriel, ayant son Siège à Paris et opérant dans le monde entier, s'engage dans une activité nouvelle:

l'assurance de la qualité, pour des clients ayant des contrats internationaux de fourniture de matières premières ou de produits industriels.

Il recherche un dirigeant de bonne formation d'ingénieur, pour lancer cette activité nouvelle.

Réussir dans cette mission exige une expérience de dix ans au moins, débutant par la pratique du contrôle industriel de la qualité, puis s'élevant au niveau d'une direction de la QUALITÉ dans un groupe industriel, ou d'une direction de Département chez un grand consultant spécialisé.

Cette expérience a une forte coloration internationale et s'accompagne de la pratique et du goût des relations commerciales.

Notre consultant vous remercie de lui écrire
H. Hauser, Alexandre Tic S.A.
18 East 68th Street, New York, N.Y. 10021 USA
(212) 288-9999



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Commission de la santé et de la sécurité au travail

BIOLOGISTE

Professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro N1130MAA/JD

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Montréal à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
— Direction régionale
— Service de l'inspection

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en surveillant les milieux de travail et en intervenant notamment lorsque des problèmes à caractère biologique ou sanitaire sont décelés dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Posséder un premier diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études en biologie ou dans une autre discipline universitaire appropriée; posséder 8 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Biologiste, classe I
Traitement de 29 892 $ à 36 593 $

Période d'inscription:
du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

INGÉNIEUR

Professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro N1180MAA/JD

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 22 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
— Direction régionale — 4 emplois à Montréal
— Service de l'inspection — 1 emploi à Québec
— 2 emplois à Longueuil
— 1 emploi à Laval
— 2 emplois à Sherbrooke
— 1 emploi à Trois-Rivières
— 2 emplois à Chicoutimi
— 3 emplois à Rouyn
— 3 emplois à Sept-Îles
— 1 emploi à Hull
— 2 emplois à la Baie-James (LG2)

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises industrielles et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur, classes II et I
Traitement de 24 242 $ à 37 795 $

Période d'inscription:
du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

INGÉNIEUR FORESTIER

Professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro N1190MAA/JD

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
— Direction régionale — 1 emploi à Hull
— Service de l'inspection — 1 emploi à Rimouski
— 1 emploi à Rouyn

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises d'exploitation forestière et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Ingénieur forestier, classes II et I
Traitement de 24 242 $ à 37 795 $

Période d'inscription:
du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

SPÉCIALISTE EN SCIENCES PHYSIQUES

Professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro N1240MAA/JD

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 2 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
— Direction régionale — 1 emploi à Montréal
— Service de l'inspection — 1 emploi à Trois-Rivières

Attributions — Fournir le support technique et scientifique nécessaire à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises d'exploitation industrielle et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et procéder aux études scientifiques requises afin d'émettre des directives et des instructions visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Posséder un premier diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études en chimie ou en physique et posséder 8 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Spécialiste en sciences physiques, classe I
Traitement de 32 029 $ à 37 795 $

Période d'inscription:
du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

À SURVEILLER

SEMAINE DU 21 AU 27 DÉCEMBRE

21 DIMANCHE

À compter de 14 h, Le Bar Emery, 331 rue Emery, présente un concert de piano classique avec «Gros Pierre Nadeau». Entrée libre. Pour inf.: 849-9007.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, Octavi Toni de R. de Lassus et en Grégorien, l'offertoire Rorate Coeli. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

À 15 h, à la cathédrale de Montréal, angle Mansfield et Dorchester, dans le cadre des «Concerts pour le temps de l'Avent», l'organiste Gaston Arel interprétera des oeuvres de Scheidt, Buxtehude, Bach, Schumann, Daquin, Franck et Vierne. Pour inf., Mme Hélène Dugal à 866-1661. Entrée libre.

■

À 19 h 30, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, le catéchuménat diocésain de Montréal organise une rencontre pour toutes les personnes adultes baptisées au cours des dernières années et les catéchumènes actuels ainsi que leurs parrains, parents et amis. Pour inf.: 931-7311.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la «Messe à troix voix» de André Caplet et l'«Offertoire» en chant grégorien. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

Une grande assemblée publique de Solidarité-Québec, section Villeray aura lieu à la Polyvalente Lucien-Pagé, 8200, boul. Saint-Laurent à 19 h. À cette occasion, plusieurs personnalités viendront témoigner leur appui à la lutte pour les droits du Québec. Les témoignages de M. Gérald Godin, ministre de l'Immigration, Mmes Monique Miller et Hélène Loiselle, comédiennes, de même que M. Claude Jasmin, auteur dramatique, seront entendus.

■

À 15 h, dans la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, il y aura concert de chants de Noël par les Petits Chanteurs du Mont-Royal. Entrée libre.

■

Le choeur NDR de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, angle Saint-Hubert et Villeray présentera un concert populaire de Noël à 20 h. Le coût des billets est de $3. et les profits de la soirée iront entièrement aux Scouts de la paroisse. Les billets seront en vente à l'entrée.

22 LUNDI

Les YMCA communautaires de Saint-Laurent, de l'Avenue du Parc, et de NDG organisent des camps de Noël pour les enfants de 6 à 12 ans. Ces camps, particulièrement utiles pour les parents qui doivent travailler pendant le congé scolaire auront lieu les 22, 23 et 24 décembre et les 29, 30 et 31 décembre. Des activités à l'intérieur et à l'extérieur sont prévues pour les enfants entre 9 h et 16 h chaque jour. Pour inf.: 748-6128 (Saint-Laurent), 271-2548 (Avenue du Parc) ou 486-7315 (NDG).

24 MERCREDI

À 22 h, au Centre communautaire de l'Université de Montréal aura lieu la célébration eucharistique de Noël. Pour inf.: Service de pastorale de l'U de M. au 343-6394.

■

À minuit, à la cathédrale de Montréal (angle Mansfield et Dorchester), l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, présidera la messe solennelle de Noël.

■

À 21 h 30 et à minuit, M. Paul Trépanier, ténor, et les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront le «Minuit, chrétiens» d'Adolphe Adam, la «Messe de minuit sur des airs de Noël» de Marc-Antoine Charpentier et des Noëls traditionnels harmonisés de Raymond Daveluy.

■

À 21 h 30, lors de la messe de Noël, la chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de Marcel Laurencelle, interprétera le Minuit, Chrétiens de S. Adam, (le soliste sera M. Florent Grégoire); la messe pour la Fête de Noël de Marcel Laurencelle; l'offertoire Hodie Christus de Palestrina et à la communion: Jésus sur cette terre de Praetorius, Gays Pastoueaux, de Gevaert et En cette nuit de Jos. Noyon. À la messe de minuit, Marcelle Dumontet-Monette interprétera le Minuit, Chrétiens, il y aura la messe pour la Fête de Noël de Marcel Laurencelle, l'Adeste Fideles de J. Meunier à l'Offertoire et les Noëls traditionnels de E. Gagnon à la communion.

25 JEUDI

À 11 h, M. Paul Trépanier, ténor, et les Petits Chanteurs du Mont-Royal sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront le «Minuit, chrétiens» d'Adolphe Adam, la «Messe de minuit sur des airs de Noël» de Marc-Antoine Charpentier et des Noëls traditionnels harmonisés par Raymond Daveluy.

26 VENDREDI

Le 43e congrès national de Canadian University Press se tient au Camp Edphy de Val Morin jusqu'au 3 janvier.

27 SAMEDI

La garderie La Barbouille de Sainte-Adèle dans les Laurentides, offre un service de fin de semaine pour les enfants de 6 mois à 6 ans, de 8 h 30 à 17 h 30, incluant un repas chaud et deux collations. Pour inf.: Cathy à Sainte-Adèle: 229-4616.

NDLR — Notre chronique «À surveiller» sera interrompue pour la période des Fêtes de Noël et du Nouvel An. LE DEVOIR reprendra ce service aux lecteurs le samedi 10 janvier.

Expansion d'Ivaco à Vancouver

Ivaco a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation de la Wrights Canadian Ropes, de Vancouver (C.-B.). L'achat a été effectué au comptant.

La Wrights est un fabricant important et prospère de cables métalliques et elle est un des principaux fournisseurs pour les industries maritime, forestière et minière, l'industrie de la construction et du forage de puits pétroliers de l'Ouest canadien.

Le président d'Ivaco, M. Paul Ivanier a affirmé que l'apport de la Wrights au groupe Ivaco constitue la première exploitation manufacturière de la société dans l'Ouest canadien.

Ivaco est un important fabricant de billettes d'acier, de barres et de profilés laminés à chaud, de fil machine et de fil métallique, de treillis soude, de clous, de clôtures, d'éléments de fixation, de tubes d'acier, de bâtiments d'acier préfabriqués, de pièces de précision usinées, de cables métalliques et de toiles et feutres de haute technologie pour l'industrie papetière. Ivaco exploite 33 usines dont 15 au Canada et 18 aux États-Unis.

CORPORATION FALCONBRIDGE COPPER

AVIS DE DIVIDENDE

Les Administrateurs de Corporation Falconbridge Copper ont déclaré un dividende par interim de vingt-cinq (25¢) par action, payable en fonds canadiens le 31 décembre 1980, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 19 décembre 1980.

Par ordre du Conseil
J.M. DaCOSTA
Secrétaire

Toronto, Ontario
11 décembre 1980

DÉCÈS

ASKEW, Henry William (Harry) — À Montréal, le jeudi le 18 décembre 1980, est décédé Henry William Askew, époux bien-aimé de Pauline Gauthier. Des funérailles privées ont eu lieu vendredi le 19 décembre 1980.

GEMME, Mme Veuve Émile. — À St-Amable, le 18 décembre 1980 à l'âge de 73 ans, est décédée, Mme veuve Émile Gemme, née Andréa Drapeau, demeurant à Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 22 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Maurice Demers no 981 rue Principale, St-Amable à 1 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Amable où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Heures de visite: 2 à 5 p.m. et 7 à 10 p.m.

PATENAUDE, Roland. — À Sherbrooke, le 18 décembre 1980 à l'âge de 73 ans, est décédé, M. Roland Patenaude, époux de feu Lucille Cousineau, demeurant au 361 rue Moore à Sherbrooke. Il laisse son fils Pierre et sa bru Lise McManiman, ses soeurs Mlle Lucette Patenaude, Mme veuve Jean Lesage, tous de Montréal ainsi que ses petits enfants Lydie, Yves-André, Geneviève Patenaude. Les funérailles auront lieu le lundi 22 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Brien et Monsette Ltée. No 716 rue Short, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel Secours à Sherbrooke, où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture du salon lundi matin à 9:00 heures.

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général.
Vous y serez bien renseigné(e),
sans aucun engagement de votre part.
Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

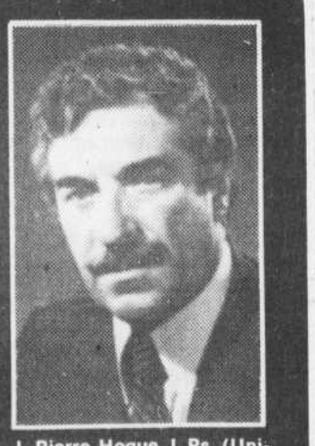
Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

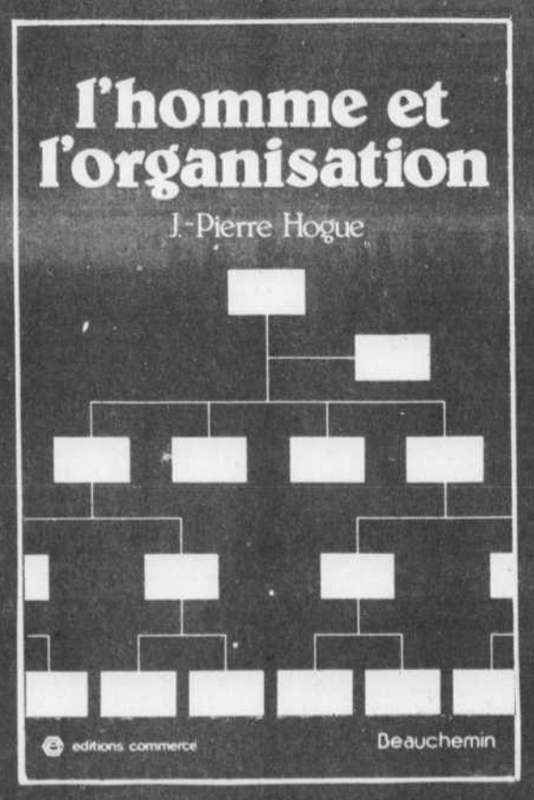
Sept-Îles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

l'homme et l'organisation



J.-Pierre Hogue, L.Ps. (Université de Montréal), Ph.D. (Case Western Reserve University, Cleveland, Ohio).



Ce volume traite des réalités qui composent et qui sont donc toujours présentes dans la vie organisationnelle. Il traite de ce qu'il faut connaître et appliquer pour changer des situations menaçantes en stratégies de rendement efficaces et profitables. Il dit comment cesser la confrontation pour en arriver à de la participation véritable. Nous sommes entrés dans la période emballante de l'HOMME et l'ORGANISATION.

En exclusivité dans toutes les bonnes librairies

Editions Beauchemin
381 OUEST, ST-JACQUES
MONTRÉAL, P.Q. H2Y 3S2
TÉL.: 842-1427

Le prime rate atteint 21.5%

NEW YORK (AFP) — La plupart des grandes banques américaines ont rapidement suivi, hier, l'exemple donné par la Citibank et ont, en conséquence, porté leurs taux d'intérêt de base au niveau record de 21.5%.

Cette poursuite de l'escalade des taux d'intérêt — qui n'est pas terminée selon le secrétaire au Trésor désigné, M. Donald T. Regan — suscite un nombre croissant de critiques dans le monde des affaires, en particulier de la part des petites et moyennes entreprises.

Celles-ci, de par leurs surfaces limitées, sont en effet les plus pénalisées par la hausse du «prime rate».

Comme pour se défendre des critiques qui pourraient leur être adressées, le président de l'Association des banquiers américains, M. Lee Gunderson, a affirmé publiquement, jeudi, que ceux-ci n'ont aucune responsabilité dans l'escalade actuelle des taux d'intérêt.

Le véritable responsable, a-t-il ajouté en substance, c'est avant tout l'inflation provoquée par les déficits budgétaires et qui amène la Réserve fédérale à suivre, à juste titre, une politique monétaire stricte.

Pour sa part, le secrétaire au Trésor désigné, M. Donald T. Regan, estime que le «prime rate», qui est actuellement de 21%, montera jusqu'à 22 à 22.5% avant d'amorcer une désescalade qui la ramènera vers 16 à 17%.

M. Regan a fait cette prédiction au cours d'un entretien qu'il a accordé à quelques journalistes et dont la teneur est rapportée hier par la presse américaine.

Le futur secrétaire au trésor s'est déclaré d'autre part opposé à la proclamation d'un «état d'urgence économique». Il a affirmé qu'elle ne serait pas justifiée malgré «l'état très sérieux» de l'économie et pourrait avoir un très mauvais effet psychologique.

Le prochain gouvernement, a conclu M. Regan, se devra de suivre avec la plus grande attention l'évolution du dollar, tout en travaillant à renforcer la confiance internationale dans la puissance de l'économie américaine.

Rien ne va plus dans l'informatique aux États-Unis

Northern Telecom perd $221 millions

par Michel Nadeau

La compagnie Northern Telecom, de Toronto, filiale à 55% de Bell Canada, affichera des pertes d'au moins $221 millions en 1980 en raison de ses déboires spectaculaires dans le domaine de l'informatique aux États-Unis.

De plus, la compagnie, maintenant ontarienne, a annoncé le licenciement récent ou prochain de près de 3,000 travailleurs dans ses usines américaines et d'outre-mer.

Le président et chef de la direction, M. Walter F. Light a précisé que la compagnie prévoyait également faire des pertes en 1981.

L'ampleur du déficit de Northern Telecom a surpris les milieux financiers qui ne s'attendaient pas à de si mauvaises nouvelles. Les actions sont tombées à un niveau-plancher de $30.25. La compagnie devra donc inscrire une perte de $6.55 par action au quatrième trimestre. Reste à savoir si le dividende de 25 cents par action sera maintenu pour les actionnaires dont la compagnie-mère, Bell Canada?

Le déficit de plus de $221 millions se classe au deuxième rang au triste palmarès des échecs financiers au Canada derrière celui de Massey-Ferguson qui a perdu $262 millions en 1978.

La malheureuse aventure de Northern Telecom Systems Corp. (NTSC) coûtera au moins $121 millions à Bell Canada soit environ 74 cents par action ordinaire. Le déficit de Northern amputera du tiers environ les bénéfices de 1980 de la compagnie de service téléphonique de la côte du Beaver-Hall.

Deux éléments composent cette perte: d'abord Northern Telecom devra radié une somme de $107 millions au chapitre de l'achalandage et de l'investissement technologique. La compagnie a payé trop cher l'acquisition de deux entreprises en 1978: Sycor Corp. et Data 100 Corp. La fusion de ces deux compagnies a donné Northern Telecom Systems Corp. (NTSC) La direction de la firme torontoise avait prévu tirer beaucoup plus de revenus dans des contrats de location d'équipement. Ce fut le contraire.

Aussi la compagnie a decidé de racheter des systèmes devenu vétustes qui pourraient éventuellement faire concurrence à ses nouveaux systèmes plus modernes.

Dans le domaine manufacturier, on a fermé deux usines à Ann Arbor, au Michigan, et à Goldsboro, en Caroline du Nord. Les déménagements d'installations de production ont entrainé des coûts très élevés et désorganisé les opérations de fabrication. Northern conserve néanmoins 20 usines aux USA.

L'effectif de NTSC a été réduit de 1,700 personnes en 1980 et 600 autres perdront leur emploi bientôt, toujours aux États-Unis. (La compagnie ne possède pas d'activités dans la télématique au Canada.) Une tranche de 300 personnes disparaîtra de la liste de paie dans les usines d'outre-mer (Angleterre, Malaisie, Brésil et Turquie) et un nombre équivalent d'employés cadres seront licenciés aux USA.

La direction a imputé une perte de $26 millions pour des stocks qui ne pourront être vendus en 1981. La conjoncture difficile retarde des décisions d'achat ce qui rend rapidement vétuste certains équipements.

Néanmoins, M. Light a réaffirmé la volonté de l'entreprise de se ranger parmi les chefs de file sur les marches émanant de la convergence des technologies de l'informatique et des télécommunications. «Les pertes que nous prévoyons en 1981 n'ont aucunement ébranlé notre résolution de réaliser notre objectif initial», a ajouté M. Light.

Par ailleurs, à Ottawa, le président de l'Association australienne du développement des télécommunications a témoigné devant la Commission des pratiques restrictives pour dire que la libre concurrence avait amené l'effondrement presque total de l'industrie manufacturière dans ce pays. On étudie présentement les conséquences de la supression du protectionnisme au Canada dans le domaine des télécommunications.

NDLR — Le 11 septembre dernier, LE DEVOIR attirait l'attention de ses lecteurs sur des pertes probables de $125 millions pour les activités de Northern Telecom aux États-Unis. Nous expliquions alors en détail les difficultés de la compagnie aux USA. Quelques jours plus tard, le vice-président (relations de l'entreprise), M. Roy T. Cottier nous adressait un long texte pour refuter catégoriquement les affirmations de notre collaborateur. Placé en bonne place dans nos pages, l'article de M. Cottier constituait un vigoureux démenti des propos du DEVOIR. Les chiffres publiés hier nous donnent cependant entièrement raison. Il faudrait peut-être que le Conseil de presse se penche aussi sur certaines méthodes de relations publiques qui visent à tronquer la réalité dans le seul but de protéger à tout prix l'image d'une entreprise. (M.N.)

Les exportations soutiennent la vigueur du secteur manufacturier

par Marie-Agnès Thellier

Si le secteur manufacturier n'a créé en 1980 que 12,000 emplois comparativement à 33,000 en 1979, la progression de ces emplois dans un contexte de récession économique est due notamment à la vigueur des exportations dans le domaine du primaire et du secondaire. Or les exportations de produits manufacturés, qui ont déjà subi une première transformation industrielle, se sont accrues de 36% en 1980 et représentent 80% des exportations internationales du Québec.

Ces précisions ont été apportées hier à Montréal par le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Yves Duhaime, qui présentait le traditionnel bilan économique de l'année préparé par son ministère.

L'analyse de l'industrie manufacturière québécoise demeure cependant nuancée car si les premiers mois de l'année furent prometteurs, on note un fléchissement depuis l'été, notamment dans le rythme de croissance de l'emploi manufacturier, le taux d'utilisation des capacités de production des usines, et le volume des ventes.

«Malgré la récession économique qui secoue l'Amérique du Nord en 1980, le secteur manufacturier québécois parvient à tirer le maximum de la demande très forte de biens d'équipement «(venant des industries et des mines canadiennes), conclue le document. Il poursuit: «Encouragés par leurs profits élevés des dernières années et par les programmes gouvernementaux récents, les fabricants québécois affichent en 1980 la plus forte hausse de leurs immobilisations depuis 1974», avec $671 millions.

Pour Montréal seulement, les prévisions d'immobilisations du secteur manufacturier ont progressé de 26% par rapport à 1979 et de 64% par rapport à 1978 pour atteindre $671 millions. La réalité dépassera peut-être ces prévisions puisque pour l'ensemble du Québec les prévisions ont été révisées à la hausse de 21%.

On connaît le succès remporté par l'aéronautique basée à Montréal (Pratt and Whitney et Canadair). 16 des 25 principales entreprises manufacturières québécoises ont Montréal comme principale région d'activité. Alors que la part de Montréal dans la population totale, la population active et l'emploi au Québec oscille entre 44 et 48%, la production intérieure brute de la région montréalaise représente plus de 60% du total et 64% de la recherche-développement.

Même si les chiffres semblent encore timides, l'économie montréalaise a tenu le coup pendant la récession nord-américaine et le prochain Sommet sur l'économie de la métropole montréalaise bénéficiera d'une conjoncture favorable.

«Notre objectif sera de consolider les tendances déjà visibles et d'approfondir une action, déjà amorcée par l'effort de préparation du Sommet», a précisé M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique.

Le chômage n'a baissé que de 0.1% pendant les onze premiers mois de l'année: le taux de chômage de la région administrative de Montréal a été de 8.9% tandis que 27,000 emplois se créaient, suffisamment pour éponger l'augmentation de la main d'oeuvre active.

La conférence de presse a donné à M. Landry l'occasion de rappeler certains dossiers prioritaires comme la rénovation des secteurs traditionnels (textile, vêtement, meuble, chaussure...) favorisée par des programmes d'innovation. Dans le cas du textile-vêtement, 150 dossiers ont déjà été déposés pour l'ensemble du Québec, ce qui representerait des investissements de $60 millions.

Outre le projet de vapocraquage étudié notamment par Soquip, l'expansion de Pétromont dans quelques années, le développement de la chimie organique à Varennes et de la chimie minérale à Beauharnois, la fabrication de matériel de transport, peut-être les retombées promises du contrat F-18, peut-être aussi le fameux contrat des frégates pour la marine canadienne... Voilà quelques espoirs pour l'économie de la métropole.

M. Landry a aussi rappelé que 1980 aura été la meilleure année touristique depuis 1967, avec 70,000 congressistes (contre 45,000 en 1979) et 650,000 touristes à Montréal.

stelco

STELCO INC.

ACTIONS ORDINAIRES CONVERTIBLES DE SÉRIE A ET ACTIONS ORDINAIRES CONVERTIBLES DE SÉRIE B

DIVIDENDE Nº 278

Avis est donné par la présente que le conseil d'administration de la Société a déclaré les dividendes suivants, payables dans chacun des cas, le lundi 2 février 1981 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le vendredi 2 janvier 1981.

1. un dividende de quarante-cinq cents (45¢) par action et une distribution supplémentaire de vingt cents (20¢) par action ordinaire convertible de série A de la Société et
2. un dividende équivalent à quarante-cinq cents (45¢) par action et une distribution supplémentaire de vingt cents (20¢) par action ordinaire convertible de série B de la Société, payables en actions ordinaires convertibles de série B calculées sur la base d'une action ordinaire convertible de série B d'une valeur de $38.594.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, DE SÉRIE C, DIVIDENDE Nº 3

Avis est donné par la présente que le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de quarante-huit cents et demi (48.5¢) par action privilégiée de série C de la Société, payable le lundi 2 février 1981 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le vendredi 2 janvier 1981.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE D, DIVIDENDE Nº 1

Avis est donné par la présente que le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de quatre-vingt-trois cents et cinquante-six centièmes (83.56¢) par action privilégiée de série D de la Société, payable le lundi 2 février 1981 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le vendredi 2 janvier 1981.

Par ordre du conseil

Le secrétaire
J. W. Younger

Toronto, Canada
Le 15 décembre 1980

Au Vieux Montréal

Restaurant Français



Pour Noël... menu spécial
réceptions de bureaux et de famille.
Ouvert le 25 décembre

361 est, rue St-Paul
Vieux Montréal

Réservations: **861-5337**

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Avis est donne, par les presentes, que l'assemblee generale annuelle des actionnaires de la Banque Nationale du Canada, qui sera également une assemblée générale extraordinaire, se tiendra à l'Hôtel Reine-Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester, Montreal, Canada, le jeudi 15 janvier 1981, a 9h30, pour

(a) recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1980, de la Banque Nationale du Canada;

(b) étudier et, si jugé à propos, approuver les nouveaux règlements generaux de la Banque (sauf le Reglement Neuvième);

(c) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: «Il est résolu d'approuver le Reglement Neuvième des reglements generaux ayant trait à l'émission des actions du capital social de la Banque sans offre préalable aux actionnaires.";

(d) élire les administrateurs;

(e) nommer les vérificateurs et fixer leur rémunération;

(f) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: «Il est résolu d'approuver le Reglement numéro 12 ayant trait à la rémunération annuelle globale des administrateurs.";

(g) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: « Il est résolu: 1. d'approuver le Reglement numéro 13 modifiant le capital social autorisé de la Banque par (i) la création de 7 500 000 actions ordinaires additionnelles d'une valeur nominale de $ 2 chacune, (ii) la création d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries jusqu'à concurrence d'une considération globale d'au plus $ 100 000 000, et (iii) la création de 1 600 000 actions privilégiées convertibles d'une valeur nominale de $ 31 chacune; et 2. de réduire le capital versé de la Banque d'un montant égal à la valeur nominale globale des actions privilégiées convertibles effectivement converties et de débiter d'un pareil montant le compte capital versé des actions privilégiées convertibles "; et avis est, par les présentes, donné que ladite résolution spéciale sera soumise à l'approbation du gouverneur en conseil;

(h) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: «Il est resolu d'approuver le Reglement numéro 14 stipulant que les administrateurs peuvent déclarer, en tout temps et de temps à autre, des dividendes sur les actions ordinaires de la Banque qui soient payables en numéraire ou, au choix du détenteur, sous forme d'actions ordinaires additionnelles de la Banque.»;

(i) étudier toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.

Par ordre du conseil d'administration

Le vice-président et secrétaire
Yvon Marcoux

Montréal, le 16 décembre 1980

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de trente cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1981. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 janvier 1981, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 31 décembre 1980, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 27 novembre 1980.

On ne doit interpréter cette annonce comme une offre publique à moins qu'une commission des valeurs mobilières ou une autorité compétente dans chaque province n'ait accepté un prospectus à cet effet. Seul un prospectus peut servir d'offre et on peut en obtenir des exemplaires auprès du sousnommé ou de tout courtier habilité légalement à offrir ces titres dans chaque province.

NOUVELLE ÉMISSION *ABRI FISCAL*

RECKLESS

UN FILM CINÉMATOGRAPHIQUE DE LONG MÉTRAGE

$3,600,000.

720 parts

PRIX DE SOUSCRIPTION: $5,000. LA PART

RECKLESS est tourné à Vancouver et à Los Angeles et met en vedette MEG FOSTER vedette américaine et DOUGLAS GREENALL jeune acteur canadien.

RECKLESS est un film jeune et romantique dont l'action se déroule à Los Angeles dans le tourbillon vertigineux des compétitions de super moto-cross et de delta plane, deux des sports les plus dangereux et les plus spectaculaires en vogue chez les jeunes aux États-Unis, au Canada et à travers le monde.

Les investisseurs pourront déduire le prix d'achat en entier de leur revenu imposable ordinaire pendant l'année d'imposition 1980.

Chaque part représente une participation indivise et égale dans la propriété incontestable du négatif original du film, des droits d'auteur qui doivent être enregistrés et de tous les droits connexes s'y rapportant.

Afin de recevoir un prospectus, veuillez communiquer avec nous ou poster le coupon ci-joint.

GRENIER RUEL & CIE INC.

Postez ce coupon

GRENIER RUEL & CIE INC.

QUÉBEC 2 AV. CHAUVEAU G1R 2E9 692-3000 / MONTRÉAL 800 PLACE VICTORIA H4Z 1C7 871-9000

Veuillez me faire parvenir le prospectus de RECKLESS

NOM

ADRESSE

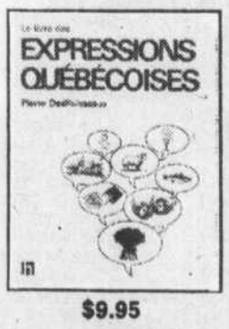
VILLE *CODE POSTAL*

TÉLÉPHONE: Affaires *Residence*

Offrez-vous le Québec en cadeau...



$9.95



$9.95



$6.75

Demandez à votre librairie la sélection Noël des éditions HMH: patrimoine, littérature-jeunesse, livres-disques, livres d'art.



$14.95



$14.95

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2. (514) 364-0323

éditions hurtubise hmh ltée

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Bond immobilier

La Bourse de Toronto a progressé de façon soutenue après un départ hésitant, hier, et l'indice composé termine la semaine en hausse de 7.25 points à 2245.71.

Dix des 14 secteurs du marché ont consolidé leurs positions, l'immobilier-construction faisant un bond de 87.12 à 6236.04. À l'inverse, les transports perdent 31.67 à 2966.09.

Une fois les affaires terminées on compte 339 titres en hausse, 204 en baisse, et 195 sont inchangés. Quelque 7.13 millions d'actions ont été traitées et la valeur était de $109.02 millions.

Les échanges d'actions Northern Telecom Ltd ont repris après un arrêt dans la matinée et ce titre clôture en baisse de 0.50 à $30.50. Même chose pour Bell, qui finit en hausse de 1-8 à $19.25.

Parmi les valeurs industrielles échangées, General Motors gagne 2 7-8 à $53 1-8, Trimac 2 3-4 à $42 1-2, Falconbridge Nickel 2 1-2 à $97, Cominco 2 à $70 1-2 et Asbestos Corp. 1 3-4 à $29 1-4.

Sobeys Stores cède 5 à $35, Great Lakes Forest 1 3-8 à $71 3-4, Alcan 1 1-8 à $39 3-4, Nova A 1-2 à $36 1-4 et Ronyx Corp. 3-4 à $5.

Dans le secteur minier, Lake Shore Mines gagne 1 3-4 à $37 1-4, Carolin Mines 1 1-2 à $42 et Afton Mines 1 à $49. Dickenson A perd 3-4 à $14 et Denison Mines 1-2 à $54 1-2.

Parmi les pétroles, PanCanadian Pete gagne 2 à $97, Phoenix Canada Oil 1 3-4 à $29 1-4 et Canada Northwest Land 1 1-4 à $38 1-2. Coseka Resources perd 1-8 à $25 3-8 et Canadian Natural Resources 1-8 à $26 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	19450	$25	24¼	24¾	+ ½
Abitbi 7½p	150	$35¾	35¾	35¾	— ½
Abitbi 10	276	$47⅜	47¼	47¼	— ¼
Acklands	300	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
AdanacM	6600	360	350	355	
Afton Min	4125	$49¾	48½	49	+ 1
AgnicoE	12100	$18½	17½	18¼	+ ⅜
Agra Ind A	300	$9	9	9	+ ½
AhedC	500	75	75	75	
Akaitcho	1200	240	225	225	—35
Albany	23950	275	260	275	+ 6
Alt Energy	14043	$24	23½	24	+ ⅜
Alta Nat	300	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
Alcan	56637	$40¾	39¾	39¾	—1⅛
AlgomaSt	260	$36⅛	36⅛	36⅛	— ⅛
AStel p	410	$22	22	22	
Alum 3rd p	1700	$22½	22	22½	+ ½
Am Eagle	27878	360	340	355	+ 5
Am Leduc	12200	88	85	86	
AndresWA	502	$14	13¾	14	+ ⅜
Ang Am 6¼	z10	$50¼	50¼	50¼	
Ang CT 265	768	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Ang CT 290	220	$25½	25½	25½	+ ⅜
Ang CT 315	970	$27½	27¼	27¼	— ¼
Ang D Gld	3050	420	415	420	
Ang U Dev	4000	265	245	245	
Aquitaine	20025	$38¾	36¾	38¾	+1¼
Arbor C	1000	$5¼	5	5	— ¼
Argosy	15600	130	126	130	+ 2
Args 260 p	500	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
ArgusBpr	201	$22¼	22	22	— ½
ArgusCpr	2400	$6⅞	6½	6½	+ ¼
Asamera	11800	$21	20	21	+ ¼
Asbestos	3750	$29¼	28½	29¼	+1¾
AsocPorc	3129	$11½	10⅜	11½	+ ¼
Astral	100	425	425	425	
AtcoA	4440	$23⅞	23	23¼	+ ⅛
AtlCCop	4910	170	153	170	+20
Atlas Yk	46950	185	170	180	+10
AtoHard A	750	$11	11	11	— ½
BBCMp	1000	$20	19½	19½	— ½
BC Sugar A	200	$42	39¾	42	+1¾
BC Sugar P	100	$12½	12½	12½	+ ½
BP Can	8885	$36¾	36½	36½	+ ⅜
Bachelor	4000	$6½	6⅛	6⅜	+ ¼
Bakertalc	2000	150	150	150	— 1
Banister C	3880	$14½	14	14½	+ ⅛
BankBC	2509	$45	45	45	
BankMtl	30973	$33¼	32½	32½	— ¾
Bank NS	19078	$34	33¾	33¾	— ¼
Bankeno	77740	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
Barex	31600	37	34	36	+ 3
Barry Expl	5900	150	140	150	+10
Basic Res	300	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
Baton B	360	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Becker B p	500	$12½	12½	12½	+ ¼
Belding	800	245	235	245	+ 5
Bell Canad	99603	$19⅜	19⅛	19¼	+ ⅛
Bell Apr	236	$56¼	56¼	56¼	
Bell Cpr	1400	$21½	21½	21½	— ¼
Bell 1.80	1425	$17½	17	17½	+ ¾
Bell 1.96	9340	$22⅞	22¾	22¾	— ½
Bell 2.05	5740	$21⅞	21⅝	21¾	
Beth Cop	1400	$37½	37	37½	+ ¾
Bighart QL	1200	$6¾	6½	6¾	— ⅛
Biltmore	300	$8	8	8	— ¼
Bl Hawk	3100	75	75	75	
Black Phot	100	$24	24	24	
Blackwod	200	440	440	440	+10
Blake Res	22525	$8¼	8	8⅛	— ⅛
Bluesky	1402	$14⅞	14⅝	14⅞	
Bombdr A	428	$16¾	16¾	16¾	
Bonza O	21854	$12¼	11¾	12	— ⅛
BonanzaW	1700	495	485	485	+ 5
Border C	300	375	375	375	
Bow Valy	91495	$21¾	20¼	21½	+ 1
Bralor Res	10160	$16¼	15⅞	16	— ⅛
Bramalea	400	$15½	15½	15½	— ½
Brascan A	4710	$34¾	34	34¾	+ ¼
Brscn 8½	1500	$22⅛	22⅛	22⅛	
Brenda M	3700	$26⅛	25½	25¾	— ¼
Bright A	1300	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Brinco	3609	$11	10¾	10⅞	— ⅛
Brincop	105	$6½	6½	6½	
BCFP	680	$15¾	15¼	15¼	— ¼
BCFP pr	z2	$30¼	30¼	30¼	
BCPack B	100	$42½	42½	42½	
BCRIC	80920	$6¼	6	6	— ¼
BC Phone	10560	$16¼	15⅞	16¼	+ ½
BCPh 4¾ p	850	$40	40	40	
BCPh 1956	2800	$42	42	42	
BCPh 4.84	z50	$11	11	11	
BCPh 6pr	109	$56	56	56	+ 3
BCPh 6.80	1300	$16	16	16	+ ¾
BCP 7.04 p	700	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅜
Broul Reef	55500	385	335	375	
Brunswk	4881	$16½	16	16	
CC Yachts	1250	335	330	335	—15
CAE	400	$24	24	24	
CIL	400	$35	34¾	35	+ ½
CME Res	32100	455	435	450	+25
CMS Mines	6000	150	145	145	—10
CadFrv	601	$22¾	22¾	22¾	+ ⅜
Cad Frv A	3725	$7¾	7½	7¾	+ ⅜
Cal Pow A	15750	$17¾	17¼	17⅝	+ ⅛
Cal Pow B	z2	$17⅜	17⅜	17⅜	
Cal P 7p	z50	$65	65	65	
Cal P 9.75	105	$90½	90½	90½	
Cal P 2.36	200	$21	20¾	20¾	
Cal P 8¾	600	$81½	81	81	
CalvrtDie	4600	475	360	475	+115
Calvert	21500	260	247	255	— 5
CamelOG	2900	$9⅛	9½	9½	
Camflo	8560	$41½	40¾	41½	+ ½
Camp RL	7525	$69	68	68¾	+ ¼
Camp Res	1756	$13½	12½	12¾	— ⅛
Can Cem	3152	$13⅜	13	13⅜	+ ⅛
C Cem 6½	300	$11½	11	11	— ¼
C Cem 2p	7450	$14⅞	14½	14½	— ¼
CDC	2423	$13⅜	13⅛	13¼	
CDC pr B	2409	$150	148	148	+ 2
CDC 1980	26345	$20⅜	20¼	20¼	
CanMalt	100	$34⅜	34⅜	34⅜	
C Nor West	6285	$38½	36¼	38½	+1¼
CanPE	131016	$24⅜	23½	24⅜	+ ⅞
C Packrs	1030	$33½	33½	33½	+ ¼
CanPerm	2230	$19½	19¼	19½	+ ¼
C Perm 6¾	800	$22⅝	22½	22½	— ⅛
CS Pete	10100	$11¾	11	11½	+ ½
Can Trust	572	$26	26	26	
C Trust 7¼	500	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ¼
C Tung	200	$43⅞	43⅞	43⅞	— ⅛
CdnArrow	800	185	185	185	—15
CCablesy A	3600	$15	14¾	15	+ ⅛
CCablesy B	24750	$14	13½	14	+ ⅜
CC Man Y	200	$11½	11½	11½	+ ⅞
C Curtis	300	100	100	100	— 4
CG Invest	1000	$23½	23	23	— ⅛
CI Bk Com	43514	$27¼	26⅞	27	
C Lencour	28400	115	108	110	+ 1
CNat R	12430	$27⅜	26⅝	26⅜	— ⅛
CNat 8.50	100	$57	57	57	+ ¾
C Occdntal	19575	$15¼	14¾	14¾	— ¼
C Ocdntl p	500	$23	23	23	+ ¼
CP Ltd	33132	$43½	42	43½	— ¾
CPL A p	1000	$8⅝	8½	8½	— ⅛
CP Reserve	600	$21	20¾	21	
CdnTire	400	$26	26	26	
CdnTire A	1150	$29	29	29	+ ¼
CUtil 6pr	300	$52	52	52	
CU 10¼	16340	$25	24½	25	+ ¾
CUtil 9.24	1200	$22	21½	22	
CUtil 2nd	500	$25¾	25¼	25¼	
CWNG 4pr	237	$7¼	7¼	7¼	— ¼
CandelOil	z18	$28⅞	28⅞	28⅞	
Canray	10625	315	300	310	+20
CanronA	1000	$16¼	16⅛	16¼	+ ½
Cara	1830	$8	7⅝	7¾	— ¼
CarlOK	6740	$8¾	8⅝	8¾	
CarlAp	100	$20⅜	20⅜	20⅜	
Carma A	1500	$14½	14⅜	14½	— ¼
Carolin M	2730	$42	39½	42	+1½
Casidy Ap	z50	$5½	5½	5½	
Celanese	5923	$10¼	9⅞	10⅛	+ ⅛
Celan 175 p	500	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Cti Est A	600	$11½	11	11½	
Cent Pat	3600	$7¾	7¼	7⅜	— ¼
Chnclr	7500	$5¾	5⅛	5¾	+ ¼
Charter Ol	850	300	285	285	— 5
Cherokee	6400	$9¼	8⅞	8⅞	+ ⅛
ChibKay	20500	50	48	50	+ 1
ChieftanD	2200	$22¼	21¼	22¼	+ ¾
Chimo	1000	375	375	375	+30
Chrysler	10916	$6	5¾	5¾	— ⅛
CHUM	100	$14	14	14	
CHUM B	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Clarion	3900	$7⅞	7½	7¾	
Cockfield	300	390	390	390	+ 5
Coin Lake	4750	139	135	139	+ 4
Cmplx	19400	295	285	290	+ 5
Cominco	11678	$70½	68½	70½	+ 2
Cominco A	1200	$22⅛	22	22	
CC Tr p	600	$9	9	9	+ ⅛
Comrcl OG	15800	415	400	415	+ 5
Cmplg	1300	$17	16¼	16½	— ½
Coniagas	2050	$5½	5⅛	5½	+ ⅜
Con Bath A	12153	$25¼	24¾	24¾	— ¼
Con Bathp	815	$14½	14¼	14¼	— ¼
Con Fardy	2140	365	360	365	+ 5
C Durham	40830	$5⅝	5	5½	+ ½
C Marben	39100	185	160	185	+15
Cons Prof	29300	310	290	310	+19

MONTRÉAL

Hausse des cours

Les cours ont évolué irrégulièrement à la Bourse de Montréal, hier. L'indice composé termine en hausse de 2.05 à 347.07. Le volume a augmenté légèrement: de 987.451 actions la veille et il est passé à 1.010.626.

Les industrielles montent de 3.76 à 363.88 et les papetières de 1.09 à 243.93, tandis que les bancaires reculent de 3.17 à 405.29 et les services publics de 0.35 à 259.00.

Au total, les gains l'emportent sur les pertes par 67 à 51 et 46 valeurs sont stables.

Bow Valley Industries gagne $1 1-4 à $21 5-8, Inco 3-4 à 22 5-8, Abitibi-Price 5-8 à $24 7-8, Power Corp. 1-2 à $19 3-4, CP Enterprises 1-2 à $24 1-8, Aquitaine 1-4 à $39, Brascan A 1-4 à $34 3-4, Domtar 1-4 à $29 1-4, Noranda 1-4 à $30 1-4 et Walker Home 1-8 à $30 3-8.

Westown cède $1 à $30, Bell Canada 5-8 à $21 3-8, Consolidated Bathurst A 3-8 à $24 5-8, Nova Alta Corp. 3-8 à $36 1-4, Dominion Stores 1-4 à $20 3-4 et Alcan 1-8 à $39 3-4.

Dans les pétroles, Gulf Oil prend $1 1-2 à $23 7-8, BP Canada 3-4 à $37, Husky Oil 5-8 à $19 3-8 et Shell Canada 3-8 à $24 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	4100	390	385	390	+5
AbitibiAsb	6800	88	82	87	+1
Abti Prce	5104	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Alcan	20609	$40¾	39¾	39¾	—1⅛
Americ	10900	59	56	57	+1
Aquitaine	3300	$39	37¼	39	+1¼
Asbestos	3100	$29¼	29	29¼	+ ¼
BC Phone	70000	$16⅛	16	16	
BP Can	3500	$37	36¼	37	+ ¾
Bakertalc	2200	160	150	150	
BankMtl	8780	$33½	32½	32½	— ½
Bank NS	1195	$33¾	33¾	33¾	— ¼
BqueNat	10577	$14½	14¼	14½	
Bateman	21000	28	26	28	+1
Bell Canad	16102	$19⅜	19½	19⅜	+ ⅛
Bell pr C	37150	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Bell pr H	100	$21¾	21¾	21¾	
Belchas	28500	160	138	160	+25
Bluewtr	1000	$16	16	16	— ½
BombA	450	$16⅜	16½	16⅜	
Bow Val	6050	$21⅜	20⅜	21⅜	+1¼
BrcanA	3500	$34¾	34½	34¾	+ ¼
Brinco	1000	$10¾	10¾	10¾	
Bruneau	9500	54	50	50	
CadiEx	21850	$9	8⅝	8⅝	+ ⅜
Cal Pw A	3600	$17½	17¼	17½	
Cal Pw 834	5000	$83½	83½	83½	—3½
CdaCem	811	$13¾	13¼	13¼	
C Devlp	225	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
C Imp Bank	4027	$27¼	26⅞	27	
CP Ltd	20855	$43¾	43	43½	— ¾
CarenaB	600	$18	18	18	+3
Celanese	200	$10	10	10	+ ¼
CentDyn	8400	101	91	99	—1
Chesb	500	400	400	400	+10
Chrysler	1500	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
C Bath A	7614	$25½	24⅜	24⅜	— ⅜
Cons I Res	4800	230	220	225	+5
C Sum	67150	119	115	118	+7
Dalco Pet	1000	$10	10	10	+1
Dome Pete	8000	$76¼	74¾	75½	+ ¼
DBrdge	400	$21⅛	21	21	— ¼
Dom Store	4500	$21	20¾	20¾	— ¼
Domtex	1600	$17	16⅞	17	
Domtar	3887	$29¼	29	29¼	+ ¼
Donohue	300	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Dumgmi	4050	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Dumont	5500	89	85	89	
DynMn	10000	99	97	97	—1
Minest M	300	$5¾	5¼	5⅜	
En P Met	1100	$15¼	15	15	— ⅛
Ent CanP	18018	$24¼	23⅜	24⅛	+ ½
FCA Inter	200	465	465	465	+5
FalconCop	400	$11⅞	11⅞	11⅞	— ¼
GBC pr	200	$23	23	23	
GazMetr	735	$7	6⅞	6⅞	
Genstar	650	$39¼	38¼	39¼	+ ¾
Goldex	2000	155	155	155	—5
GmaLee	500	350	350	350	
Gr Coast	1500	56	55	56	—1
Gulf Can	88236	$24½	23	23⅞	+1½
Hawker	4400	$21¼	21	21	— ¼
Hollg A	700	$46¼	46¼	46¼	— ¼
H Bay MS	1500	$33	33	33	+ ½
HB Oil Gas	4740	$24	23⅜	23¾	+ ⅜
Husky Oil	11500	$19⅜	18¾	19⅜	+ ⅜
IAC	14550	$10½	10⅜	10⅜	
IU Int	100	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅜
Imasco	800	$33¼	32¼	32¼	— ½
Imp O A	11185	$33½	32¼	32¾	+ ⅜
Inco	12770	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ¾
IPL A	1105	$15½	15½	15½	
Ivaco	1900	$23	23	23	
Jamex Expl	800	300	300	300	
Kegld	1200	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
Kiena	3550	$26	25¼	26	
Labatt A	820	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Labrador	200	$50¼	50¼	50¼	+ ½
Ladubor	5900	195	190	195	+2
Lynx Exp	28400	215	200	215	+15
MB Ltd	400	$38⅞	38½	38⅞	+ ⅜
Mass Fer	4010	425	410	420	—5
Mas F A	300	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Mas F B	2800	$7⅜	7⅜	7⅜	— ½
Massval	12000	97	95	97	+3
Mercantl	550	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Mid Mines	2000	315	315	315	+5
Mitch A	200	$31	30½	31	+ ⅞
Mitel Corp	475	$18⅝	18½	18⅜	— ¼
Molson A	2966	$29¾	29½	29¾	+ ¼
Molson B	2100	$27¾	27½	27¾	— ¼
Moore	300	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
Muscoch	9000	350	335	345	
Mus Wt	300	180	180	180	
NewfldD	100	$7¾	7¾	7¾	
NewfldF	17600	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Noranda	34361	$30¼	29¾	30¼	+ ¼
Norcen	752	$30½	30¼	30½	
NA Rare	6100	40	39½	40	+1
Nor Tel	449	$30¼	30	30¼	— ⅜
Nova Alta	4820	$36¾	36¼	36¼	— ⅜
Nova 638	400	$50⅜	50⅛	50⅜	— ½
Nova 612	1700	$32⅜	32¼	32⅜	+ ⅛
Old Can Inv	500	130	130	130	—20
Petrofina	290	$85	85	85	
Petrop r A	500	$42½	42½	42½	—1
PopS	500	122	122	122	—16
Powr Crp	4335	$20	19¼	19¾	+ ½
Provigo	315	$56¼	56	56	
Prov Ex	900	187	185	185	—5
Que Cobit	150	185	185	185	+10
Que Expl	19600	199	190	191	
Queensin	3833	$7	6⅜	6⅜	
Res Ser	600	$11¼	11¼	11¼	+ ½
Royal Bank	3612	$58¾	58	58	— ⅜
R Trco A	300	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Sceptre	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅜
Seagram	3835	$72½	71¾	72¼	— ¾
ShellCan	5900	$24⅜	24⅛	24¼	+ ⅛
Sil Stack	2510	$27½	27	27¼	— ¼
S Sears A	1000	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
SparCap	46000	40	36	36½	+ ½
Steinbg A	2300	$27	27	27	+ ½
Stelco A	1300	$37¾	37	37⅜	+ ⅜
Stel Pr C	3200	$28⅜	28½	28½	— ¼
Sul Min	900	435	435	435	+10
Tallsman	13000	150	139	145	+10
Tele Met B	130	$17½	17½	17½	+1
Texaco	4760	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅛
Tor Dm Bk	1650	$34½	34½	34½	
Torstar B	300	$20¼	20¼	20¼	—1⅛
Total Pete	7200	$28¼	28	28¼	+ ⅛
Tot Pet pr	3200	$44	43½	44	+ ¼
Traders A	2500	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
TrCan Pl	2030	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅛
TrCanpr b	150	$27¼	27¼	27¼	—5¼
Uniges A	400	310	310	310	
Union G A	1240	$12½	12¼	12½	— ⅛
Univl	2500	130	126	129	+2
Velcro	160	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Viking Rs	6000	75	75	75	—1
Wlkr Cons	16501	$30⅜	30	30⅜	+ ⅛
Wlkr Pr E	300	$30	30	30	
Webb&Knp	3858	$6¼	5⅞	6¼	+ ⅜
Westburne	200	$25	25	25	— ¾
Wcost Trn	11030	$14⅜	14⅜	14½	
Wcost Wts	6699	$5	495	5	
Weston	30000	$30	30	30	—1
Wrightbr	6800	370	350	370	+20
York Lam	1500	106	105	105	—1

Total sales: 1.009.626

	Trust Units				
BM—R Tun	1000	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛

HORS COTE

	Ventes	Haut	Bas
Aggressive	2000	50	50
Belgium	100	60	60
Brominco	200	$6	6
Calgary	5000	$19¼	19¼
Camiaren	1000	85	85
Castlebar	500	75	75
Cons Cop	1000	287½	287½
Conti Cop	100	75	75
Despina	5500	40	40
Gaspesie	1000	47	47
Gold Hawk	6000	65	60
Gotaas Larsen	116	$10⅞	10⅞
Haley	5500	550	531
N Dimension	13000	125	125
Nfld Tel	200	400	400
N Lorie	6000	23	23
N Ungava	9500	100	100
Parquet	2500	75	75
Qbc Gold	1200	200	200
R Malartic	500	90	90
St Lucie	2000	35	35
Sogevex	7500	45	20
Tagami	20000	17	15
W Qbc	2000	375	375
MetStorsp	275	$13½	13½	13½	
Met Str 67p	100	$14	14	14	
Minrl Res	41740	295	283	290	+ 5
Mitel Corp	46740	$18⅝	18⅛	18¼	— ⅜
MolsonA	8560	$29¾	29½	29½	
MolsonB	150	$28	28	28	+ ½
Monlnv	3900	$14	13¼	14	+ 1
MonarcW	900	40	40	40	
MonencoA	500	$12⅝	12½	12½	— ¼
Mtl Trust	950	$22⅞	21¾	22⅞	+ ⅜
Moore	4083	$39⅞	39½	39⅞	+ ⅛
Morisn	11050	410	385	405	+ 5
Mtn States	7620	$15¾	15¼	15½	— ⅛
Muncpl SL	16514	450	450	450	
Murphy	1560	$32½	32	32¼	— 1
N B Cook	2100	$16	16	16	
NBU Mine	42400	485	445	485	+35
NSR Res	49050	125	115	125	+ 5
Nat Bk Can	10049	$14½	14¼	14½	
NatDrug	2000	$15½	15½	15½	+ ½
N Hees Ent	400	$13¼	13	13¼	— ¼
NatPete	21900	440	415	435	+15
NatSea A	z50	$9⅜	9⅜	9⅜	
Nat Trust	z47	$27¼	26	27¼	
Neomar	3000	435	425	435	
NB Tel	268	$19	19	19	
NB Tel 1.85	z77	$16⅞	16⅞	16⅞	
N Kelore	57700	123	114	123	+ 8
N Provid D	6200	49	47	47	— 2
N Que Ragl	6700	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
N York Oil	6325	239	224	235	+ 3
Nfld Tel	338	$10⅜	10¼	10⅜	+ ¼
Nfld Te 885	200	$16	15¾	16	+ ¼
Newnor	13100	47	47	47	+ 1
Nick Rim	21899	74	70	70	— 4
NobleM	7000	189	180	189	+14
Nor Acme	9900	380	370	375	+ 5
Noranda	76143	$30⅜	29⅝	30⅛	+ ⅛
Norbaska	20100	84	82	84	+ 2
Norcen	18701	$30½	30¼	30⅜	+ ⅛
Norcn 288	200	$54½	54½	54½	+ ½
Norlex	4100	42	41	41	— 1
Normick P	z26	$8¾	8	8	
NC Oils	100	$17	17	17	+ ½
Nor Ct 260p	350	$23	21½	21½	
Nor Ct 785p	900	$17	16⅜	16⅜	— ⅜
Nor Tel	8638	$30½	29¾	30½	— ½
Northgat	5200	$10⅜	10½	10½	
Northld	46700	105	93	93	— 5
Northstar	32828	$7⅞	7¾	7⅞	— ⅛
NWUtilp	z50	$36	36	36	
Nova Alta	80706	$36⅝	36¼	36¼	— ½
Nova Ep	1230	$17¾	17½	17½	
Nova Fp	600	$23	23	23	
Nova Gp	z25	$24⅛	24⅛	24⅛	
Nova Hp	600	$17⅜	17½	17¾	+ ⅛
Nova Jp	51000	$51¼	50½	50⅜	— ⅜
Nova K	3403	$32⅜	32	32⅜	+ ⅛
Nowscow	3563	$23¾	23	23	— 1
Nu-West A	15250	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
Nu-West B	z20	$12¼	12¼	12¼	
Nu-Wstp	500	$14¾	14	14	— ¾
Nu-West Bp	300	$14½	14½	14½	
Nufort Res	1466	126	122	122	
Numac	3300	$29	28¼	28⅞	+ ⅜
Oakwood	7650	$23	22½	22¾	— ⅛
Oakwodpr	800	$26	26	26	+ ¼
Obrien	15200	380	365	370	+10
Ocelot A	1400	$37¼	37¼	37¼	
Ocelot B	15200	$37¼	36½	37	
Omega	6700	$7¾	7¼	7¼	— ¼
Onaping	16950	$9½	9	9¼	+ ¼
Onyx Pete	1880	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Oshawa A	1500	$13	12¾	12¾	— ¼
Osisko	9000	61	58	61	+1

L'entraîneur du Manic

Eddie Firmanie, un apôtre de la défensive

par Richard Milo

L'entraîneur du Manic de Montréal s'appelle Eddie Firmani, 47 ans. Il est né en Afrique du sud, il a joué en Angleterre et en Italie, et il a occupé l'an dernier le poste d'entraîneur des défunts Fury de Philadelphie, dans la Ligue nord-américaine de soccer.

Présenté à la presse montréalaise hier midi, Firmani a prédit un brillant avenir au Manic, à cause du grand sérieux des propriétaires du club — la Brasserie Molson —, de l'excellence des 12 anciens joueurs du Fury qui le suivront à Montréal et de la qualité des joueurs collégiaux réclamés par le Manic au repêchage de Tampa Bay, le 15 décembre.

Aujourd'hui le 20 décembre, le Manic aligne 21 joueurs, 12 anciens Fury, trois anciens Diplomats de Washington et six espoirs collégiaux. La liste n'est pas définitive, puisque Firmani a bon espoir de séduire quelques bons joueurs européenns ou sud-américains avant le début du camp d'entraînement, à Miami, à la fin de février.

Ont été réclamés au repêchage des joueurs collégiaux quatre Canadiens: un gardien, John Van Oostveen, au premier tour; un avant, Mario Baff, au deuxième tour; un autre gardien, Steve Gallop et un défenseur, Alex Brennen, au troisième tour. Le Manic a également choisi Thompson Usiyan, un avant du Nigeria, et David Lischener, un avant des États-Unis.

Depuis, le Manic s'est assuré les services de trois joueurs des Diplomats, les demis Sonny Askew (USA) et Carmine Marcantonio (Canada), ainsi que le défenseur Barney Boyce (USA). Des Fury, Firmani a retenu les services de Pat Fidelia, Ossama Khalil, Djoko Kokovic, Demetrios Kolovos, Andy Lynch, Radi Martinovic, Fran O'Brien, Andy Parkinson, Bob Rigby, Dan Salvemini, Bob Vosmaer, et Tony Glavin.

«Il s'agit d'un excellent noyau, capable de rivaliser avec toutes les équipes, a dit Firmani. Reste maintenant à leur inculquer l'art de la défensive, la clé du succès.

«Ce qui ne veut pas dire que le Manic n'offrira pas du jeu excitant, a-t-il précisé. Mais il faut d'abord enrayer l'attaque rivale pour ensuite marquer des buts...»

Firmani présente une fiche impressionnante: en quatre ans, de 1975 à 1978, il a remporté trois Soccer Bowls avec les Rowdies de Tampa Bay, en 1975, et les Cosmos de New York en 1977 et 1978. Il a également remporté le tournoi intérieur de la section est, en 1975. Il a été choisi l'entraîneur de l'année en 1976 dans la Ligue nord-américaine de soccer.

Les Fury de Philadelphie ont connu une saison décevante, l'an dernier, terminant 22e sur 24 au classement cumulatif, mais le nouvel entraîneur estime que le Manic de Montréal offrira un bien meilleur rendement à sa première saison.

«Il n'y a aucune comparaison possible, a-t-il dit. Le Manic de 1981 sera supérieur au Fury de 1980, en talent et en motivation. Les Montréalais seront fiers du Manic.»

Né au Cap en Afrique du sud le 7 août 1933, Firmani a joué pendant cinq ans avec le Charlton Athletic, un club de première division en Angleterre. Il a ensuite poursuivi sa carrière en Italie, où il est devenu le premier joueur étranger à marquer 150 buts en huit ans avec un club de première division.

Firmani a signé l'an dernier un contrat de trois ans avec le Fury de Philadelphie. Il aime Montréal, tellement en fait qu'il a déjà établi ses quartiers d'hiver au Québec puisqu'il habite Beaconsfield depuis quelques semaines.

Le Manic jouera son premier match au début du mois d'avril. Il rivalisera avec trois clubs dans la section est, les Cosmos de New York, les Blizzards de Toronto, et les Express de Detroit. Au total, 16 matchs auront lieu au Stade olympique.

Hier, le vice-président exécutif et directeur général du club de soccer Manic de Montréal, M. Roger Samson, a aussi profité de l'occasion pour annoncer la nomination de M. Jacques Burelle au poste d'adjoint au directeur-général. À noter que M. Samson a indiqué que des négociations sont présentement en cours afin d'amener d'excellents footballeurs européens à Montréal. Il n'est pas exclu que le Manic soit en mesure de séduire quelques joueurs francophones en France, en Belgique, en Suisse et en Afrique quoiqu'il ne s'agisse pas d'une nécessité. À sa première saison, le Manic entend aligner les meilleurs joueurs disponibles, peu importe leurs origines ethniques.



L'entraîneur du Manic, Eddie Firmani, n'a rien perdu de ses talents de footballeur. C'est ce qu'ont pu constater quelques-uns de ses joueurs, hier, en conférence de presse. (Photo Jacques Grenier

Athlète de l'année au Canada

Gretzky récolte un autre honneur

Wayne Gretzky vient de récolter un autre grand honneur.

Il n'a pas encore 20 ans, mais déjà, tous les épithètes ont été employés pour décrire son jeu sur la patinoire. Hier, il a ajouté à sa longue liste d'exploits en étant choisi l'athlète masculin par excellence au Canada pour 1980.

La saison dernière avec les Oilers d'Edmonton, sa première dans la Ligue Nationale de hockey, il est devenu une grande vedette. Il a mérité le trophée Hart, remis au joueur par excellence, et le trophée Lady Bing, attribué au joueur le plus gentilhomme.

Il a terminé sur un pied d'égalité avec Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, au championnat des marqueurs, mais Dionne a obtenu le trophée en raison d'un plus grand nombre de buts.

Il a de plus mérité le trophée Charlie Conacher, remis au joueur qui se dévoue le plus pour des oeuvres humanitaires. Gretzky travaille avec les enfants handicappés à Edmonton.

Dans le scrutin de fin d'année organisé par la Presse Canadienne, Gretzky l'a facilement emporté devant Terry Puhl, voltigeur des Astros de Houston, de la Ligue Nationale de baseball.

En troisième place, on trouve Terry Fox, qui malgré la maladie et l'infirmité, a couru de St-Jean, Terre-Neuve, à Thunder Bay, Ontario, dans son Marathon de l'espoir pour aider à la recherche contre le cancer.

Certains commentateurs sportifs appelés à voter ne savaient pas vraiment si l'exploit de Fox pouvait le qualifier pour le titre d'athlète par excellence.

Gretzky a reçu 50 votes de première place, 32 de deuxième place et 10 de troisième place, pour un total de 224 points. Puhl a totalisé 97 points, contre 80 pour Fox.

Le golfeur Dan Halldorson, de Shilo au Manitoba, qui a connu sa meilleure saison sur le circuit de golf américain, a terminé quatrième avec 53 points. Dionne, qui a reçu quatre votes de première place, a terminé cinquième avec 44 points.

Le Grand Prix du Canada aura lieu comme prévu le 27 septembre

PARIS (AFP) — Le calendrier du championnat du monde de formule «un» 1981 a été rendu public par M. Jean-Marie Balestre.

Manquent dans ce calendrier les Grands prix du Brésil et d'Autriche qui ne pourront être intégrés que lorsque les circuits concernés auront fait l'objet des travaux prévus concernant la sécurité. D'autre part, la fédération n'a pu trouver une date de remplacement au Grand Prix du Canada (27 septembre à Montréal) qui est «gêné à cette époque par la concurrence de rencontres importantes de baseball». La seule solution qui restera aux organisateurs canadiens sera d'intervertir leur grand prix avec celui des Etats-Unis à Watkins Glen, une semaine plus tard, le 4 octobre. Enfin, un grand prix de remplacement, le Grand Prix de San Marin, a été placé en réserve au calendrier pour le 3 mai, et pourrait être disputé à Imola.

Le premier grand prix de l'année aura lieu le 22 février en Argentine.

D'autre part, l'Australien Alan Jones, champion du monde 80 de formule 1, le Brésilien Nelson Piquet, son dauphin, l'Argentin Carlos Reutemann, troisième, ne sont pas venus recevoir leurs récompenses au cours de l'annuelle remise des prix de la Fédération internationale automobile.

La raison de leur absence ne réside pas dans la longueur du voyage qu'ils auraient dû entreprendre. Piquet appartient à l'écurie de Bernie Ecclestone, le président de l'Association des constructeurs (F.O.C.A.), Jones et Reutemann à celle de Franck Williams, deux inconditionnels de la lutte que la F.O.C.A. livre actuellement au pouvoir fédéral, la Fédération internationale du sport automobile (F.I.S.A.), présidée par Jean-Marie Balestre.

Celui-ci a rappelé hier toutes les tentatives de compromis pour faire revenir les écuries «dissidentes» dans le giron légaliste étaient jusqu'à présent demeurées sans effet. Il a fait état de ses démarches, sans résultat, auprès du manufacturier anglais, Goodyear, après l'annonce de son retrait, de celles, positives, auprès d'autres manufacturiers (Michelin et Pirelli), et de la venue d'une société britannique (International Racing Tyres Service), pour que le championnat de formule 1 soit normalement alimenté en pneumatiques.

Évoquant les actions en justice dont la fédération internationale a été l'objet de la part de la FOCA devant les tribunaux britanniques, le président de la FISA a annoncé que, de son côté, en son nom et en celui de la FISA, il avait déposé à son tour devant les tribunaux français et britanniques une plainte pour «diffamation, injures et propos mensongers tenus par la FOCA et ses instigateurs». Le président Balestre et la FISA réclament en réparation trois millions de F de dommages et intérêts.

Les difficultés de la formule 1 sont donc loin d'être aplanies. Si la FISA, pour son premier grand prix, le 22 février en Argentine, a dit pouvoir compter sur quinze voitures au départ (Renault, Ferrari, Alfa Romeo, Talbot, Osella et Toleman), on ne sait toujours pas quelle sera la conduite des constructeurs britanniques, d'autant que la réunion de mercredi matin, tenue secrète, près de Paris, entre Bernie Ecclestone et les constructeurs «légalistes», n'aurait pas fait progresser les tractations.

Read quatrième à l'entraînement

SAINT MORITZ, Suisse (AFP) — Le brouillard qui avait sérieusement perturbé, jeudi, l'entraînement de la descente de Coupe du monde masculine de Saint-Moritz, s'est dissipé quelque peu hier.

Deux descentes chronométrées ont pu avoir lieu au cours de l'après-midi, mais pour la première séance d'entraînement, la visibilité, qui s'améliorait au fil des départs, a faussé les données, favorisant les dossards les plus élevés.

C'est ainsi que le Suisse Conradin Cathomen (dossard numéro 59) a été crédité du meilleur temps devant les Autrichiens Stefan Niederseer (no 66) et Gerhard Pfaffenbichler (no 46). Les français Guy Pessey (no 54) et Philippe Verneret (no 57) ont obtenu respectivement les douzième et quinzième meilleurs temps.

Dans la seconde, l'échelle des valeurs a été quelque peu rétablie en dépit des caprices du brouillard. L'Américain Andy Mill (dossard no 14) a obtenu le meilleur temps devant l'Autrichien Helmut Hoeflehner (no 21), alors que l'un des grands favoris de la course, le Suisse Peter Mueller a été crédité de la troisième performance devant le Canadien Ken Read.

en bref...

■ *Faragalli remplace Lancaster*

REGINA (CP) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont annoncé la nomination de Joe Faragalli au poste d'entraîneur-chef de l'équipe. Il succède à Ron Lancaster qui a piloté les Roughriders au cours des deux dernières saisons après avoir pris sa retraite en 1978. Lancaster avait signé un nouveau contrat d'un an, le mois dernier, mais il s'est ravisé 24 heures plus tard en annonçant qu'il ne sera pas de retour à la barre des Roughriders, qui n'ont gagné que deux parties et subi 14 défaites en 1980. Faragalli était l'instructeur à l'offensive des Eskimos d'Edmonton depuis 1978. Il devient le 31e entraîneur-chef des Roughriders.

■ *McNamee et Teacher gagnent*

SYDNEY (AP) — Paul McNamee, d'Australie, et Brian Teacher, des Etats-Unis, ont accédé à la demi-finale du tournoi de tennis des Galles du Sud en remportant des victoires convaincantes, hier. McNamee a défait John Sadri, des Etats-Unis, 7-6 et 6-3. Il affrontera Fritz Buehning, des Etats-Unis, aujourd'hui. Teacher a disposé de Kim Warwick, d'Australie, 6-4 et 7-5. Il fera face à Russell Simpson, de Nouvelle-Zélande, aujourd'hui.

■ *Morrison avec les Kings*

PETERBOROUGH (CP) — Le capitaine des Petes de Peterborough, Dave Morrison, obtiendra un essai de deux semaines avec les Kings de Los Angeles. Réclamé en troisième ronde par les Kings, Morrison a participé à l'entraînement de l'équipe en septembre, mais il a été cédé aux Petes pour parfaire son apprentissage. Jeudi, Morrison a aidé les Petes à battre les Marlboros de Toronto en marquant un but et récoltant trois passes dans une victoire de 7-1 lors d'un match régulier de la Ligue Jr de l'Ontario.

■ *Les vieilles gloires*

BRUXELLES (AFP) — Les organisateurs du tournoi international des vieilles gloires du tennis qui s'est déroulé en novembre dernier à Bruxelles ont décidé de tenter une deuxième expérience en 1981. Ce prochain tournoi, doté d'une bourse de $60,000, se déroulera du 3 au 5 avril dans une ville qui reste à désigner. Huit joueurs seront en liste, au lieu de 16 cette année. Ont confirmé leur participation Ken Rosewall, Fred Stolle, Owen Davidson, Tony Roche, d'Australie, Jan Kodes, de Tchécoslovaquie, Marc Cox, de Grande-Bretagne, Charlie Pasarell et Clark Graebner, des États-Unis.

■ *Bavasi absous*

SAN DIEGO (AP) — Le vice-président des Angels de la Californie, E.J. (Buzzie) Bavasi, a été absous de tout blâme par un jury de 12 personnes relativement à une poursuite en libelle intentée par l'ancien commentateur des Padres de San Diego, Jerry Gross. Congédié par Bavasi alors à l'emploi des Padres, Gross prétendait que Bavasi a écrit une lettre libelleuse à son égard, alléguant qu'il était souvent en état d'hébriété.

■ *Rencontre d'haltérophilie*

Quelques-uns des meilleurs haltérophiles du Québec participeront cet après-midi à 14 h à une importante compétition d'haltérophilie au Centre-Claude-Robillard. Seront présents Luc Chagnon, Raymond Derouin, Denis Durreuil, Pierre Duplain, Jacques Giasson, Mario Leblanc et Michel Pietracupa.

■ *Les sportifs et la réclame*

QUÉBEC (PC) — Le ministère québécois des Transports cessera vraisemblablement de faire appel à des vedettes du sport pour ses réclames publicitaires sur la sécurité routière. L'on craint que la crédibilité de ces réclames ne soit mise en doute à la suite des expériences malheureuses vécues avec les dieux du stade ces derniers temps. Le plus récent incident s'est produit le 10 décembre dernier quand le gardien Michel Dion a abandonné son poste durant un match opposant les Nordiques aux Bruins de Boston. À la suite de ce geste, le ministère a dû interrompre la diffusion de messages à la radio et à la télévision où Dion parlait de l'importance de porter la ceinture de sécurité.

Auparavant, le ministère des Transports avait aussi fait appel aux services de Pierre Plante et Alain Coté, des Nordiques, et du lanceur Dave Palmer, des Expos. Or, Plante et Côté ont quitté les Nordiques peu de temps après l'enregistrement du message, tandis que Palmer a passé la plus grande partie de la saison au rancart à cause d'un malaise à un coude.

■ *En deux mots*

La skieuse **Laurie Graham**, de retour au pays après s'être blessée à une cheville à l'entraînement, ne croit pas pouvoir renouer avec la compétition avant la dernière descente de la saison en Coupe du monde présentée à Aspen... La Canadienne **Diana Haight** occupe une excellente deuxième place derrière l'Autrichienne Gabi Weber, au classement de la Coupe d'Europe de ski... Le joueur autonome **Mike Cubbage**, qui a porté les couleurs des Twins du Minnesota au cours de cinq dernières saisons, a signé un contrat de trois ans avec les Mets de New York... La patinoire du **Vélodrome** est maintenant ouverte.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 4, Calgary 0
Philadelphie 2, Colorado 0
Détroit 5, Toronto 3
St-Louis 7, Boston 3
Hier
Pittsburgh à Vancouver
Ce soir
Montréal à Edmonton
Québec à Islanders NY
Hartford à Boston
Rangers au Minnesota
Philadelphie à Washington
Pittsburgh à Calgary
Détroit au Colorado
Buffalo à Los Angeles
Chicago à Toronto
Winnipeg à St-Louis
Dimanche
Hartford à Québec
Islanders NY à Chicago
Washington à Philadelphie
Buffalo à Vancouver

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Steve Shutt	17	22	39
Mario Tremblay	13	20	33
Guy Lafleur	12	21	33
Mark Napier	13	12	25
Bon Gainey	12	12	24
Rejean Houle	10	14	24
Keith Acton	10	11	21
Rod Langway	7	14	21
Yvon Lambert	7	13	20
Doug Jarvis	8	11	19
Larry Robinson	5	11	16
Doug Wickenheiser	6	8	14
Pierre Larouche	6	8	14
Gaston Gingras	4	10	14
Brian Engblom	1	9	10
Guy Lapointe	1	8	9
Pierre Mondou	2	6	8
Serge Savard	3	4	7
Chris Nilan	2	2	4
Doug Risebrough	0	2	2

Gardiens

	pj	bc	bl	moy.
R. Sévigny	3	4	0	1.30
M. Larocque	20	59	1	2.95
Denis Herron	9	32	1	3.55

(Deux buts dans un filet désert.)

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Simmer, LA	31	25	56
Dionne, LA	24	32	56
Bossy, Isl	33	17	50
Taylor, LA	19	30	49
Gretzky, Edm	13	24	47
Federko, St-L	13	34	47
Trottier, Isl	8	38	46
Barber, Phil	25	19	44
Rogers, Hart	18	24	42
Nilsson, Cal	15	26	41

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Chicoutimi 6, Shawinigan 4
T.-Rivières 5, Cornwall 4
Hier
Chicoutimi à Montréal
T.-Rivières à Québec
Laval à Sherbrooke
Shawinigan à Sorel
Dimanche
Shawinigan à Chicoutimi
Québec à Cornwall
Hull à Montréal
Sorel à Sherbrooke
Laval à T.-Rivières

Ligue Collégiale AAA

Reprise des activités le 9 janvier

Ligue Universitaire

Reprise des activités le 9 janvier

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	33	22	6	5	134	85	49
2—ISLANDERS NY	34	21	7	6	148	110	48
3—LOS ANGELES	32	21	8	3	135	103	45
4—ST-LOUIS	33	20	9	4	140	113	44
5—VANCOUVER	33	16	9	8	131	110	40
6—BUFFALO	31	15	8	8	124	97	38
7—MONTRÉAL	32	17	12	3	139	97	37
8—MINNESOTA	30	14	9	7	109	94	35
9—CALGARY	30	13	11	6	111	115	32
10—WASHINGTON	31	10	11	10	117	114	30
11—TORONTO	31	12	14	5	128	135	29
12—HARTFORD	31	11	14	6	115	148	28
13—RANGERS NY	32	12	16	4	118	130	28
14—BOSTON	32	11	15	6	116	114	28
15—CHICAGO	34	11	17	6	131	152	28
16—COLORADO	32	11	16	5	109	131	27
17—PITTSBURGH	31	10	15	6	114	136	26
18—QUÉBEC	31	9	15	7	111	129	25
19—DETROIT	31	8	18	5	101	130	21
20—EDMONTON	30	7	18	5	105	127	19
21—WINNIPEG	32	1	24	7	96	162	9

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	37	22	11	4	176	151	48
CORNWALL	39	22	16	1	208	172	45
MONTRÉAL	37	17	20	0	158	172	34
HULL	38	14	21	3	134	176	31
LAVAL	37	11	24	2	154	185	24
Section Frank Dilio							
CHICOUTIMI	37	20	16	1	196	189	41
SHAWINIGAN	37	19	15	3	179	162	41
TROIS-RIVIERES	38	19	16	3	178	187	41
SHERBROOKE	37	16	18	3	191	174	35
QUÉBEC	37	16	19	2	160	166	34

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-LAURENT	20	13	6	1	113	89	27
SAINT-JÉRÔME	19	11	6	2	124	88	24
SAINT-GEORGES	20	10	6	4	122	105	24
THETFORD MINES	19	10	8	1	99	104	21
DAWSON	18	6	11	1	92	122	13
LIMOILOU	20	3	16	1	86	128	7

FOOTBALL

Ligue Nationale

Samedi
Washington 16, Giants NY 13
San Diego 21, Seattle 14
Dimanche
N.-Angleterre 24, Buffalo 2
Cincinnati 17, Chicago 14
Minnesota 28, Cleveland 23
Houston 22, Green Bay 3
Pittsburgh 21, Kansas City 16
Miami 24, Baltimore 14
N.-Orléans 21, Jets NY 20
Oakland 24, Denver 21
Philadelphie 17, St-Louis 3
Atlanta 35, San Francisco 10
Détroit 27, Tampa Bay 14
Lundi
Los Angeles 38, Dallas 14
Aujourd'hui
Jets NY à Miami
Chicago à Tampa Bay
Demain
Cleveland à Cincinnati
Green Bay à Détroit
Minnesota à Houston
N.-Angleterre en N.-Orléans
Washington à St-Louis
Oakland à Giants NY
Kansas City à Baltimore
Atlanta à Los Angeles
Buffalo à San Francisco
Denver à Seattle
Philadelphie à Dallas
Lundi
Pittsburgh à San Diego

(Fin du calendrier régulier)

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
BUFFALO	15	10	5	0	302	247	.667
N.-ANGLETERRE	15	9	6	0	403	298	.600
MIAMI	15	8	7	0	249	281	.533
BALTIMORE	15	7	8	0	327	349	.467
NY JETS	15	3	12	0	278	378	.200
Section Centrale							
CLEVELAND	15	10	5	0	330	286	.667
HOUSTON	15	10	5	0	275	235	.667
PITTSBURGH	15	9	6	0	335	287	.600
CINCINNATI	15	6	9	0	220	285	.400
Section Ouest							
OAKLAND	15	10	5	0	331	289	.667
SAN DIEGO	15	10	5	0	392	310	.667
DENVER	15	7	8	0	285	306	.467
KANSAS CITY	15	7	8	0	281	308	.467
SEATTLE	15	4	11	0	274	383	.267

Conférence Nationale

Section Est

x-PHILADELPHIE	15	12	3	0	357	187	.800
x-DALLAS	15	11	4	0	419	284	.733
ST. LOUIS	15	5	10	0	292	319	.333
WASHINGTON	15	5	10	0	230	286	.333
NY GIANTS	15	4	11	0	232	392	.267
Section Centrale							
x-MINNESOTA	15	9	6	0	273	265	.571
DETROIT	15	8	7	0	310	269	.533
CHICAGO	15	6	9	0	290	251	.400
GREEN BAY	15	5	9	1	228	347	.367
TAMPA BAY	15	5	9	1	258	327	.367
Section Ouest							
x-ATLANTA	15	12	3	0	388	252	.800
x-LOS ANGELES	15	10	5	0	404	272	.667
SAN FRANCISCO	15	6	9	0	307	397	.400
N.-ORLÉANS	15	1	14	0	264	449	.067

x-Se qualifient pour les séries

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

TRADUCTIONS trudeau inc.
Un cabinet de traduction et de rédaction spécialisé dans les domaines suivants:
• comptabilité et vérification
• génie civil et industriel
• exploitation minière
• industrie lourde et machinerie
• électronique
(514) 761-6292

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTREAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

PLUS CHAUD QUE CHAUD
DANS NOS PARKAS ET CHEMISES "WOOLRICH"
chez le spécialiste du plein air
Blacks CAMPING INTERNATIONAL
3525, chemin de la Reine Marie (intersection Gatineau)
Téléphone: 739-4451

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La langue du cinéma

LE gouvernement du Québec propose par son projet de loi sur le cinéma que les films tournés en langue anglaise ou en langues étrangères, soient dorénavant accessibles aussi en français.

Cette mesure qui veut avant tout permettre aux francophones de voir et de comprendre un cinéma qui, autrement, leur resterait largement inaccessible, devient en deux jours, par la magie des titres, une nouvellle brimade des libertés fondamentales dont seraient victimes avant tout les Québécois anglophones.

Ce réflexe spontané est agaçant, car il repose sur une mauvaise compréhension et une information superficielle. Mais il existe et continuera vraisemblablement d'être alimenté encore quelque temps par les lignes ouvertes et les conversation de café. Aussi, on comprend que certains hommes politiques, le premier ministre en tête, aient eu du mal à se convaincre de l'opportunité de la mesure que leur proposait le ministre des Affaires culturelles, M. Vaugeois. Malgré toutes ses bonnes intentions, ce gouvernement allait, une fois de plus, passer pour un régime dictatorial. À quelques mois des élections, voilà qui n'est pas l'idéal.

Mais puisque M. Vaugeois a décidé de présenter son projet de loi dès maintenant, il faut lui savoir gré d'avoir pris les dispositions nécessaires, sans lesquelles une loi sur le cinéma au Québec n'aurait pas été complète ni juste.

■

Par un hasard heureux de l'histoire, de la géographie et de l'économie, les Québécois se trouvent placés au coeur d'un réseau cinématographique nord-américain extrêmement riche, du moins au plan quantitatif. En raison de cette situation, on présente même au Québec plus de films anglais que français. Ainsi du premier avril 78 au 31 mars 1979, le Bureau de surveillance a visé 351 films en langue française contre 496 en langue anglaise, soit respectivement 39,5% et 55,7% de tous les films visés.

Ce qui est regrettable, ce n'est pas que l'on présente plus de films en anglais qu'en français. C'est que le cinéma de langue anglaise ne soit en pratique accessible qu'aux anglophones et à une minorité de francophones. Dans la région métropolitaine, où ce cinéma est avant tout présenté, on ne comptait selon le recensement fédéral de 1971, que 38,3% de francophones sachant aussi l'anglais.

Pour que la majorité des Québécois puisse avoir accès à ce bien culturel qu'est un film, il fallait donc que le gouvernement agisse. C'est l'évidence même. Il ne pouvait laisser jouer les seules lois du marché, lesquelles sont d'ailleurs établies aux États-Unis. Il fallait en même temps qu'il respecte certaines règles fondamentales en matière culturelle comme la liberté d'expression des créateurs (ce qui n'était pas en cause), la liberté de diffusion des biens culturels et la liberté d'accès à ces biens. Il ne pouvait non plus s'agir et il ne peut s'agir encore de favoriser les francophones au détriment du droit d'accès des anglophones québécois à leurs biens propres.

Pour réaliser cet objectif de démocratisation du cinéma, la loi aurait pu exiger, que tout film tourné dans une langue autre que le français soit obligatoirement sous-titré en français. C'est la loi en France et en Suisse. Elle aurait pu exiger plutôt qu'en plus de la copie en langue d'origine, on doive en présenter une autre sous-titrée ou doublée en français. On a opté pour une troisième possibilité: ne viser qu'une seule copie en langue autre que le français, les autres devant être sous-titrées ou doublées en français.

Il importe de le dire clairement. Aucune de ces trois hypothèses ne briment en quelques manières l'un ou l'autre droit mentionné plus haut. Les évocations des jours derniers selon lesquelles l'intervention du gouvernement serait le premier pas vers des restrictions quant aux livres ou aux disques sont absolument gratuites et totalement irrecevables.

Le choix du gouvernement est en fait un compromis et pour comprendre pourquoi, il faut connaître un certain nombre de mécanismes fondamentaux du monde du cinéma nord-américain.

Premièrement, bien que l'on ne dispose pas pour l'instant de statistiques précises làdessus, l'expérience indique que la plupart du temps, une seule copie d'un film en anglais est projetée au Québec. Dans les grands circuits commerciaux, et compte tenu de la saison, on pourra en voir deux, exceptionnellement trois ou quatre. Par exemple, le film «Flash Gordon» actuellement à l'affiche est présenté en anglais dans deux salles et en français dans onze.

Deuxièmement, la distribution des films se fait principalement par les «majors» qui contrôlent aussi les salles. Mais il existe à côté d'eux des distributeurs indépendants qui, en plus de placer des films de séries B ou C, ou des films porno, s'occupent aussi du cinéma de qualité mais qui est marginal par rapport au cinéma commercial. Or la plupart, sinon tous ces films sont exploités en une seule copie et revendus, quand ils sont en anglais, dans les autres provinces. Ce sont ces mêmes distributeurs indépendants, et cela est capital, qui présentent en salle le cinéma proprement québécois. Leur rôle, pour assurer une plus grande variété de films, est en fait indispensable.

Enfin, contrairement à ce que l'on pense, les films sont doublés en français d'abord et avant tout parce qu'ils ont préalablement subi un test de marché en France avec des sous-titres ou encore, parce que l'on a jugé chez les grands distributeurs américains que l'on pouvait, dans une stratégie internationale dans laquelle la place du Québec par rapport à la France est marginale, lancer le film en français en même temps qu'en anglais. En d'autres termes, quand un film est doublé en français, c'est à cause du marché français et non québécois.

À la lumière de ces faits, on s'explique aisément le compromis proposé par M. Vaugeois. Si l'on avait exigé que toute copie d'un film tourné en langue étrangère soit sous-titrée, on aurait ainsi imposé aux spectateurs un inconvénient sans doute mineur mais que beaucoup de cinéphiles, dont le premier ministre lui-même, n'acceptent pas. Mais, surtout, cette exigence aurait rendu plus difficile, pour les distributeurs indépendants, la revente de leurs copies sous-titrées dans le reste du marché canadien.

L'hypothèse de la double copie, l'une en version originale, l'autre sous-titrée, aurait évidemment évité aux cinéphiles et aux anglophones l'inconvénient du sous-titrage tout en favorisant au maximum l'accès aux films en anglais. Mais malheureusement, il semble que les distributeurs indépendants n'auraient pas pu tenir le coup. Tout compte fait, cette solution aurait eu comme effet de diminuer la variété des films présentés à Montréal qui ne sont pas tous, heureusement d'ailleurs, des films pornographiques.

La solution retenue obvie donc aux inconvénients économiques des deux autres formules, lesquelles ont, comme on vient de le voir, aussi des répercussions culturelles. Mais puisqu'un grand nombre de films circulent en fait qu'en une seule copie, beaucoup demeureront inaccessibles à la majorité. C'est là la faiblesse du compromis qui marque quand même un progrès. Ceux qui croient que l'obligation du sous-titrage risque de réduire le doublage devront, compte tenu de la mécanique réelle qui conduit au doublage, constater que leurs appréhensions ne sont pas fondées.

Il y a tout lieu de croire que les distributeurs voudront réserver pour les quartiers anglophones les versions originales des films en anglais. C'est donc dire que l'on assistera vraisemblablement à une francisation au moins partielle de la partie ouest de la rue Saint-Catherine. Voilà qui ne serait pas si mal pour ces Champs Elysées de la deuxième ville française du monde.

Jean-Pierre PROULX

Un midi, par hasard...

Dans sa robe noire, avec coiffe, tablier, col et poignets en dentelle blanche, la jeune serveuse du restaurant d'un grand magasin rappelle l'Agnès de l'École des femmes. Elle va, vient, s'affaire entre les tables où les clients font halte avant d'entreprendre le sprint final des courses précédant Noël.

L'air épuisé, le manteau de fourrure élimé renversé sur le dossier de sa chaise, plusieurs sacs béants à ses pieds, une dineuse s'enquiert: «Le dessert est compris?» La réponse étant négative, elle décide de s'abstenir, accepte plutôt un deuxième café — inclus dans le prix du repas — et extrait de son sac à main un paquet de cigarettes et quelques billets de Loto-Québec. La femme a des gestes lents, elle tourne et retourne les billets entre ses doigts, relit les règlements: «Si vous trouvez trois symboles identiques dans une même rangée...» Délibérément, elle fait durer le suspense et le rêve. Pendant tout le repas elle a sûrement songé à ce qu'elle pourrait s'offrir si...

Armée d'un sou noir, elle passe enfin à l'attaque et, avec l'application d'une écolière, «gratte» les cases. Hier, les vieux disaient: «C'est à force de gratter qu'on s'enrichit». Aujourd'hui, la plupart des gens ignorent le proverbe: «Trop gratter cuit» — L'opération terminée, elle a un soupir de résignation: ce n'est pas en cette veille de Noël qu'elle pourra dîner dans un meilleur restaurant et s'offrir des forêts noires, montagnes de profiteroles, éclairs nappés de chocolat, soufflés flambés — ou, plus simplement, de la tarte au citron avec meringue — sans auparavant s'enquérir des prix mais uniquement guidée par son appétit et ses convoitises.

Et puis elle doit se faire une raison, elle n'a plus l'âge d'aller s'asseoir sur les genoux du Père Noël, quelques étages plus bas, pour lui confier l'inventaire de tous les objets qu'elle désire. C'est gênant d'être adulte, de porter en soi un enfant qui a mal grandi et de ne savoir pas comment assouvir ses rêves les plus fous. Les «cornes d'abondance» abandonnées sur la table à moitié desservie, ornée de miettes de pain et débris d'un repas frugal, sont désormais dérisoires.

Témoin de ce déboire, la jeune serveuse sympathise, hausse les épaules et sourit, l'air entendu. Elle s'éloigne un moment puis revient, vive, enjouée, brandissant l'addition en disant, triomphante: «Madame, trois chiffres pareils: BANCO!» Et les deux femmes, complices, éclatent de rire.

La cliente quitte la table sans laisser de pourboire. «Agnès», pourtant, le méritait drôlement mais quand on tente la fortune on ne se prive pas que de dessert, on prive parfois aussi autrui de son dû. Misère! il faut bien, de nos jours, économiser quelque part. Rêver, quand l'inflation est galopante, ce n'est pas gratuit.

Rolande ALLARD-LACERTE

ACTUALITÉ

La guerre oubliée des résistants afghans

par Bertrand de la Grange

Sévèrement dénoncée par l'Occident lors de son déclenchement, il y aura bientôt un an, l'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan n'a pas donné les résultats escomptés par Moscou qui a cependant adapté sa stratégie aux conditions créées par la guérilla et a trouvé dans l'hiver très rigoureux des montagnes afghanes un allié pour tenter d'en finir avec les résistants.

Le temps a fait son oeuvre et de nouvelles situations explosives — le conflit Irak-Iran et surtout la crise polonaise — ont réussi à détourner l'attention de l'Occident vers d'autres régions du monde. Les résistants afghans, que la presse occidentale s'évertue à qualifier de «rebelles» et que Moscou considère tout simplement comme des «bandits», ne font plus beaucoup plus parler d'eux et n'ont pas eu la chance de bénéficier d'une aide concrète de la part des pays qui ont dénoncé l'invasion soviétique.

Pourtant, cette «guerre oubliée» n'en continue pas moins et la résistance donne du fil à retordre aux 85,000 hommes de l'armée rouge qui n'osent pas s'aventurer dans certaines régions. Avec l'arrivée de l'hiver, qui rend les communications très difficiles dans ce pays tourmenté, les adversaires campent sur leurs positions: les Soviétiques restent dans les principales villes et ne s'écartent pas des grands axes routiers, tandis que les résistants sont cachés dans les vallées encaissées et dans une multitude de grottes.

À l'armement sophistiqué des Soviétiques, les résistants opposent un matériel désuet et peu abondant. En l'absence d'aide étrangère, ils comptent surtout sur les armes qu'ils volent sur les cadavres des soldats ennemis abattus et sur celles que leur apportent les très nombreux déserteurs de l'armée régulière afghane. Malgré la supériorité des techniques de guérilla dans un environnement favorable, le combat est très inégal et ne pourra en aucun cas, dans les conditions actuelles, déboucher sur une victoire des résistants. Au mieux, ces derniers peuvent espérer entretenir un climat d'insécurité qui gêne considérablement la «normalisation» que l'armée rouge devait réaliser pour assurer la survie du régime de son protégé Babrak Karmal.

Plus encore que de l'hiver, qu'ils sont capables d'affronter dans des conditions de privation «ordinaire», les résistants afghans sont victimes de l'indifférence de l'Occident et même de leurs coréligionnaires musulmans des autres pays qui avaient pourtant promis de les aider pour les protéger du «socialisme athée». Contrairement aux Vietnamiens ou aux Algériens à une autre époque, les Afghans n'ont pas réussi à sensibiliser l'opinion publique internationale à leur cause, tout simplement peut être parce qu'ils n'ont pas les ressources matérielles ni les hommes nécessaires pour exercer les pressions quotidiennes sur les gouvernements, la presse ou les organisations internationales.

Cela ne signifie pas que les quelques milliers d'Afghans de la diaspora — si l'on exclut ceux qui se sont réfugiés au Pakistan et en Iran au cours des derniers mois et qui sont aujourd'hui plus d'un million — ne font rien pour faire connaître la situation dans leur pays. Mais ils sont très démunis et ne bénéficient pas de l'appui d'organismes riches qui pourraient assurer leur déplacement de ville en ville pour donner plus d'impact à une campagne d'information. C'est pourquoi sans doute le séjour qu'effectuait récemment à Montréal un représentant du Free Afghanistan Alliance (P.O. 412, Boston, Mass 02112), Mohammed Homayoon, est passé relativement inaperçu.

Installé aux Etats-Unis depuis quelques années, M. Homayoon entretient des contacts étroits avec plusieurs organisations de la résistance et cherche à sensibiliser l'opinion américaine à la situation afghane par l'intermédiaire du Free Afghanistan Alliance qui est un mouvement de solidarité n'entretenant pas de lien avec une tendance en particulier. M. Homayoon croit que les «informations fantaisistes en provenance de Peshawar (où se trouvent la plupart des camps de réfugiés) et de New-Delhi ont sérieusement mis en doute la crédibilité de la résistance».

Il faut donc fournir des «informations plus proches de la réalité» et insister sur le fait qu'il s'agit d'une «guerre de libération contre un envahisseur qui veut, par l'intermédiaire d'un régime local ne disposant d'aucune base populaire, imposer une idéologie totalement étrangère à la société afghane. C'est l'ultime étape du processus de satellisation qui a commencé avec la prise du pouvoir par le prince Daoud en 1973 et l'abolition de la monarchie.»

«Des réformes en profondeur étaient nécessaires et les Soviétiques auraient pu nous aider à les réaliser, mais à partir du moment où ils nous envahissaient il n'était pas question d'accepter des réformes imposées par un maître. Mêmes les paysans pauvres ont rejeté des réformes qui leur donnaient des terres!» Le phénomène de rejet va très loin, ajoute-t-il, et, «lorsque les Afghans affirment qu'ils se battront jusqu'au dernier pour libérer leur pays, ce n'est pas de la réthorique; ils le feront».

M. Homayoon reconnaît que la résistance est sur la défensive depuis que les Soviétiques ont entrepris de «semer la terreur parmi la population civile en bombardant massivement les villages». L'armée rouge poursuit ainsi un double objectif: «forcer les gens à se réfugier dans les grandes villes où il est plus facile de les contrôler, d'une part; couper les vivres aux résistants que les paysans acceptaient de nourrir et de cacher, d'autre part».

La destruction systématique des récoltes par des bombardements aériens, combinée à un renforcement de la surveillance — par hélicoptères et troupes au sol — de la frontière avec le Pakistan, pour empêcher l'approvisionnement de la résistance en nourriture, risque d'affamer assez rapidement les moudjahidines si aucune aide internationale ne leur parvient. Plusieurs organisations humanitaires ont déjà donné l'alerte sur la gravité des carences alimentaires et sur la multiplication des épidémies. L'organisme de M. Homayoon estime qu'il est plus urgent de faire parvenir de la nourriture et des médicaments à l'intérieur de l'Afghanistan que dans les camps de réfugiés du Pakistan où le strict minimum est déjà assuré. Et, ajoute-t-il, malgré la surveillance, il est encore possible de passer la frontière. «Il n'y a donc pas d'excuse valable pour ne pas nous aider contre une occupation étrangère qui veut conquérir le pays par la famine», conclut-il.

■ Propos d'actualité

Remarquez bien que le sondage (Gallup) disait que l'on n'approuvait pas majoritairement le rapatriement unilatéral de la constitution. Et c'est également mon avis. Je ne favorise pas le rapatriement unilatéral. Tout simplement, je dis que ce n'est pas nécessaire d'avoir l'unanimité (...) Il suffit d'avoir un large consensus. Nous y croyons de notre côté. M. Clark y croit (puisqu'il a proposé un rapatriement avec une formule d'amendement à la Chambre des communes), M. Broadbent y croit. Alors tous les partis représentés à la Chambre veulent le rapatriement avec une formule d'amendement. Ça fait un assez large consensus. Donc, ce n'est pas un rapatriement unilatéral.

Pierre TRUDEAU

(Extrait d'une conférence de presse donnée le 12 décembre à Ottawa)

LETTRES AU DEVOIR

■ Demande d'amendement de la loi 101

(Lettre adressée à René Lévesque)

Le 2 décembre, vous avez affirmé devant l'Assemblée nationale que votre gouvernement envisageait la possibilité d'amender l'article 39 de la Loi 101. Cet article stipule qu'à compter du 31 décembre 1980, aucun permis temporaire ne sera délivré aux membres d'un ordre professionnel qui, ayant obtenu un diplôme au Québec, n'auront pas encore réussi l'examen de français de l'Office de la langue française.

En dépit de vos affirmations du 2 décembre, le docteur Camille Laurin annonçait toutefois à l'Assemblée nationale, le 9 décembre, que la Loi 101 ne serait pas amendée et que la date limite du 31 décembre demeurait en vigueur.

Au nom de la justice et de l'équité, nous vous prions instamment de prolonger ce délai. Dans la plupart des cas, les infirmières et autres membres d'ordres professionnels n'ont pas encore réussi à l'examen de français pour des motifs totalement étrangers au but poursuivi. La possibilité d'obtenir un permis temporaire les a, jusqu'à présent, autorisés à poursuivre leurs activités professionnelles tout en améliorant leurs compétences linguistiques. Ils ne devraient pas avoir à payer de leur emploi les lacunes dont a déjà souffert le système d'éducation du Québec.

S'il est justifiable d'obliger les membres des ordres professionnels à offrir leurs services en français, il serait certes déplorable de les priver du droit d'exercer leurs fonctions et de priver la population de leurs connaissances et de leur compétence.

Les infirmières et autres membres des ordres professionnels ont déjà donné la preuve de leur bonne foi en faisant l'effort de maîtriser la langue française. Nous vous conjurons de faire preuve de la même bonne foi et d'agir avec générosité afin que rien ne vienne aggraver cette situation regrettable.

Storrs McCALL
et Alex K. PATERSON
co-présidents du Comité
d'Action positive

Montréal, 17 décembre.

■ Un comportement inadmissible

Le lundi 19 novembre, une émission radiophonique de langue anglaise (CBC) transmettait une nouvelle concernant une manifestation palestinienne en Cisjordanie occupée par Israël. Au cours de cette manifestation, les soldats israéliens tirèrent sur les étudiants palestiniens manifestant en faveur de leurs droits.

J'ai été particulièrement frappé par le fait qu'il fut ordonné aux soldats israéliens de tirer dans les jambes des manifestants. Ce «détail» a même été souligné par l'annonceur.

Malgré moi, cette nouvelle m'a rappelé ce que j'ai lu dans un document concernant un événement d'il y a 80 ans, document conservé dans les archives du «Bund».

L'événement en question concernait aussi une manifestation mais une manifestation qui eut lieu en Russie tzariste. Au cours de cette manifestation, il fut aussi ordonné de tirer dans les jambes des manifestants qui alors n'étaient autres que des ouvriers juifs manifestant en faveur de leurs droits.

Les autorités tzaristes ne se gênèrent point de justifier l'ordre donné et la justification en fut simple: les tués disparaissent, les blessés restent et servent d'exemple.

Ce mouvement socialiste juif «Bund» réagit alors vigoureusement. Je suis «bundiste», socialiste juif et je résiste difficilement à ce besoin de réagir contre l'acte inadmissible commis par les autorités militaires israéliennes.

M. FISHMAN

Montréal, 4 décembre

■ Les femmes et la Constitution

(Lettre adressée à M. Harry Hays, sénateur)

À la suite de votre intervention au comité parlementaire sur la constitution, je me permets de vous faire savoir mon indignation sur les propos que vous avez tenus. La majorité des journaux francophones nous ont rapporté la façon cavalière avec laquelle vous vous êtes adressé aux représentantes du comité d'action nationale sur le statut de la femme.

Votre âge avancé et votre statut de sénateur ne vous donnent pas le droit de juger de l'avenir de plus de cinquante pour cent de la population. Je me permets de vous rappeler ici vos paroles telles que rapportées par la presse canadienne: «Je me demande pourquoi nous n'avons pas une clause ici à propos des bébés et des enfants. Vous autres, les filles, vous allez toutes être au travail à l'extérieur et il n'y aura personne pour s'occuper d'eux''.

Votre nouvelle constitution sera-t-elle faite encore une fois en fonction des hommes seulement, en ne laissant à la moitié de notre population que des «candies»? Comment des êtres qui se disent évolués peuvent-ils ne pas reconnaître en 1980 que les femmes sont les égales des hommes?

Monsieur le sénateur, ne pensez-vous pas qu'il est temps maintenant de cesser de se lancer des belles paroles et de commencer à agir? Pourquoi tous les citoyens et citoyennes de ce pays ne seraient-ils pas égaux, au moins devant la constitution?

Les femmes deviendront avec votre nouvelle constitution des citoyens de deuxième classe. Après, rien ne vous empêchera de faire des Noirs des gens un peu moins égaux, les Amérindiens pourront être cachés dans des réserves, les francophones dispersés dans ce pays ne représenteront plus beaucoup devant le pouvoir d'un gouvernement qui ne veut même pas respecter plus de la moitié de la population.

Votre façon cavalière de traiter les représentantes du Comité d'action nationale sur le statut de la femme nous montre le peu de sérieux que vous apportez à cette réforme qui se veut fondamentale pour l'avenir du pays qui s'appelle Canada. Plus les jours passent, plus nous avons l'impression que l'existence même du comité mixte de la Chambre et du Sénat sur le projet de constitution de M. Trudeau n'est pas justifié et ne sert qu'à faire la propagande de M. Trudeau.

Monsieur le Sénateur, avant de penser à inclure dans la constitution toutes sortes de réformes qui ne semblent pas voulues par une majorité de la population, ne pensez-vous pas qu'il serait primordial de reconnaître l'égalité complète et sans limite des hommes et des femmes de ce pays que l'on veut tous libre et heureux?

Si un seul citoyen de ce pays ne peut pas dire qu'il est aussi égal que son voisin aux yeux de la constitution, alors cette constitution n'aura servi qu'à la gloire d'un homme et d'un parti.

J'ose espérer que le Sénat de ce pays qui se veut le chien de garde des libertés des individus et des collectivités du Canada se réveillera et osera tenir tête au projet tout à fait inacceptable pour plus de la moitié de la population.

J.-Claude DES BIENS

Montréal, 27 novembre

■ Une position indépendantiste

Un des grands dilemmes que connaissent actuellement les indépendantistes québécois, c'est qu'ils doivent s'opposer au rapatriement unilatéral de la constitution de M. Trudeau en adoptant une position fédéraliste sous prétexte que seule l'unanimité peut arrêter M. Trudeau. C'est une position fausse au départ car les fédéralistes (et cela M. Trudeau le sait parfaitement bien) ne s'opposeront que du bout des lèvres au rapatriement de la constitution.

Que dirait-on d'un général qui mettrait toutes ses énergies à rassembler des brancardiers pour contrer une attaque ennemie? Une troupe d'élite, décidée, dix fois moins nombreuse pourrait bien plus adéquatement mettre l'adversaire en échec. Tenter de rassembler autour du gouvernement du Québec des fédéralistes de tout acabit est illusoire et inutile car ces derniers ne s'opposeront jamais avec l'acharnement et le sérieux indispensalbe pour bloquer Ottawa.

Les indépendantistes québécois n'ont pas à s'intégrer à un tel plan fédéralisant. Ils doivent user de la seule menace qui peut être efficace et qu'eux seuls possèdent: la menace de sécession si M. Trudeau veut agir unilatéralement. Une élection générale pourrait être le point de départ d'une position indépendantiste en démontrant que seule l'indépendance du Québec peut stopper le projet illégitime de M. Trudeau qui réduit les pouvoirs québécois. Cela est possible si les indépendantistes imposent leurs vues au sein du PQ, lui redonnant ainsi la volonté de réaliser l'indépendance du Québec.

Jacques BINETTE

Montréal, 2 décembre

Les journalistes du DEVOIR

En application d'un article de la convention collective intervenue entre LE DEVOIR et le Syndicat de la rédaction, la direction publie annuellement la liste de ses journalistes et des secteurs d'activité auxquels ils sont affectés.

Bernard Morrier assure la chronique judiciaire au Palais de justice de Montréal. Guy Deshaies est responsable des secteurs du tourisme et des transports. Mario Pelletier, préposé à l'information étrangère, collabore aussi aux pages culturelles. Renée Rowan est titulaire de la chronique de la condition féminine et de la rubrique de la consommation. Alain Duhamel rend compte de l'actualité municipale et tient la chronique du patrimoine. Marie Laurier, chargée du secteur des affaires sociales, contribue également au secteur politique dont les responsables sont MM. Pierre O'Neill et Rodolphe Morissette. Ce dernier collabore en outre au secteur de l'éducation dont la titulaire est Paule des Rivieres. Le domaine des relations de travail relève de la compétence de Louis-Gilles Francoeur qui, de manière épisodique, signe aussi des articles intéressant les activités de plein air. François Lemenu et Richard Milo sont préposés au secteur des sports. L'équipe du secteur Économie-bourse-finance est constituée de Michel Nadeau, qui signe aussi des éditoriaux, de Paul Morisset et de Marie-Agnès Thellier. Nathalie Petrowski et Clément Trudel travaillent dans le secteur culturel. Gilles Provost, chargé de la chronique des sciences et de la technologie, assure aussi l'information touchant la santé et la sécurité au travail. André Tardif, François Barbeau et Angèle Dagenais sont affectés à l'information générale.

Jean-Claude Leclerc est éditorialiste. Michel Vastel et Claude Turcotte sont correspondants parlementaires à Ottawa. Jean-Claude Picard (en congé d'étude en Europe jusqu'à l'été) et Bernard Descôteaux sont correspondants parlementaires à Québec. L'équipe du Centre de documentation du journal est composée de Gilles Paré, Paul Mancel et Manon Derome. Jacques Grenier est le photographe du DEVOIR.

L'équipe du secrétariat de rédaction (pupitre), dirigée par le directeur de l'information, Pierre Loignon, est constituée de Gilbert Brunet, premier adjoint; Michel Lefèvre, responsable de l'information économique, financière et boursière; Laurent Pepin, responsable de l'information sportive et générale; Jean Royer, responsable du secteur culturel; Gilbert Grand, responsable de l'information étrangère.

Jean Francoeur, rédacteur en chef adjoint, assure la responsabilité générale et la planification des pages d'information. Jean-Pierre Proulx, rédacteur en chef adjoint et éditorialiste, coordonne les pages éditoriale et documentaire. Lise Bissonnette, rédactrice en chef adjointe et éditorialiste, est en congé d'étude aux États-Unis jusqu'à l'automne. Michel Roy est rédacteur en chef.

LE DEVOIR compte en outre de nombreux collaborateurs dont quelques-uns signent régulièrement des articles dans nos pages: Albert Brie, Robert Décary, Roland Berthiaume (Berthio), Rolande Allard-Lacerte et Bertrand de la Grange dans la page éditoriale; Gilles Potvin, Jacques Larue-Langlois et René Viau dans les pages culturelles.

Jean-Louis Roy, nommé directeur du DEVOIR le 23 novembre, assumera pleinement ses nouvelles fonctions à compter du 12 janvier 1981.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les Chinois de l'Est



Jacques Dufresne

AUX États-Unis, on s'intéresse de plus en plus aux minorités ethniques parce que, là aussi, on est à la recherche d'une sociabilité perdue. Dans ce contexte, les Franco-Américains sont un sujet d'étude particulièrement intéressant. En publiant et en interprétant les témoignages de leurs descendants et des survivants de la dernière vague, l'historienne Tamara Hareven a acquis une réputation internationale. Les lignes qui suivent sont le fruit de nombreuses conversations que j'ai eues récemment avec elle. Les autres données, identifiées comme telles, sont tirées d'un article important de Pierre Anctil (1) sur le même sujet. M. Anctil publiera prochainement un ouvrage complet sur la question.

Arnold Toynbee n'est ni le premier à avoir comparé les Canadiens français aux Chinois. Il avait été précédé, à la fin du siècle dernier, par le Bureau of Labor Statistics du Massachussets. Dans l'un de ses rapports annuels, cet organisme présentait les travailleurs émigrés du Québec comme les *Chinese of the East*. Il y eut, précise Pierre Anctil, des Canada-towns ou plutôt des Little Canadas dans presque toutes les villes du Nord-Est américain, à l'exception de Boston. En 1891, on compte 300,000 Franco-Américains, 86 paroisses nationales, 70 paroisses mixtes. En 1931, on compte deux millions d'âmes, 498 églises et 115,000 enfants placés sous la responsabilité d'un clergé fort de 3,120 membres. Aujourd'hui, les Franco-Américains seraient plus de cinq millions, mais entre temps il y eut la diaspora.

Ils travaillaient presque tous dans des usines de textile, aux salaires les plus bas offerts dans l'industrie américaine. «Il leur suffisait, selon Pierre Anctil, d'apprendre un seul mouvement, une seule opération et de la répéter sans arrêt. Quant aux usines, elles contenaient en permanence une atmosphère humide liée à l'emploi de la vapeur, les odeurs y étaient fortes et les éclairages insuffisants. L'un des informateurs de Pierre Anctil, M. Roméo Berthiaume, a employé l'expression «coureurs de facterie» pour décrire ses compatriotes.

Ces «coureurs de facterie» étaient-ils des prolétaires? Cela ne fait aucun doute pour Pierre Anctil: «En 1910, à Woonsocket 67% du groupe francophone appartenait au prolétariat urbain, pourcentage qui n'a toujours pas changé après 60 ans.» Pierre Anctil ajoute que tout au long du 19e siècle la petite bourgoisie franco-américaine a imposé aux travailleurs d'usine d'origine québécoise sa propre idéologie de classe.

Tamara Hareven fait une lecture bien différente des mêmes réalités. La présence des prêtres et médecins francophones au milieu des travailleurs signifie à ses yeux que les émigrés en provenance du Québec ont su garder leur cohésion sociale. À cause de cela, à cause aussi du fait qu'ils conservaient des liens avec leurs familles, demeurées au nord, ils ne s'étaient pas déracinés comme par exemple les Grecs ou les Polonais. La thèse de Tamara Hareven c'est que la sociabilité des Franco-Américains adoucissait suffisamment leurs sort pour qu'il faille les ranger dans une catégorie distincte de ce prolétariat auquel ils appartenaient par leur revenu et leur situation dans les usines.

Tamara Hareven reconnaît que les postes de commande n'étaient pas pour eux. À l'usine Amoskeag, de Manchester, les francophones constituaient 40% de la main-d'oeuvre, mais sur 30 «boss» deux seulement étaient francophones et, bien entendu, ils demeuraient aux niveaux inférieurs. Ce cas particulier reflétaient assez bien la situation générale.

Quant à la réussite sociale, il y a eut certes des petites gloires locales francophones, mais aucune percée significative au niveau de la grande politique et de la grande entreprise. Selon Pierre Anctil, c'est ce qui expliquerait pourquoi les nôtres n'ont pas senti venir le déclin de l'industrie textile du Nord-Est des États-Unis, Ce déclin, devenu irréversible après la crise, a provoqué l'éclatement des communautés qui, jusque là, avaient assuré la survie de la culture française. L'analogie avec la situation actuelle des textiles au Québec est troublante.

Est-il vrai que les travailleurs québécois étaient considérés comme des briseurs de grève par leurs camarades anglo-saxons? Tamara Hareven préfère rappeler qu'ils étaient des travailleurs consciencieux et fiers de leurs bonnes performances.

Elle admet cependant qu'ils ont été, le plus souvent à leur insu d'ailleurs, utilisés comme briseurs de grèves.

Mais si certains Américains craignaient ces briseurs de grèves, d'autres craignaient les croisées. Ainsi en 1892, Egbert C. Smith émet l'opinion que si les Canadiens français venaient en grand nombre, c'est qu'ils devaient faire partie d'un plan d'infiltration catholique pour étendre la règle de l'obscurantisme aux États-Unis.

L'argent, d'ailleurs bien insuffisant, puisque toute la famille devait travailler pour que son revenu soit décent, ne semble pas avoir été l'unique mobile des émigrés. Le rêve américain, l'attrait de la ville, de ses festivals et de ses fanfares, étaient aussi des mobiles importants. La discipline de l'usine semblait même préférable à la rigueur de la ferme. Marie Dancause, de Manchester, raconte qu'elle avait la nostalgie de la cloche de l'usine quand elle retournait en visite chez les siens. Le témoignage de Mme Cora Pellerin est encore plus intéressant: «Quand j'étais une petite fille, j'aimais vivre sur la ferme au Canada, mais je ne l'ai pas regrettée parce que, pour moi, c'était le paradis ici à Manchester. Tout ce que nous avions sur la ferme avait une utilité quelconque. En allant à l'école, il fallait, par exemple, s'arrêter pour cueillir des fruits sauvages. Nous apportions des fraises, des framboises, des bleuets au village. Nous revenions avec du sucre ou d'autres aliments. Nous échangions cela au lieu de l'argent. Je ne voulais plus vivre comme cela, pas après avoir reçu ma paye chaque semaine. Vivre sur la ferme, élever huit, dix enfants, oh non jamais! Avoir votre bébé à la maison, seulement un docteur pour trois paroisses!»

Si Tamara Hareven a centré son attention sur Manchester, Pierre Anctil pour sa part a surtout étudié Woonsocket au Rhode Island. Woonsocket est aujourd'hui une ville somnolente; les chômeurs et les assistés sociaux y sont légion. Les gens ne travaillent plus dans le voisinage mais en dehors de la ville. «L'usage du français, conclut Pierre Anctil, a presque disparu. Il ne reste courant qu'autour des habitations à loyer modique pour retraités, là où les plus âgés se rencontrent encore pour converser. Toute la culture et la conscience francophone se sont repliées dans l'intimité des réunions familiales, dans les activités religieuses sociales où il y a suffisamment d'anciens pour les soutenir.»

Ces francophones avaient le contrôle de leur culture locale, mais ils étaient absents de la grande économie et de la grande politique.

Note

(1) *La Franco-américanerie ou le Québec d'en bas*. Cahier de Géographie du Québec. Vol. 23, no 58

Une triste histoire de famille

Normand Wener et 15 intervenants, **À l'UQAM: impasse à l'innovation,** Montréal, éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980, 216 pages.

par Paule des Rivières

L'UQAM, université révolutionnaire voire simplement populaire? Que non, constate brutalement une équipe attachée pendant quatre ans, de 1976 à 1980, à la famille de formation des maitres de cette institution et plus particulièrement Normand Wener, son vice-doyen.

L'équipe raconte sa tentative avortée d'innovation dans une université qui, finalement, «n'est populaire que dans son discours et dans le déguisement vestimentaire de plusieurs professeurs et étudiants».

Un petit noyau d'animateurs a tenté de développer une pédagogie plus ouverte, moins traditionnelle, en privilégiant la réforme des programmes en éducation préscolaire et primaire — réforme qui existait sur papier — et en enseignement professionnel. L'arrivée d'une clientèle et d'éducateurs non reconnus comme universitaires, vu que les enseignants du secteur professionnel proviennent souvent directement du marché du travail, ne fut pas sans susciter d'insurmontables réticences.

Enfin, autre épisode tout aussi désolant, les auteurs rapportent, non sans une bonne dose d'amertume, leur échec à faire réfléchir sur l'éducation des jeunes «nourris à la culture du canal 10 et de CJMS».

Tout un chacun trouve son compte dans ce bouquin et les reproches sont allègrement distribués. On y évoque la résistance du système au changement et l'on fait voir que la structure module-département propre aux constituantes du réseau de l'Université du Québec n'est pas toujours saine.

Mais c'est sur les professeurs, véritables détenteurs du pouvoir, et leur syndicat dont l'exécutif se situerait depuis un an plus à gauche que l'administration — «tout est possible dans cette université» — que les auteurs jettent l'anathème: «L'UQAM existe d'abord et avant tout pour les professeurs, pour leur bien-être et leurs privilèges (...)». Et, du syndicat des professeurs, ils diront: «C'est d'abord la défense des privilèges appelés 'droits acquis' de ce corps social choyé qui lui importe. Certains de ces syndicalistes de luxe prétendent même, sans rire et sans gêne, que les professeurs appartiennent à la masse des 'travailleurs exploités!»

Concrètement, l'équipe, dont plusieurs ne sont plus à l'UQAM aujourd'hui, juge que l'enseignement dispensé est fort acceptable mais que l'encadrement des étudiants y est fort rare. Ce qui est peut-être reproché le plus aux professeurs, c'est leur manière d'évincer à la longue toute personne ne possédant pas le profil universitaire caractéristique du «bon» professeur.

Un des intervenants écrit à ce propos: «Je pense que la structure universitaire n'est pas assez ouverte pour permettre à diverses approches pédagogiques de cohabiter et qu'il est impossible de développer de nouvelles tendances».

Dans leur bilan, les auteurs se définissent comme des marginaux dans l'institution mais arguent que s'ils n'ont pu faire leur nid à l'UQAM, c'est avant tout parce que la constituante s'est progressivement éloignée de ses objectifs initiaux. À leur avis, cela tient au fait qu'elle s'est trouvée engagée dans l'infernale compétition avec les autres universités et qu'elle est devenue obsédée par son image.

«Le pluralisme officiel de l'UQAM, disent-ils, n'est au fond que la cohabitation souvent involontaire de diverses orthodoxies plus ou moins tolérantes. Sous le couvert d'un grand libéralisme, chaque faction se sent rapidement menacée. On peut discourir mais sans déranger. C'est l'initiative sans innovation. Sur ce point l'UQAM a rejoint ses concurrentes».

M. Wener est d'avis que la sauce s'est irrémédiablement gâtée lorsque l'administration de l'UQAM — qui avait prodigué des encouragements certains — a décidé il y a un an que l'ère de la «consolidation» était arrivée, décision qui visait à mieux vendre sa séparation du réseau Université du Québec. Cette «stabilisation» nous fut funeste, écrit M. Wener qui, il faut noter, fut lui-même un des plus ardents défenseurs de l'indépendance de l'UQAM, pour justement, mieux se mesurer aux autres institutions de la métropole.

Cet ouvrage finalement en dit long sur le phénomène de rejet de tout ce qui n'est pas universitaire au sens reçu du terme. Mais justement pour ceux qui livrent leur témoignage, ce sens est bien le plus «exécrable» qui soit.

Paradoxalement, ce sont les universitaires «reçus» qui liront le livre. Le ton les y invite.

La langue par les chiffres

Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, **La Situation démolinguistique au Canada, Évolution passée et prospective,** Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, 391 pages.

par Michel Duquette

COMBIEN de fois, au cours des dernières années, sous le ciel variable des relations entre peuples fondateurs, n'a-t-on pas vu gronder l'orage des dénonciations et des menaces alors qu'entraient progressivement en application les mesures prévues par la Charte de la langue française?

Fort heureusement, le livre de Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, publié sous les auspices de l'Institut de recherches politiques, un organisme national, de surcroît, financé par le bureau des relations fédérales-provinciales du gouvernement du Canada, sans le mentionner expressément, vient jeter une solide passerelle sur ce marécage nauséabond de rumeurs, d'alarmes et de défiances. Il était temps!

Comme on apprend de choses, en lisant *La Situation démolinguistique au Canada,* depuis les débuts jusqu'à maintenant, sans fards et sans déguisements. Plus d'épées tourbillonnantes, de symboles incertains ou de «missionnaires» de la langue: on se voit plus que les faits et les simples chiffres, que révèle et impose la démographie en tant que science. Malgré un langage malaisé et l'effort supplémentaire qu'imposent 190 tablaux, ce «feu d'artifice» statistique est une lecture passionnante, pour qui veut comprendre la réalité des deux langues officielles au Canada.

Les préalables méthodologiques de Lachapelle et Henripin, les nombreuses réserves devant toute forme de projection supplémentaire et d'interprétation de leurs chiffres, sont le témoin, au delà de scrupules scientifiques bien compréhensibles, d'une profonde honnêteté, quand il s'agit de manipuler les délicates statistiques qui décrivent le comportement de la population canadienne quant à la langue, cette éternelle pomme de discorde entre le coq et le lion.

Professant un credo empirique, les auteurs tiennent à ce que leur étude soit vue comme une «description, une analyse et une explication des chiffres». Un peu étrangement, on est par ailleurs avare de suggestions et de recommandations, laissant tout bonnement les tendances faire leur petit bonhomme de chemin.

L'ouvrage comprend trois parties, cohérentes et fort bien explicitées: 1. une rétrospective du peuplement originel (1608-1760), de la concurrence linguistique entre francophones et anglophones, puis de l'équilibre que l'on observe par la suite (1871-1951); 2. l'introduction de variables qui influencent cet équilibre: la mortalité, la fécondité, la mobilité (bilinguisme et transfert linguistique), enfin la migration; 3. les projections sur l'avenir des langues officielles au Canada dans les trente prochaines années. Ces projections seront minimales et pessimistes, ou optimales et optimistes. Dans le premier cas, le français décline dangereusement, dans le second, il décline encore, mais moins.

Quand Lévis brûla ses fleurdelysés, le 2 septembre 1760, les Canadiens étaient 70,000, tous français, tous catholiques et presque tous cultivateurs. Pour héroïque qu'elle paraisse aujourd'hui, déjà auréolée de son prestige originel, cette phase cède rapidement la place à une autre. On voit affluer, jusqu'au milieu du 19e siècle, les sujets anglais et irlandais de Sa Majesté, loyaux à une certaine conception, très décentralisée, de sa royauté. Dès 1851, ils forment une confortable majorité. Par la suite, cette immigration anglo-saxonne déclina à son tour, alors que le groupe francophone, tout minorisé qu'il fût, compensait par les joies du berceau ce que les dures lois de l'économie lui refusaient. On connaît la suite: essor du français «près du fleuve géant». Ailleurs dans l'Ouest, la semence gauloise s'étiolait sous d'injustes lois linguistiques ou les chasses au Métis.

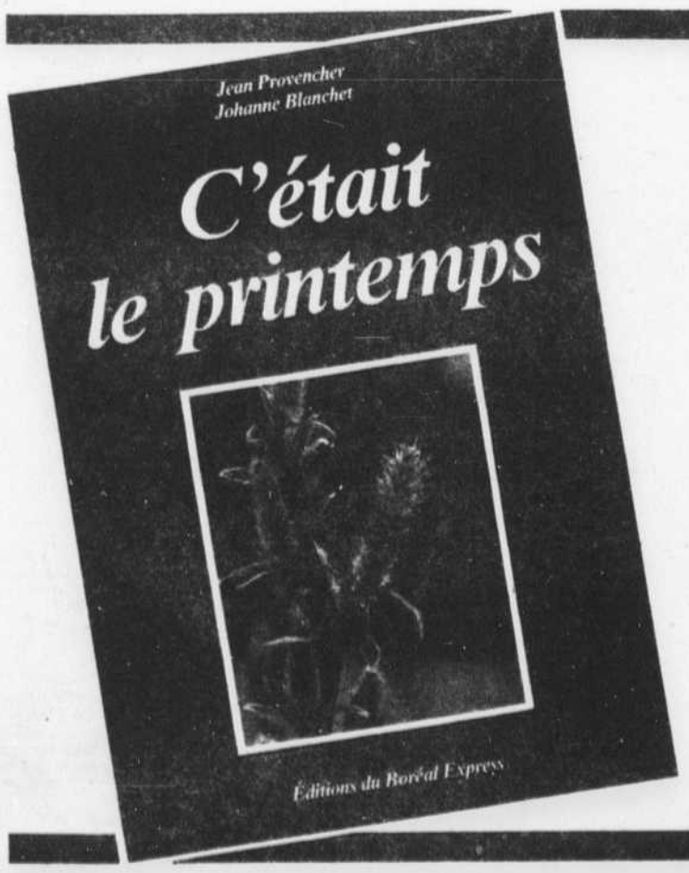
Mais voici que les phénomènes démolinguistiques deviennent plus complexes. La fécondité québécoise nourrit un courant d'émigration des campagnes laurentiennes vers le voisin du sud, vers l'Ontario et l'Ouest. L'Acadie s'épanouit tant bien que mal, sur les rivages du golfe, alors qu'on la croyait morte. Les zones de contact entre cultures, soit rurale: les Cantons de l'Est: soit urbaine: Montréal et l'Outaouais, sont peu à peu envahies par Jean-Baptiste. Cette belle percée connaît cependant son crépuscule avec l'industrialisation du Québec, qui impose de nouveaux modes de vie, et l'arrivée massive des immigrants européens, après le second conflit mondial. Après cette date, le mouvement de balancier se remet à favoriser le groupe anglophone. C'est ce que disent les chiffres.

Déclin rapide du français à l'extérieur du Québec après 1951, plafonnement de ses effectifs au nord-est du Nouveau-Brunswick, relance de l'assimilation vers l'anglais dans la région de Montréal des tendances qu'accélère également la sous-fécondité des francophones. Dans l'ensemble canadien, il est exact que les francophones verront dans un proche avenir leur poids relatif, voire aboslu, diminuer. Il n'est pas exact, d'autre part, que la minorité anglophone du Québec doive péricliter d'autant: ne dispose-t-elle pas de nombreux leviers culturels et économiques, sans commune mesure avec son poids démographique réel (19%), et dont elle ne manque d'ailleurs pas de se servir?

Puis commence, à peine suggérée par Lachapelle et Henripin, l'intervention gouvernementale dans le domaine de la langue. Après la politique des «bouttes» de routes, voici celle des «bouttes» de langue. Que de tâtonnements malheureux avec le bill 63 et la loi 22: l'indécision publique alimentant une controverse fâcheuse et stérile.

Survient la «rupture» du 15 novembre 76, puis la loi 101: c'est la première tentative d'ensemble visant à contrer les lois naturelles d'une démographie qui minorise le groupe francophone. Faible compensation en regard de tant de berceaux refroidis, la loi 101, dans la meilleure des hypothèses, confirmera les positions actuelles du français dans les zones-contact: Montréal, Outaouais et Acadie, sans avoir aucune incidence, comme on s'en doute, sur les autres régions francophones hors-Québec.

Lachapelle et Henripin concluent discrètement, en fait le plus discrètement possible, sur le constat d'une territorialisation croissante, et probablement définitive, des langues officielles l'une au Québec, l'autre partout ailleurs. Ils désignent Montréal et l'Outaouais comme seules zones où le français pourra parvenir, à grand peine à réaliser de modestes gains dans les 30 prochaines années. Lachapelle et Henripin mettent à jour, dans «toute la vérité de la nature", comme disait Rousseau, le malaise réel du mariage de raison canadien: la provincialisation progressive de la langue française au Canada. C'est probablement ce phénomène que la «future» constitution canadienne aura pour fonction de reconnaître, tout en faisant mine de le combattre.



C'était le printemps
de Jean Provencher et Johanne Blanchet

Un saisissant tableau de la société rurale québécoise à l'époque où la vie était rythmée par les saisons. Un des plus beaux livres de l'année.

Un volume de 240 pages abondamment illustré, imprimé en deux couleurs sur un papier de qualité. $17.50

l'histoire du québec s'écrit au

boréal express

il faut lire...

Les Rois Mages, racontés par

TOURNIER



Gaspard, Melchior & Balthazar

roman

Qui étaient les Rois Mages? D'où venaient-ils? Pourquoi avaient-ils quitté leur royaume? Qu'ont-ils trouvé à Jérusalem — chez Hérode le Grand — puis à Bethléem? L'histoire et la légende étant également muettes, il incombait à un romancier de répondre à ces questions.

« Les Rois Mages racontés par Michel Tournier, c'est quelque chose! » *Les Nouvelles littéraires.*

« De superbes chapitres tout sel, tout sucre, manne flamboyante qui tombe sur le lecteur ébahi. » Dominique Fernandez, *L'Express.*

« Le génie de Michel Tournier donne ici toute sa mesure. [...] Jésus, quelle puissance! » *Les Nouvelles littéraires.*

Gallimard, $14.95

En vente dans toutes les librairies



Quelque 2,000 personnes, massées au Central Square à Lynn, Mass., ont attendu en vain qu'une pluie de dollars ne leur tombe du ciel. Walter Dyer, un original, avait annoncé qu'il lancerait 1,500 billets de un dollar d'un avion à l'occasion de la Noël. La population de Lynn a toutefois attendu en vain puisqu'un vent violent a dispersé l'argent hors des limites de la ville. (Photolaser AP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Père Noël

plusieurs jours. On constate en meme temps un regain d'intérêt pour les jeux traditionnels, note Mme Coutu, du magasin Eaton.

La situation des ventes de Noël semble être la même, à peu de chose près, dans toutes les régions du pays. «Partout les résultats sont meilleurs que l'an dernier», a déclaré au DEVOIR M. Alistair McEachen, président du Conseil canadien du commerce de détail.

Cette année, à son avis, le consommateur canadien moyen semble rechercher davantage les cadeaux pratiques. Pendant ce temps, les articles de luxe — manteaux de fourrure, bijoux, etc. — continuent quand même de bien se vendre «parce que les gens aisés ont toujours beaucoup d'argent à dépenser, de toute façon».

Pour l'ensemble des commerçants canadiens, la reprise des ventes durant le troisième trimestre de 1980, et plus particulièrement durant la «saison de Noël», devrait compenser au moins en partie les résultats très décevants des neuf premiers mois de l'année. Mais selon M. McEachen, les profits de toute l'année seront vraisemblament «pires que ceux de 1979».

L'avenir immédiat ne s'annonce pas plus rose. «Janvier pourrait être un mois très dur, estime-t-il. Il n'y a aucun doute qu'on va finir par ressentir le choc des taux d'intérêt.»

◆ Québec

été de 10.2%. Les Québécois cherchent ainsi à s'approcher du revenu moyen canadien et l'écart inférieur n'est que de 5% actuellement.

Mais l'incertitude actuelle ne pousse guère à la dépense puisque les achats de biens et services des ménages n'ont progressé que de 8.8% contre 13.8% en 1979. En termes réels, il s'agit d'une baisse de 1.3% étant donné l'inflation de 10.2% au Québec. L'effet de freinage s'est fait sentir surtout parmi les biens durables comme les automobiles (baisse de 3%) et les meubles (3.4%). Les bijoutiers ont subi les contrecoups de la hausse du prix de l'or avec une baisse de 9.1% de leur chiffre d'affaires.

Un autre secteur décevant fut la construction d'habitations. Le nombre des logements mis en chantier a fléchi de 28% pour tomber à 30,000 unités seulement, soit 11,730 de moins qu'en 1979. Montréal est également frappée avec une régression de 25%.

Dans son message, M. Duhaime a insisté sur l'urgence de réorganiser l'économie en fonction du cadre de libre échange qui suivra l'entrée en vigueur complète des récents accords du Tokyo Round, prévue pour le 1er janvier 1988. Les fabricants québécois devront concurrencer les importations américaines qui, dans 65% des cas, entreront au Canada en franchise.

L'an dernier, on avait observé une certaine amélioration de la balance touristique du Québec. Mais le goût des voyages en 1980 risque de ramener à près de $380 millions le déficit qui était tombé à $300 millions.

Pour ce qui est de 1981, le ministre s'est montré très prudent en soulignant que l'évolution de la conjoncture est liée à celle des taux d'intérêt et que «la première moitié de 1981 sera difficile pour l'économie québécoise».

Pour sa part, le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, a évoqué le dynamisme de la région de Montréal où le chômage a baissé légèrement cette année alors que les immobilisations du secteur manufacturier ont fait un bond de 26%. Le ministre a rappelé que le sommet du 4-5-6 mars prochain s'intéressera particulièrement «au rayonnement québécois et international de Montréal».

◆ Communes

Depuis la guerre, un débat d'urgence en 1956 avait pris près de 13 heures et un autre, en décembre 1971, près de 15 heures. Mais aucun n'avait tenu, sans interruption, aussi longtemps que celui d'hier: 23 heures.

Le débat d'urgence avait commencé jeudi soir sur une motion d'urgence présentée par les néo-démocrates et blâmant le gouvernement pour sa politique économique. Cette journée-là, les taux d'intérêts atteignaient un plafond record — plus de 18% dans les banques à charte — et le taux d'inflation était à son plus haut niveau depuis six ans.

«Le gouvernement ne s'en tirera pas à si bon compte», avait alors promis l'opposition, offusquée de voir le ministre des Finances, et le premier ministre, refuser de prendre quelque action pour contrer la situation. De fait, la longueur exceptionnelle du débat a au moins servi à sensibiliser la population, en cette période des fêtes, à la gravité de la situation économique.

D'ailleurs le gouvernement a «fait le mort» tout au long du débat. Seuls trois ministres (Allan MacEachen, Marc Lalonde et Pierre Bussières) ont pris la parole.

Les députés de l'opposition ont pris la parole tour à tour tout au long de la nuit de jeudi à vendredi et, hier matin, une relève fraîche venait animer quelque peu les débats.

Un peu avant onze heures du matin, le suspense régnait dans les Communes. La présidente, Mme Jeanne Sauvé, avait alors le pouvoir de clore le débat d'urgence en appelant les affaires du jour. L'opposition n'attendait d'ailleurs que cette occasion pour dénoncer le bâillon. La présidente a laissé aller les débats, supprimant ainsi la journée du vendredi 19 février 1980 dans les annales parlementaires.

Il n'y eut que deux courtes interruptions au débat. Une première fois à la demande du leader en chambre des néo-démocrates, M. Stanley Knowles, pour passer une résolution demandant de rétribuer le personnel des Communes qui a dû travailler toute la nuit. Puis vers le milieu de la journée, l'opposition acceptait encore de suspendre le débat pour permettre à deux comités parlementaires et au ministre de la Justice de déposer leur rapport et un projet de loi.

Dans les coulisses des Communes, les experts de la procédure ont en vain cherché toute la journée un précédent dans l'histoire du Parlement pour savoir comment disposer de la motion d'ajournement. Cette motion précise en effet que le Parlement ajourne du 19 décembre au 12 janvier mais, techniquement, le 19 décembre n'existait pas. C'est finalement une interprétation «humaine» qui a été donnée, personne, du gouvernement ou de l'opposition, n'étant prêt à prendre le risque d'un autre débat sur la motion d'ajournement.

Depuis la veille d'ailleurs, les libéraux avaient carrément décidé de laisser les choses aller et d'attendre que l'opposition se fatigue d'elle-même. Ils auraient pu ainsi demander la suspension immédiate des débats lorsque la Chambre n'avait plus son quorum de 20 députés. Cela est arrivé plusieurs fois au cours de la journée mais pas un seul représentant libéral n'a osé recourir à cette tactique.

On sentait que le gouvernement ne voulait pas, une deuxième fois en quelques semaines, se servir de la clôture. Dans les coulisses du Parlement on se demandait toutefois si on n'assistait pas à une répétition générale de ce qui pourrait arriver en mars prochain lorsqu'on débattra du projet de résolution sur le rapatriement de la constitution.

De toute évidence, les chefs des partis et leurs leaders aux Communes ne souhaitaient pas que le débat s'éternise aussi longtemps. Habituellement, un débat sur une motion d'urgence se termine aux petites heures du matin. Mais c'étaient les députés qui, les uns après les autres, tenaient à voir leur nom inscrit en marge du compte rendu de ce débat historique.

On insistait hier dans les rangs de l'opposition sur l'utilité d'un tel débat. «Nous avons le sentiment que ce gouvernement vit très loin des préoccupations quotidiennes des Canadiens, expliquait le whip conservateur, M. William Kemplino; il est important que nous lui rapportions les inquiétudes des gens que nous allons rencontrer dans nos comtés pendant les vacances de Noël.»

Près de 73 députés, le quart de la Chambre des communes ont pris la parole sur la motion Broadbent. Quelques députés de l'Ouest ont pris à la hâte leur avion en fin d'après-midi hier par crainte d'une grève à Air Canada. Il ne restait, au moment de l'ajournement, qu'une soixantaine de députés conservateurs en ville et à peu près autant de libéraux. M. Pierre Trudeau lui-même ne s'est pas montré de la journée d'hier, sinon au moment de la clôture pas plus qu'il y a participé à ce débat. Les discussions sur l'économie embarrassent au plus haut point le premier ministre parce qu'il s'agit d'un sujet avec lequel il n'est vraiment pas familier.

«Ce débat obligera le gouvernement à admettre qu'il y a une crise économique», a prétendu hier le chef néo-démocrate. M. Broadbent réclame un nouveau budget dans lequel on incorporerait des crédits d'impôts pour les Canadiens à faibles et moyens revenus, le gouvernement devrait également créer une «Commission des prix équitables», et s'engager à réduire les taux d'intérêt, comme M. Trudeau le permis d'ailleurs pendant la campagne électorale.

Quant au chef conservateur, M. Joe Clark, il réclame diverses allocations pour aider les locataires et les propriétaires à faire face aux hausses des taux d'intérêt et aux augmentations du coût du chauffage. Le budget Crosbie de décembre dernier contenait de telles mesures alors que les taux d'intérêt étaient moins élevés et que le prix de l'huile à chauffage pas tellement plus cher qu'aujourd'hui sous le régime libéral.

Au fur et à mesure que la journée d'hier avançait la futilité du débat n'échappait à personne. On apprenait par exemple que le chef néo-démocrate et le chef conservateur, qui ont dénoncé la situation du dollar canadien, feront leur part pour l'affaiblir en allant dépenser une partie de leur traitement de député en Floride en janvier. Quant au premier ministre, il va faire du ski en Autriche plutôt que dans les Rocheuses, ignorant ainsi un conseil que le gouverneur de la Banque du Canada donnait à tout le monde. Quand au ministre des Finances, il attendait à peine la fin du débat d'urgence sur la situation économique pour s'envoler vers Rome...

Les millions de paroles qui se sont envolées hier des Communes devenaient de plus en plus répétitives. Il y eut aussi quelques insultes et quelques belles formules qui se sont perdues dans l'ennui général. Ainsi un député de Vancouver — Mme Pat Garney — aurait sans doute passé moins inaperçue si elle avait lancé, en d'autres temps, cette formule sur le soi-disant «nationalisme» du gouvernement libéral: «vous vous prétendez des nationalistes mais vous allez à Londres pour faire amender votre constitution, vous allez à Washington pour établir votre politique monétaire et vous allez en Arabie saoudite pour acheter votre pétrole».

◆ Blakeney

sième sur la propriété et le contrôle des ressources naturelles, en plus des articles techniques et transitoires usuels.

Le seul fait qu'il en arrive à cette troisième préférence indique bien que M. Blakeney a une confiance relative dans la flexibilité fédérale. «Si le comité ne peut pas reculer, c'est ce que je lui suggère de recommander au gouvernement», a déclaré le premier ministre.

Il a prévenu toutefois que «si le contenu de la résolution n'est pas substantiellement amélioré, nous n'aurons pas d'autre option que de nous opposer à la fois à la procédure et au contenu».

Cette troisième préférence implique par ailleurs, le retrait pur et simple de la Charte des droits et l'apport de corrections importantes à la formule d'amendement qu'il qualifie pour le moment de «partie la plus inacceptable du projet de résolution».

À cause de ces particularités linguistiques et culturelles, le Québec, a fait valoir M. Blakeney, peut exiger d'avoir toujours un droit de veto; mais, a-t-il ajouté, cela n'explique pas pourquoi l'Ontario aurait aussi un droit de veto.»

Il a insisté sur le fait que dans l'Ouest, à tort ou à raison, on prête souvent les pires intentions aux deux provinces centrales qui jusqu'à maintenant ont dominé la politique fédérale, même si les Québécois ont davantage eu l'impression que c'est l'Ontario qui a eu ce privilège. «La constitution, a-t-il dit, ne devrait pas offrir de droit de veto permanent basé sur des réalités antérieures, mais plutôt fondé sur les circonstances contemporaines.»

Quant à la partie du projet de résolution énonçant une procédure provisoire de modification et des règles de remplacement, M. Blakeney a fait ce commentaire: «C'est clairement une provision pour donner l'impression de changement important et non pas en vue de l'utilisation.» En traduction libre, on pourrait dire que M. Blakeney a voulu parler de tape-à-l'oeil.

Pour ce qui est du recours au référendum, M. Blakeney encore une fois a deux préférences, ce qui démontre bien qu'il a du mal à se ranger d'un côté ou de l'autre de la clôture, un reproche que la presse torontoise en particulier lui a fait.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre de la Saskatchewan préférerait l'abandon pur et simple du référendum comme moyen d'amender la constitution. Mais prévoyant le refus fédéral, il propose une formule dite de réciprocité qui permettrait aux provinces de participer au référendum pour en «faire un instrument plus équitable et plus équilibré».

Au sénateur Arthur Tremblay qui lui signale que cette formule aurait sans doute pour effet de maintenir l'impasse, que le gouvernement fédéral veut précisément briser avec le recours au référendum, M. Blakeney reconnait effectivement que sa formule peut avoir cet effet.

D'autre part, les libéraux du comité, notamment MM. Bryce Mackasey et Eymard Corbin, ont poussé M. Blakeney au pied du mur avec l'article 133 de la constitution. Serait-il disposé à étendre à sa province cet article qui rendrait bilingue l'Assemblée législative et les tribunaux. Après plus d'une réponse au patinage plus ou moins élégant et quelques questions directes, M. Blakeney a finalement dit: Non.

Dans son mémoire, M. Blakeney traite assez longuement des dispositions concernant la propriété et le contrôle des richesses naturelles qu'il voudrait voir dans la nouvelle constitution. Le chef du gouvernement, M. Pierre Trudeau, et le leader néo-démocrate à la Chambre des communes, M. Ed Broadbent, ont déjà convenu d'un certain accord à ce propos. Mais M. Blakeney veut davantage.

«La disposition proposée, a-t-il expliqué, ne permettrait pas aux provinces de légiférer dans le domaine du commerce international. Il s'agit d'une lacune très grave pour la Saskatchewan. La quasi totalité de nos richesses naturelles est vendue sur les marchés mondiaux.»

La Saskatchewan propose donc un amendement sur cette question des richesses naturelles qui «substituerait la prépondérance fédérale absolue dans le commerce interprovincial et international au critère de la nécessité d'envergure nationale.»

Les autres recommandations de cette province concernent une meilleure définition de l'article sur la péréquation, une affirmation plus nette des droits des autochtones et une certaine reconnaissance du multiculturalisme dans la constitution. La Saskatchewan demande quelques autres corrections, dont une nouvelle rédaction de l'article quinze (15) sur la non-discrimination.

Pour le reste, le mémoire constitue une critique intarissable et parfois très dure du projet de résolution. À propos du caractère unilatéral du projet, M. Blakeney a déclaré: «Le gouvernement fédéral se propose d'agir unilatéralement, de contrevenir à la convention constitutionnelle bien établie. Ce qu'il entreprend est peut-être juridiquement réalisable. C'est une action incorrecte sur le plan constitutionnel. Ce n'est pas le fédéralisme. Ce n'est pas cela le Canada.»

Ou encore ceci: «Les divisions et l'acrimonie nées de l'action unilatérale ne peuvent que ralentir le véritable processus de renouvellement constitutionnel. L'action unilatérale atteint en plein coeur le fédéralisme canadien».

M. Blakeney poursuit ses reproches: «Je dénonce vigoureusement la démarche unilatérale entreprise par le gouvernement fédéral par voie de résolution. La résolution cherche non seulement à rapatrier la constitution, mais également à apporter des amendements qui dépassent la juridiction fédérale, qui modifient les droits et les pouvoirs des provinces et qui portent sur la balance des pouvoirs si vitale dans un système fédéral».

Quant à l'argument fédéral des 53 longues années d'attente, le premier ministre de la Saskatchewan y répond: «L'idée d'enchâsser une charte n'a pas été discutée en 1927 mais elle a été proposée 40 ans plus tard. Certaines des dispositions de la charte dans la résolution datent de l'été dernier; d'autres encore sont apparues pour la première fois, il y a deux mois. Beaucoup de ces dispositions n'ont donc pas subi d'examen public attentif et longuement réfléchi. De même, la proposition d'une formule d'amendement impliquant un référendum n'a pas été discutée depuis 50 ans. En réalité, elle n'a pas été discutée depuis 50 semaines, ou même 50 jours».

Malgré, ces nombreux reproches, M. Blakeney préfère encore rechercher une solution négociée. Il n'écarte pas encore complètement le recours aux tribunaux. M. Blakeney pense que la solution à cette crise constitutionnelle viendra par la voie des compromis.

Sur la formule d'amendement, le témoin a soutenu que cette partie du projet de résolution est la plus inacceptable et la plus dangereuse pour les principes fondamentaux du fédéralisme.

«Elle est si nettement favorable au gouvernement central et si préjudiciable aux intérêts des provinces qu'elle menace de détruire l'équilibre vital au maintien du Canada tel que nous le connaissons», a-t-il affirmé.

Et à propos du référendum? «On pourrait se servir de la procédure du référendum pour contourner complètement les législatures provinciales». C'est une façon de modérer les intransigeances provinciales, mais non les intransigeances fédérales».

M. Blakeney a proposé ensuite la mise sur pied d'un organisme fédéral-provincial qui déterminerait les règles applicables à un référendum.

M. Blakeney n'accepte pas l'inscription dans la constitution d'une Charte des droits, parce que cela signifie à ses yeux «le transfert à tout jamais aux tribunaux en grand nombre des plus importantes et des plus délicates décisions d'ordre politique et d'intérêt public».

Cet enchâssement en outre enlèverait aux parlements un pouvoir de décision sur plus d'un plan: l'avortement, la peine capitale, l'instruction confessionnelle, etc...

Après ce témoignage, l'un des plus intéressants et des plus attendus, les représentants des divers partis politiques au sein du comité ont paru généralement satisfaits.

Les libéraux ont cru trouver dans les propos du premier ministre des données qui permettront peut-être de rétablir un dialogue entre Ottawa et l'ensemble des provinces. Les conservateurs et les néo-démocrates de leur côté ont pu entendre l'écho de leurs propres accusations et des changements qu'ils ont sans cesse demandé.

◆ Kossyguine

kita Khrouchtchev, prédécesseur de M. Kossyguine à la présidence du Conseil, est décédé en 1971 dans l'indifférence générale sept ans après sa chute. Il repose au cimetière de Novodevitchi, habituellement réservé aux écrivains, personnalités culturelles et responsables politiques de second rang.

Le même traitement a été réservé, de façon plus surprenante, à Anastase Mikoyan, ancien bolchevik, vétéran du parti et ancien chef de l'État, mort en 1978, treize ans après avoir pris sa retraite.

M. Alexis Kossyguine était l'un des derniers dirigeants soviétiques dont la carrière ait déjà atteint le premier plan sous Staline, avant de se poursuivre sous Nikita Khrouchtchev puis sous Leonid Brejnev.

Il était en effet entré au Bureau politique du Parti communiste dès 1946. S'il en fut exclu en 1953, il y entra à nouveau en 1957, et devint président du Conseil en 1964.

L'histoire de sa carrière est celle de l'ascension rapide et discrète d'un homme effacé, mais efficace. Austère et taciturne, il n'a jamais cherché la publicité ni tenté d'améliorer son image de marque, ce qui lui avait valu auprès de certains le titre de chef de gouvernement le moins spectaculaire du monde. Le fait était d'autant plus remarqué que son prédécesseur, Nikita Khrouchtchev, était un homme particulièrement spontané et bouillant, soucieux de son image publique.

M. Kossyguine se contentait de la réputation d'efficacité que lui avaient valu sa connaissance des sujets techniques, ses succès d'administrateur et sa connaissance des affaires mondiales.

Il s'était également fait une réputation de diplomate au cours de ses nombreux voyages à l'étranger, en France, en Grande-Bretagne, en Inde, en Égypte, à Cuba, en Chine, au Nord-Vietnam, au Canada.

En 1966, le succès du sommet indo-pakistanais de Tachkent dut beaucoup à son intervention. L'année suivante, il se rendit aux États-Unis et rencontra le président Lyndon Johnson à Glassboro, apaisant les tensions nées entre les deux super-puissances de la guerre des Six Jours israélo-arabe.

En 1968, il échoua dans une dernière tentative de conciliation avec les dirigeants du «printemps de Prague». Peu après, les chars du Pacte de Varsovie entraient en Tchécoslovaquie. Malgré le titre de «renégat et ennemi du peuple» que ses critiques de la révolution culturelle chinoise lui avaient valu à Pékin, il entreprit en 1969 de pousser la Chine à négocier son conflit frontalier avec l'Union soviétique.

Dans son pays, M. Kossyguine était surtout connu pour ses réformes économiques favorables aux consommateurs, ce qui lui avait assuré la popularité des le début de sa présidence.

Ses réformes furent critiquées lors du 24e congrès du Parti communiste, où il présenta le plan quinquennal 1971-75. On lui reprocha de ne pas avoir atteint ses objectifs. Il se défendit en rejetant la responsabilité sur divers ministères qui, selon lui, n'avaient pas appliqué ses directives. Le plan favorisa encore les produits de consommation, leur accordant, pour la première fois depuis la révolution, un taux de croissance légèrement supérieur à celui de l'industrie lourde.

Au même congrès, il mit l'accent sur les possibilités de coopération Est-Ouest qui s'ouvriraient après la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe — tenue à Helsinki en 1975. Il prévoyait déjà des actions communes en matière de santé publique, transport, lutte contre la pollution, distribution d'électricité.

Né le 21 février 1904 à Saint-Pétersbourg, Alexei Nikolaievitch Kossyguine n'avait que treize ans à la révolution. Deux ans plus tard, il s'engagea dans l'Armée rouge et combattit durant la guerre civile.

Démobilisé, il obtint le diplôme de l'Institut technique de Léningrad, puis entra au Parti communiste en 1927, occupant quelques postes dans l'industrie à Léningrad puis dans des coopératives de consommateurs en Sibérie.

En 1936, il n'était encore que contremaître dans une usine de Léningrad lorsque les hommes de Staline le remarquèrent. Ce fut le début d'une ascension rapide: directeur d'une filature en 1938, il devint peu après maire de sa ville natale (devenue Léningrad) puis commissaire du peuple à l'industrie textile et, en 1941, vice-président du Conseil, poste qu'il conserva jusqu'après la fin de la guerre.

Ensuite, jusqu'au début des années 1950, il dirigea une série de ministères économiques, entrant au bureau politique comme suppléant en 1946, à part entière en 1948. Possédant, dans le domaine de la consommation, une expérience plus vaste que celle de ses collègues du Politburo, il s'était rendu indispensable à Staline.

La mort du dictateur allait marquer un coup d'arrêt à sa carrière: «il dut quitter le Politburo. Il y revint dès 1957 comme suppléant, retrouvant son rang de membre à part entière en 1960, lors de sa nomination au poste de premier vice-président du Conseil.

En 1964, il succéda à Khrouchtchev à la présidence du Conseil au sein de la «Troika» avec Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste, et Anastase Mikoyan, chef de l'État, remplacé l'année suivante par Nikolai Podgorny.

Dès lors, les réformes auxquelles le nom de M. Kossygine était déjà attaché acquirent une nouvelle force, accordant des stimulants aux travailleurs et plus d'initiatives aux directions.

De la vie privée de M. Kossyguine, on ne sait pas grand-chose. Son épouse Klavdiya est décédée en 1967. Sa fille, fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères, l'accompagnait souvent en voyage officiel. Elle a épousé un haut fonctionnaire de la commission à la science et à l'énergie.

Il appréciait la littérature moderne et le théâtre et on dit qu'il possédait une collection de disques de jazz. Sportif, il pratiquait, même après soixante ans, la natation, le patin et le volley-ball. En 1976, il semble qu'il ait eu une attaque en nageant dans une rivière et faillit se noyer, mais se rétablit à l'hôpital.

Les troubles cardiaques de M. Kossyguine se sont aggravés au cours de l'année 1980. Une première attaque vers le mois de février l'avait obligé à interrompre pendant quatre mois ses activités.

Sa dernière apparition en public remonte au 3 août, à l'occasion de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Moscou. Il était toutefois absent quelques jours plus tard au conseil des ministres, qui devait fixer les grandes lignes du plan quinquennal.

Le 23 octobre, le Soviet suprême annonçait la démission du chef du gouvernement et son remplacement par M. Nicoloas Tikhonouv. M. Kossyguine était le premier président du Conseil à démissionner de son poste depuis la création, il y a 63 ans, de l'Union soviétique. Tous ses prédécesseurs avaient été limogés.

Le p'tit train du Nord reprend son service

Le «p'tit train du Nord» de Via Rail, à l'intention surtout des amateurs de sports d'hiver et de grand air, reprend son service entre Montréal et Mont-Laurier à compter de ce matin jusqu'au 15 mars prochain.

Composé de voitures-coach ainsi que d'une voiture casse-croûte, le train sera à la disposition des voyageurs sur week-end, du vendredi soir, depuis la gare Windsor, jusqu'au dimanche soir. Et exceptionnellement, les tarifs d'une journée sont valides pour les départs du vendredi, du samedi et du dimanche malgré la période de restriction des Fêtes. Le billet coûte entre $6 et $18 dollars selon la destination choisie.

Ainsi, il y a départ de la métropole le vendredi à 18 h 15 et arrivée à Mont-Laurier à 23 h 20. Les samedis et dimanches, il y aura départs de la gare Windsor à 9 h et arrivée à Labelle à 12 h 23. Le train sera de retour dans la métropole à 21 h 40 le même jour.

De plus, pour la première fois de son histoire, Via Rail organise une série de forfaits d'hiver destinés aux amateurs de ski de randonnée et de ski alpin, le «train de neige». Par exemple, on offre une fin de semaine aux amateurs de ski de randonnée sur la piste Laurentienne, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 5 mars, avec hébergement habituel à Val-Morin et Mont-Rolland et randonnées organisées. Le retour s'effectue depuis Prévost et arrivée dans la métropole le dimanche soir.

Des forfaits de ski alpin sont également offerts par les hôteliers de Mont-Tremblant, pour des prix variant entre $84 et $136 par personne pour le week-end. On suggère aux groupes de faire leurs réservations à l'avance auprès de Via Rail, à 871-1331.

20 décembre

par la PC et l'AP

1978: raid aérien d'Israël sur trois camps palestiniens du Liban: on fait état de plusieurs dizaines de morts et de blessés;

1976: démission du gouvernement travailliste israélien de M. Vitzhak Rabin;

1978: assassinat dans un attentat à Madrid du premier ministre espagnol, l'amiral Luis Carrero Blanco;

1970: démission de M. Wladyslaww Gomulka de la direction du Parti communiste polonais à la suite des émeutes sur la hausse des prix alimentaires;

1957: création de l'Agence européenne de l'énergie nucléaire;

1954: 20,000 soldats français en Algérie;

1922: création de l'Union des Républiques socialistes soviétiques formée de 14 républiques;

1803: transfert officiel de la souveraineté de la Louisiane de la France aux États-Unis;

1582: adoption du calendrier grégorien en France.

Ils sont nés un 20 décembre: Léopold von Ranke, historien allemand (1795-1886); Irene Dunne, actrice américaine (1904).

Mini-Loto

206798

LOTO PERFECTA

1 - 8 - 20 - 21 - 31 - 33

Numéro complémentaire : 14



La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.

PARTICIPACTION®

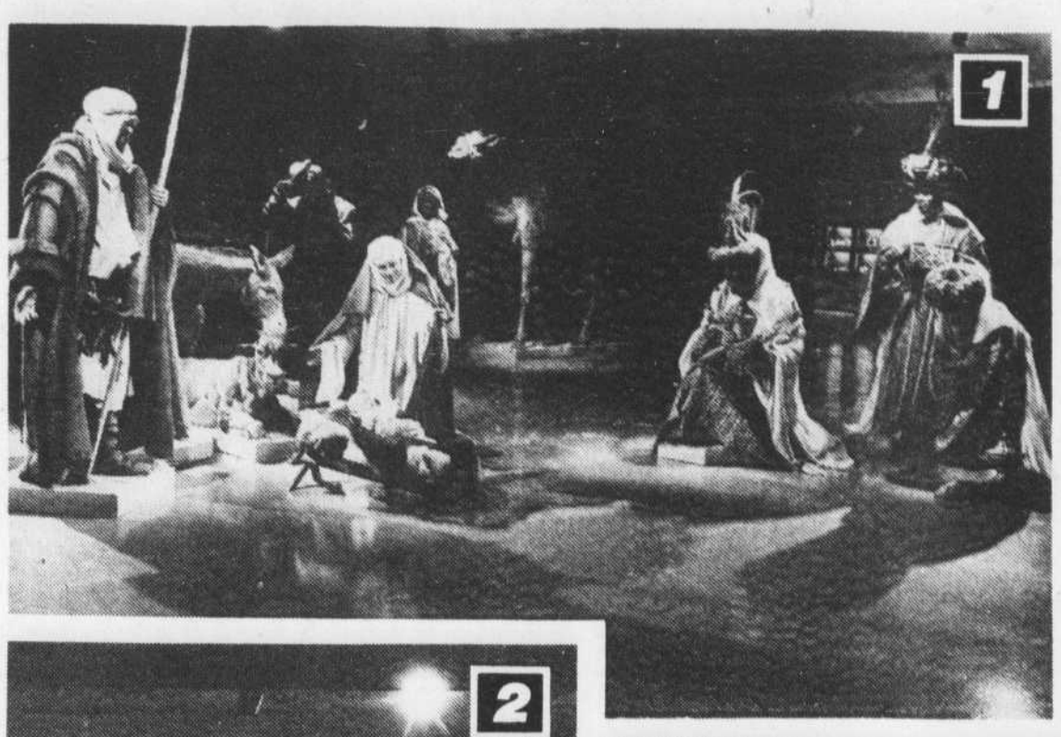
Le mouvement canadien du bien-être physique.

LE DEVOIR

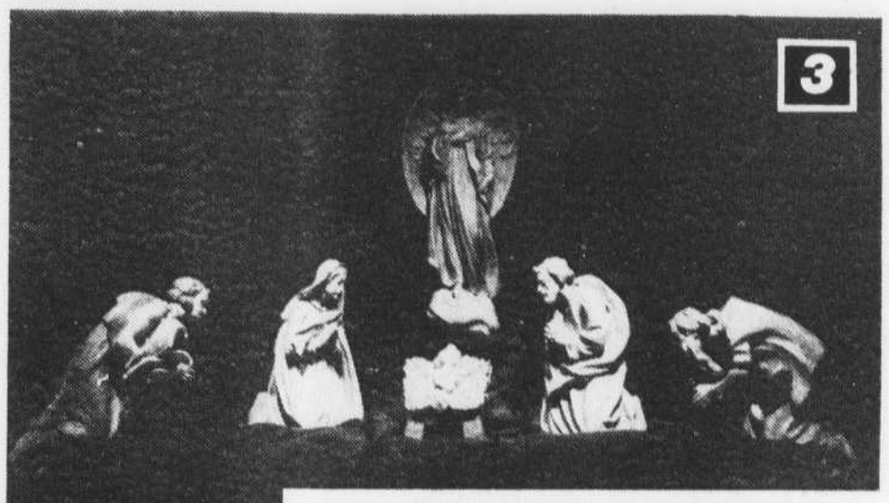
CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 20 décembre 1980

Le Noël des crèches











PHOTOS
JACQUES GRENIER

par Marie Laurier

L'IMAGERIE populaire n'aura jamais trouvé tant d'inspiration que dans cette coutume noëllesque de la crèche de Bethléem. Chaque peuple conçoit à sa manière l'événement de la nuit mystérieuse du 25 décembre où l'Enfant Jésus nous apporte depuis près de 2,000 ans son message de paix et d'amour.

Cette coutume de la crèche a été lancée par le joyeux Saint-François d'Assise, au 13e siècle et le monde entier s'empara de cette fabuleuse tradition. Chose certaine, tous les personnages associés à la venue du Messie dans une étable par une froide nuit d'hiver continuent de hanter les esprits et les coeurs. Et ceux-ci, attendris, disputent encore à ceux-là, plus rationnels, les multiples interprétations de cette légende que la Chrétienté tient pour véridique et incontestable.

Peu importe ces interprétations, l'histoire a réussi à frapper l'imagination, à traverser le temps sans altérer le fondement même de ce qui nous plaît de retenir: Jésus est né dans une étable aux confins de Bethléem, perdu dans l'immensité d'un désert lunaire. Et on le coucha sur la paille de la crèche.

Tous les peuples ont adopté d'emblée ce petit enfant en lui conférant leurs caractéristiques, leurs us et coutumes. Mais s'il y a beaucoup de crèches, il n'y a qu'un seul enfant: blanc pour les Blancs, noir pour les Noirs, vêtu d'un pagne, serré dans ses langes, engoncé dans une robe vaporeuse ou nu comme un ver; fardé ou poudré, il fascine nos regards depuis des millénaires.

Et inspire les artistes. Comme ceux qui exposent à l'Oratoire Saint-Joseph.

En grimpant au Musée de cette église de la montagne pour faire la tournée de la vingtaine de crèches d'une collection réunie par André Bergeron, j'avais le sentiment de faire un pèlerinage dans mon enfance où la veille de Noël se vivait à «monter» la crèche familiale dans la plus grande fébrilité. Elle s'enrichissait chaque année de nouveaux personnages et des petits moutons frisés que les bonnes soeurs nous faisaient faire à l'école. Beaucoup de Québécois se rappelleront les fameux «concours de crèches» qui étaient une façon comme une autre d'exprimer leur talent d'artiste tout en se convaincant de la vraisemblance et de la pérennité du récit de la naissance de Jésus.

Balthazar, Gaspard, Melchior, les noms des trois rois mages sonnaient avec magnificence, comme l'énumération des trésors qu'ils apportaient, l'or, l'encens, la myrrhe. Cette seule évocation de ce conte qui valait bien ceux des Mille et une nuits avait de quoi nous enchanter.

Il y avait les rois mages, mais aussi Marie et Joseph, qui avaient décidé de fuir en Égypte, victimes de l'hostilité de leurs compatriotes qui refusaient de croire que l'humble menuisier et sa femme, pourtant vierge, allaient devenir le père et la mère du Messie promis au peuple. On ne s'attardait pas trop à comprendre ce mystère puisque de toute façon «c'était un mystère».

Combien, combien de fois avons-nous entendu, écouté, dévoré ce récit chaque année recommencé et toujours aussi troublant. On a beau grandir, vieillir et douter, l'histoire de l'Enfant Jésus de la crèche réussit à émouvoir les coeurs les plus endurcis, les esprits les plus sceptiques. Elle résiste, elle, alors que le Père Noël finit toujours par être démasqué par les enfants, tôt ou tard.

C'est à tout cela que je pensais en visitant les crèches du Musée de l'Oratoire Saint-Joseph. Celle de Suzanne Lavallée, santonnière québécoise, est remplie d'humour et de joie de vivre: une trentaine de personnages lillupitiens en terre cuite, peints à la gouache célèbrent la nuit de Noël comme une vraie fête de village. On reconnaît le curé, sa ménagère, le gigueur, le violonneux, la fileuse de laine, le trappeur qui s'acheminent vers une petite cabane sise dans la forêt mais entourée d'une clôture de bois de perche. Il y a beaucoup de mouvement et de vie dans cette scène folklorique et Suzanne Lavallée a su lui conférer un charme poétique exquis en puisant son inspiration dans le terroir des années 1830-1850 immortalisé par Kriegoff, Théophile Hamel et Cockburn.

Pièce de résistance de cette collection tant par sa taille que par la somptuosité de ses costumes, les personnages du sculpteur Joseph Guardo habillés par François Barbeau, vaut à elle seule la visite au musée. Joseph et Marie sont vêtus à la québécoise, le petit Jésus emmitouflé dans ses langes et les rois mages ont l'opulence de leur rang et de leur exotisme.

Il y a plusieurs autres crèches qui envoûtent, comme celle du sculpteur Sylvia Daoust, celle de Claude Lafortune, amusante, colorée, toute en papier comme son Évangile, de minuscules aussi, faites en Santons de Provence, monochromes ou bigarrés, des petits Jésus de cire, une crèche du Portugal du 18e siècle prêtée par le diocèse de Montréal, celle, émouvante dans sa simplicité bâtie par deux écolières de douze ans en pâte de farine et de sel cuit. Il y a également cet événement vécu dans la brousse africaine, en Martinique, en France, en Espagne, au Tyrol et qui incarne les caractéristiques de ces pays.

Et enfin, la vôtre, que vous aurez peut-être le goût de faire si vous visitez cette exposition du Musée de l'Oratoire Saint-Joseph, ouverte au public chaque jour de 10 h à 17 heures, jusqu'au 2 février.

Le lithographe André Bergeron, maître d'oeuvre de cette collection originale qui a déjà monté en ce même lieu l'exposition Rouault et qui espère présenter l'art sacré de Matisse en 1981, vous y invite. Nous lui souhaitons de réaliser son projet alors qu'aux lecteurs du DEVOIR nous formulons les voeux traditionnels de Joyeux Noël!

1. Des personnages grandeur nature du sculpteur Joseph Guardo habillés de façon somptueuse par François Barbeau. Ce dernier a utilisé des tissus aux tons neutres et profonds, du lin, de la laine, de la fourrure et du coton pour emmitoufler les principaux acteurs de la scène de la naissance de Jésus, alors que les rois mages arrivent avec leurs trésors vêtus de brocard chatoyant.

2. Gaspard, Melchior, Balthazar, les trois rois mages vêtus de façon opulente par le décorateur François Barbeau. Les personnages sont de Joseph Guardo.

3. La crèche du sculpteur québécois Sylvia Daoust fait partie de la collection que présente jusqu'au 2 février le Musée d'art sacré de l'Oratoire Saint-Joseph jusqu'au 2 février.

4. La crèche du Carmel de Montréal installée soigneusement par les moniales mêmes met l'accent sur l'attitude de la Vierge vêtue de blanc et d'un long voile bleu profond.

5. Les folkloriques santons créés par Suzanne Lavallée incarnent les us et coutumes de l'époque 1830-1850 inspirée des peintres Théophile Hamel, Kriegoff et Cockburn. Un petit monde bien vivant, soit une trentaine de personnages qui marchent d'un pas décidé vers l'étable où l'attendent une jeune Vierge timide et un Joseph au regard narquois.

Ces monologues nés du silence

par Jean Royer

Laurent Mailhot et Doris-Michel Montpetit, Monologues québécois 1890-1980, Montréal, Leméac, 413 pages.

YVON Deschamps me lançait ce bel aphorisme, au cours d'une entrevue, il y a dix ans: «Le monologue idéal serait silencieux.»

Aujourd'hui, Deschamps vient d'entrer dans l'histoire littéraire, où la parole se fait écriture, grâce au livre de Mailhot et Montpetit sur les monologues québécois. Notre plus grand monologuiste n'en demandait pas tant, j'en suis sûr. Il est vrai que ce n'est pas la première fois que l'université s'intéresse à lui. Hier, c'étaient les sociologues. Aujourd'hui, les littérateurs. Mais Deschamps n'entre pas seul à l'université et dans la littérature: beaucoup d'artistes ont parlé avant lui et quelques-uns avec lui, depuis un siècle.

Je m'attendais donc à une anthologie du monologue québécois. Non. Voici un livre qui se contente d'un premier déblayage. C'est déjà pas mal. Surtout quand il s'agit de reconnaître le monologue comme un genre littéraire. L'anthologie, ce sera pour plus tard. D'ailleurs, les auteurs nous disent bien, dès leur avant-propos: «Il n'est pas facile de faire une Anthologie. Le seul mot fait peur». (Pourtant, Mailhot vient de terminer avec d'autres une anthologie de la poésie québécoise des origines à nos jours!). En fait, il aurait fallu travailler le sujet plus longtemps et ne pas trop se hâter de publier. Mais ce qui est fait est fait. Je veux dire: le projet d'anthologie est bâclé mais l'ouvrage nous apprend quand même beaucoup de choses. Montpetit a particulièrement étudié les années 1890-1920. Mailhot a repris un vieil article écrit en 1973. On a divisé le siècle en cinq périodes et on a couronné l'ouvrage sur les monologues ordinaires avec des monologues de notre théâtre contemporain. Voilà donc une entreprise sérieuse! Que l'éditeur a pris soin de bien illustrer.

Qu'est-ce alors que le monologue? Laurent Mailhot a réuni plusieurs définitions. Car le genre appartient évidemment à la tradition orale populaire, au conte et au théâtre. Le monologue a longtemps été notre seul théâtre autochtone, au temps où le T.N.M. et le Rideau-Vert ne jouaient que des pièces étrangères. «Le monologue est la forme la plus ancienne et la plus moderne du théâtre québécois», dit Mailhot. Le professeur affirme même que «la majeure partie de ce qu'on appelle le théâtre québécois n'est au fond que des monologues esquissés, esquivés ou encore développés mais juxtaposés». C'est bien un genre qui se retrouve en marge et au coeur de notre tradition théâtrale.

Né du silence, d'un désir de communiquer et d'une quête d'identité, né pour les soirées de famille, le monologue s'est ensuite développé dans les journaux du début du siècle, puis il a rejoint le public des théâtres, appuyé par la venue du disque 78 tours. Le monologue fut très populaire au cabaret, à la radio et même sur la scène où Fridolin a été l'ancêtre de nombreux personnages jusqu'à ceux de Clémence Desrochers.

En somme, le monologue, au Québec, est toujours «la voix de plusieurs en un seul, le silence de tous en chacun», à défaut d'un théâtre bien à soi au début, puis au coeur même de notre littérature dramatique. Ce qui fait du monologue un genre important pour témoigner de l'évolution de notre parole.

La première période, de 1890 à 1920, nous vaut surtout des «choses à dire», des fables, des déclamations et des gazettes rimées. Le monologue d'actualité pavoise les journaux. On y rencontre des vedettes comme Basibi et le père de Germaine Guèvremont, Joseph-Jérôme Grignon.

Ensuite, de 1920 à 1945, pendant les Années folles, voici un premier âge d'or du monologue québécois: Juliette Béliveau, Jean Narrache, Paul Coutlée, Jules Ferland, Gratien Gélinas et Ovila Légaré.

Le monologue passe, de 1945 à 1960, du cabaret à la radio. C'est l'époque de Gilles Pellerin et Jacques Normand, Doris Lussier et Raymond Lévesque.

Dans les années 60, le mot «chansonnier» (celui qui commente l'actualité, en France) accepte ici ceux qui font de la chanson, justement. Avec Clémence Desrochers, Yvon Deschamps et les Cyniques on retrouve donc Jean-Paul Filion et Gilles Vigneault, entre autres.

Enfin, la dernière décennie a vu naître de nombreux monologuistes, de Jacqueline Barrette à Jeanne-Mance Delisle, de Marc Favreau à Denise Guénette, de Jean Lapointe à Louisette Dussault. Sans oublier Paul et Paul et Jean-Guy Moreau.

Suite à la page 32



— Yvon Deschamps



— Clémence Desrochers

Le Centre du livre pour outre-mer

par Clément Trudel

RIEN ne se perd. Surtout pas les caisses de thé, si l'on s'intéresse au Centre du livre pour outremer (CLOM). Ces caisses recyclées et des centaines de sacs postaux servent en effet à expédier des tonnes de livres vers des pays où «l'esprit aussi a faim». Par bonheur, parfois, s'ajoutent des machines à écrire ou des «Gestetner», ou tout simplement du papier à ces envois où, de plus en plus, ce sont les destinataires qui établissent leurs besoins — ce qui évite un «dumping» offensant qui consisterait à inonder les pays bénéficiaires de quantité de livres jugés dépassés ici même.

Des exemples récents, c'est l'Ouganda qui offre l'illustration la plus frappante. Le premier inspecteur scolaire de ce pays, M. Karuhigye, est venu au Canada en mission exploratoire, il a énoncé ses besoins et, depuis qu'il est rentré à Kampala, c'est lui qui se charge de distribuer les livres et le matériel didactique aux bibliothèques et aux écoles normales. Des Ougandais se chargent donc du réseau de distribution. Ce sont des Canadiens et des Québécois qui ont comblé une partie du rêve, dans un pays où l'éducation des adultes et les groupes d'animation reprennent de la vigueur, après la dictature et les tensions internes, pas toutes résorbées.

Des 15 projets à l'étude cette semaine quand je me suis rendu au bureau-entrepôt du 181, rue Bourget (dans Saint-Henri), l'un touchait la Haute-Volta, où la revalorisation des langues africaines pourrait être épaulée par la production de petits livres et de brochures destinés aux nouveaux alphabétisés. Même si le volontariat joue un grand rôle dans ces réalisations ou ces projets, le CLO et son pendant canadien-anglais OBC-(Overseas Boockclub) ont tout de même besoin de fonds, sinon de nombreux projets risquent de souffrir des délais. Là-bas, des esprits mourront peut-être de faim...

La secrétaire générale francophone, Christine Pelzer, et son adjoint François Lortie, m'ont expliqué en détail le processus de sélection des volumes: qu'ils soient neufs ou d'apparence neuve, qu'ils traitent de sujets non limités (le prosélytisme religieux et les écrits étroitement nationalistes sont écartés) et qu'ils soient publiés dans les huit années qui précèdent l'envoi. On privilégie tout matériel pouvant aider à la formation de futurs diplômés (services de santé; développement agricole et rural; formation commerciale et technique). En réalité, le CLOM vise à aider «le développement par l'éducation». De concert avec le SUCO, on a pu faire accoucher des projets d'éditions «autochtones», lorsque les livres ou le matériel didactique produits ici ne s'adaptaient pas aux besoins des bénéficiaires.

Des globes terrestres et des atlas seraient fort appréciés des institutions bénéficiaires: 360 aux Antilles; 35 en Amérique latine; 97 en Afrique francophone (le Gabon est particulièrement choyé); 529 en Afrique anglophone (Ghana, Kenya, Ouganda et Nigéria forment le plus gros contingent mais pourquoi avoir placé le Mozambique dans ce peloton?); 309 dans les autres parties du monde.

Cette tâche «d'éducation au service du développement», elle émarge à un budget de $1 million environ: l'ACDI libère des crédits de $600,000, le public devrait souscrire $200,000 et, en plus, on songe à constituer une «banque de papier» puisque c'est ce matériau indispensable qui fait souvent défaut à des imprimeries modestes qui pourraient être réactivées, comme au Cameroun. Quant à l'expédition des colis, elle est assumée soit par l'ACDI soit par le ministère québécois des Affaires intergouvernementales et le CLO affirme que les problèmes de dédouanement se posent de moins en moins. L'instruction ne pourrait-elle pas franchir les frontières *frais de port?*.

Au Zaïre, on rééditera bientôt *Nutrition*, traitant de l'éducation nutritionnelle dans la pratique journalière. Des Africains ont fait partie de l'équipe qui a mis au point ce manuel dont la première édition était épuisée; le CLO aura ainsi contribué partiellement à la circulation d'outils pédagogiques dans une dizaine de pays francophones d'Afrique.

Ailleurs, comme en Guinée-Bissau, c'est la traduction en langue portugaise ou l'adaptation de tels manuels que l'on recherche. L'Afrique a une part importante de l'attention du CLO dont le bulletin trimestriel *Ngoma* emprunte son titre à la langue swahili *(tambour parlant)*. Il faut tout de même savoir que des programmes d'alphabétisation des adultes au Pérou figurent sur la liste du CLO, que la Papouasie semble avoir pris goût aux bandes dessinées dont le super-héros Kaunsila Traim, dispense des notions élémentaires pour une technologie non coûteuse, avec les moyens dont disposent les gens de Nouvelle-Guinée.

Dans les entrepôts de la rue Bourget, j'ai pu voir des «mécanos» d'initiation à la physique, réalisés par des détenus de Cowansville (l'idée avait d'abord été lancée par un groupe de Vancouver oeuvrant auprès de réfugiés tibétains).

Cette débrouillardise, ces ressources habilement exploitées seraient vaines, sans aucun doute, sans l'apport principal: des volumes, encyclopédies, manuels, oeuvres littéraires ou «beaux livres» fournis par des bibliothèques, des maisons d'édition, des universités, des commissions scolaires, des organismes gouvernementaux ou de simples citoyens.

(Centre du livre pour outremer, 181, rue Bourget, Montréal H4C 2M1; tél: 934-0329).

Les chemins de la tendresse

par Jean Royer

Suzanne Jacob, **Gémellaires, Le Chemin de Damas,** coll. Poèmes 1, Le Biocreux, 70 pages.

Francine Péotti, **Passeport blasphématoire pour l'hiver québécois,** coll. Poèmes 1, Le Biocreux, 69 pages.

René Depestre, **En état de poésie,** coll. Petite Sirène, Les Éditeurs français réunis, 93 pages.

Vénus Khoury Ghata, **Qui parle au nom du jasmin,** coll. Petite Sirène, Les Éditeurs français réunis, 93 pages.

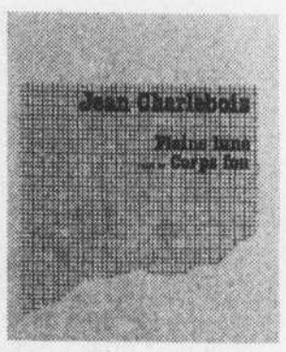
Jean Charlebois, **Plaine Lune** suivi de **Corps fou,** Éditions du Noroît, non folioté.

Pierre Desruisseaux, **Ici la parole jusqu'à mes yeux,** coll. les Rouges gorges, Écrits des Forges, 76 pages.



Jocelyne Felx, **Feuillets embryonnaires,** coll. Les Rivières, Écrits des Forges, 65 pages.

Pier Paolo Pasolini, **Poésies 1953-1964,** coll. Poésie, Gallimard, 311 pages.



LES éditions du Biocreux viennent d'inaugurer leur collection de poésie, ouverte aux «premiers poèmes» des écrivains de la maison, avec deux recueils forts différents. Celui de Suzanne Jacob réunit deux suites: *Gémellaires* et *Le Chemin de Damas*. De qualité inégale, ces poèmes sortent de périodes diverses où l'écriture fait son chemin. On y retrouve le sens de la litanie et de la complainte, le sens de raconter aussi qui fait la qualité déjà des proses de Suzanne Jacob. Poète, elle accentue ici son goût du mot sonore et cultive les contrastes et les oppositions. Les poèmes de *Gémellaires* sont ceux que l'on a le goût de fréquenter.

Le recueil de Francine Péotti, *Passeport blasphématoire pour l'hiver québécois*, nous donne une écriture plus «moderne», plus économe, qui aime aussi jouer avec les mots, dans ce qui serait une chanson plus «littéraire» dont le principal procédé serait le «troc» des mots, l'un pour l'autre ou l'un contre l'autre. On note aussi un emploi abusif de l'adjectif dans cette poésie qui emprunte ses manières au surréalisme et au «nouveau roman».

■

La collection Petite Sirène, qui nous propose des recueils sous couverture de toile, accueille René Depestre et Vénus Khoury-Ghata. *En état de poésie*, du poète haïtien en exil à Cuba, est le recueil d'une poésie «politique». Cela nous vaut des pages bien romantiques sur le monde quotidien mais d'une qualité «poétique» plutôt douteuse et facile. On s'attachera cependant aux premières pages de ce petit livre de la tendresse. C'est avec force que Depestre explore et expose «L'état de poésie».

Le livre de Vénus Ghoury-Ghata, *Qui parle au nom du jasmin*, ne manque pas lui non plus de romantisme. Mais ici le surréalisme du bon vieux temps vient au secours du poète qui s'amuse à nous surprendre et finit par renverser le quotidien, ce qui était sans doute le coup d'état visé.

■

Jean Charlebois, aux éditions du Noroît, illustre la vigueur et l'originalité de la

poésie

jeune poésie québécoise avec son sixième recueil: *Plaine lune* suivi de *Corps fou*. Voici un autre livre qui porte à maturité cette oeuvre de la tendresse qu'est celle de Charlebois. Tendresse, par où passe l'amour contre la mort. Voici le livre où se confrontent Eros et Thanathos, de la mère à la femme aimée. Ici, le jeu de mot sert d'écran pour la pudeur de l'amoureux et celle de l'aimée. Ici, le poète parle de la tendresse qui dormait et dormira sous le masque des gisants. Ici, l'amour agit, le poème s'érotise, la vie nous gagne. Charlebois a réussi à nous émouvoir avec un recueil irremplaçable.

■

Les Écrits des Forges, une maison d'édition animée par Gatien Lapointe à Trois-Rivières, continue de nous être fidèle par la qualité des recueils publiés, même si la facture des livres, trop uniforme, ne s'adapte pas toujours aux contenus divers.

D'abord, le recueil de Pierre Desruisseaux, *Ici la parole jusqu'à mes yeux*. Le poète de *Lettres* (L'Hexagone), animateur de la revue Moebius, cultive dans son poème l'atmosphère intime, la notation du quotidien qui meurt, le visage perdu à retrouver dans le paysage. Cette poésie, économe, donne son chant aux mirages et sa musique à la réalité, celle qui durera dans le poème.

■

J'ai beaucoup aimé aussi les Feuillets embryonnaires de Jocelyne Felx, aux mêmes éditions des Forges. Ces pages, parfois d'une écriture sophistiquée dans sa forme mais toujours fidèle à la vie, recommencent dans les phrases les sensations du corps en grossesse puis en caresse. C'est là une «Quête de l'esprit du ventre», où l'écriture souffre comme l'enfant qui naît et la mère qui aime. «Si l'instinct réfléchissait il découvrirait le secret de la vie.»

■

Dans sa collection Poésie, Gallimard vient de réunir en édition bilingue les poèmes de Pasolini de 1953 à 1964. On y retrouve un grand poète, amoureux de la vie, cynique devant les pouvoirs et l'oppression, tendre et lumineux, qui traverse le siècle comme on traverse le quotidien. Des pages émouvantes.

Autour de Jean-Paul Lemieux

Michel Champagne et Daniel Morency Dutil, **Le Silenciaire, Jean-Paul Lemieux chez lui,** Éditions Elysée, 173 pages.

SUR la page couverture, une photo du peintre et son chien suivis, dans le flou, de la silhouette d'une femme, sans doute celle de Jean-Paul Lemieux, toujours dans l'ombre, telle une muse dévouée!

Ainsi le photographe Dutil et son compère Champagne, ancien élève de Lemieux, nous introduisent au domaine du maître. Curieusement, la photo la plus émouvante de ce recueil sera celle de la femme de Lemieux, Madeleine, debout, en tunique blanche, personnifiant l'âme même des personnages du peintre.

Car il s'agit bien d'un recueil de photographies nous introduisant au royaume du silence. Nous visitons l'Ile aux Coudres et Charlevoix, la maison et l'atelier du peintre. Nous croisons Madeleine Lemieux. Nous voyons le peintre solitaire ou en compagnie des auteurs de ce recueil. Quelques dessins de Lemieux ponctuent l'ouvrage.



Tout cela est bien sympathique mais rarement émouvant. La mise en pages manque de style, les photos sont imprimées de la façon la plus tiède et l'atmosphère du livre, malgré les intentions des auteurs, reste mièvre.

Mais sans doute cet ouvrage gardera-t-il une certaine valeur documentaire. On regrettera toujours cependant son manque de qualité visuelle.

Jean ROYER

Livres reçus

FICTION

La Première Personne, Pierre Turgeon, Quinze/prose entière

Mémoires d'un carnassier, Richard Garzarolli, Denoël

France, Max Gallo, Grasset

Contes pervers, Régine Desforges, Fayard

L'Issue, Claire Lejeune, Le Cormier

Magnus, William Kinsolving, Robert Laffont

Des cadeaux qui font voyager



La Grèce aujourd'hui
$26.95



Mexique, Guatemala
Guide bleu
$43.75



La Guadeloupe
Carte-Guide
$8.10



Le Nil
par «National Geographic»
$24.50



Les plus beaux villages de France
$34.95



Le Portugal
aujourd'hui
$26.95


Un voyage en Océanie
$17.95



Maya
$51.60



Italie
Guide culturel Nathan
831 pages, illustré
en couleurs
$35.60

la Librairie Ulysse

tous les jours jusqu'à
21 hres sauf le dimanche
843-7135

tous les pays, tous les voyages
1208 St-Denis (Métro Berri)
entre Ste-Catherine et Dorchester

Un roman d'humour

Jean-Luc Benoziglio

CABINET PORTRAIT

"Ce n'est pas tous les jours qu'on rit seul en lisant"
J. Piatier — Le Monde

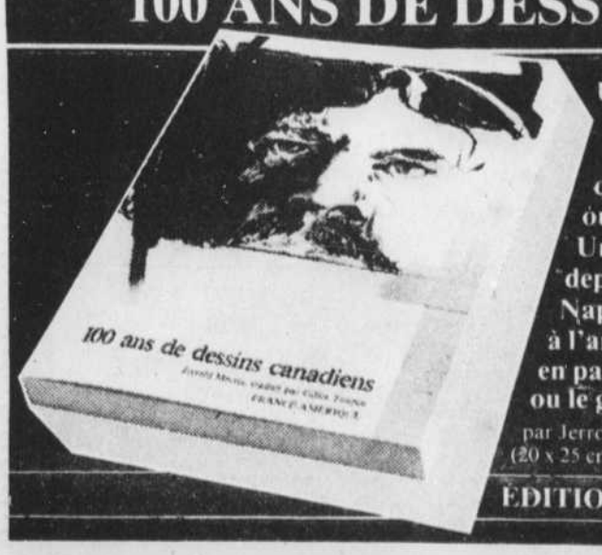
"Benoziglio a un talent fou, puisqu'il a tous les talents du rire"
J. Folch-Ribas — La Presse

272 pages $14.95



SEUIL

100 ANS DE DESSINS CANADIENS



Un siècle d'art au Canada au travers des oeuvres des plus grands artistes.
Un remarquable travail de recherche qui réunit 200 reproductions de dessins, ou aquarelles.
Une vision complète de la création artistique, depuis l'académisme achevé de Napoléon Bourassa à l'art conceptuel de Michael Snow, en passant par l'art populaire d'Henri Julien ou le groupe des Sept.

par Jerrold Morris, traduit par Gilles Toupin. (20 x 25 cm), 192 pages, $17.95.

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

UN CADEAU UNIQUE!

MONOLOGUES QUÉBÉCOIS

1890 — 1980

LAURENT MAILHOT/DORIS-MICHEL MONTPETIT



- Près d'un siècle de monologues — 57 auteurs populaires: revuistes, chansonniers, auteurs-compositeurs, dramaturges, poètes...
- Des noms connus, de Régis Roy à Nicole Brossard, en passant par Jean Narrache, Gratien Gélinas, Doris Lussier, Yvon Deschamps, Clémence DesRochers, Gilles Vigneault, Marc Favreau, Jean Lapointe, Louisette Dussault, Michel Tremblay
- Des textes choisis, des notes biographiques, des photos pour revivre dans la bonne humeur l'évolution d'une société à travers sa littérature, son théâtre et ses spectacles.

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal

NOM .....
ADRESSE .....
.....
☐ MONOLOGUES QUÉBÉCOIS $19.95
Frais d'envoi et d'emballage: $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
Diffusion: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge No .....
☐ Chèque ☐ Chargex No .....
Signature .....

Pierre Turgeon et l'américanité

par Noël Audet

Pierre Turgeon: **La Première Personne**, Éditions Quinze, Collection "Prose entière", 1980, 155 pages.

«Le (...) projet rassemble en extrême accéléré la vie entière d'un personnage. Ce dernier grandirait à vue d'oeil, se déplaçant à travers les paysages qui clignoteraient, tant le jour et la nuit s'y succéderaient rapidement, puis il mourrait, et sa décomposition ressemblerait à une explosion.» (p. 55)

C'EST un peu ce qu'a fait Pierre Turgeon dans son dernier roman. Il commence son récit par ces mots: «Demain je pars pour toujours...», et à la dernière page, il écrit: «Je n'arrête pas de bouger, mais sur place». Entre les deux bouts de la chaîne, il y a des déplacements à un rythme rapide,



Photo Jacques Grenier

décrits pour eux-mêmes, et rappelant certains passages de *prochain épisode*.

L'histoire sentimentale qui se construit en parellèle ne présente pas d'originalité particulière, sinon dans la rouerie et la violence des meurtres qui y mettent fin. Mais justement, l'essentiel n'est pas d'ordre émotif, il réside dans le voyage ou plutôt dans les déplacements, la distance Montréal - Los Angeles étant d'abord franchie par le détournement des informations d'un ordinateur, puis par le héros sous un nom d'emprunt, celui de Marc Fréchette, comédien tué dans une prison de Californie après un vol de banque, un vol «politique» pour se venger du Watergate. Ce sont ces traces qui suivra le second Marc Fréchette, avec la même révolte totale ou peut-être le même pari de gagner à un jeu qui n'a plus de sens sinon celui des machines. La vie, la mort sont programmées, comme la circulation sur les autoroutes. L'automobile d'ailleurs («La vie est un voyage en automobile») est tellement présente qu'elle devient un véritable personnage, exécutant les désirs meurtriers du héros sans laisser d'indice.

Ce qui retient surtout l'attention toutefois, dans ce roman de Pierre Turgeon, c'est la langue et la narration.

La langue est précise, et l'auteur a certainement pris la peine de faire des recherches sur le vocabulaire technique de l'ordinateur, puisque c'était là le métier de son personnage principal, et il n'a pas dédaigné de le traduire en français. Puis tout-à-coup, parmi cette langue claire, surviennent des images saisissantes par leur charge poétique, comme cette phrase: «Après le dernier soleil, l'univers ressemblera à un flocon.» (p. 29)

Mais l'ordinateur impose en retour ses contraintes à la pensée de celui qui l'utilise et même au débit de la narration: «Si je demeure trente secondes sans fournir de nouvelles directives, la Burroughs efface mes constructions (...). C'est comme écrire un livre qui disparaîtrait dès qu'on ralentirait la rédaction». (p. 25) À ce titre, Pierre Turgeon tient ses promesses. Tout le livre n'est que narration, c'est-à-dire succession et enchaînement d'actions toutes plus rapides les unes que les autres, et le style, en phrases courtes et hachurées, en notations brèves, sert admirablement son propos. Ici, pas de stations intérieures, pas de longs tête-à-tête avec soi-même, car la passion est morte, la métaphysique aussi, et «la société n'est plus qu'une organisation bénévole de situations affligeantes.» (p. 85)

Et je serais tenté, à la faveur de ce roman intitulé *La Première Personne*, ce qui signifie aussi bien le «je» de la narration, que la première personne rencontrée, ou la première personne à valser dans l'ère des ordinateurs, je serais tenté de distinguer deux formes de modernité qui touchent le Québec: la première que l'on connaît bien, d'inspiration plutôt européenne, qui mise essentiellement sur les transformations formelles, surtout linguistiques, et prend parfois le langage pour un gargarisme à significations éclatées ou fondantes; la seconde, de souche carrément nord-américaine, d'un réalisme cru, qui ne recule devant aucun objet descriptible et en livre l'aspect saignant, qui de plus croit encore à l'histoire mais procède à une fuite en avant dans une vision tragique de fin du monde. La première se retire dans l'imaginaire où elle prétend reprendre le contrôle; la seconde dit constater que le contrôle est ailleurs, comme dans la tragédie classique, et se contente de bouger le plus possible pour se donner le change et pour y dérouler le programme de son destin à l'ombre des déterminismes.

J'avoue avoir un faible pour la seconde modernité qui a le mérite de mimer la vie de plus près, et qui me semble mieux coller à l'histoire de ce continent. Elle témoigne d'une civilisation également décadente mais le fait selon des réflexes bien établis en Amérique, c'est-à-dire en continuant d'exploiter les valeurs d'un certain pragmatisme et de l'action concrète. C'est à cette enseigne que loge Pierre Turgeon, qui ne pratique pas beaucoup de détours entre lui et son écriture, entre ses personnages et leur histoire. Tout est consigné au présent de la narration, afin de mieux saisir l'inflexion des gestes dans leur immédiateté. Car la démarche de l'auteur se montre cohérente d'un bout à l'autre. «Je trouve que je pense bas. Mais je fais ce que je peux. Les mots, je ne les invente pas. Je les prends quand ils passent.» (p. 37) Comme les personnages, comme les situations, comme les destins. C'est bien le fatum en effet qui guide des personnages aveugles dans des cités monstrueuses, comme il guide l'écriture de Turgeon toute tendue vers son dénouement.

La Première Personne, un roman qui «roule» vite l'espace d'une vie, même s'il ne fait pas «mordre la poussière» comme le prétend la publicité un peu trop western en regard du livre réel.

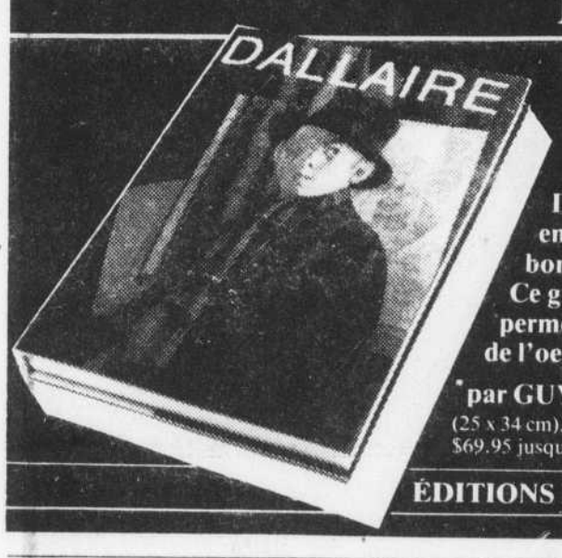
Serge Mestre: sur la fiction

Serge Mestre, **Quatre cahiers sur la mort de Lira**, roman, collection «Textes», éditions Flammarion, Paris, 1980, 214 p.

DANS son premier roman, Serge Mestre ne succombe pas à la tentation de tout dire et pourtant il dit beaucoup, il suscite une réflexion qui dépasse l'anecdote. Quatre cahiers sont là disposés dans un livre qui s'écrit par lettres venant et allant entre Paris, Madrid, Londres et Rome. Lira c'est celle fictive et vivante qui justement lira dans le sens de lecture utopique, et lira également dans le sens de lien au futur. Livio est davantage du côté du livre, il est celui qui compose avec ces différentes facettes du projet. Livio rédige un journal qui formera le centre de l'ouvrage c'est là qu'il décide d'écrire jusqu'à ce que mort s'en suive et c'est par ce désir de voir dans l'écriture un programme à épuiser jusqu'à ce qu'il prenne le dessus sur son programmeur que tient l'intérêt de tout le récit. Pour Livio il n'y a pas d'autres choix possibles, écrire comme si tout dynamisme humain résidait dans ce tracé. «Ce sont des pages de ma vie qui se tournent l'une vers l'autre et mutuellement et puis qui se tournent elles-mêmes sur des consciences orphelines et indélébiles, comme si de se taire, à présent, devait contribuer à décrire le silence qui se cabre à nouveau sous le sommeil de mes membres ensommeillés sous mes longs mois de veille: je ne suis plus qu'un Tristan affamé sous les parfums noirs d'une voile.» p. 154 Ce je qui mène la narration est à la fois attentif à la texture de son propos et à la fois abandonné à la frénésie de dire son désir. *Quatre cahiers sur la mort de Lira* de Serge Mestre est comme une promesse d'écriture qui interprète les malaises et les fougues d'une pulsion animant ces personnages mutuels que sont l'écriture et la lecture. Un très beau roman au sujet de ce va-et-vient qu'est l'envahissement de la fiction.

Claude BEAUSOLEIL

DALLAIRE



Un des plus grands peintres du Québec.

Parti de Hull où il est né, Jean Dallaire connut à Paris l'absurdité des camps de concentration. De retour au Québec, son immense talent put enfin s'exprimer. Mais à la recherche d'un bonheur qui lui échappait, il choisit l'exil. Ce grand livre au format exceptionnel permettra enfin de découvrir la richesse de l'oeuvre singulière de ce peintre étonnant.

par GUY ROBERT

(25 x 34 cm), 264 p. nombreuses ill. en couleurs, $69.95 jusqu'au 31 décembre 1980, après cette date $75.00

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

Pour les collectionneurs... les tirages de tête de la collection

SIGNATURES

STANLEY COSGROVE	75 ex. sous boîtier, reliure daim, tiré à part signés et numérotés par l'artiste. Quelques exemplaires encore disponibles	**195.00$**
MIYUKI TANOBE	60 ex. même présentation	**195.00$**
UMBERTO BRUNI	60 ex. même présentation	**195.00$**
MONIQUE MERCIER	épuisé	
LÉO AYOTTE	épuisé	
VIATEUR LAPIERRE	quelques exemplaires encore disponibles	**175.00$**
JEAN-MARC BLIER	tirage 150 ex. reliure porc, sous étui, signé et numéroté	**150.00$**
JEAN-PAUL LADOUCEUR	même présentation que Blier	**150.00$**

Des réalisations du maître-relieur

PIERRE OUVRARD

en vente chez l'éditeur seulement



ÉDITIONS marcel broquet INC

C.P. 310 — La Prairie J5R 3Y3
(10 A. d'Anjou — Candiac)

Les 8 volumes parus de la collection SIGNATURES sont en vente chez votre libraire préféré ou chez l'éditeur

10e MILLE

Le cadeau idéal pour les Fêtes

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE QUÉBÉCOISE

de Léandre Bergeron

- Un accueil unanime: l'événement de l'année!
- La reconnaissance définitive de notre langue!
- Aucun dictionnaire n'est aussi fascinant à lire!
- 600 pages grand format!
- En vente partout au prix de $28.95!
- 20 000 mots et expressions du Québec!
- Pas de censure!

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir ☐ exemplaire(s) du **Dictionnaire.** Ci-joint ☐ mon chèque ☐ mon mandat postal au montant de $.....

NOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: .....

Envoyez à

VLB Éditeur

5860 est Gouin
Montréal-Nord
H1G 1B6

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

UN EXEMPLE SANS PRÉCÉDENT DE DÉTERMINATION.

TERRY FOX
Le Marathon de l'espoir



par Jeremy Brown et Gail Harvey **96 pages**

Amputé de la jambe droite à cause du cancer, Terry Fox, jeune Canadien de Colombie britannique, adressait à la Société canadienne du cancer une lettre touchante dans laquelle il proposait de traverser le Canada à la course afin de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. "La souffrance doit cesser quelque part...", écrivait-il.

Parti de Saint-Jean, Terre-Neuve, le 12 avril 1980, Terry s'effondre près de Thunder Bay, Ontario, le 1er septembre, terrassé cette fois par le cancer des poumons.

Tout au long du parcours, des milliers de sympathisants lui apportent leur soutien.

Ce livre, abondamment illustré, nous fait vivre, étape par étape, ce que fut pour Terry Fox ce marathon: un acte d'héroïsme. **$8.95**

Les droits d'auteur provenant de la vente de ce livre seront versés à la recherche scientifique pour la lutte contre le cancer.

LES COMMANDES POSTALES SONT ACCEPTÉES

AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.*
955, rue Amherst, Montréal, H2L 3K4

[ ] **Terry Fox, le Marathon de l'espoir,** J. Brown et G. Harvey .....**$ 8.95**

Ci-joint la somme de $ .....

Numéro de carte de crédit: VISA ....

[ ] CHÈQUE [ ] MANDAT-POSTE

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Prov. .....

Tél.: ..... Code .....

*Filiale du groupe Sogides

ÉGALEMENT EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR Le Devoir 12-80

les carnets de Jean Éthier-Blais

AVEC un retard que la paresse seule peut excuser, je lis le *Mauriac* de Jean Lacouture. Quel écrivain français (ou étranger) joue aujourd'hui parmi nous le rôle qui fut celui de Mauriac auprès des écrivains de la *Relève* et dans l'immédiat après-guerre? Le romancier d'abord; le politique ensuite. Quelle serait sa position dans les affaires du Québec? Serait-il avec ou contre nous? Il avait peu prisé les réactions violemment sexuelles devant ses romans d'une Michelle Le Normand. Il voulut, par pique d'auteur outragé, inonder le Québec de romans de Delly. Mal lui en aurait pris, s'il avait eu gain de cause. C'était déjà fait. Je l'ai vu à l'Ambassade du Canada, au début des années cinquante. Il y était venu pour faire plaisir à René Garneau. Debout au milieu du salon, ou sur la terrasse, entouré comme un mage, distillant des paroles puisque je voyais de loin ouvrant et refermant la bouche et que ses admirateurs n'étaient qu'attention. Il était diablement grand vizir des lettres; Daniel-Rops avec sa femme Madeleine faisaient menu fretin à ses côtés, eux, pourtant habitués de la maison. On pourrait écrire un livre sur sa présence dans les lettres québécoises. Ce genre d'ouvrage est très à la mode en Allemagne, sous le nom d'esthétique de la réception. À chaque vente de bibliothèque, on trouve ses oeuvres complètes, souvent reliées. Le trouble de son âme, son halètement d'amour si particulier ne correspondent-ils pas aux nôtres? Et j'ajouterai, sa passion de la politique, à laquelle il a donné libre cours en faisant appel au sens de la justice et de l'amour des hommes? En chaque romancier québécois, il y a un Mauriac qui ne peut s'exprimer faute de langue. Mais la sensibilité est bien là.

Je me disais, en lisant cette biographie passionnante: Nulle part dans le monde les écrivains ne subissent la sorte d'influence qui fut celle qu'exercèrent Mauriac ou Gide. Tout est devenu parcellaire et la notion même de civilisation a perdu son moyeu, peut-être sa raison d'exister. L'humanité me fait penser au troupeau paléolithique, femmes, enfants, hommes taillés à la hache, qui rentre, le soir, après la chasse. Le trou béant qui mène à la caverne est tout près. Les enfants, en se jouant, écartent les branchages. Ils descendent et s'accroupissent dans le noir en attendant que le sorcier allume cette merveille des merveilles, le feu. Pourtant, dans un coin, se détachant du groupe, le chouchou de quelque mère immonde regarde le mur lisse et vide et rêve d'y graver ce qu'il a vu pendant le jour, ces combats immenses d'aurochs et de guerriers. Mauriac, d'une certaine façon, fut cet enfant des premières heures de l'humanité. À chaque page du livre de Jean Lacouture, on le voit prendre conscience de la vie, la respirer à pleins poumons comme si c'était pour la première fois. Au contraire des neuf-dixièmes de l'humanisté, il refuse que le mur reste vide et ne réchauffe pas plus intensément les coeurs et les âmes, que ne réchauffe les corps le feu magique. Sorcier et sourcier.

Je reviendrai à lui un autre jour. Aujourd'hui, à propos de Mauriac, c'est de Massignon que je veux parler. Pourquoi Jean Lacouture ne se fait-il pas son biographe? Il a le souffle et le coeur. En regard de Massignon, Mauriac fait figure d'homme clair, presque sans contradictions. Il y avait chez Massignon du derviche qu'entraînait non pas la musique lancinante à l'infini, mais le rythme profond de sa propre parole. Louis Massignon appartenait à la génération (au sens large) qui produisit en France Claudel, Valéry, Léautaud, Élémir Bourges, Gide, Apollinaire, une équipe d'éternité. Ajoutons-y Proust, dont l'historien anglais Rowse dit que sa *Recherche* est le Purgatoire, l'Enfer et le Paradis du vingtième siècle. Massignon enfant connut Huysmans, dont Jean Lacouture rapetisse, on ne sait pourquoi, la mort sublime. Il vint vite à l'Islam et c'est Mahomet qui le prit par la main (ô la douce main du Prophète, ô cette voix qui remplit le Coran de son miel et de son acier!) pour l'ancrer dans son christianisme. Comment, dès lors, séparer en lui le savant du mystique? Sa carrière de philosophe et de théologien est immense. Jacques Berque et Vincent Monteil se réclament de lui, le premier plus historien, le second philologue et penseur. Massignon, «vaisseau favorisé par un grand aquilon», connut tous les tourments de l'âme, tous les désirs. Il surmonta ce qui en lui relevait de la chair pour ne penser qu'au ciel. Il fut l'intime du Père de Foucauld. Il dormait peu et méditait de longues heures, étendu sur la dure. Ses travaux d'exégèse islamique, ses rêveries théologiques, ses visions historiques font de lui un personnage d'intelligence et de sensibilité marqué pour un immense destin d'avenir. L'Islam prendra de plus en plus d'importance dans nos vies. Le rôle de Massignon sera de servir de lien entre la pensée coranique et la nôtre, semblable à cette échelle que Jacob vit se dérouler entre les nuées et la terre. Il apparaît et disparaît dans la vie de Mauriac, un peu comme ces augures dont le regard intérieur est tourné vers le futur. On a tendance à le ridiculiser parce qu'il fut un prophète et que les prophètes, à commencer par ceux de la Bible, sont toujours objets de mépris et de rires. Ainsi, il croyait que les étoiles étaient des âmes. Marié, devenu prêtre selon le rite orthodoxe, il se levait à trois heures du matin, disait sa messe et méditait encore trois heures, à plat ventre, les bras en croix. Sa capacité de travail était prodigieuse. Son cabinet de travail, minuscule, était rempli de livres; sans cesse, un manuscrit à terminer, un voyage en perspective, une cause à défendre, de mauvais esprits à conjurer, des collaborateurs à houspiller, des disciples à instruire. Ses monologues étaient inspirés. Il montait au feu avec l'intrépidité de l'innocence. Nous le voyons, au moment de la crise du Maroc, aux côtés de Mauriac, proférant ses oukases, condamnant l'injustice des possédants au nom de la justice des pauvres. Infatigable, quelques heures avant sa mort, il dictait à sa femme un texte sur le millénaire de Bagdad. À Badgag, ville des Califes et des *Mille et une nuits*, on trouve des colombes qui roucoulent: Hakk! Hakk! Hakk! disent-elles, en l'honneur et lamentation du martyr Hussein. Et elles pleurent des larmes de sang, qui deviennent des roses. Vérité? Mythologie? Poésie?

Massignon croyait que la Bible était le texte de l'espérance; celui de la foi étant le Coran, l'Évangile, texte de la charité. Ainsi se répondent dans son esprit les religions monothéistes. Il parle pour elles trois avec l'accent et les harmoniques de l'amour.

Embarquement pour l'Ararat

par Vasco Varoujean

lettres américaines

Embarquement pour l'Ararat, par Michael J. Arlen, 251 pages, Collection/Témoin, Gallimard, Paris.

A sa parution, à New York, sous le titre original «*Passage to Ararat*», ce livre a connu un immense succès de librairie aux États-Unis. Le prestigieux Book of the Month Club l'ayant inscrit à sa liste de best-sellers- il a alors été repris en édition de poche, connaissant ainsi une plus vaste diffusion populaire.

Il ne s'agit pourtant pas d'un ouvrage de fiction, encore moins d'un essai sur un sujet socio-politique d'une brûlante actualité pour nos voisins du sud. C'est, au vrai, un livre sur un double drame dont l'origine remonte à quelque soixante-dix ans. D'abord, le drame de l'auteur lui-même qui, aujourd'hui dans la cinquantaine, se met à la recherche de son identité, de ses lointaines racines; celui ensuite du génocide d'un vieux peuple, en l'occurence l'arménien, auquel l'auteur appartient par les liens de la paternité. Des liens ténus, une paternité flouée par une éducation tour à tour anglo-saxonne et américaine, dans les années 40.

Michel J. Arlen, écrivain américain et critique de télévision au Newyorker, est, en effet, le fils du romancier anglais Michael Arlen, célèbre dans les années 20 par un de ses romans, *The Green Hat* (Le feutre vert). De descendance arménienne, éduqué en Angleterre, Michael Arlen, selon le témoignage même de son fils, se sentait si «différent» des Arméniens qu'il avait fini par non seulement les renier publiquement grisé par ses succès littéraires, mais encore par faire en sorte que son rejeton unique soit élevé et éduqué dans l'ignorance du fait arménien, de tout ce qui, de près ou de loin, pouvait se rattacher aux Arméniens, à leur histoire, à leur culture, à leur «difficulté» d'être.

Et voilà que le fils Arlen, 22 ans après la mort du père, à New York, décide de s'interroger sur ses racines et, partant, de se mettre à la recherche de *son* identité arménienne en faisant un plongeon dans l'histoire, suivi, comme pour donner plus de poids à son entreprise, d'un «pélerinage» aux sources: l'Arménie (soviétique), là où il y a quelque trois millénaires tout avait commencé pour les ancêtres des Arméniens de la terre.

Et cela donne, sous la plume habile d'Arlen, un très beau livre, une espèce de grand reportage qui non seulement a une valeur littéraire certaine mais aussi et, surtout, une valeur historique et sociologique précieuse pour quiconque voudrait en savoir plus long sur le destin remarquable mais en même temps combien tragique du peuple arménien. Mentionnons, au passage, qu'il existe actuellement à Montréal, tout comme ailleurs au Canada, une communauté arménienne fort active qui, à majorité francophone, est parfaitement intégrée à la société québécoise.

Publié en traduction française chez Gallimard, dans la Collection/Témoin, sous le titre suggestif *Embarquement pour l'Ararat*, l'ouvrage de Michael J. Arlen est divisé en deux parties distinctes. L'une et l'autre se complètent cependant au fil des pages pour finalement former un tout remarquablement cohérent.

Dans la première partie, l'auteur, à l'appui de documents historiques, brosse sans complaisance aucune un vaste tableau des origines du peuple arménien depuis les temps les plus reculés jusqu'au début de notre siècle. Il s'attaque ensuite, toujours à la lumière de documents d'archives, à la période allant de 1900 à 1920 et au cours de laquelle, en 1915 en particulier, ont eu lieu en Turquie, alors l'empire Ottoman, les massacres de quelque un million et demi d'Arméniens, soit la première tentative de génocide d'un peuple planifiée et mise à exécution par l'ensemble de l'appareil gouvernemental d'un État dans l'histoire moderne de l'humanité, précédant ainsi de 25 ans la tentative d'extermination des Juifs par le régime hitlérien. Sans verser dans l'émotivité, encore moins dans le parti-pris, Arlen fait, avec la précision d'un chirurgien, l'autopsie de ces événements tragiques. Et le lecteur, tantôt étonné, tantôt troublé, se laisse emporter par la densité de l'analyse, qui est au fond une profonde réflexion sur la condition humaine.

Quant à la deuxième partie, elle est consacrée à l'embarquement pour l'Ararat, c'est-à-dire au voyage de l'auteur en Arménie soviétique.

Curieux mais distant pendant les premiers jours de sa présence en sol arménien, Arlen se laisse graduellement habiter, voire envahir par l'Arménie et les Arméniens. C'est alors qu'une espèce de «conversion» psychologique à la réalité du pays se produit en lui et qui lui fait enfin découvrir ses racines, son identité arméniennes.

Les retrouvailles sont émouvantes, voire déchirantes. Il se sent comme un homme nouveau. Un homme surtout libéré de l'obsession de l'image du père, son père à lui, celui-là même qui toute sa vie durant avait fui ce pays, ce peuple, leur ayant préféré l'Angleterre conquérante! Et cette libération intérieure est salutaire à la fois au fils et au père, car, enfin, ils se retrouvent, unis à jamais dans leur identité, leur essence arméniennes, là, au pied d'un immense monument de granit rose érigé à la mémoire des martyrs de 1915, face à l'Ararat, la montagne mythique dans le coeur des Arméniens. Enfin réalisée, cette union du fils et du père avec le pays de leurs ancêtres, Arlen la décrit en ces termes dans son livre:

«Je me tenais un peu à l'écart sous les blocs surplombants et je regardais la flamme éternelle. Je me souviens de me m'être dit que si j'avais tenu une fleur j'aurais été heureux de la jeter dans le feu, mais j'avais oublié d'en cueillir une. Mon regard se porta par-delà la flamme, dans les prés pleins de fleurs jaunes. Et soudain je pensai: «Je suis chez-moi». C'était la plus évidente, la plus simple, la plus légère des pensées. À ce moment, je sentis la main de mon père dans la mienne (...). Il me sembla qu'en quelque façon j'avais conduit mon père ici, en ce lieu. L'impression fut si forte que je pleurais, de grosses larmes ruisselaient sur mon visage.»

Réédition
dans la collection
bibliothèque québécoise

la noël au canada

par **Louis Fréchette**

180 pages, $3.95

**En rappel
dans la même collection**

l'appel de la race

par **Lionel Groulx**

200 pages, $3.95

les éditions **fides**
235 est, boul. Dorchester
Montreal H2X 1N9
(514) 861-9621

Regards sur la Chambre des Communes

The Canadian House of Commons Observed

Ouvrage en collaboration préparé sous la direction de

Jean-Pierre Gaboury et James Ross Hurley

Décrit le fonctionnement quotidien de la Chambre des Communes: la procédure, le processus législatif, les comités, les services parlementaires, l'information et la presse, les partis politiques, les parlementaires.

15 x 23 cm., 392 pages. Prix: $12.00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

Bon de commande
Éditions de l'Université d'Ottawa
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) de **Regards sur la Chambre des Communes.**
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste. Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
Éditions de l'Université d'Ottawa

Au Québec, faut se tenir... en santé

la librairie des femmes d'ici
3954 St-Denis entre duluth-roy
Pour Bouquiner *10% de Rabais
avec plaisir sur Les Bons Sentiments
843-6273 de Marilyn FRENCH
* carte visa acceptée * jusqua épuisement du Stock *

MARC BRIÈRE/JACQUES GRAND'MAISON

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL



- L action syndicale est-elle indispensable au bon fonctionnement d'une société?
- Le droit du travail au Québec favorise-t-il des relations de travail plus dynamiques? Et dans quelle mesure ces relations peuvent-elles améliorer la société?
- Avons-nous la volonté et le courage de bâtir une nouvelle éthique, d'attaquer de front les problèmes sociaux, économiques et politiques?

**UNE RÉFLEXION SUR LA SOCIÉTÉ EN DEVENIR
UN DÉFI À RELEVER**

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

NOM.....
ADRESSE.....
.....
UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL $7.95
Frais de port et d'emballage: $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master charge no.....
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature .....

FLAMMARION



la passion des beaux livres

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le retour des libertines

par Claude Beausoleil

Patrick Wald Lasowski, **Libertines,** Les essais, éditions Gallimard, Paris, 1980, 162 p.

REVENIR vers des manifestations du texte et de l'objet d'art pour saisir la volupté et les constantes d'un raffinement des glissements infinis auxquels se livraient les fictions et les personnages d'un 18ième siècle qui nous semble lui-même fiction, tel est le propos affiché dans *Libertines* de Patrick Wald Lasowski. Cet essai cerne des délits de lectures, il prend prise sur ce qui caché et ouvertement censuré a pourtant marqué le siècle dit des «lumières»: le libertinage, terme qui en 1980 est entouré de tout un aspect péjoratif comme si ce qui était de l'ordre du désir en dérive pouvait avoir de prime abord quelque chose de douteux. Morale moderne? Peut-être. On sait que de ces temps-ci la notion de délire et de désir est suspecte. Enfin j'espère que ce ne sera qu'une mode que toute cette méfiance installée au nom de quoi au juste? Lasowski pour sa part transgresse allègrement ce cliché de la méfiance envers les manifestations du plaisir érotique et donne à lire les stratégiques de tous ces petits objets et rituels qui traçaient la civilité et le concret du siècle le moins exploré de l'histoire littéraire. On peut vérifier ceci à travers les manuels de littérature, Crébillon, Sade, Restif de la Bretonne n'y font pas figure d'auteurs importants, ils n'y sont tout simplement pas mentionnés. Un oubli peut-être... Enfin passons et revenons à *Libertines* cet essai qui s'aventure dans les méandres du désir et de ses manifestations. Ouvrage d'érudition et ouvrage d'analyse mais aussi ouvrage d'écriture, *Libertines* dévoile des facettes d'une fiction qui s'organisait entre le boudoir et la bibliothèque, des correspondances et des mémoires, des porcelaines et des scènes amoureuses qui étaient les éléments d'un scénario mettant en place des facettes du plaisir. Citant les *Mémoires* de Casanova: «J'ai toujours trouvé que sans le plaisir de la parole, le plaisir de l'amour ne mérite pas le nom de plaisir; et je ne saurais me figurer une plus sotte jouissance que celle qu'on chercherait avec une muette» p. 133, Lasowski énonce l'importance accordée aux mots dans tous les transports dénotés dans le matériel culturel ou quotidien. Lettres et manuscrits, titres de tableaux ou dialogues philosophiques, tous ces débats prennent en charge leur pulsion à travers l'exploration langagière. Il y a dans cet essai tout un petit traité sur la conversation conçue comme une «volupté» (terme directement emprunté au réseau lexical du 18ième siècle): «La Volupté ne se confond pas avec la jouissance. La Volupté ne se limite pas à telle ou telle émotion particulière dans l'exclusion de toute autre. Elle réside au contraire dans la distance radicale prise à l'égard de la spécialisation des émotions. Mais on a raison de dire que Volupté est un terme vaporeux. Volupté appartient au domaine de l'espace. C'est une nébuleuse au sein du monde amoureux.» p. 51 Et tout l'essai s'oriente à travailler de semblables fragments, un vocabulaire, des sensations. *Libertines* nous envoit des billets, on les lit avec une certaine surprise, comme si la modernité nous avait retrancher certains délices. Mais non, je me trompe sûrement.

■

Pier Paolo Pasolini, **Le Père sauvage,** Postface et traduction de José Guidi, éditions Les formes du secret, Paris, 1980, 118 p.

Dans ce scénario de film qui n'a pas été réalisé mais qui se lit comme un récit ou roman, Pasolini revient sur une de ses obsessions fondamentales, le rapport dialectique existant entre l'analyse et la passion. Un enseignant européen tente de rendre lucide un groupe d'étudiants africains, il tentera de les rendre sensibles à leur propre réalité, leur propre langage et par là même à leur propre imaginaire. Tous les tourments néo-colonialistes traversent les réflexions de ce professeur qui veut à la fois diriger et être en retrait de ce qui se trame dans cette «rose afrique» en transformation. L'école se réorganisera en lieu de questions et de débats, un étudiant surtout, Davidson sera pris par le maître. Ayant refait le trajet ancestral de la nuit des temps pendant le séjour estival dans sa tribu il reviendra à l'école rempli du mystère de l'enseignement qui l'a mené sur la route de l'écriture, du lyrisme et de la conscience. «Adieu, Davidson, te voilà seul maintenant. Tu reviens tout seul dans cette Afrique qui t'appartient... pareille à une mère mourante... Fils de son mystère, qui n'est autre que la terreur de la préhistoire, tu t'achemines à ton tour vers le tien, avec ton pauvre bagage de connaissances... Seul, pour affronter une démesure qui a l'immensité d'un continent, et se perd dans la nuit des temps... dans ce rose funèbre, seul, tout seul maintenant...» p. 53 Le scénario étale toutes ces angoisses et tous ces paysages qui hantent les volontés du professeur et de ses étudiants. *Le Père sauvage* pourrait bien être ce qui ravage les pouvoirs.

Handke: le don de la nouveauté

par Heinz Weinmann

Peter Handke, **Le Poids du monde, un journal** (nov. 1975-mars 1977), Gallimard 1980, 325 pages.

PAR l'ampleur, la variété et l'originalité de son oeuvre, Handke peut être considéré comme l'auteur le plus significatif de la nouvelle génération d'écrivains allemands. Né en Autriche, il aurait pu jodeler l'idylle de la vie alpestre à la Ganghofer. Il a fait mieux. Il a ouvert la littérature allemande aux rythmes de la beat-generation. Handke, un Kerouac à l'oeil aiguisé de Robbe-Grillet. Un mélange explosif.

En effet, Handke l'une après l'autre fait sauter en éclats les formes littéraires auxquelles il touche. Poésie, théâtre, cinéma, roman, nouvelle, rien ne lui a été étranger. Handke part de cette loi élémentaire de la perception: pour voir une forme, un objet, une idée, il faut la déplacer. C'est ce *déplacement* qui sort la forme (littéraire ou autre) de son contexte familier, nous la fait voir comme pour la première fois, avec des «yeux nouveaux». Brecht est naturellement passé par là et les surréalistes et les Formalistes russes... Si on n'y prend pas garde, même la quête de la nouveauté peut devenir un cliché. Justement, Handke veille au grain. Il se renouvelle dans chaque oeuvre.

Handke a été le premier au théâtre à mettre fin à ces clins d'oeil timides que l'acteur lance depuis Brecht au spectateur. Cela s'appelle «distanciation». Pendant toute une pièce, les acteurs de Handke regardent le spectateur en pleine face et lui lancent des injures, savamment orchestrées («Outrage au public»). On ne s'étonnera pas que Handke ait fait interdire sa propre pièce: une fois ça suffit. D'autres pièces ont suivi, *La Chevauchée sur le lac de Constance, Gaspard* sur G. Hauser, bien avant le film de Herzog.

La production romanesque de Handke est aussi riche et novatrice que son travail théâtral. Après avoir fait ses gammes dans *Les Frelons* et *Le Colporteur*, Handke écrit un chef-d'oeuvre avec *L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty* (1970), considéré d'ores et déjà comme un des textes de prose les plus importants que la littérature allemande ait produit depuis les dix dernières années. Puis, cette oeuvre belle et émouvante, inspirée par le suicide de sa mère *Wunshloses Unglück*, platement traduit par *Le malheur indifférent* (Gallimard). On se demande après cette lecture, pourquoi toutes nos mères allemandes, autrichiennes, ne se sont pas suicidées... Et enfin *La Femme gauchère* qui a fait connaître Handke à un plus large public grâce au film qui en a été tiré.

Et tout récemment, en touchant au «journal», Handke, encore une fois, a réussi à renouveler cette forme d'écriture. Il y a ramassé les copeaux qui ont volé lors de la rédaction de *La Femme gauchère*. Comprenons-nous bien! Ce n'est pas un ramassis d'idées rances qu'on se garde justement pour le «journal» parce qu'on ne touve à les caser nulle part ailleurs. Ni non plus un relevé des états de vague à l'âme, des indigestions et des insomnies auxquelles le *Journal* de Gide nous a habi-

Suite à la page 32

LA PEINTURE AU QUÉBEC



La première étude d'ensemble à paraître sur "la peinture au Québec depuis ses origines", qui regroupe 400 artistes.
Un bilan critique et historique qui tient compte des éléments socio-culturels et du marché de l'art.
Des centaines d'oeuvres en majorité inédites, des croquis de Champlain au récent Hyperréalisme, en passant par Dallaire et les Automatistes.
De nombreux tableaux reproduits en couleurs.

par Guy Robert, nouvelle édition reliée, (22 x 28,5 cm), 222 pages, $45.00

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

BEST-SELLER: 32 000 EN 2 MOIS!

MICHEL TREMBLAY

Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges

CHRONIQUES DU PLATEAU MONT-ROYAL: TOME II

Suite de *La grosse femme d'à côté est enceinte*



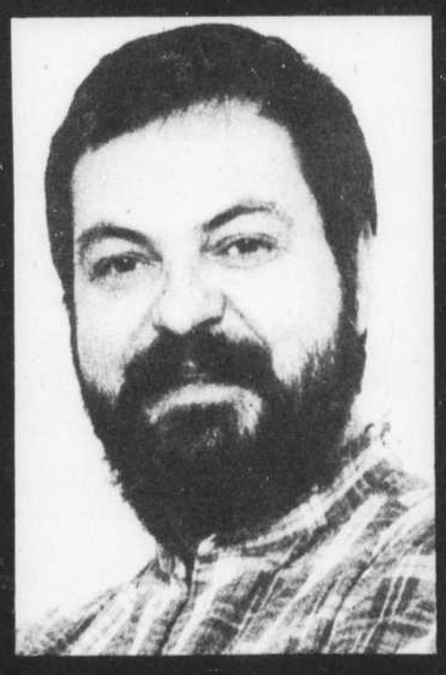
386 pages $12.95

LA PRESSE: "Doué d'un sixième sens, comme il le dit à Réginald Martel, ce "damné" dramaturge, ce "sacré" romancier préfère l'imagination à la mémoire. Une recette qui explique peut-être son succès."

LE SOLEIL: "Un rythme passionnant auquel on n'échappe pas."
(Martine R.-Corrivault)

LE LIVRE D'ICI: "Dans le monde de Michel Tremblay, la femme est privilégiée et c'est peut-être là une des raisons du plaisir extrême que j'ai pris à son dernier roman."
(Jacques Ferron)

THE GAZETTE: "TENDRESSE: L'amour de Tremblay pour le plateau Mont-Royal fera de son roman un classique." (traduction)
(Alan Brown)



LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Hauterive, Sept-Îles et Montéal

Nom .....
Adresse .....
.....
☐ THÉRÈSE ET PIERRETTE À L'ÉCOLE DES SAINTS-ANGES 12.95
Frais d'envoi et d'emballage: $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Chèque ☐ Master Charge no. ..... ☐ Chargex no .....
Signature: .....

John Irving

Le monde selon Garp

"Chaque génération a son livre. "Le monde selon Garp" de John Irving pourrait bien être pour les enfants de la crise l'équivalent de "L'attrape-cœurs" de Salinger pour ceux des années cinquante". **Jacques Cabau / Le Point**

"Si vous ne devez lire qu'un roman cette année, c'est ce livre prodigieux que vous devez choisir". **Reine Malo/Télé-Métropole**

"Un des plus beaux, des plus étonnants monstres de la nouvelle fiction américaine". **Michel Braudeau / L'Express**

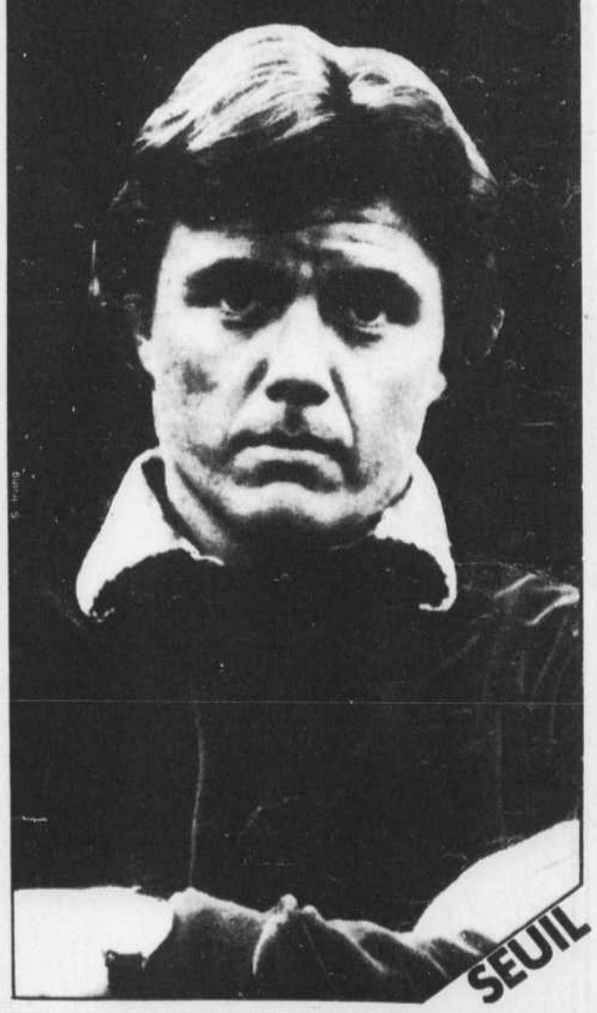
"Ce Garp est peut-être le premier des vrais héros de la littérature d'aujourd'hui". **Michelle Talbot/Dimanche-Matin**

"Ce livre contient une chose très difficile à enfermer dans des pages de papier: La vie. La vie réelle d'un continent actuel. **Jacques Folch-Ribas/La Presse**

"Il se dégage de ce roman un bouillonnement de vie et une farce caricaturale" **Mario Pelletier, Le Devoir**

Roman - Traduit de l'anglais par M. Rambaud. 592 pages $14.95

en vente chez votre libraire

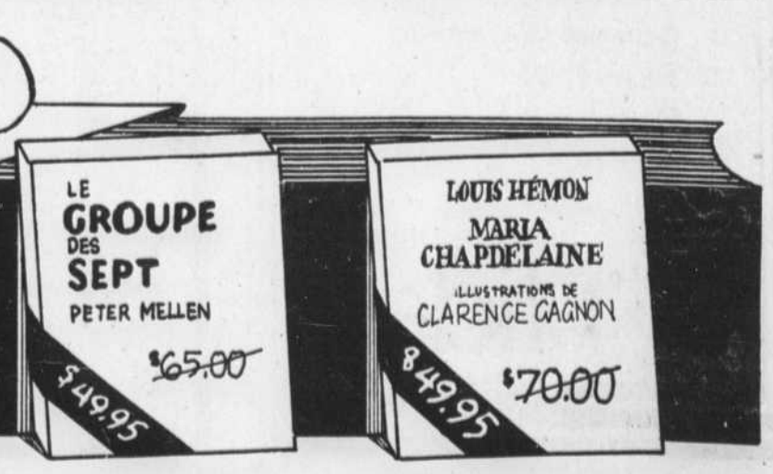


SEUIL

UN CADEAU QU'ON DÉBALLE PENDANT DES JOURS!

Librairie Champigny
4474, RUE ST-DENIS
MONTRÉAL - 844-2587
MT-ROYAL

POUR LE CHOIX ET LE PRIX



Ian Adams

Un écrivain face à la police secrète

par Luc Chartrand

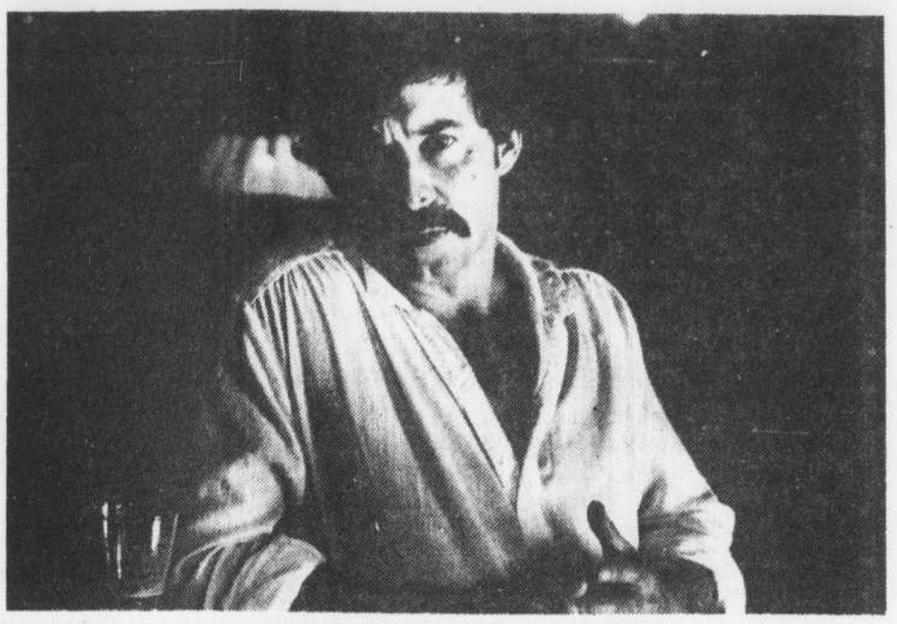
NE cherchez pas à vous procurer le roman de Ian Adams, *S, portrait d'un espion*, en librairie; il est introuvable. Non pas qu'il soit épuisé. Il a simplement été retiré du marché par son éditeur, Gage Publishing, dans un geste d'autocensure sans précédent dans les annales de l'édition au Canada.

L'histoire de ce livre remonte à 1977, alors qu'Adams publiait sous forme de roman l'un des rares ouvrages jamais consacrés à la Gendarmerie royale. «S» constitue d'abord et avant tout un portrait des services de sécurité de la police fédérale. D'après la trame du roman, le directeur des services de sécurité — baptisé S — travailla pendant 18 ans comme agent double au service du KGB, il aurait été découvert au début des années 70 par la CIA et forcé à une retraite prématurée en Australie.

Un mois après la parution du livre, un ancien officier des services de sécurité, Leslie James Bennett, retraité et vivant aujourd'hui en Australie, intentait une poursuite en diffamation de $2,2 millions contre Adams et son éditeur. Selon Bennett, le personnage central du roman et lui ne feraient qu'un, et il serait facile de le reconnaître.

Dans un geste encore inexpliqué, l'éditeur retira le livre du marché et cessa toute promotion en sa faveur sans même qu'une injonction n'ait été émise par la cour. Le livre s'annonçait pourtant comme un best-seller: 15,000 exemplaires, dont 3,100 en français, avaient été vendues 40 jours après sa publication.

La cause, qui n'avait guère progressé depuis 1977, vient de connaître un rebondissement important. La cour provinciale de l'Ontario ordonnait l'été dernier à Ian Adams de divulguer ses sources d'information. C'est la première fois au pays qu'un auteur est placé dans une telle situation. Il existe en effet une tradition — non écrite au Canada mais faisant partie des lois de plusieurs pays — selon laquelle la discrétion absolue des journalistes vis-à-vis leurs sources d'information est considérée comme une garantie de la liberté de presse.



Ian Adams, une figure controversée du journalisme au Canada anglais, prépare un prochain livre sur ses démêlés judiciaires avec l'ancien directeur du contre-espionnage antisoviétique de la GRC, Leslie James Bennett. (Photo John Reeves)

Grâce à une technicalité judiciaire, l'ordre de la cour à l'endroit du journaliste de Toronto a pu être repoussé. Cependant, selon celui-ci, la menace d'une telle décision plane toujours sur le procès puisque le procureur de M. Bennett est revenu à la charge en appel. Advenant une victoire sur ce point pour l'ex-officier de la GRC, Adams estime qu'il se retrouverait dans une position particulièrement difficile. «Si je refuse de dévoiler mes sources, je suis coincé d'une triple façon. Premièrement, je perdrai la cause et donc de l'argent. Deuxièmement, je perdrai le livre que je n'aurai pas le droit de publier et finalement, je pourrai être puni pour avoir refusé d'obéir à la cour.»

L'affaire a suscité ces derniers temps une levée de boucliers. Nombreux sont ceux qui y voient une menace directe à la liberté d'écrire au Canada. En somme, un précédent dangereux. Une dizaine d'associations et de syndicats, regroupant 3,000 écrivains et éditeurs au pays ont mis sur pied le «Fonds de défense pour Ian Adams» chargé de soutenir le journaliste-romancier dans ses démêlées avec M. Bennett.

Malgré son caractère exceptionnel, la cause Adams-Bennett a soulevé peu d'intérêt dans les médias d'information au pays. Assez paradoxalement, la même affaire a connu plusieurs échos sur la scène internationale, le «London Observer» et le «Manchester Guardian» en Angleterre y ayant consacré des articles.

Cette indifférence, selon Adams, est typique des médias canadiens. «Il y a une crise actuellement dans le monde de l'information au Canada, dit-il. Les médias sont complètement désintéressés par les questions sociales ou encore, par le journalisme d'enquête. Le fait que mon livre ait été le premier jamais publié au Canada sur la GRC est un indice de ce phénomène.»

«Cette crise, dit-il, tient à plusieurs raisons complexes, à commencer par les lois qui protègent l'information gouvernementale, comme la Loi sur les secrets officiels. Mais le problème majeur est sans doute le mode de propriété des organes d'information. Ceux-ci sont aux mains de corporations qui n'ont pas intérêt à développer un journalisme combatif. Elles n'investissent pas pour soutenir les journalistes qui veulent travailler sur les questions sociales. Ce n'est pas un hasard si, dans ce pays, les meilleurs journalistes d'enquête travaillent comme pigistes.»

«Aux États-Unis, ajoute Adams, le mode de propriété est le même mais il y a une tradition différente. Le premier amendement de la constitution sur la liberté d'expression fait partie de cette tradition. 27 États américains ont des lois qui garantissent aux journalistes qu'une cour ne peut les forcer à divulguer leurs sources d'information!»

L'auteur de «S, portrait d'un espion» est une figure controversée du journalisme au Canada anglais. On lui a parfois reproché son recours à la fiction, une pratique non-orthodoxe dans le milieu, jugeant qu'il s'agissait d'une façon d'éviter les responsabilités inhérentes au fait de publier. «Il y a un malentendu à ce sujet, répond Adams. Mon intérêt pour la fiction vient de ce que j'ai réalisé à quel point les gens possèdent en eux beaucoup d'information qui ne peut pas être traitée par le journalisme traditionnel. Par exemple, les motivations, le caractère des gens, leurs perceptions, échappent au journalisme tandis que la fiction permet de donner une forme à ces dimensions. Elle permet aussi à celui qui écrit de rappeler sa présence, de rappeler que l'information qu'il donne est liée à son point de vue.»

«Je ne nie pas, poursuit l'auteur la responsabilité de celui qui écrit, qu'il s'agisse de fiction ou de documentaire. On a le droit en société démocratique de poursuivre un auteur pour libelle diffamatoire. Dans mon cas, ce n'est pas tant cette poursuite qui m'inquiète, mais plutôt la perspective d'être condamné à dévoiler mes sources.»

Entretemps, «S, portrait d'un espion» est toujours retiré de la circulation. Il est toutefois possible de s'en procurer un exemplaire en communicant avec les éditions Libre expression à Montréal. Même — s'il s'agit d'un roman, le livre de Adams est le fruit d'une longue enquête journalistique et demeure une source d'information importante sur les services secrets au Canada.

Au delà des incertitudes créées par le procès, Adams voit les choses d'un bon oeil. «Mon prochain livre, dit-il, portera sur le procès. Il y aura peut-être un chapitre sur la façon dont les médias y ont réagi.»

Plusieurs faits inusités ont entouré en effet le procès intenté à Ian Adams, à commencer par le retrait du bouquin du marché par l'éditeur. Le rôle joué par le rédacteur en chef de l'un des grands quotidiens du pays, M. Peter Worthington du «Toronto Sun», est aussi difficile à expliquer.

La rumeur voulait que M. Worthington ait lui-même inspiré à l'auteur un personnage du roman. Or, c'est le rédacteur en chef en question qui a incité Leslie James Bennet à poursuivre M. Adams.

Quelques jours seulement après la publication du roman, M. Worthington écrivait à M. Bennet pour l'informer de ses présomptions au sujet de l'identité du fameux S. Dans cette lettre datée du 14 novembre 1977, le rédacteur du «Sun» écrivait à l'ex-officier de la GRC: «Vous êtes «S». On m'a dit qu'il (Adams) prétend avoir obtenu l'information de vous, qu'il vous avait parlé et que vous étiez sa principale source.»

«Cela est incidemment faux, commente Adams. En fait, j'ai toujours dit que je ne connaissais pas Bennett, que je ne l'avais jamais rencontré et que je ne lui avais ni téléphoné ou écrit.»

C'est dans une deuxième lettre, datée du 16 novembre 1977 que M. Worthington suggéra à M. Bennett de poursuivre le journaliste. «Personnellement, écrivait-il, j'ignore quelle est la «vérité», et comme vous savez, dans ce domaine ténébreux, tout est possible (...) Si je peux faire quelque chose, indépendamment de ce que la «vérité» puisse être — laissez-le moi savoir.»

Quelques jours plus tard, le 20 novembre, le *Toronto Sun* publia un article identifiant Bennett comme étant le mystérieux S. Worthington fut donc le premier à lier publiquement les deux personnages.

C'est encore le rédacteur en chef du *Sun* qui trouva un avocat à M. Bennett. Les relations entre les deux hommes ne datent pas d'aujourd'hui. L'officier de la Gendarmerie aurait contribué pendant les années 50 à organiser la fuite de l'épouse de Worthington, Olga, hors d'URSS. En 1969, il a également fourni au *Toronto Sun* un sujet de reportage inedit sur les activités d'espionnage d'un journaliste et d'un diplomate soviétique. Une telle pratique, de l'aveu même de Bennett, est souvent employée par les services de sécurité qui désirent obtenir des faveurs de certains journalistes.

Ceton: la fable des villes

Jean-Pierre Ceton, Rauque la ville, Éditions de Minuit, Paris, 1980, 172 p.

LE récit de Jean-Pierre Ceton est une mosaïque qui circule dans le langage de la ville et de ceux qui l'habitent en vivant au jour le jour des scènes et des agitations concassées, empêchées. On entend dans ce *Rauque la ville* la musique de maintenant qui s'accorde au rythme des idées et des corps qui s'y glissent entre deux détresses, deux rencontres, deux visions éclatées. Marguerite Duras écrit en préface à l'ouvrage: «...On est là, dans la forme nouvelle de la nature, dans un lieu rendu à la nature, la ville infinie peuplée de transparences, de formes insaisissables non porteuse d'ombre, gigantesque amas de murs, de caches, d'enceintes communicantes, amoncellements d'étages de lieux à dormir, de lieux tournants, abrupts, sombres ou clairs, enfin lieux de fuite où leur échapper, se rencontrer, se reconnaître, où ne faire rien, où s'aimer, où se tuer, où aimer, rencontrer, embrasser, caresser, aimer, grandir, où rire, rire, aimer, être seul au bord du précipice de la mort...» p. 8 C'est toute cette ambiance de vie que l'on trouve dans le texte de Jean-Pierre Ceton, un texte qui passe surtout par le dialogue qui s'intercalle partout dans la narration. Les personnages sont là donnant le souffle à cette fable des villes traversée de banalités, d'entretiens amoureux, amicaux, économiques. Un récit qui porte, écrit au direct, souriant et tendu.

C.B.

EXTRAIT DE:

BIBLIOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE

94. *GUÉRIN (M. A.).* **Petit atlas géographique du Québec et des terres avoisinantes.** Montréal, Guérin, 1977. *Au pays du Québec*, 91 p., 11 cartes en coul. au 1: 1 250 000, 32 cartes en coul. au 1: 1 250 000, 1 pl. index; 31 cm.
Division de cet atlas scolaire du Québec en deux parties: une série de cartes orohydrographiques avec figuré de plages hypsométriques au 1: 1 250 000 (planches 2 à 13); une autre de cartes politico-administratives avec localisation des habitats et ossature des principales voies de communication (sans représentation du relief mais avec un fond hydrographique précis au 1: 1 250 000 (nos 14 à 46). Une planche repère explique le découpage des cartes d'ouest en est et du sud au nord. Un index toponymique (40 pages) avec indication des entités géographiques permet de retrouver tout nom de lieu québécois. Plus qu'un atlas de localisation des phénomènes géographiques simples, il peut être un ouvrage de référence en utilisant ces cartes de base comme support à l'élaboration de cartes plus complexes. — *(C. Motsch).*

Prix: **$6.25**



EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

guérin éditeur

4574, Saint-Denis
Montréal, 842-3481

Réédition
dans la collection
bibliothèque québécoise

les îles de la nuit

par **Alain Grandbois**



110 pages, $3.95

**En rappel
dans la même collection**

marie didace

par **Germaine Guèvremont**
222 pages, $4.50

les éditions **fides**
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

La revue
RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES
franchit le cap de sa vingtième année
avec un numéro thématique double
sur un sujet de vive actualité

LA NATION

Vol. XXI, nos 1-2, 1980

Articles substantiels, notes critiques, comptes rendus nombreux et variés

- *L'émergence du nationalisme canadien français: l'idéologie du "Canadien" (1806-1842)* Philippe REID
- *Dix-huit ans de corporatisme militant. L'École sociale populaire de Montréal. 1933-1950* G. Raymond LALIBERTÉ
- *La question nationale: où en est la pensée marxiste?* Robert VANDYCKE
- *Avoir une cause ou faire comme si?* Gilles GAGNÉ
- *La nouvelle classe et l'avenir du Québec* Nicole LAURIN-FRENETTE
- *Fragments d'un discours fatigué sur les identités québécoises* Jean-Jacques SIMARD

Un numéro de 220 pages, $8.

BON DE COMMANDE Date .....

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) de **La Nation, vol. XXI, nos 1-2, 1980** de **Recherches sociographiques**. L'ex. $8.00.

☐ Je désire m'abonner à **RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES** pour une durée de ..... an(s). Abonnement annuel (3 nos): $12, étudiants $7, institutions $24, à l'étranger $14. (Le no **La Nation** est compris dans l'abonnement annuel).

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....

☐ Chargex No .....

☐ Master Charge No .....

Date d'expiration de ma carte de crédit .....

Signature .....

Nom (en majuscules) .....

Adresse .....

Code postal .....

**LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4**

les Quinze, des livres qui comptent

POUVONS-NOUS ENCORE SAUVER L'HUMANITÉ ?



LE GRAND BRANLE-BAS

Le Canada, espoir du Tiers monde

Jacques Hébert et Maurice F. Strong **192 pages**

Pour la première fois dans l'Histoire, la survie de l'humanité est sérieusement menacée. Ce livre-choc, qui décrit la situation tragique actuelle et la responsabilité du Canada vis-à-vis de nombreux pays, invite chacun d'entre nous à une mobilisation. C'est le temps ou jamais de penser à l'avenir collectif. Un livre qui fera réfléchir.
Abondamment illustré. **$8.95**
Les droits d'auteur de cet ouvrage seront versés à Jeunesse Canada Monde.

LES COMMANDES POSTALES SONT ACCEPTÉES
AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.*
955, rue Amherst, Montréal, H2L 3K4

[ ] **Le grand branle-bas**, J. Hébert, M.F. Strong **$8.95**

Ci-joint la somme de $ .....

Numéro de carte de crédit: VISA ....

[ ] CHÈQUE [ ] MANDAT-POSTE

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Tél ..... Code .....

*Filiale du groupe Sogides

ÉGALEMENT EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR Le Devoir 20-12-80

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Aspects de l'Asie

par René Viau

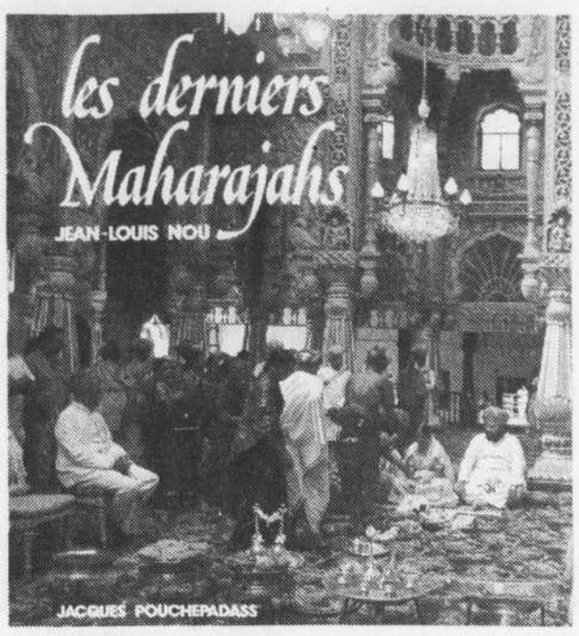
Charles Daney, **Le Transsibérien,** éd. Herscher, Paris 1980, 150 pages, photos en noir et blanc.

Mario Bussagli, **La Peinture en Asie centrale,** éditions Skira, Flammarion, Genève, 1978, 140 pages, reproductions en couleurs.

Jean-Louis Nou, **Les Derniers Maharajas,** photographies, texte de Jacques Pouchedass, éditions Arthaud, 1980.

TROIS livres, trois visions et trois époques de l'Asie, en trois endroits bien distincts. L'Asie de la construction du transsibérien, celle de la peinture et celle des Maharajas. Trois mondes qui n'ont en commun, à nos yeux d'occidentaux que leur exotisme.

■



La société de géographie inaugure, avec *le Transsibérien* une collection visant à faire connaître le fonds, véritable trésor, qu'elle s'est constituée depuis 1921. À partir uniquement de photos d'époque, l'auteur, Charles Daney a établi un texte qui, outre les photos, s'appuie grandement sur les différents témoignages, livres et autres études qui ont été menés au moment de la construction du fameux transsibérien. Qui n'a pas voulu, une fois dans sa vie, emprunter le transsibérien de Moscou à Vladivostok? À l'image de son cousin, L'Orient-express, le transsibérien fait partie du mythe de l'Orient, et le nom des pays qu'il traverse a une résonnance quasi-magique, témoin le fleuve Amour, dont parlait Blaise Cendrars, dans sa *Prose du transsibérien.* Ce livre nous fait revivre l'épopée de sa construction, ce qui est, comme on s'en doute, tout un programme. Celle-ci devait durer quinze ans, de 1891 à 1906. On a bâti, durant ce court laps de temps, 1,500 kilomètres de voies ferrées, un millier de stations et une centaine de villages. On a dû déployé des prodiges pour permettre au chemin de fer de s'avancer au milieu des déserts, des fleuves, des montagnes. Les difficultés furent innombrables et on dut les pallier parfois avec les moyens du bord. On pourrait donner l'exemple du lac Baikal qu'on a d'abord traversé en mettant le train sur un ferry-boat. Cette solution n'étant valable que durant les deux mois de l'été, on a ensuite décidé de poser les rails directement sur la glace et de faire tirer les locomotives par des chevaux. L'épaisseur que devait avoir la glace pour supporter un tel poids en dit long sur les rigueurs de l'hiver sibérien. Du reste, on a décidé par la suite qu'il était plus simple de contourner le lac. Les promoteurs de cette aventure du rail pensait que le transsibérien deviendrait surtout une grande voie internationale reliant l'Europe à la Chine. La réalité en fut tout autre et ressemble plus à ce que nous avons vécu en Amérique du Nord: ce train allait être celui de la colonisation de la Sibérie. Un livre passionnant tant pour la qualité du texte que pour le choix des photos.

■

C'est une autre route que ce livre nous fait emprunter, un peu plus au sud et il ne s'agit plus ici de colonisation mais bien, au départ, de la route de la soie. Les divers courants qui vont suivre cette route, le boudhisme, le nestorianisme, le manichéisme vont imprimer leur marque, au début de l'ère chrétienne, à l'art pictural de cette région, qui se situe dans la partie méridionnal de la Haute-Asie. Comme le dit l'auteur, ce livre tente de «relever, dans les centres culturels, au sein des écoles et à travers les périodes et les tendances des peintures locales, les caractères qui contribuent à créer une unité et leurs antonymes, facteurs d'hétérogénéité.» L'Asie centrale, et cela apparaît clairement à la lecture de ce livre, est un lieu d'expériences picturales extraordinairement variées. L'ampleur et la densité de cet art n'ont pas empêché l'auteur, malgré la concision dont il a dû faire preuve, de nous en offrir beaucoup plus qu'une introduction.

■

Un photographe, Jean-Louis Nou, s'est promené dans ce qui restait de l'Inde des Maharajas, dont on nous dit qu'elle est morte il y a à peu près trente ans. Comme beaucoup de nobles européens, les princes indiens ont pour la plupart perdu leur richesse à cause d'événements politiques ou alors simplement à cause d'une très mauvaise gestion. En perdant leur fortune, ils ont perdu aussi tout pouvoir politique, mais leurs châteaux sont restés. Le photographe, ayant pu s'introduire amicalement dans certaines familles ayant gardé quelque chose de leurs richesses d'avant, a photographié sous tous les angles, à l'intérieur comme à l'extérieur, côté jardin, côté cour, ces palaces qui nous semblent issus directement des mille et une nuits. En première partie du livre *Les derniers Maharajas,* Jacques Pouchedass nous explique le fonctionnement de cette société, de même que le pourquoi et le comment de sa décadence, de la conquête anglaise à nous jours. Des photos d'époque accompagnent le texte. Pour découvrir une Inde un peu différente, autre que celle de Katmandou, de Ravi Shankar ou du Taj Mahal.

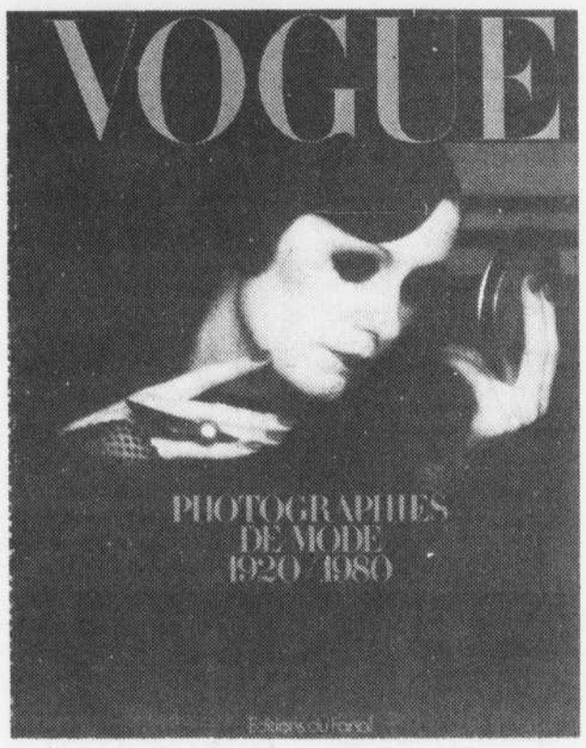
LIBRAIRIE DU Bouquineur

Spécial des fêtes
Rabais de 25%
jusqu'au 31 décembre

- **Dictionnaire de la langue québécoise** *Léandre Bergeron* ord. $28.95 **$21.75**
- **Copernic n'y a pas changé grand-chose** *Henri Laborit* ord. $17.80 **$13.35**
- **Au pays de mes racines** *Marie Cardinal* ord. $13.95 **$10.50**
- **Miyuki Tanobe** *Coll. signatures* ord. $30.00 **$22.50**
- **Le Théâtre** *Bordas* ord. $95.00 **$71.25**

3828 rue Saint-Denis
(Près de la rue Roy)
Tél. 844-8555

La mode en dessins et photos



PARMI ces beau livres que l'on prend plaisir à offrir et que l'on aime infiniment recevoir, il vaut la peine de mentionner, dans une catégorie à part, deux albums de dessins et de photos de mode couvrant deux périodes distinctes: 1913-1914 et 1920-1980.

Le premier *Costumes parisiens*, éditions Chêne-F.M. Ricci, ($22) reproduit une série de très beaux dessins des peintres, décorateurs, dessinateurs de mode et graveurs, parus dans le volume II du Journal des Dames et des Modes, 1913-1914. On y retrouve les grands noms de l'époque: Georges Barbier, Bernard Boutet de Monvel, Umberto Brunelleschi, Robert Dammy, Étienne Drian, Pierre Legrain, Alberto Fabio Lorenzi, Charles Martin, Armand Vallée, Gerda Vigener.

Ces 184 dessins en couleur, d'une qualité exceptionnelle, retracent la vie des belles en ce début du siècle. Dans l'introduction, Cristina Nuzzi rappelle ce texte de Tom Antongini qui décrit bien les moeurs du temps: «Pour ceux qui s'en souviennent encore avec quelques précisions, ce Paris de 1913 et de 1914 était une ville où le raffinement, l'élégance, la joie de vivre et l'insouciance avaient atteint des sommets insurpassables. On avait le sentiment que pour tous, et dans toutes les classes sociales, la vie tournait autour du plaisir, et la jouissance matérielle et intellectuelle la plus nouvelle, la plus inédite avec une telle aisance que l'on pouvait croire à un retour de l'âge d'or. Il se peut que le Destin, sachant que quelques mois plus tard éclaterait le plus grand conflit que le monde ait jamais connu, distribuait largement à des milliers de gens qui devaient y disparaître un ultime réconfort.»

Toute cette opulence, toute cette grâce, toute cette extravagance revivent dans ces dessins d'une présentation impeccable.

Le deuxième album, intitulé *Vogue*, photographies de mode, 1920-1980, éditions du Fanal ($55.00) est un ouvrage de grand luxe. On y présente, à travers les photos couleur et noir et blanc parues dans le magazine Vogue — créé en 1892 et qui a été la première revue de mode illustrée — l'évolution de l'image de la femme moderne.

«Toutes les photos de mode que Vogue a choisi de publier ont toujours réflété le rêve d'un monde où les hommes et les femmes agiraient de manière courtoise. Cette représentation visuelle du bon goût et de la civilisation a modifié les habitudes américaines et peut-être celles du monde entier», écrit dans l'introduction Alexander Liberman.

Ce document sociologique fascinant et remarquable, tant par la qualité que par la richesse des photos, s'appuie sur un texte bien documenté et éclairant, signé Polly Devlin. Celle-ci conclut, avec justesse, que «l'appareil-photo peut toujours nous revéler quelque chose d'inédit et a surtout le pouvoir de saisir au vol et d'éterniser l'image de notre époque.»

Deux albums de collection, certes, mais qui passionneront aussi ceux et celles qui, tout simplement, s'intéressent à ce qui a contribué à façonner l'univers de la mode.

R.R.

LIVRES REÇUS

La Dernière Fête de l'Empire, Angelo Rinaldi, Gallimard
Fautes de preuves, Vincent Bugliosi, Flammarion
L'Ombre brisée, Claudia Ancelot, Balland
Vide ta bière dans ta tombe, Claude Michel Cluny, Balland
Les Os de ma bien-aimée, Jac Thieuloy, Balland
Vous n'étiez qu'un mirage, Denise Pelletier, Libre expression
L'Homme dans le tiroir, Bernard Malamud, Flammarion
La Grande Soeur, Ding Ling, Flammarion
Les Grands Paradis, Juan José Saer, Flammarion
La Passion selon San Pedro Balbuena, Alfredo Bryce echnique, Flammarion
Pas de lettre pour le colonel, Gabriel Garcia Marquez, Grasset
Voyage en Mongolie intérieure, Claude Breuer, Mercure de France
Gaspard, Melchior & Balthazar, Michel Tournier, Gallimard
Le Monde des merveilles, Robertson Davies, Le Cercle du livre de France
Le Diable à quatre, Réal Fortin, Éditions mille roches
Le chercheur de trésors, Philippe Aubert de Gaspé et fils, opuscule

POÉSIE ET REVUES LITTÉRAIRES

Sonnets, Ronald D. Laing, Stock
Un Poète, Robert Desnos, Folio junior
Les Îles de la nuit, Alain Grandbois, Fidès
Maria Chapdelaine, Louis Hémon, Fidès
Actes de la recherche en sciences sociales, septembre 1980, no. 34
Critique, Août-septembre 1980 no 399-4000
Les Cahiers obliques, no. 2, Éditions Borderie

■

BANDES DESSINÉES

Les Colères du mange-minutes, Barbarella, Dargaud
La Légende d'Alexis MacCoy, Gourmelen/Palacios, Dargaud
Carnet d'humour, Delan Boucq, Dargaud
A.D.G. Loro north, Dargaud
Albator, Dargaud
Little Big Horn MacCoy, Gourmelen/Palacios, Dargaud

Sciences humaines

Tendances actuelles de l'Histoire, Barraclough, Champs Flammarion
Où va l'Église d'Afrique, Paul de Meester, Cerf
Capitalisme et économie-monde, I. Wallerstein, Flammarion
Mission sans frontière, Dossiers libres, Cerf
La Patrie québécoise au début de la Confédération, Mary Fallis Jones, Royal Ontario Museum
Les Sciences administratives à travers les textes, Gilbert Tarrab, Éditions sciences et culture
Le Pouvoir sur scènes, Georges Balandier, Balland
Chili, le crime de résister, Suzanne Labin, Nouvelles Éditions Debresse
Quand gronde la révolte verte, Roger Mignier, La presse
Montréal, la prochaine décennie, La Presse
L'Ancien et le Nouveau, Jean Martucci, Fides
Le Hibou évangélique, Jean-Luc Hétu, Fides
Correspondance, 1933-1938, Léon et Natalia Trotsky, nrf
Présent soviétique et passé russe, Alain Besançon, Le livre de poche, pluriel
Gurdjieff parle à ses élèves, G.I. Gurdjieff, Stock-Monde ouvert

grande vente
semi-annuelle
du 3 novembre au 31 décembre 1980
à la librairie Fides
Venez acheter dès maintenant vos cadeaux des Fêtes !
Réduction importante
sur tous les livres de la librairie
Plus de 100,000 volumes en étalage !
Réduction de 10% à 60%
Plus un grand choix de volumes à prix très spéciaux.
Heures d'affaires
de 9 heures à 17 heures
• Près du métro : sortie Champ-de-Mars
• Stationnement gratuit à l'arrière de l'édifice
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Des livres de prestige
Maintenant une tradition aux librairies Flammarion et Scorpion

L'opéra
Bordas éditeur
$95.00

Sigmund Freud
Aubier Montaigne
$34.00

Louis XV
Flammarion
$95.00

Ingres
Skira
$110.00

Les Pharaons - L'Égypte du crépuscule
Collection l'Univers des Formes - Gallimard
$125.00

Maria Chapdelaine
Art Global et Libre Expression
$70.00

Tout l'œuvre peint de Picasso - Périodes bleue et rose
Collection les classiques de l'art - Flammarion
$23.00



A.M.G. - Arcade - Arthaud - Bibliothèque des Arts - Broquet - Centre Georges Pompidou - Cercle d'Art - Chêne - Clairefontaine - Joel Cuénot - Draeger - Edita - Electra - Flammarion - Gallimard - Hachette - Hazan - Maeght - Office du Livre - Princesse - F.M. Ricci - Scrépel - Skira - Stanké - Vilo...

LIBRAIRIES FLAMMARION
1243, rue Université, Montréal, 866-6381
4380, rue St-Denis, Montréal, 284-3688

LIBRAIRIES DU SCORPION
CENTRE LAVAL, 1600, boul. Le Corbusier, Chomedey Laval, 688-5422
LES TERRASSES, 705 ouest, Ste-Catherine, Montréal, 288-3514
GALERIES D'ANJOU, 7525, boul. Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou, 351-8763
CENTRE DOMAINE, 3365, rue Granby, Montréal, 256-9554
MAIL CHAMPLAIN, 2150, boul. Lapinière, Brossard, 672-9222

JEAN-MARIE POUPART
LE CHAMPION DE CINQ HEURES MOINS DIX



Jean-Marie Poupart nous étonne une fois de plus avec son humour narquois. Il nous présente, entre autres, sous la forme d'un journal quotidien, des situations d'un comique assuré et des portraits fantaisistes d'écrivains, de critiques et de professeurs. Un livre qui intrigue et fascine.

Autres titres du même auteur:

RUCHES: «Rarement, dans la littérature, s'est-on moqué avec une telle ferveur de nos habitudes et de nos travers.» *(Réginald Martel, La Presse)*

TERMINUS: «Poupart étonne et semble s'amuser à faire faux-bond devant toutes les étiquettes ou les grilles d'analyse.» *(Claude Beausoleil, Le Devoir)*

ANGOISSE PLAY — *Réédition revue et corrigée:* «...pour effacer la grisaille de la fatigue ou des jours sans soleil.» *(Jean-François Crépeau, Le Canada français)*

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montréal

NOM .....
ADRESSE .....
.....

☐ Le Champion de cinq heures moins dix $14.95
☐ Ruches $14.95
☐ Terminus $12.95
☐ Angoisse Play ..... $ 6.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master charge no .....
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature .....
Frais de port et d'emballage $1.00

COURRIER

■ Ethier-Blais et le lecteur

J'écris au DEVOIR avant tout pour poser une question et dire ce qui, à mon sens, la motive. J'aimerais tout simplement savoir comment, au DEVOIR, et pour quelles raisons on juge encore opportun de confier chaque samedi une demi-page à M. Jean Ethier-Blais. Je connais vingt, trente lecteurs assidus du DEVOIR. Un grand nombre a depuis longtemps pris le parti de ne jamais lire sa chronique. D'autres ne savent que faire de leur exaspération. Quelques-uns enfin l'oublient vite, après les sarcasmes, les que veux-tu, les lectures méchantes à voix haute. Mais personne n'aime lire Jean Ethier-Blais. Et pourtant, chaque semaine, il rapplique. Son cas mérite un moment d'arrêt.

Il a des modèles. Je devine l'effort de fournir aux lettres québécoises des réflexions à la Mauriac, à la Gide, quelque chose qui serait comme la correspondance, une page de journal des très grands. On trouve aussi un goût de faire briller des mots, que l'auteur écrit avec vénération, avec frayeur parfois. Mais cette fascination facile, et un style étudié qui sent mauvais le travail, n'arrivent pas à cacher un grand vide. Cet univers n'est pas ouvert, ne renvoie pas au monde, aux choses de l'histoire. Plusieurs disent: il est réactionnaire, c'est pas possible! Je le veux bien, mais ce jugement n'explique rien encore. Ce ne sont pas autant les idées politiques du chroniqueur qui m'irritent que son rapport avec le langage et la communication. M. Ethier-Blais n'est plus qu'un fabricant de grammaire correcte, sans respect pour le sens des mots, le destin du dire, le dialogue (le dialogue, quand il existe, est intérieur à la chronique), il est déjà fait avec Séréna; le lecteur fait figure d'intrus. Voyez la haute indifférence qu'il se réserve face aux considérations qu'on voudrait opposer à son monologue. Cela me paraît plus grave. Ce discours n'ambitionne pas une expérience partagée du monde et des idées, refuse ou nie toute intelligence que le lecteur pourrait avoir de son environnement culturel, social, politique. Le chroniqueur s'est enfermé avec une désarmante complaisance au centre d'une vision «privilégiée» — et du reste incohérente: les fondements de cette vision du monde seraient étonnamment tortueux —, position de refuge-retrait contre les assauts d'un monde jugé irrévocablement inintelligible sinon du regard plombant d'un dieu.

Ethier-Blais se délecte dans cette fuite par le haut, qui permet de conclure à la médiocrité de l'un, à l'insignifiance de l'autre, à l'égarement de tous. Il me fait l'impression que cet «intellectuel» s'est arrêté aux chocs que produit sur ses membranes le devenir du monde, que l'univers de la sensation comprend à ses yeux un jugement suffisant, déjà bon à transcrire. Les chroniques racontent ses sensations brutes, immédiates, mais n'ouvrent jamais vers un champ problématique, pluriel, plus complexe que les premières vues. Rien n'est jamais problématique dans ces textes, rien n'est ambigu, le dernier mot et la sentence toujours ont précédé le lecteur. M. Éthier-Blais a visiblement renoncé à s'interroger, à fouiller, à douter plus encore.

Je ne vois aucune raison pour laquelle LE DEVOIR donnerait plus longtemps ses pages à un homme résolu à se parler tout seul. De nombreux penseurs au Québec feraient mille fois meilleur usage de l'occasion. Le remplacement de M. Ethier-Blais, pour cause de non pertinence absolue, se situe nettement parmi les choses à faire prochainement, si l'on tient encore au «Fais ce que dois».

Alain GAGNON

■ Quelle incompétence?

J'aime les chansons d'Yvonne Printemps, les films anciens de Jean Gabin, les *Carnets* de Jean Éthier-Blais et le «chaland qui passe». Toutes ces vieilleries m'amusent à l'occasion, me font sourire, m'exaspèrent aussi parfois, mais si peu que je confine habituellement mes mouvements d'humeur à mon entourage.

Les avant-derniers *Carnets* (29 novembre 1980) de votre gazetier hebdomadaire dépassent aujourd'hui ma tolérance souriante. Que «Thciang-Tching, ou Mai Ling, comme on voudra» soit la «vieille ennemi» (*sic*) de votre collaborateur, peu me chaut. Nous sommes toujours dans les antiquailles acceptables. Que votre échotier soit misogyne, nous le savions (cf. son article sur Marie-Claire Blais, entre autres) et cela fait partie de son allure de monument historique qui ne dérange personne.

Que l'on profite d'un événement dramatique — la mort d'Hélène Althusser — pour ressasser des souvenirs et déterrer l'argot de l'École normale supérieure (thurne, caïman, chaland-thésard) passe encore. Façon de montrer qu'on écrivit une thèse, qu'on en fut, nous, de l'École, qu'on a son joual distingué. Mais écrire d'Hélène Althusser qu'elle était une «personne en surnombre» me semble être le comble de l'odieux. L'humanisme dont se réclame votre collaborateur en prend un rude coup. Les *Carnets* sont «au ras des marguerites» comme on disait dans mon temps à l'École (des Hautes Études pratiques). Éthier-Blais — vous comprendrez que je ne peux écrire Monsieur — n'est pas le seul à voyager! Rappeler l'incompétence de madame Althusser, dactylographe, ajoute peut-être à la petite histoire mesquine, mais oblitère son travail utérieur (à ce sujet, lire K.S. Karol, «La tragédie de Louis Althusser», Le Nouvel Observateur, n° 837, 24-30 novembre 1980, pages 26-27). Quand on se refuse soi-même à faire ses travaux manuels, qu'on paye pour des services, libre à soi de changer de «surnuméraire», de trouver ailleurs la perle rare. Inutile d'en remettre un siècle après.

Qu'on ne se méprenne pas: les Althusser ne sont pas mes vieux amis. Je ne les connais pas, mais je ne puis accepter que l'on écrive de qui que se soit qu'il ou elle est en surnombre et que l'on commère impunément. Je ne suis pas une «perfectionniste de la vieille école» comme l'ancien directeur de votre canardier Charles-Edmond Perrin, et je refuse de «m'apitoyer en riant sur cette médiocrité».

Lise LAMARCHE

■ La réplique de Molinari

On aurait pu souhaiter que des signataires de *Refus global* écrivent au ministre des Affaires culturelles du Québec pour protester contre la fermeture de la salle Borduas, au Musée d'art contemporain, plutôt que pour s'insurger contre la décision d'un jury, instauré de façon démocratique et représentant de nombreux milieux québécois, qui m'a octroyé le prix Borduas.

Pour me situer à l'égard de ce prix, je ne peux que reporter chacun au texte ci-dessous, que j'ai lu publiquement, lors de la cérémonie de remise des Prix du Québec:

«Je suis extrêmement sensible à l'honneur que me fait le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministère des Affaires culturelles, qui a institué ce prix destiné à reconnaître l'apport d'un créateur dans le domaine des arts plastiques.

«Je suis heureux de voir ainsi mon nom associé à celui de Borduas, dont l'Oeuvre a été si importante dans l'évolution du Québec moderne. Si j'ai pu apporter une certaine réflexion sur le plan théorique de l'art, si j'ai pu développer ce goût de l'exploration de la structure formelle de l'espace, je pense avoir, par là, suivi l'exemple de Borduas qui, on l'oublie trop souvent, a été avec John Lyman, l'un des premiers théoriciens de l'art contemporain au Québec.

«Certes ce prix aurait pu, sur le plan symbolique, s'appeler aussi bien le prix Lyman, le prix Ozias-Leduc, le prix Marc-Aurèle-Fortin, ou le prix Alfred-Pellan en l'honneur de cet artiste qui nous a apporté l'élan déconstructeur de la couleur et son pouvoir d'ouvrir des voies nouvelles, Ou encore, le prix James-Wilson-Morrice, cet autre artiste québécois, dont les oeuvres m'ont révélé, à moi, en premier lieu, les capacités d'émouvoir de la peinture.

«Je considère ce prix, avant tout, comme un encouragement à poursuivre une activité artistique que j'ai toujours conçue comme un moyen de communication privilégiée et une implication totale dans mon milieu social immédiat.

«Et en qualité de récipiendaire du prix Borduas, je ne peux passer sous silence le manque de respect que l'on a eu envers l'oeuvre picturale de Borduas, en fermant récemment la salle qui lui était consacrée au musée d'art contemporain et limitant ainsi la diffusion de son message.

«Car Borduas était avant tout un peintre, même si des historiens et des sociologues ont reconnu en lui l'un des pères de la Révolution tranquille, il demeure que c'est par son oeuvre picturale que le message de Borduas atteint sa dimension universelle. Je considère comme irresponsable le fait de retirer des cimaises du musée d'art contemporain un ensemble aussi important de ses tableaux.

«Je prie donc respectueusement le ministre des Affaires culturelles de redonner au public québécois l'accès continuel à l'oeuvre picturale de Borduas. Je vous remercie.»

Guido MOLINARI

PS: Je doute que Borduas eut approuvé l'utilisation par Marcelle Ferron de phrases hors contexte de sa correspondance, pour servir des fins «intéressées»...

Bernard Malamud

À la recherche de la vie multiple

par Naim Kattan

La vie multiple de William D, roman de Bernard Malamud, traduit de l'américain par Olga Feodoroff chez Flammarion.

L'homme dans le tiroir, nouvelles de Bernard Malamud traduit de l'américain par David Gunsbourg chez Flammarion.

DÈS la publication de son premier roman, *Le Commis,* voici plus de vingt-cinq ans, Bernard Malamud s'est placé avec Saul Bellow au premier rang de ce qu'on a appelé *l'école juive de New York.* Malamud partage sa vie entre l'enseignement et la littérature. Le lecteur ne peut jamais l'ignorer puisqu'une partie importante de ses romans et de ses nouvelles se déroulent dans des petites villes universitaires. Dans son roman *Une nouvelle vie,* Malamud décrivait l'aventure d'un universitaire dans la force de l'âge et d'une jeune étudiante.

Son dernier roman *Dubin's Lives,* traduit pour une raison inexplicable par *La Vie Multiple de William D.,* le romancier reprend son thème d'il y a vingt ans. Certes, Dubin n'est pas à proprement parler un universitaire. C'est un biographe qui a épousé une veuve et qui s'est retiré à la campagne pour poursuivre la rédaction de ses ouvrages. Le dernier en date est consacré à D.H. Lawrence. Pourquoi Dubin écrit-il des biographies? Son existence est trop vide pour lui fournir matière à une autobiographie. Il a recours à la vie des autres et à travers la lecture des oeuvres de Lawrence et de sa correspondance, Dubin emprunte la vie du romancier britannique disparu. Il dispose ainsi d'une existence de remplacement, d'une vie autre. Une vie autre, nouvelle, surprenante: c'est là la hantise de Malamud. Or, voilà que sa femme Kitty engage pour l'aider à faire le ménage, une jeune étudiante, Fanny. Dubin a cinquante-sept ans, il a élevé le garçon que sa femme a eu avec le mari qui est mort et une fille. Tous deux ont quitté le foyer. Le garçon se trouve en Suède pour ne pas aller faire la guerre au Vietnam et la jeune fille termine ses études en Californie. La vie de Dubin serait mortellement monotone si Fanny n'y avait pas fait éruption. D'une sensualité débordante, d'une vitalité insatiable, Fanny qui a l'âge de sa propre fille, sort Dubin de sa torpeur. Il décide de partir avec elle pour une semaine en Italie. Voyage raté et Fanny abandonne son protecteur pour se jeter dans les bras du premier gondolier venu. Il retourne seul en Amérique, essaie de l'oublier, traverse une période de dépression, Fanny revient et le relance et c'est la grande aventure qui commence, la sensualité partagée. La vie est là, promesse et attente.

Dubin veut garder et la femme et la maîtresse mais ne parvient à satisfaire les besoins ni de l'une ni de l'autre. C'est que ses propres besoins ne sont pas précis. Il a besoin de la vie des autres pour combler la sienne. Quand il se plonge dans la vie d'un mort, écrivain, homme d'état, il conserve une parfaite liberté puisqu'il n'a rien à donner en échange. Il reçoit. Il met en ordre ses notes et transcrit le fruit de ses recherches. Mais les femmes, qu'il s'agisse de Fanny, de Kitty ou de sa propre fille, Maud, sont là en attente et leurs demandes sont imprévisibles. Dans des situations réelles Dubin est toujours malhabile et perdu.



Malamud retranscrit dans leur long déroulement quotidien les doutes, les tracas et les mésaventures de son antihéros. Fanny est, comme Dubin, juive et Kitty ne l'est pas. Mais on a l'impression que ce thème est épuisé et qu'il n'est là que par accident. L'appartenance religieuse de Dubin et de sa femme n'est qu'incidence marginale. En fait, ce que Malamud décrit dans ce roman c'est le désir inassouvi d'un homme qui atteint l'âge mûr. Inassouvi, non pas tant par manque d'occasion que par absence de force.

En même temps que ce roman paraît un recueil de nouvelles: *L'homme dans le tiroir.* Ici le désenchantement de l'auteur cède la place à l'ironie mais nous sommes en face de personnages qui, dans leur course pour saisir la vie s'arrêtent haletants et s'aperçoivent qu'ils se sont trompés de chemin et qu'ils n'ont attrapé que du vent. Exemple: *La couronne d'argent.* Albert Gans est un jeune professeur dont le père se meurt à l'hôpital. Il va voir un rabbin quelque peu charlatan, qui promet de le guérir en fabriquant une couronne d'argent. Le jeune professeur lui remet la somme demandée et s'aperçoit plus tard que cette couronne resterait invisible. Aime-t-il son père pour débourser une forte somme pour le sauver? C'est à la dernière phrase de la nouvelle que l'on s'aperçoit que ce garçon déteste son père et que ce n'est que par culpabilité qu'il lui achète la couronne d'argent. Et le père meurt.

L'homme dans le tiroir est une longue nouvelle encombrée de détails sur un chassé-croisé entre un touriste juif américain à Moscou et un chauffeur de taxi qui se révèle être un écrivain clandestin. Cet écrivain remet au touriste quatre nouvelles qu'il lui demande de faire publier aux États-Unis et l'on s'aperçoit que l'une des nouvelles décrit sa démission. Il a brûlé son oeuvre et avec les pages qu'il jette au feu, il brûle son intégrité, son talent et son héritage.

Malamud réussit en des raccourcis très colorés et avec des fins inattendues à saisir des moments absurdes dans le destin d'un homme ou d'une femme. Et là nous ne sommes plus dans les confins de l'Amérique et encore moins à l'intérieur des frontières d'une ville universitaire.

Création d'un prix Adrienne-Choquette

La Société des écrivains de langue française (SELF) décernera l'an prochain un prix Adrienne-Choquette à l'auteur de nouvelles qui aura été retenu par un jury indépendant. Les auteurs intéressés ont jusqu'au 1er février pour soumettre un manuscrit, sous un pseudonyme. Le prix est accompagné d'une bourse de $1,000.

Pour participer à ce concours, il faut être citoyen canadien et écrire en français, soumettre en trois copies le manuscrit. On se renseigne sur les détails de ce concours en écrivant à: Prix Adrienne-Choquette, 310, 42e rue ouest, Charlesbourg.

LIBRAIRIE LIBRUS BOOKSTORE
Centre Laval, 687-6275
Plaza Côte Des Neiges, 733-3234
Rockland Shopping Centre, 733-1414
Les Promenades Deux Montagnes, 472-7151
OFFREZ DES LIVRES D'ART
30% – 40% 80%
jusqu'au 31 décembre
PRIX LIBRUS $69.95

Rembrandt
J'adore LIBRUS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf
LES GRANDS DICTIONNAIRES

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE PHILOSOPHIQUE
par Paul Foulquié et Raymond Saint-Jean
Pour chaque terme philosophique, l'illustration par des textes de ses différentes utilisations.

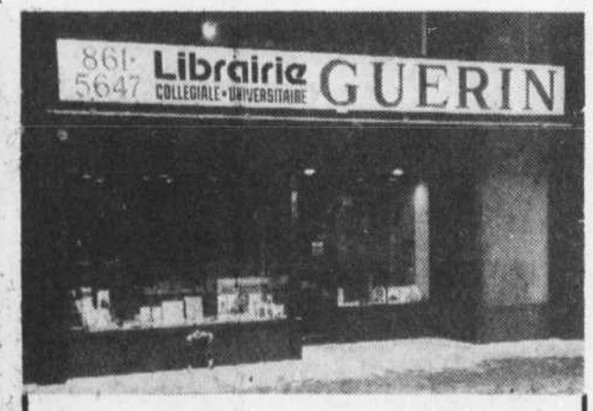
DICTIONNAIRE DE LA LANGUE PÉDAGOGIQUE
par Paul Foulquié
Un inventaire méthodique, avec indications d'ordre étymologique et sémantique, des termes utilisés par les sciences de l'éducation et les disciplines connexes (psychologie, morale...).

VOCABULAIRE DE LA PSYCHOLOGIE
par Henri Piéron
Une très grande place a été donnée aux mots techniques et aux néologismes, avec de nombreuses annexes sur les sigles et symboles, une table des grandeurs et unités, une table des phonèmes de langue française et un lexique des racines grecques.

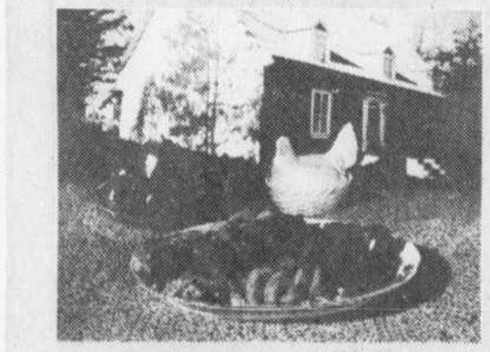
VOCABULAIRE DE LA PSYCHANALYSE
par Jean Laplanche et J.-B. Pontalis
De «acte manqué» à «zone érogène», une analyse de l'ensemble de l'appareil conceptuel de la psychanalyse.

VOCABULAIRE DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT
par Robert Lafond
2 400 termes de base, des articles de fond et des exposés schématiques présentés alphabétiquement et utilisables de façon logique à partir de mots clés (abandon, criminologie, libido, toxicomanie...).

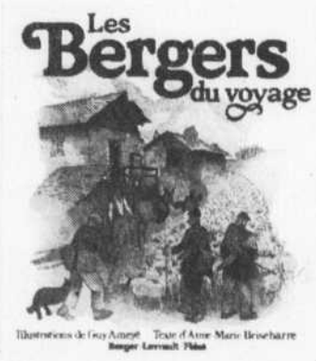
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE



Bouquinez partout et achetez chez nous parce que nous avons les livres que vous cherchez.
Librairie Guérin
168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Gérant: Luc Boutin (861-5647)

Vers une nouvelle cuisine québécoise


224 pages, relié
34 illustrations en couleurs
24 x 21 cm $13.95
Préfacé par Gérard Delage, ce nouveau livre de recettes est un essai de modernisation de nos recettes traditionnelles. Le résultat en est tout simplement délicieux. On y retrouve avec plaisir une adaptation moderne des recettes nouvelles faites à partir des produits de chez nous. Ces 141 recettes abondamment illustrées, rassemblées par les professeurs et les élèves de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, sauront plaire à tous les Québécois qui aiment la bonne chère. Co-édition Éditions Élysée et Éditeur officiel du Québec.
ÉDITIONS ÉLYSÉE
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
Vous pouvez aussi le commander par la poste BON DE COMMANDE renvoyer aux Éditions Élysée C.P. 188 Succ. Côte Saint-Luc, Mtl. H4V-2Y4. 7482, rue Tyme, Montréal, Qué. H4W 1N3.
☐ Vers une nouvelle cuisine québécoise $13.95
Nom.....
Adresse.....
Ville .....Code.....

Une nouvelle collection:
Leçons de choses
qui a pour but de sensibiliser les enfants (à partir de 10 ans) aux différentes occupations traditionnelles des hommes d'hier et d'aujourd'hui et aux relations qu'ils entretiennent avec les paysages, les animaux, les plantes, etc.
Les Bergers du voyage
Texte d'Anne-Marie Brisebarre
Illustrations de Guy Ameyë


32 pages, 24 x 25,5 cm
environ 30 illustrations couleurs
cartonnage illustré
$9.95
LA VIE AU RUCHER
Les abeilles, l'apiculteur et le miel
Texte de Philippe Marchenay
Illustrations d'Isabelle Raison


32 pages, 24 x 25,5 cm
environ 30 illustrations couleurs
cartonnage illustré
$9.95
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La survie du théâtre institutionnel tient aux politiques de subvention

par Jacques Larue-Langlois

C'EST encore Armand Gatti qui le disait (on n'a pas fini de puiser chez cet homme de théâtre matière à réflexion sur l'exercice de cet art), «ce qu'on nous commande d'abord, ce n'est pas une oeuvre d'art mais un produit monayable, vendable». En pleine gueule du tigre Capital, les compagnies de théâtre doivent, si elles veulent simplement assurer leur existence, boucler leur budget, faire leurs frais. C'est, semble-t-il, de plus en plus difficile, même en ce pays de subventions.

Voici un domaine — les administrateurs de théâtre vous le diront — où il est impossible d'envisager un accroissement de la productivité: le rapport du produit aux facteurs de production (quantité d'énergie humaine, temps de travail, coût des matériaux) ne peut être modifié. Quant à augmenter le prix des places, les compagnies n'osent s'y livrer trop allègrement au risque de modifier le profil de leur public. Toute augmentation des frais devient insupportable si elle ne s'accompagne d'une équivalente augmentation des revenus. Or, l'aide de l'État aux troupes de théâtre est à peu près inchangé depuis un certain nombre d'années.

Dans le 23e rapport annuel du Conseil des Arts du Canada, le président de l'organisme, Mavor Moore, avouait, il y a quelques semaines: «En dollars constants, les ressources mises à la disposition des arts par l'intermédiaire du Conseil des Arts étaient à peu près égales, en 1979-80, à ce qu'elles étaient en 1975. Autrement dit, depuis cinq années bien comptées, notre aide aux arts n'a pas augmenté réellement ...Le fait brutal, c'est que même les plus solidement implantés de nos orchestres, de nos maisons d'édition, de nos théâtres et de nos autres institutions culturelles de base sont dès maintenant en danger de mort».

Ainsi, la plupart des compagnies de théâtre institutionnel ne connaissaient pas encore, au début de décembre, le montant définitif des subventions en provenance du ministère des Affaires culturelles du Québec auxquelles elles auront droit pour soutenir leur production de la saison en cours, qui va de septembre à juin et dont la programmation est depuis longtemps connue et la production en marche. Elles ont toutes, à ce jour, touché deux des trois versements qu'elles attendent et un troisième est prévu dont le montant est imprécis et qui pourrait même ne pas venir du tout.



M. Jean-Louis Roux, directeur du Théâtre du Nouveau Monde.

La situation n'est pas nouvelle et une étude statistique commandée par le Conseil des Arts du Canada sur le financement et le fonctionnement de 29 entreprises de spectacle entre 1966 et 1972 concluait, dès octobre 1973, que même si «les subventions de tous les échelons de gouvernements ainsi que les dons du secteur privé se sont accrus, l'écart entre les recettes et les dépenses («income gap») a continué de s'élargir». Pour Claude Pichette, secrétaire général de l'ADT (Association des directeurs de théâtre), la courbe amorcée dans ce rapport sur *Le groupe des vingt-neuf* (c'est le nom de l'étude en question) et décrivant cette tragédie progressive continue de croître chaque année depuis.

Au ministère des Affaires culturelles du Québec, on s'est livré, le printemps dernier, à une étude dont furent tirés certains *Éléments de réflexion sur la politique d'aide financière au théâtre institutionnel*, publiées au cours de l'été. On y note qu'alors que les coûts d'opération des dix compagnies dites de «théâtre institutionnel» du Québec sont passés de $7 millions pour la saison de 1977-78 à $7 millions 700 mille pour la saison 1979-80, augmentant de dix pour cent, les revenus totaux de ces mêmes troupes n'augmentaient que de sept pour cent, passant de $6 millions 900 mille deux ans auparavant à $7 millions 466 mille la saison dernière. Déficit net d'opération des dix troupes pour ces trois saisons: $216 718.

Prenons à titre d'exemple la situation du Théâtre du Nouveau Monde qui a affiché, depuis deux ans, des déficits annuels d'opération de $100 000 chacun, auxquels il faut ajouter un déficit accumulé d'immobilisation de quelque $275 000 pour en arriver à un défaut de liquidité de près d'un demi million de dollars. Le directeur du TNM, Jean-Louis Roux, écarte d'abord ce déficit d'immobilisation consécutif à l'achat de l'immeuble de la Comédie canadienne, à l'installation qu'il a fallu y faire en matière d'éclairage et de sonorisation en particulier, aux réparations au toit de l'immeuble, enfin à tous ces imprévus dont le dernier en date, un système de chauffage qui fait des siennes depuis quelque temps, pourrait s'avérer extrêmement dispendieux. Pour lui, ces dépenses, impliquant l'existence même de son théâtre, devraient être également réparties entre les ministères des Affaires culturelles à Québec et des Communications à Ottawa.

Face au déficit d'opération, Jean-Louis Roux n'hésite pas à déclarer: «Nous acceptons notre part de responsabilité mais nous croyons que nous ne sommes pas vraiment les seuls à porter l'odieux de la situation. Depuis un an et demi, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés sur le plan du public: pour des raisons qu'il nous est difficile d'évaluer, certaines de nos productions n'ont pas très bien marché. D'abord, il y a eu *L'Huppocanthrope* dont il a fallu interrompre les représentations avant la date prévue, et puis un *Dom Juan* qui n'a pas du tout marché, pas plus d'ailleurs que *Victor ou les enfants au pouvoir*.

Deuxième motif du déficit d'opération: le défaut d'indexation des subventions gouvernementales, qui ne suivent en rien la montée du coût de la vie. Tableau comparatif à l'appui, l'administration du TNM démontre hors de tout doute un manque à gagner de quelque $756 000 à ce seul poste. Les subventions totales, qui étaient de $600 000 pour la saison 1974-75, sont passées à $730 500 pour l'année dernière alors qu'elles auraient dû, si elles avaient suivi le pourcentage d'augmentation du coût de la vie calculé par Statistique Canada, atteindre $991 402, pour totaliser $4 889 000 en six ans, comparativement au montant total de $4 132 000 qu'elles ont en réalité atteint.

Enfin, troisième cause des difficultés financières du théâtre institutionnalisé à Montréal, la politique du Conseil des Arts de la CUM qui a institué depuis deux ans un règlement que le directeur du TNM qualifie de «censure préalable» et en vertu duquel les troupes doivent soumettre les textes de leurs pièces en même temps que les demandes de subvention. «C'est ainsi, explique Jean-Louis Roux, que pour la saison en cours nous avons demandé à cet organisme $92 000 et que nous n'en avons reçu que $59 000. Refus de subvention pour *La Saga des poules mouillées*, de Jovette Marchessault, le texte n'étant pas publié; refus également dans le cas de *Quelle vie?*, une traduction révisée par Roux lui-même et non soumise, comme dans celui de *La Puce à l'oreille*, une coproduction avec le Centre National des Arts, d'Ottawa. Au cours des trois dernières années, nous avons perdu entre 125 et 150 mille dollars par suite de cette politique de censure à laquelle, avec toutes les autres compagnies opérant à Montréal, nous refusons de nous plier. Et encore, la situation est bien pire pour le Théâtre d'Aujourd'hui, dont toute la production est composée de créations et il faudrait demander à Jean-Claude Germain dans quel embarras profond est son théâtre.» (Impossible d'atteindre Jean-Claude Germain, sans doute aux prises avec de trop graves problèmes financiers.)

«D'ailleurs, poursuit encore Jean-Louis Roux, ce que le Conseil des Arts de la CUM nous donne d'une main, les municipalités dont il dépend nous le reprennent de l'autre puisque, à côté des $59 000 versés en subventions, nous avons payé, à ce jour, $66 000 en taxe municipale d'amusement, soit dix pour cent de nos revenus de vente de billets depuis le début de la saison en cours.»

Malgré tout, le TNM peut envisager l'avenir immédiat avec un certain espoir. Sa campagne d'abonnement à fort bien fonctionné cette année, recueillant plus de 18 000 abonnés pour une recette brute de près d'un demi-million de dollars. D'autre part, 44 000 spectateurs ont assisté aux 51 représentations de *Quelle vie?* Ce qui fait que la compagnie dispose en ce moment de $600 000 de recette nette, soit 85 pour cent des $676 000 prévus au budget de la saison courante. «Nos affaires se redressent cette année, déclare le directeur du TNM, et nous pouvons prévoir un amortissement du déficit accumulé.»

Mais le TNM n'est qu'une des compagnies institutionnelles qui connaissent des problèmes de cet ordre. En fait, quelque 60 compagnies canadiennes en art d'interprétation (théâtre, danse et musique) totalisent environ $10 millions de déficit. Le ministre fédéral des Communications, Francis Fox, doit s'attaquer au problème et envisage d'appliquer les recettes des loteries canadiennes à moitié aux sports et loisirs et à moitié aux arts d'interprétation. Cette démarche du Fédéral, encore à l'état de projet, doit cependant, pour entrer en vigueur, s'accompagner d'une participation essentielle des ministères provinciaux intéressés comme des compagnies impliquées elles-mêmes.

Au ministère des Affaires culturelles du Québec, la politique actuelle de financement des organismes de théâtre vise à combler sur une base annuelle l'écart entre les «dépenses admissibles» et les «revenus considérés», la subvention étant, en principe, équivalente à l'écart entre ces deux postes budgétaires. Ce

Suite à la page 32

librairie denizon galerie
347 est, rue St-Paul
Montreal
Tel.: (514) 866-2049

la seule *librairie de prestige* capable de vous offrir un choix de plus de *2200 titres spécialisés en art (peinture, sculpture, architecture,..)* vous propose à l'occasion des Fêtes un:

SPÉCIAL NOËL

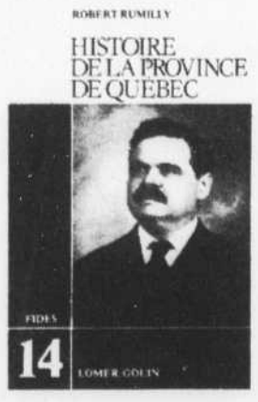
- **LE GROUPE DES SEPT.** *Ed. M. Broquet*
  prix régulier: ~~$65.00~~ pour: **$45.50**
- **LA PEINTURE AU QUÉBEC.** *Ed. France-Amérique*
  prix régulier: ~~$45.00~~ pour: **$31.50**
- **MARIA CHAPDELAINE.** *Ed. Art Global*
  prix régulier: ~~$70.00~~ pour: **$49.95**
- **COSGROVE.** *Coll. Signature*
  prix régulier: ~~$30.00~~ pour **$21.00**
- **TANOBE.** *Coll. Signature*
  prix régulier: ~~$30.00~~ pour: **$21.00**
- **DALLAIRE.** *Ed. France-Amérique*
  prix régulier: ~~$69.95~~ pour: **$49.95**
- **TEX LECOR.** *Ed. Alain Stanké*
  prix régulier: ~~$24.95~~ pour: **$17.50**
- **MARC AURÈLE FORTIN EN GASPÉSIE.** *Ed. Alain Stanké*
  prix régulier: ~~$19.95~~ pour: **$13.95**

(offre valable jusqu'au 31 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks)

heures d'ouverture
mardi - mercredi: 12h à 21h
jeudi - vendredi - samedi: 10h à 21h
DIMANCHE: 12h à 18h

Rééditions dans la collection
HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Tome 14
Sir Lomer Gouin
par **Robert Rumilly**



176 pages, $10.00

Tome 15
Mgr Bruchési
par **Robert Rumilly**



212 pages, $10.00

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montreal H2X 1N9
(514) 861-9621



REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947 par Lionel Groulx

Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)

volume 34, no 3
DÉCEMBRE 1980

Pauline Desjardins: La Coutume de Paris et la transmission des terres — Le rang de la Beauce à Calixa-Lavallée de 1730 à 1975 ..... **331**
Marise Thivierge: Les artisans du cuir à Québec — (1660-1760) **341**
Bernard Pénisson: Le Commissariat canadien à Paris — (1882-1928) **357**
Jacques Rouillard: Mutation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (1940-1960) **377**
Note de recherche:
Pierre Germain: Les récits de voyages de Pierre-Esprit Radisson — Etude d'histoire bibliographique **407**
Note Critique:
Pierre Tousignant: Le Bas-Canada: une étape importante dans l'oeuvre de Fernand Ouellet **415**
Comptes rendus — Bibliographie — Chronique de l'Institut — Édition critique de Groulx — Chronique d'archives **437**

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE ..... CODE POSTAL .....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....
pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro .....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	**$20.00**
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	**$10.00**
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	**$20.00**
Abonnement de soutien	**$40.00**

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

DES LIVRES DE CHOIX POUR LES FÊTES

La Fonction critique dans le Pop Art américain
Par Nicole Dubreuil-Blondin



256 p., 80 reproductions
$21,95 ☐
Une approche formaliste et sociologique d'un mouvement artistique américain des années 60, qui marqua un retour en force de la figuration par sa prédilection pour une imagerie commerciale.

NOUVELLES DE BANGUI
Makombo Bamboté
«Prix de la revue *Études françaises*» 1980



Quatorze nouvelles qui mettent au monde des personnages crus, noirs et blancs, présentés dans un réalisme proche du fantastique.
168 p. **$12** ☐

LE MYTHE DE MARIA CHAPDELAINE
Nicole Deschamps, Raymonde Héroux, Normand Villeneuve



Synthèse d'une lecture collective du texte et de l'après-texte de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine* qui situe l'événement à la fois comme un phénomène unique d'anthropologie culturelle et comme un symptôme de la condition de colonisé.
264 p. **$19,75** ☐

AUTOUR DE BORDUAS
ESSAI D'HISTOIRE INTELLECTUELLE
par **Jean-Éthier-Blais**



Quel est le véritable Borduas? Celui qui sert aujourd'hui d'emblème à une certaine libération ou celui qui a douté, souffert, lutté et qui a réussi à dépasser ses contradictions?
À l'origine de cet essai, un seul souci : retracer, par l'amitié, les cheminements d'une vie et d'un rêve.
200 p. **$12,95** ☐

ESTHÉTIQUE POUR PATRICIA
suivi d'un écrit de Patricia B.
par **G.-André Vachon**



Cette **Esthétique**, adressée à Patricia, jeune étudiante inscrite en Lettres à l'université est tout entière une réflexion sur la littérature et l'écriture.
144 p. **$8,95** ☐

Émile Zola
Correspondance
(édition de luxe)



Tome I (1858-1867) 600 p. **$ 90**
Tome II (1868-mai 1877) 648 p. **$100**
Coédition CNRS

prix spécial pour les deux tomes jusqu'au 15 janvier $150

Cette édition qui comprendra dix volumes, fournit une information sans équivalent sur la vie, la carrière et l'œuvre de Zola, ses batailles littéraires et politiques et le mouvement naturaliste, et sur l'histoire de la société française de 1858 à 1902.
L'édition de luxe est tirée à 100 exemplaires numérotés à la main, imprimé sur papier Antique *Linen* fini vergé, couleur crème. Reliure toile avec estampage en or, offerte dans un boîtier cartonné.

BON DE COMMANDE

☐ Veuillez m'expédier Émile Zola Correspondance Tomes I et II (édition de luxe) à $150 $_____
☐ les titres cochés $_____
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat postal)
Frais de port en sus - 5 %
☐ Chargex-Visa |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Date d'expiration _____
Nom _____
Adresse _____
_____
Code postal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
2910 bd Édouard-Montpetit, Montréal, Qué. H3T 1J7
En vente, chez l'éditeur ou votre libraire

Quelques films pour toute la famille

par Francine Laurendeau

LA Comtesse de Ségur fit les délices de ma petite enfance et mon admiration lui reste entière. Un style simple et clair. Une façon directe de plonger dans l'action sans s'encombrer de préambule ou de descriptions. Un sens inné du dialogue. Des histoires quotidiennes, vivantes et souvent drôles, mettant en scène de petites personnes à l'esprit dangereusement inventif. Car les malheurs de la pauvre Sophie sont autant d'initiatives et d'inventions audacieuses qui se retournent contre elle parce que l'imprudente enfant a oublié de réfléchir ou d'écouter la voix moralisatrice de l'expérience. Les enfants d'aujourd'hui s'amusent et s'identifient tout en découvrant un monde dépaysant dont l'exotisme est total. Car les personnages de la Comtesse de Ségur semblent vivre sur une autre planète. Tout se passe dans des châteaux pleins de domestiques, où chaque enfant a sa bonne, où les mamans portent d'incroyables robes à crinolines. Les punitions sont terribles: la confiscation de l'objet ou de l'animal favori, la réclusion dans la chambre alors que dehors c'est la fête, et, dans les cas graves, le fouet. Mais les jouets sont merveilleux. Quel petit lecteur des *Malheurs de Sophie* n'a pas rêvé de chevaucher, lui aussi, son âne?

On comprend que Jean-Claude Brialy, réalisateur à ses heures, ait accepté de tourner l'adaptation assez fidèle de Luc Béraud qui a retenu la moitié environ des mésaventures de Sophie, simplifié le dénouement et vieilli de deux ans l'héroïne (qui avait à peine quatre ans dans le roman) et son cousin Paul. Il en résulte un film agréable à regarder, dont la joliesse étudiée et les quelques libertés prises avec le texte ne s'éloignent pas trop de l'imagerie de la *Bibliothèque Rose*. La direction de comédiens est inégale, ce qui n'empêche pas la jeune Paprika Bommenel d'avoir de bons moments dans l'incarnation de Sophie qui boude ou de Sophie qui improvise un de ces mensonges improbables qui ne feront qu'aggraver son cas... Avis à ceux qui n'auraient pas lu le roman: les répliques qui détonnent et l'ennuyeuse promenade en barque de la fin sont des rajouts qui se détectent aussi facilement que le nez au milieu de la figure. Si le film de Jean-Claude Brialy n'est pas à la hauteur de son modèle, je pense qu'il mérite d'être vu. Les nostalgiques de la Comtesse de Ségur y retrouveront ici et là le parfum de leur enfance. Et les enfants qui ne connaissent pas ce classique auront peut-être envie de lire les autres malheurs de Sophie, ceux qui ne sont pas dans le film. Au Complexe Desjardins depuis hier. Au Cinéma Paris, à Québec, à compter du 26 décembre.



Sophie et sa bonne (Paprika Bommenel et Annie Savarin) dans «Les Malheurs de Sophie».

Autre antidote à Goldorak: *Château de cartes*, premier long métrage de François Labonté. Je ne pourrai pas vous en dire bien long sur ce film québécois pour enfants dont j'avais raté la projection au Festival des Films du Monde en septembre dernier. Je l'ai enfin vu cette semaine, dans le sous-sol d'une école montréalaise, en compagnie de deux cent cinquante enfants dont les problèmes de projection n'ont pas réussi à calmer l'enthousiasme. Plongée dans cette mer de spectateurs exubérants et placée loin derrière le projecteur, j'avoue n'avoir pas saisi toutes les astuces des dialogues et du scénario de Marthe Boisvert ni toutes les nuances de l'image de François Beauchemin. Mais j'en ai tout de même capté suffisamment pour apprécier l'ingéniosité du scénario. La sorcière-détective Varicelle (Kim Yaroshevskaya) enquête sur la disparition d'un jeune savant (Gilbert Sicotte) tandis que des éléments du château de cartes de son neveu Fakir (Denis Bouchard) disparaissent mystérieusement chaque nuit. Varicelle trouvera-t-elle la solution de cette double énigme? Ça m'a semblé amusant et fort bien tourné. Les films de qualité destinés aux enfants sont rares au Québec, on n'en fabrique pas un par année. Une bonne raison pour amener votre progéniture voir *Château de cartes*. À l'Outremont (et au Cartier, à Québec) les 26 et 28 décembre ainsi que les 2 et 4 janvier, à 14 heures.

Deux longs métrages d'animation sortent ce week-end. *Allegro non troppo*, de l'Italien Bruno Bozzetto, reprend le procédé du célèbre *Fantasia* de Walt Disney. Sur des musiques différentes, le cinéaste a donné libre cours à son imagination. *Le Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, décrit avec ironie les efforts infructueux d'un vieux faune décati pour séduire une jeune nymphe pas du tout intéressée... *Le Boléro* de Ravel est un remarquable morceau de bravoure qui figurera sans doute un jour dans quelque anthologie. De passage sur une planète déserte, des astronautes laissent derrière eux, après l'avoir vidée, une bouteille de Coca-cola. Mais il reste encore quelques gouttes dans le fond de la bouteille. Un petit ferment qui bouge lentement pour devenir un être primaire. Cet être primaire va grossir, déployer ses pseudopodes, faire des petits. Et ainsi de suite, en crescendo. L'éclosion de la vie sur la Planète X jusqu'à l'explosion finale. C'est superbe et délirant. J'ai cependant un faible pour cette *Valse triste* de Sibelius. Des ruines d'une maison sort un petit chat tout maigre qui s'étire tristement et grelotte. Et il se souvient du bon temps, du temps où il vivait, chat choyé et prospère, dans la maison chaleureuse et douillette. Mais le retour de la musique au mode mineur nous ramène dans le triste et froid présent de la maison en ruines... D'une poignante nostalgie. Je m'arrête, il y a six illustrations musicales. Un beau film insolent et original. Ce qui est moins heureux, c'est l'article qui relie le tout et nous fait retrouver, entre chaque pièce, le chef d'orchestre, son orchestre de vieilles dames, le dessinateur et autres personnages caricaturaux. La lourdeur de ces clients est accentuée par un doublage français dont on se serait bien passé. À voir quand même absolument pour l'animation. Consulter l'horaire de l'Outremont où le film sera projeté une quinzaine de fois jusqu'au 29 janvier.

Présenté au dernier Festival de Cannes, *Le Chaînon manquant* est également un long métrage d'animation. Son réalisateur, le Belge Picha, est l'auteur de *Tarzoon, la honte de la jungle*, une démystification caustique du stéréotype de Tarzan. *Le Chaînon manquant* s'inscrit dans la même veine satirique et se situe dans le monde fabuleux de la Préhistoire. Si la faune campée par Picha ne manque pas d'imagination, son humour, que d'aucuns trouvent truculent, m'a semblé surtout pesant, appuyé, grinçant. Le flim nous est présenté dans sa version française, la version originale étant enregistrée non pas en flamand, comme on aurait pu le croire, mais en anglais (*The Missing Link*). Aux cinémas Élysée et Laval.

Deux pauvres comédies

par Richard Gay

PARMI les nombreux nouveaux longs métrages qui prennent l'affiche à l'occasion de Noël, ce ne sont pas les films américains qui manquent. En effet, à ce temps-ci de l'année, ils prennent plus que jamais toute la place, enfin presque toute la place. Par où commencer? Voilà sans doute une question qui se posent nombre de cinéphiles. Pour ma part, mon heure de tombée m'obligeait à commencer par *9 to 5* et *Stir Crazy*, deux comédies qu'on s'empressera peut-être de voir en raison de leurs interprètes ou tout simplement parce qu'on voudra, pendant ce temps des fêtes, rire et s'amuser un peu.

9 to 5 met en vedette Jane Fonda, Lily Tomlin et Dolly Parton, des artistes fort connues, très particulières, très différentes l'une de l'autre et qu'on retrouve pour la première fois réunies dans un même film. Voilà qui suscite l'intérêt, me direz-vous. Mais malheureusement cette production dont le titre nous fait tout de suite penser, nous Québécois, à un des meilleurs téléromans que notre télévison nous ait jamais donné, déçoit énormément.

En effet le réalisateur Colin Higgins a complètement gâché le sujet du film soit la vie et les conditions de travail des secrétaires. Que Higgins ait voulu dénoncer ces conditions et choisi la voie de l'humour pour le faire, personne ne lui reproche, bien au contraire. On peut cependant lui reprocher que son scénario écrit en collaboration avec Patricia Resnick ne soit pas mieux construit que les scénarios vite faits pour les séries télévisées américaines, que son humour soit lourd, assommant et que le tout n'offre jamais la portée féministe qu'il aurait pu faire sienne.

À cela il faut ajouter que visuellement *9 to 5* est un gâchis total: le manque de soin et d'unité sur ce plan en fait un film laid à regarder. Et encore là, on ne peut s'empêcher de penser à certaines séries télévisées. Enfin les personnages sont stéréotypés et n'évoluent que par des artifices du scénario. Il est attristant de voir dans ce film où trois secrétaires en viennent à kidnapper leur patron, une comédienne aussi talentueuse que Jane Fonda. Si les intentions féministes du propos ont pu l'attirer dans cette galère, le résultat dans sa forme même est tout simplement accablant. (Aux cinémas Kent et Loews).

La comédie *Stir Crazy* est, pour sa part, principalement interprétée par Gene Wilder et Richard Pryor, deux noms qui par eux-mêmes suffiront peut-être à assurer à cette nouvelle production un certain succès commercial. Il est important aussi de noter que cette réalisation est de Sidney Poitier, le comédien célèbre qui depuis quelques années semble s'intéresser davantage à la direction d'acteurs et à la mise en scène.

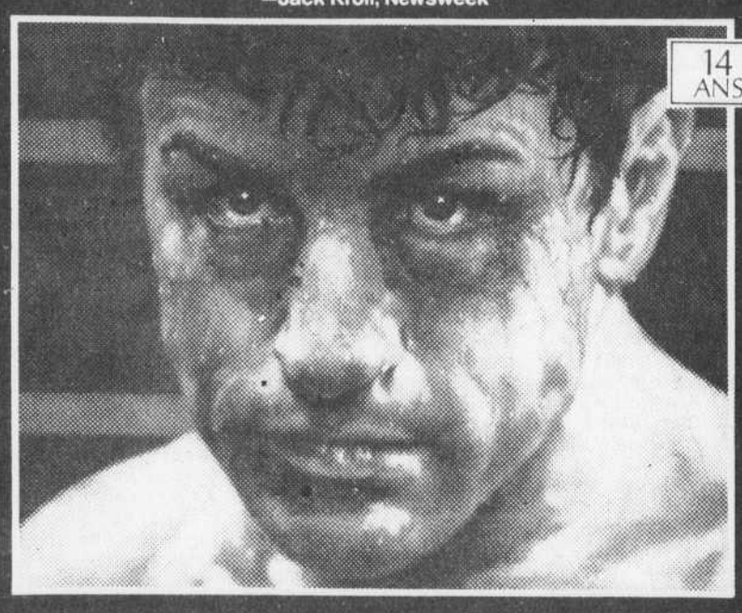
En effet *Stir Crazy* n'est pas le premier long métrage que signe Sidney Poitier. On lui doit entre autres *Uptown Saturday Night* et comme dans *Uptown Saturday Night* l'impact comique de *Stir Crazy* est axé sur deux individus, une sorte de tandem, qui se retrouvent dans un contexte tout à fait différent de celui auquel ils sont généralement habitués. Si dans *Uptown Saturday Night*, Sidney Poitier et Bill Cosby aboutissaient dans un club super chic, bien au-dessus de leurs moyens de pauvres ouvriers, dans *Stir Crazy*, Gene Wilder, dramaturge sans inspiration, et Richard Pryor, acteur en chômage, se retrouvent bien malgré eux en prison.

Les moments irrésistibles de cette comédie par ailleurs assez banale sont dus avant tout au jeu des deux principaux interprètes. Quand la réalisation et le scénario permettent à Gene Wilder et Richard Pryor de se déchaîner, de libérer leur folie gestuelle et verbale, le spectateur est totalement accaparé par la dynamique de leur jeu respectif qui s'appelle et se relance. Mais à partir d'un certain point dans le film, moment qui vient malheureusement trop tôt, l'anecdote prend le dessus et limite du même coup le comique des deux interprètes, ce qui réduit l'impact de l'ensemble qui aurait pu être beaucoup plus drôle. (Aux cinémas Bonaventure et Square Décarie).

■

On trouvera peut-être du meilleur cinéma américain du côté de *Popeye* de Robert Altman, *Raging Bull* de Martin Scorcese, *The Formula* mettant en vedette Marlon Brando et George C. Scott, et *The Jazz Singer* où l'on retrouve Laurence Olivier et Neil Diamond. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que nous devrons en reparler.

"LE MEILLEUR FILM AMÉRICAIN DE L'ANNÉE!"
—Jack Kroll, Newsweek



A ROBERT CHARTOFF-IRWIN WINKLER PRODUCTION
ROBERT DE NIRO
in A MARTIN SCORSESE PICTURE
"RAGING BULL"
Produced in association with PETER SAVAGE. Screenplay by PAUL SCHRADER and MARDIK MARTIN
Based on the book by JAKE LA MOTTA with JOSEPH CARTER and PETER SAVAGE
Director of photography MICHAEL CHAPMAN. Produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF
Directed by MARTIN SCORSESE
United Artists
À L'AFFICHE!
YORK
1487 STE CATHERINE O 937-8978
1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

POUR TOUS
TÉLÉRAMA: ...une énorme éclat de rire.
FRANCE SOIR: ...Plein de verves, de farces de scènes et de personnages hautement réjouissants.
PARISCOPE: ...l'un des rares éclat de rire du Festival de Cannes 80.
UNE AVENTURE DANS LE MONDE FOU FOU DE LA PRÉHISTOIRE
JENNY GERARD, PICHA et MICHEL GAST présentent
LE CHAÎNON MANQUANT
UN FILM DE PICHA
En compétition Cannes 80
Une production SND-PILS FILMS
DOLBY STEREO
Distribué par VIVAFILM
À L'AFFICHE
ÉLYSÉE: TOUS LES JOURS 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. LAVAL: TOUS LES JOURS 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15.
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776

"Ne manquez surtout pas le film le plus sensible et le plus émouvant de Bertrand Tavernier!"
Francine Laurendeau, Le Devoir
POUR TOUS
UNE SEMAINE DE VACANCES
NATHALIE BAYE, MICHEL GALABRU, GÉRARD LANVIN / UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER / PHILIPPE NOIRET
2e FILM AU VERSAILLES: "TENDRE POULET"
PARISIEN: 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00. SAMEDI DERNIER PROGRAMME: 11.00. VERSAILLES: VEN. 7.15, DÈS SAMEDI TOUS LES JOURS: 1.30, 5.20, 7.15.
Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

RELÂCHE 24 et 25 décembre
POUR TOUS
2e FILM
FRANÇOIS et le chemin du soleil
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
FRANÇOIS: Sem.: 9.20. Sam.: 5.20 - 9.20. Dim.: 1.20 - 5.20 - 9.20.
JONATHAN: Sem.: 7.30. Sam.: 7.30. Dim.: 3.30 - 7.30.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

L'homme de transition meurt la « première femme » naît
18 ANS Adultes
RÊVE DE SINGE
GÉRARD DEPARDIEU
MARCELLO MASTROIANNI
Le plus beau film de Ferreri
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
un film de MARCC FERRERI

LA BANQUIÈRE
POUR TOUS
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
ROMY SHNEIDER

LA CONSÉQUENCE
18 ANS Adultes
(V.F. DE DIE KONSEQUENZ)
"Un film d'une sensibilité rare — et un des meilleurs films à l'écran cette année" — George Anthony, Toronto Sun
"Superbement joué du début à la fin" — Clyde Gilmour, Toronto Star
"Prochnow et Hannawald sont bons sans restriction... et le second, mémorable" — Jay Scott, The Globe and Mail



Un film de Wolfgang Peterson
avec Jurgen Prochnow et Ernst Hannawald
De retour à la demande populaire.
Sem: 7:15, 9:15
Dim: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
5ème Semaine
Adm: $3.50
Ouimetoscope 2
1204 est, rue Ste-Catherine. tél.: 525-8600
BEAUDRY

LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUÉ PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE !
POUR TOUS
LOUIS DE FUNÈS
dans
L'AVARE
de Molière



L'AVARE de MOLIÈRE, un film de LOUIS DE FUNÈS et JEAN GIRAULT
produit par CHRISTIAN FECHNER
avec Bernard MÉNEZ, Claude GENSAC, Michel GALABRU, Guy GROSSO, Michel MODO
PARISIEN: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. SAMEDI DERNIER PROGRAMME: 11.30. RIVOLI: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
Le PARISIEN 3 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
DÈS LE 26 DÉCEMBRE AU CINÉMA ÉLYSÉE

Pour mieux mettre en valeur la présentation de "La Fièvre des Planches" et de certains autres films français à venir, le Parisien a maintenant un équipement 70 mm et un système de son stéréo Dolby.
3 ans d'école pour devenir star... ou garçon de café!
14 ANS



EN 70MM ET SON STÉRÉO DOLBY
V. Française de "FAME"
Le PARISIEN 1 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.20, 3.55, 6.30, 9.05. SAM. DERNIER PROGRAMME: 11.30.

l'adaptation de l'oeuvre de la COMTESSE DE SEGUR
POUR TOUS
Les Malheurs de Sophie



réalisé par JEAN CLAUDE BRIALY
DISTRIBUÉ PAR J.A. LAPOINTE FILMS LTÉE.
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

GÉRARD DEPARDIEU MIOU MIOU
DITES LUI QUE JE L'AIME
14 ANS



desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Pierre Boogaerts

New York, la pyramide et... la photo

par René Viau

POUR Pierre Boogaerts, la photographie ne va pas de soi. Dans une ambitieuse exposition — *Coins de rues (Pyramides) New York 1978/79* — à deux volets qui se tient à la galerie Gilles Gheerbrant, et au Musée d'art contemporain jusqu'au 18 janvier, Boogaerts tente de décrypter à sa façon les caractéristiques enfouies de ce médium. Cet outil pourtant familier et banal a, pour lui, quelque chose d'aberrant. La photographie, démontre-t-il, est une machine qui redonne en un étrange jeu de miroir l'image de la société qui l'a créée.

Comme toutes les présentations de l'artiste, son nouveau travail comporte une partie d'introduction et une partie référence. Le nouveau travail est divisé en 10 parties. L'introduction ainsi que les parties 1 à 4 sont présentées à la galerie Gilles Gheerbrant tandis que les parties 5 à 10 ainsi que les références sont présentées au Musée d'art contemporain. Un livre, coédité par le Musée et par l'artiste complète l'ensemble. Pierre Boogaerts nous explique ici son travail.

«La photographie est produite par une machine. Donc, cette image-là va avoir des rapports très étroits avec notre société qui vient, elle-même, de la machine. Pour moi, cette association entre image et machine est déterminante, fondamentale en photographie. D'où les relations que je fais entre la société et mon travail. Ce sont les rapports entre nature et culture, entre art et vie qui en sont la base. Bien sûr, la machine photographique, tu la diriges vers l'extérieur, ce qui est hors de toi donc vers la société. Elle rend donc forcément une image de la société. Cette image extérieure se retrouvera digérée à l'intérieur de la machine, dans la chambre noire d'une caméra. C'est là que je fais le rapprochement entre mon intériorité, mon intention, mon intuition... tout cela je le mets sur le même pied que ce qui se passe à l'intérieur de la caméra en relation avec l'extérieur, l'image et les autres: la société, les autres, les signes.

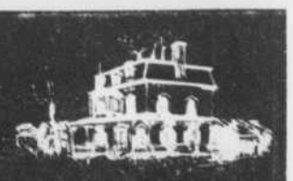
«L'image photographique, c'est une surface, une ombre. D'accord, c'est de la lumière aussi au départ. La lumière est aussi au départ de tout travail artistique, depuis l'aube de l'humanité. Par son côté alchimique, la machine photographique transforme maintenant le lumière, dans une chambre noire, en signe. Il y a une transmutation.

«Cette machine photographique va t'offrir la pelure extérieure de la société qui t'entoure. À partir de cette pelure, je tente d'épaissir, d'approfondir. D'une image figurative où ils surgissent, des signes agiront. Tu as ici la ville de New York qui rejoint le mythe de la machine, de la ville et de l'art. La pyramide le manifeste. C'est un équivalent de signe. On peut relier l'image de la pyramide à une analogie de la construction même de la ville, avec son esprit. C'est en outre notre société. J'oppose la pyramide à la conception que j'ai de la photographie. De par sa superficialité, la photographie est condamnée à n'offrir que la pelure et la surface des choses, quelque chose de très léger. En introduisant la pyramide, c'est le poids et la gravité physique que j'introduis. La légèreté se retrouve présente par l'image inversée des gratte-ciel. C'est un peu la «camera obscura» donc le renversement des choses de l'extérieur à l'intérieur.

«Tu as cette grille orthogonale de la construction de New York qui se retrouve «à l'envers». On la voit dans la pyramide aussi. Car cette grille, c'est bien la croix. La croix visuellement, c'est bien la pyramide. Il y a là une équivalence d'archétype. Une autre équivalence pour «la» ville. Le «tas» de la pyramide, on le retrouve aussi dans le fait de construire deux, trois, quatre, dix, quatorze photos. Cela est encore plus évident dans la dernière partie du travail. L'image de la pyramide correspond au «tas» des rectangles photographiques que j'assemble.

«La partie référence fait en sorte que le travail dans son entier parte d'un vécu qui est celui des gens qui m'entourent. J'insiste ici sur le temps durant lequel le travail a été fait. Je fais ici ressortir des équivalences, cette fois anecdotiques. Au moment où le travail a été fait, il y avait à New York l'exposition Toutankhamon, la pyramide était partout. La pyramide était aussi dans les journaux qui relataient les pourparlers de paix

Suite à la page 32

Galerie d'Art Les Deux B

CÉLYNE FORTIN
948, DU RIVAGE, SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Livres d'art à vendre
Claude Lesauteur, J.A. Martin Photographe
Stanley Cosgrove, Choix de poèmes érotiques
Antoine Prévost, Mon oncle Antoine
Jordi Bonet, Être conscient
Henri Masson, Henri Masson
Tél.: (418) 651-4468
(418) 687-4409

edimage LTÉE
GALERIE D'ART · ATELIER · MAISON D'ÉDITION
EXPOSITION
Huiles
JOCELYNE LORTIE
Sculptures
PIERRE RACINE
3967 rue St-Denis, Montréal, 849-7785

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul, Vieux-Montréal, Tél.: 845-3000
SALLE I
OEUVRES DE
Yves Bergeron
Claude Blin
Graham Cantieni
Lise Gaucher
Louis Jaque
Reynald Piché
SALLE II
Petits formats
Ouvert les 23 et 24 décembre et fermé les 25 et 26 décembre de 11 hres à 17 hres ou sur rendez-vous au: 272-6983

oeuvres récentes de
elce barrette
jacques benoit
sandi lax
serge marin
robert nadon
denis schneider
jusqu'au 11 janvier
galerie ARS NOVA
304 est rue Notre-Dame Tel. 861-5515
Métro Champs de Mars, à côté du Château Ramzay
du mar. au sam. de 11h30 à 17h, dim. de 13h à 17h


DALI
40 gravures originales
aussi:
Leonor Fini
La Tauromachie
«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
du lundi au samedi de 11 h. à 17 h. ou sur rendez-vous


"Fleurs"
ERIC GOLDBERG
R.C.A.
(1890-1969)
fermé du 25 au 28 décembre
ouvert du 29 au 31 décembre
le sam. jusqu'à 17h. fermé dim. et lun. · NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ · du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Pour un décor digne de votre choix
Pour un cadeau de bonne foi...
Galerie d'Art aux Laques
1er centre de peintures sur laque, céramiques, tapis et broderies venant du VIET-NAM
1450 Beaudry (métro Beaudry)
Montréal, P.Q. H2L 3E5
Tél.: (514) 521-2611 Telex: 055-60409

Meilleurs Voeux
A tous nos amis et clients
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

Nous avons toujours le meilleur choix de
Jean Paul Lemieux
40 lithographies
50 reproductions
Une liste des sujets et des prix est disponible sur demande
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
les Terrasses (metro McGill) 849-8243
atelier
CHARGEX

ATELIER DU CARRÉ enrg.
Techniques de la peinture: gouache, huile, acrylique et procédés traditionnels
Dessin d'observation (modele vivant) et dessin d'imagination
Séminaires et conférences sur l'histoire de l'art et de la société
Cours pour débutants et avancés
Acquisition progressive des connaissances
GROUPES DE 8 PERSONNES
Horaire possible du lundi au samedi
Avant-midi, après-midi et soir
Inscription du 5 janv. au 11 janv. 81
Début des ateliers le 12 janv. 81
Informations: 845-2382
de 9 h à 17 h du lundi au vendredi
422 Ontario est
Montréal, Québec
H2L 1N6
Près du métro Berri-de-Montigny

"PORTRAIT D'UN VILLAGE"
exposition
Peintures & Taspisseries de
.PAULETTE-MARIE SAUVÉ
jusqu'au 30 décembre
à l'Hôtel de l'Institut
3535 St-Denis Montréal 873-4163
(Hall d'entrée) Ouvert 24 heures

Galerie d'Art Les Deux B

MADELEINE BOYER
948, DU RIVAGE, SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Exposition
NICOLE GIRARD
Céramiques décoratives
du 4 décembre au 3 janvier
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro Berri-Demontigny

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
ART AFRICAIN
(Dogon, Ibo, Senoufo, Baoule, Bambara, etc...)
jusqu'au 31 décembre

Librairie denizon galerie
Exposition
Claude Beauchemin
du 9 décembre au 21 décembre
L'artiste sera présent le 21 décembre, à 14 hres
Heures d'ouverture:
mardi et mercredi de 12 à 21h
jeudi, vendredi et samedi de 10 à 21h
dimanche de 12 à 18h
347 est, rue Saint-Paul, Montréal
Tél.: (514) 866-2049

À tous nos clients et amis
Joyeux Noël et Bonne Année
La direction
GALERIE ALEXANDRE
1456 rue SHERBROOKE OUEST, Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

Galerie TREIZE13
ARTISTES DE LA GALERIE
petits formats
Bellefleur, Charron, Dumouchel, Gauvreau, Juneau, Laporte, Savoie, Tétreault, Bellerive, S. Delaunay, Duruz, Giguère, F. Koenig, Lemoyne, Séguin, G. Tremblay, Carreau, Demers, Forget, Horvat, Lavoie, Magrini, Simonin, R.M. Tremblay
jusqu'au 24 DÉCEMBRE
4015, rue Drolet, Montréal, Québec H2W-2L3 tél 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

GALERIE L'AQUATINTE
LOUIS PELLETIER
Dessins - Boîtiers et Estampes
jusqu'au 20 décembre
4933 Rue de grand pré
(Métro Laurier)
Maintenant ouvert le dimanche de 13h à 16h.
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 17h

l'image
POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
GRAVURES
petits formats
Nous avons le plus grand choix.
4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

DU 10 DÉCEMBRE 1980 AU 11 JANVIER 1981
les marionnettes de nos théâtres
Cette exposition a pour but de montrer les différentes techniques utilisées par les marionnettistes québécois grâce à la participation de onze troupes ou marionnettistes.
galerie A
galerie d'art sans but lucratif gérée et commanditée par Alliance mutuelle-vie
ouverte de 11h à 17h – relâche les lundis
fermée le 24, 25, 26 décembre – 31 décembre, 1, 2 janvier
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 2M7
Renseignements (514) 284-3768 – (514) 284-3833

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition permanente
jusqu'au 27 décembre
La liste des artistes canadiens comprend: Gordon Pfeiffer, Avrum Rosenthal, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Powell Trudeau, Vivian Walker, Fernand Lorion, George M. Rae, Ron Simpkins, R. S. Leduc, Eve Rell, Hélène Dubé, S. Chinneck, C.D. Maillet, Jocelyne Lortie, H.V. Pundleider, Aline Lalancette.
EATON

LA GUILDE GRAPHIQUE
À l'occasion des Fêtes une gravure originale d'Alfred Pellan

OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

disques de variétés / De belles étrennes

par Nathalie Petrowski



Keith Jarrett

Double Fantasy: John Lennon et Yoko Ono

DEPUIS une semaine déjà, le disque d'adieu de John Lennon a pris une place symbolique dans notre quotidien. À peine remis du choc de sa mort, nous écoutons *Double Fantasy* avec une sensibilité à fleur de peau en lui vouant une charge d'amour et d'indignation liée à autre chose qu'au sursaut de la consommation dans un engouement qui n'est pourtant pas loin de la mobidité. Nous l'écoutons comme nous écoutions les disques des Beatles à la fin des années 60 en cherchant des significations cachées, en établissant des liens et des parallèles entre la culture, l'environnement et le politique, tout investis du sentiment de participer au cours tragique de l'histoire. Il est cependant triste de penser que si John Lennon n'était pas mort, son disque serait peut-être passé inaperçu sur les tablettes de la société d'abondance et de surproduction. Avant la tragédie, le disque tournait à peine à la radio, les ventes n'étaient pas fortes et les critiques généralement tièdes, comme si plus rien ne pouvait surprendre notre sensibilité saturée par les excès de la société de consommation. Il est triste de penser que John Lennon aura payé de sa peau pour que nous sortions de notre indifférence et que nous comprenions enfin son message. Car *Double Fantasy*, un divertissement du coeur, comme Lennon l'a lui-même surnommé, est un disque qui mérite toute notre attention. L'ex-Beatle et sa femme Yoko Ono, y poursuivent ce qu'ils avaient entrepris au début des années 70 dans leur croisade pour la non-violence. Mais dix ans se sont écoulés et le tournant de la quarantaine a radouci, humorisé leurs propos et amplifié leur souci d'honnêteté. Leur disque est l'histoire d'une aventure domestique et amoureuse avec ses hauts, et ses bas, ses disputes et ses réconciliations, avec sa reconnaissance officielle du règne de la Femme. Le tout se termine sur une note heureuse et pourtant fragile alors que Yoko chante de sa voix de fausset «Les mauvais jours sont finis, pour un temps...» En tout, quatorze chansons, sept pour John et sept pour Yoko, constituant une sorte de tapisserie rock d'avant-garde à la croisée de l'Occident et de l'Orient. Lennon retrouve sa voix unique au timbre nasillard et résonnant qui en fait un des plus grands chanteurs de rock'n roll. Ses chansons aux arrangements généreux, font revivre le mur du son mis au point par Phil Spector. Les techniques d'écho et de réverbération sonore confèrent aux chansons l'ampleur et la vitalité des soulèvements populaires. La plupart de ses chansons parlent d'amour et d'optimisme mais il y a néanmoins quelques notes discordantes avec *I'm losing you* qui rappelle *Glass onion* et avec *Watching the wheels*, un hymne à la passivité, une sorte de mythe de sisyphe musical où Lennon exprime son génie des harmonies simples et troublantes. Dans *Beautiful boy*, dédié à son fils Sean, Lennon retrouve la tendresse et l'enchantement d'un nouvel homme, une sorte d'émerveillement et de candeur aux harmonies cristallines. Yoko pour sa part exprime des émotions plus tendues et plus conflictuelles. Avec des rythmes agités et bondissants et sa petite voix aigrelette, elle incarne le volet plus progressiste du clan Lennon et n'a pas peur de s'aventurer dans le new wave, le disco, l'avant-garde éclatée jusqu'au retro. À eux deux, John et Yoko se complètent et se retrouvent dans un éclectisme rock qui affirme la possibilité d'une réconciliation entre les extrêmes. Dommage que le destin ait décidé de mettre un terme à cette douce collaboration qui aurait pu nous mener avec éclat jusqu'à l'an 2000.

■

Gaucho: Steely Dan

On attendait ce nouveau disque de Steely Dan depuis trois ans. D'inévitables grenouillages autours des contrats, des compagnies de disques, tout comme un goût presque pervers de la part du duo fantomatique de voir ralentir les roues de la machine à production, ont retardé les échéances. Mais l'attente en a valu la peine même si à la première et à la deuxième écoute, *Gaucho* n'est pas une révélation. Néanmoins, ceux qui n'auront pas la patience de «casser» le disque en l'écoutant souvent, risquent de manquer quelque chose. *Gaucho* peut à prime abord sembler froid et sans âme mais il faut savoir se laisser envoûter en glissant dans cette atmosphère musicale presqu'irréelle. *Gaucho* est avant tout un chef d'oeuvre de studio qui allie une parfaite maîtrise des techniques d'enregistrement avec une admirable ingénuosité tant dans les arrangements que dans la texture des mélodies. Depuis *Babylon Sisters* où des montées de voix sporadiques ponctuent une ligne mélodique dynamique jusqu'à *Thirld World Man*, ode nostalgique à une modernité crevassée, Walter Becker et Donald Fagen, les deux fantômes du rock, recréent un univers surréaliste teinté d'ironie. Avec l'aide des meilleurs musiciens de session américains Steve Gadd, les frères Brecker, David Sanborn et Tom Scott, ils détournent le rock de ses épanchements émotifs et vont à fond dans le luxe, le calme et la volupté d'une musique éminemment sophistiquée. Le voyage n'est pas émotif ni prométhéen mais la puissance de son esthétisme est indéniable.

■

G.I. Gurdieff — Sacred Hymns — Keith Jarrett

Du piano, encore et toujours du piano avec la seule différence cette fois que le maître a choisi de taire son inspiration et de laisser, à la place, parler celle des autres. Pour une rare fois donc Keith Jarrett n'improvise pas, ne laisse pas la source musicale monter en lui mais se met au service de la musique du maître de l'esotérisme, la musique du fameux philosophe, gourou et neo-practicien, Gurdieff. Contrairement à la philosophie exigeante, disciplinée et parfois même cruelle de Gurdieff, sa musique est douce, angélique, teintée de tristesse et de mélancolie aux confins de sonorités puisées à même les folklores de l'Orient. L'ego débordant de Jarrett ne se manifeste pas trop bruyamment autre que dans son admirable exécution musicale ainsi que dans la finesse et la sensibilité de son interprétation. L'avantage de ce disque vient du fait que la musique parfaitement structurée nous mène à destination et évite au pianiste de se perdre dans la vague de l'improvisation. Sur ce disque presque classique, on redécouvre la souplesse d'un musicien qui sait être au paroxysme de lui-même dans l'ordre comme dans la confusion.

■

Zenyatta Mondatta: The Police

Le titre de ce troisième disque est plutôt énigmatique. Il s'inscrit pourtant parfaitement dans les préoccupations idéologiques et linguistiques du groupe The Police. Leur premier disque s'intitulait *Outlandos d'amour* en hommage à tous ces commandos apatrides de l'amour. Puis vint *Reggatta de blanc*, l'affirmation que le groupe était tout à fait conscient de faire du reggae pour les blancs. Avez *Zenyatta Mondatta*, un titre qui leur fut inspiré par un voyage en Egypte, The Police prennent position politiquement en se déclarant pour un monde pacifiste gouverné par l'idéologie zen. Parmi les derniers-nés de la nouvelle vague britannique, le groupe semble parti pour faire un grand bout de chemin dans les sillons de la musique populaire. L'atout principal du trio vient du fait qu'il a le sens de la composition simple mais spectaculaire. The Police ont compris depuis longtemps que le verbe et l'harmonie ne doivent pas chercher à se vampiriser mais doivent au contraire se rencontrer quelque part dans une fusion symbiotique. L'accent qu'ils mettent sur les mots correspond à l'accent qu'ils mettent sur les rythmes reggae blanchis par une couche de fond de rock martelant. Amoureux du reggae et conditionnés par l'implantation d'une culture qui s'est imposée avec l'arrivée massive de Jamaïcains et d'Indous en Grande-Bretagne, les Police ont suffisamment bien digéré le reggae pour éviter de s'y promener en touristes. Leur reggae est le métissage musical de la culture blanche au contact de la culture noire. Leur musique n'a pas la sensualité noire mais en compense avec des couleurs plus vives et moins répétitives. Elle débouche également sur de nouveaux horizons rythmiques à la vitalité nerveuse. Il serait injuste de dire que *Zenyatta Mondatta* est le meilleur disque des Police car les deux précédents étaient excellents. Disons simplement qu'avec ce troisième disque, reflet éloquent d'une carrière qui promet d'être pleine de rebondissements, les Police précisent, raffinent et fignolent une musique qui affirme plus que jamais leur puissante personnalité. ■

The River — Bruce Springsteen

Bruce Springsteen est encore le meilleur nom pour clore une liste en beauté. Avec *The River*, disque double que l'on attend depuis deux ans, livret apologique dédié à l'incandescence du rock, Springsteen tourne une page d'histoire. Son disque est presque l'ultime commentaire sur la mythologie rock moderne. Depuis le garage jusqu'à la grande route américaine, lançant sa voiture à fond de train comme Dean Moriarty lançait jadis la sienne, Springsteen chante l'Amérique brutale et sans pitié, l'Amérique grisée par la liberté et distraite par des rêves de pacotille qui dégénèrent en névroses et en cauchemars collectifs. Il chante un peu, beaucoup, passionnément l'Amérique profonde, vaste et folle, où la victoire des uns devient la douleur et l'oppression des autres. Populiste et prolétarien sans pour autant épouser de grandes causes officielles, il décrit avec un sens admirable du détail et de l'imagerie poignante et réaliste, des scènes de la vie américaine. Amoureux d'une Amérique plus humaine, l'Amérique des années 50 qui enfanta la musique rock de la révolution industrielle, Springsteen retourne à ses racines comme pour mieux se situer par rapport à la longue route qui lui reste à faire. Il rend hommage à l'innocence et la simplicité perdue et se tient sur la corde raide entre le jour et la nuit, le romantisme et l'amertume, le rock déchaîné et la ballade apprivoisée. Sur ce disque généreux et abondant, le son explose comme un volcan, éparpillant autour les scories des guitares, des saxes et du glockenspiel. Les vingt chansons n'ont pas toutes la ferveur et l'intensité de *Point blank* ou *The River* mais elles racontent chacune leur histoire et nous laissent en gage le polaroid noir et blanc d'une urgence à communiquer. Au travers des manques, des contradictions et des inégalités, Springsteen nous fait cependant l'ultime don: le don total de celui qui se laisse envahir et dévorer par son art et qui n'a pas peur d'aller jusqu'au fond de lui-même, jusqu'à la limite de sa propre mythologie sans se soucier de ce qu'il aurait pu garder en réserve pour la prochaine fois. De toutes façons, dans cet univers intense et contrasté, la prochaine fois n'existe pas.

Je m'appelle Léo

par Hélène de Billy



Léo Munger

QUÉBEC — Depuis décembre, à l'antenne de CBVT *Je m'appelle Léo* vient agréablement bousculer le climat routinier du spectacle de variétés à la télévision. Avec ses moyens modestes, cette série légère et sans prétention arrive à témoigner d'une originalité à laquelle ne parviennent pas toujours les super-shows des réseaux nationaux malgré des budgets confortables et la présence de grosses vedettes.

Devant un cocktail pétillant, un verre de rouge, une limonade édulcorée ou un café, selon que l'action se situe dans le Montmartre de Piaf ou dans une salle de danse de l'Amérique des années soixante, Léo (Munger) fantasme. Ses fabulations à saveur romantique ou existentialiste sont au goût du jour ou plutôt de la décennie où elles s'inscrivent. Car la série, mi-dramatique mi-variétés, est une espèce de voyage dans le temps à travers la chanson et la musique. Du couplet gavroche chanté par la belle blonde à la recherche d'un millionnaire au new-wave décadent, l'après-guerre défile sous nos yeux dans le clinquant de ses modes et de ses têtes d'affiche.

La formule n'a peut-être pas le génie innovateur des séries mémorables mais chaque ingrédient qui la compose est d'une qualité rare à la télévision. Les interprètes, que les habitués du théâtre auront reconnus, sont tous excellents. Léo Munger, Yves Jacques, Marie-Christine Perreault et Bernard Cimon passent de la scène au petit écran avec énormément de souplesse et beaucoup d'aisance. La réalisation de Christian Martineau est très bien orchestrée et les textes de Monique Proulx encadrent la production avec le bon dosage d'humour et de sensibilité.

Un événement heureux qui a vu le jour grâce à une collaboration exclusivement locale. La chose mérite d'être soulignée, parce qu'à la télévision il s'agit d'une exception. Radio-Canada n'a pas l'habitude d'investir énormément dans les productions régionales. Aussi, les dramatiques produites à Québec font toujours figure d'événements historiques tant la providence s'est montrée peu prodigue à cet égard.

En fait, côté théâtre, l'âge d'or des productions maison aux studios du boulevard Laurier remonte au tout début des années soixante-dix. Dans le cadre d'une émission intitulée *CBVT présente*, les téléspectateurs de la région de Québec avaient eu droit alors à une ration passablement généreuse de télé-théâtres. Anouilh et Leclerc côtoyaient les premières expériences du Trident au sein d'une programmation qui reflétait l'enthousiasme du milieu théâtral à l'époque. Puis, on est vite retombé dans les vieilles habitudes et les années de vache maigre ont repris de plus belle.

La saison dernière, cependant, Radio-Canada régional sortait un peu de sa torpeur et réservait une demi-heure à un sketch. «Québec Québec», écrit et joué par les artisans de théâtre d'ici. Cette année, "*Je m'appelle Léo* est sur les ondes de la télévision locale tout le mois de décembre. Cette progression augurerait-elle d'un avenir plus prometteur?

Pour Claude Rochette, directeur à la programmation à CBVT, *Je m'appelle Léo* est effectivement une expérience plus vaste que sa simple diffusion. «Je pense qu'on est en train de développer quelque chose. Tranquillement, la roue va commencer à tourner et au niveau des conditions, la machine est capable d'en prendre. Mais, il faut qu'il y ait des projets de soumis».

Le déblocage va peut-être effectivement se produire. Surtout que Radio-Canada n'est pas seule à avoir voix au chapitre. L'été dernier, Télécapitale collaborait à la production d'une pièce intitulée *Baby Sitter* dont on attend toujours la sortie sur le réseau TVA.

Le programme de régionalisation en cours à Radio-Québec risque également d'avoir des retombées sur les comédiens, auteurs et autres artisans locaux. CIVQ-Québec se prépare en effet à produire deux heures et demie d'émissions destinées à être diffusées sur l'ensemble du réseau et ce pour la présente saison. L'an prochain, le temps alloué pour une telle production aura probablement grimpé à quinze heures. Espérons que la Société de radio-télévision québécoise saura mettre à profit le potentiel que recèle la colonie théâtrale de Québec. Car, la télévision est toujours susceptible d'avoir un effet catalyseur sur une production artistique et théâtrale. Le rôle qu'a joué Radio-Canada dans le développement de la dramaturgie montréalaise est là pour nous le rappeler.

Les disques classiques

par Pierre Rolland

Easy Winners. The Philip Jones Brass Ensemble Argo ZRG 895

LES cuivres en folie ou l'insolite, l'ineffable, le bizarre et l'extravagant. Un disque tout à fait excentrique, servi à l'anglaise avec un humour froid. Et que de virtuosité avec ces cuivres qui s'en donnent à coeur joie. Quatre des morceaux sont de *Cris Hazell*, le réalisateur de ce disque: Kraken, Borage, Mr. Jums et Black Sams. Avec les trois dernières plages dues à *Raymond Premru*, le trombone basse de l'ensemble, Of Knightsand Castles, Le Bateau sur Léman et Blues March, ces numéros forment les oeuvres originales spécialement écrites pour le *Philip Jones Brass Ensemble*. Les autres pièces sont des arrangements qui certes ne manquent pas d'humour et qui ont été réalisés par quelques musiciens du PJBE, à commencer par la Tuba Serenade de *John Fletcher* qui joue le premier mouvement de la Sérénade en sol majeur dite Ein Klein Nachtmusic de Mozart. John Iveson, le trombone solo a préparé Frère Jacques, Tico-Tico, mettant en vedette le trompettiste James Watson, et deux morceaux de Scott Joplin: Ragtime Dance et The Easy Winners qui donne son titre à ce disque. Le Petit Nègre de Debussy est bien sûr présent mais l'arrangement qui me semble le plus spectaculaire est du corniste *Ifor James* qui prend un malin plaisir à jouer avec une virtuosité étourdissante la Czardas de Vittorio Monti, habituellement pour faire briller les violonistes.

On éprouve beaucoup de plaisir à laisser courir ce disque qui donne un très agréable divertissement. La prise de son s'efforce de n'ajouter aucun brio sonore à ces magnifiques cuivres. L'usinage et la gravure de notre copie étaient d'une très bonne qualité.

Un Nouvel Atelier Boutique
'TISSAGE'
Vêtements Originaux
Tissés à la Main
en Mohair, Laine et Soie
ouvert mardi au vendredi de 10 h à 18 h
samedi de 10 h à 17 h
1522 Sherbrooke ouest 933-6110

Roue Doudou Boicel Productions Inc. présente
la plus belle et la plus puissante voix chante le blues
BIG MAMA THORNTON
ce soir à dimanche
• Mongo Santamaria 26 Déc.-3 Jan.
• Esther Phillips 13-18 janv.
• Joe Pass 20-25 Jan.

Roue Doudou Boicel Productions Inc. présente
Voici la place idéale pour passer un bon Réveillon du Jour de l'An avec 2 supers-orchestres
MONGO SANTAMARIA de Cuba et le
RISING SUN AFRO-JAZZ ORCHESTRA
musique de danse sans arrêt
buffet libre
billets à l'avance $25.00
billets à la porte $30.00
(réservez dès maintenant)
1252 St-Antoine, W. 875-6227, 875-6232, 861-0657 Métro Lucien L'Allier

CE SOIR
Samedi 20 décembre
MARIE CARDINAL
donnera une conférence sur
LOUISE MICHEL
militante anarchiste du temps de la commune de Paris
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES
320 est rue Notre-Dame
20 H 00 Prix d'entrée: $3.00
Billets en vente à compter de 19 h 00

le carrousel.
présente un spectacle pour enfants de 3 à 5 ans
UNE LUNE ENTRE DEUX MAISONS

interprété par Suzanne Lebeau et Georgette Rondeau
mise en scène de Léo Munger, assistée de Gervais Gaudreault
matinées scolaires: 10,11,12,16,17,18,19 décembre à 10h00 et 14h00
matinées publiques: les samedis 13 et 20 décembre et les dimanches 14 et 21 décembre à 13h30 et 15h30
SALLE FRED-BARRY
4353 Ste Catherine est, 253-8974

L'Institut de danse, dir.: Mikhail Berkut
SESSION D'HIVER
5 janvier — 18 avril
BALLET CLASSIQUE
(Méthode Russe)
BALLET JAZZ
professeur invité
EVA VON GENCSY
Adultes — enfants
Débutants — avancés
Lundi — Samedi
3 Studios, 12 professeurs
Inscription maintenant
Tél.: 288-1677
Les BALLETS RUSSES de Montreal
Permis 749841
1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 120, 1er étage
Montréal H3G 1P5


théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h
Relâche les 22-23-24 et 25 décembre
Faut pas payer
de Dario Fo adaptation de Valeria Tasca et Tony Ceccinato

mise en scène Gaétan Labrèche
Lénie Scoffié, Diane Lavallée, Jacques Piperni, Michel Bergeron, Edgar Fruitier, Aubert Pallascio, Pierre Lenoir
décor Guy Rajotte
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis Tél. 844 1793

un cadeau apprécié:
PRO MUSICA présente
avec la collaboration de
CONSOLIDATED-BATHURST INC.
MAUREEN FORRESTER, contralto
JOHN NEWMARK, pianiste
Prog.: Moussorgsky, Debussy, Duparc, Mahler
Dimanche — 1er FÉVRIER — 15 h 30
Billets: $10, $9, $8. — Étudiants 7/25: $4
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke, Montréal H3G 1H7 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

RÉVEILLONS EXCLUSIFS À LA CAMPAGNE
préparés par Arthur et Denise PÉPIN
NOËL et la ST-SYLVESTRE
dans un cadre unique et inoubliable, dîner de gala, musique, danse, serpentins, cotillons, etc. Transport en autobus de luxe.
PRIX $89 par personne
PLACES LIMITÉES CLIENTÈLE CHOISIE
voyages SELECT ltée
Détenteur d'un permis du Québec
620, RUE CATHCART, BUREAU 555
Station métro McGill
Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345-4974
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Jeudi de 9h à 20h. IATA

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Flash Gordon": Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 05.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Seems like old times": Sam. à jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Mirror cracked": Sam. à jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Cul et chemise": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 50, 21 h 00. Sem.: 20 h 40. "La course de la mort": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 35. Sem.: 19 h 15. Fermé les 24, 25 déc.

ASTRE II, "Et la tendresse... bordel": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 30, 22 h 00. Sem.: 21 h 05. "La dérobade": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 30, 20 h 05. Sem.: 19 h 10. Fermé les 24, 25 déc.

ASTRE III, "L'exorciste no. I": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 25, 20 h 15. Sem.: 19 h 00. "L'hérétique-exorciste no. 2": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 30, 22 h 00. Sem.: 21 h 05. Fermé les 24, 25, déc.

ASTRE IV, "Soupirs d'extase": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 45, 20 h 25. Sem.: 19 h 15. "La partouze de minuit": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 25. Sem.: 20 h 15. "Entre les chattes": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 00. Sem.: 21 h 30. Fermé les 24, 25 déc.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Change of seasons": Sam. à jeu.: 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Beyond all limits": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Coming attractions": 13 h 25, 15 h 15, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Xanadu": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI II, — "Que le spectacle commence": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI III, — "Le lagon bleu": 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI IV, — "Laura les ombres de l'été": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI V, — "Mon oncle d'Amérique": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Cette malicieuse Martine": 12 h 10, 14 h 57, 17 h 44, 20 h 31. "Odette femme insatiable": 13 h 15, 16 h 02, 18 h 49, 21 h 35.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Stir crazy": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "Rocky horror picture show": Sam. à jeu.: 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Flash Gordon": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD II, — "Complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam. à jeu.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 40. "Dernier secret du Poséidon": Sam. à jeu.: 15 h 25, 19 h 30.

BROSSARD III, — "Le lagon bleu": Sam. à jeu.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 40. "Chapitre 2": Sam. à jeu.: 15 h 15, 19 h 30.

CAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Flash Gordon": Sam. à jeu.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

CHAMPLAIN II, — "Complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam. à jeu.: 14 h 25, 18 h 10, 22 h 00. "Dernier secret du Poséidon": Sam. à jeu.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Emmanuelle et les filles de Madame Claude": 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Femmes complices": 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

CHÂTEAU II, — "Le gang des frères James": 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25. "Convoi": 12 h 20, 16 h 00, 19 h 35.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Le guignolo": 12 h 30, 16 h 20, 20 h 10. "Tim": 14 h 25, 18 h 15, 22 h 00. Salle II: "Brillantine": 11 h 45, 16 h 05, 20 h 20. "Un cowboy dans la ville": 13 h 40, 18 h 00, 22 h 15.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30. "François et le chemin du soleil": Sem.: 21 h 20. Sam.: 17 h 20, 21 h 20. Dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Relâche mer. jeu. 24, 25 déc.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Cinéma 70 (XII) "Domicile conjugal" de François Truffaut (France). Sam.: 19 h 30. "Amour" de Karoly Makk (Hongrie). Sam.: 21 h 30. Relâche jusqu'au 6 janv.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "How to marry a millionaire" de Jean Negulesco, sam.: 19 h 00. "Breakfast at Tiffany's" de Blake Edwards, sam.: 21 h 00. "The general" de Buster Keaton, dim.: 15 h 00 (série pour enfants). "Pillow talk" de Michael Gordon, dim.: 19 h 00. "Sambizanga" de Sarah Maldoror, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "The aristocats": Sam. à jeu.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "La banquière": 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les malheurs de Sophie": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Cette malicieuse Martine": 14 h 05, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 50. "Odette femme insatiable": 12 h 30, 15 h 05, 17 h 40, 20 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Dites-lui que je l'aime": 13 h 00, 14 h 55, 16 h 50, 18 h 45, 20 h 40.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Seems like old times": Sam. à jeu.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Mirror cracked": Sam. à jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Etudiantes en cavale": Sam. sem.: 21 h 40. Dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40. "Jeux d'amours": Sam. sem.: 20 h 15. Dim.: 16 h 15, 20h 15. "Super-nichons contre Mafia": Sam. sem.: 19 h 00. Dim.: 15 h 05, 19 h 05.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Xanadu": Sam. à jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La belle et le clochard": Sam. à jeu.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "Ile sur le toit du monde": Sam. à jeu.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Bienvenue Mr. Chance": Sam. à jeu.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Any which way you can": Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

DORVAL II, "Private Benjamin": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

DORVAL III, "Change of seasons": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Stir crazy": Sam. à jeu.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "Flash Gordon": Sam. à jeu.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le chaînon manquant": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE II, "Atlantic City USA": Sam. à jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

FAIRVIEW, 7555 Trans Canada Hwy, Pointe-Claire (697-8095) — "Let it be": Sam. à jeu.: 15 h 10, 18 h 20, 21 h 25. "Yellow submarines": Sam. à jeu.: 13 h 30, 16 h 35, 19 h 45.

FAIRVIEW II, "The aristocats": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "On est venu là pour s'éclater": Sam. à jeu.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. "Bidasses au pensionnat": Sam. à jeu.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50.

GREENFIELD II, "Je vais craquer": Sam. à jeu.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 20. "Les bronzés font du ski": Sam. à jeu.: 12 h 50, 16 h 10, 19 h 40.

GREENFIELD III, "Positions danoises": Sam. à jeu.: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. "Souvenirs érotiques": Sam. à jeu.: 13 h 55, 16 h 05, 18 h 15, 20 h 20.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Love couch": 12 h 05, 14 h 45, 17 h 25, 20 h 00. "The maids": 13 h 15, 15 h 55, 18 h 35, 21 h 15.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le lagon bleu": Sam. à jeu.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45. "Chapitre 2": Sam. à jeu.: 15 h 15, 19 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "9 à 5": Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

KENT II, "The formula": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2629) — "Any which way you can": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Change of seasons": Sam. à jeu.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ III, "The elephant man": Sam. à jeu.: 13 h 40, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "L'affaire Coffin": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 21 h 25. "Cours après moi que je t'attrape": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 30. Relâche mer. jeu. 24, 25 déc.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le chaînon manquant": Sam. à jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL II, "L'enfant fugitif": Sam. à jeu.: 18 h 00, 21 h 15. "Créatures de Kolos": Sam. à jeu.: 16 h 30, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 15.

LAVAL III, "Let it be": Sam. à jeu.: 14 h 55, 18 h 05, 21 h 15. "Yellow submarines": Sam. à jeu.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 35. Samedi dernier spectacle: 21 h 15.

LAVAL IV, "Cruauté impitoyable autorisée": Sam. à jeu.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "La prison du viol": Sam. à jeu.: 12 h 55, 16 h 20, 19 h 55. Samedi dernier spectacle: 21 h 30.

LAVAL V, "Emmanuelle et les filles de Madame Claude": Sam. à jeu.: 14 h 30, 17 h 45, 21 h 00. "Femmes complices": Sam. à jeu.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30. Samedi dernier spectacle: 21 h 00.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le lagon bleu": Sam. à jeu.: 13 h 15, 17 h 45, 21 h 55. "Chapitre 2": Sam. à jeu.: 15 h 15, 19 h 40.

LAVAL-ODÉON II, "Flash Gordon": Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Any which way you can": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, — "9 to 5": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, — "Private Benjamin": Sam. à mer.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 15. "Popeye": Jeu.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

LOEW'S IV, — "The awakening": Sam. à mer.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30. "Private Benhamin": Jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

LOEW'S V, — "Airplane": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Tim": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 30. Sem.: 21 h 15. "Le putsch du mercenaire": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. Fermé les 24, 25 déc.

MASCOUCHE II, — "Laura, les ombres de l'été": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 25, 21 h 55. Sem.: 21 h 05. "Madame Claude": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 20. Fermé les 24, 25 déc.

MERCIER, 4260 est Ste-Catherine (255-6224) — "La belle et le clochard": Sam. à jeu.: 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20. "Ile sur le toit du monde": Sam. à jeu.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Private Benhamin": Sam. à jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Concorde 80": 19 h 05, sauf lun. et mer. Matinées sam. à mer.: 13 h 00. "Flash Gordon": 21 h 05 sauf lun. et mer. Matinées sam. à mer.: 15 h 00. Ciné-Club: "Une femme sous influence": Lun.: 20 h 00.

MONTENACH II, — "L'Ile sur le toit du monde": 19 h 00 sauf mer. Matinées sam. à mer.: 13 h 45. "La belle et le clochard": 20 h 45 sauf mer. Matinées sam. à mer.: 15 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "A la recherche de M. Goodbar": Sam.: 19 h 00. "Le gigolo américain": Sam.: 21 h 45. "Frankenstein Junior": Dim.: 14 h 00. "L'esprit de famille": Dim.: 16 h 30. "Le gigolo américain": Dim.: 19 h 00. "La petite": Dim.: 21 h 30. Relâche mer. jeu. 24, 25 déc.

OUIMETOSCOPE II, — "La conséquence" de Wolfgang Petersen. Sem. sam.: 19 h 15, 1 h 15. Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi, "Les meilleurs films du Festival Érotique de New-York": 19 h 30. "Allegro non troppo": 21 h 30. Dimanche, "Lucky Luke: la ballade des Dalton": Dim.: 14 h 00. "Allegro non troppo" (français): 16 h 00. "Les meilleurs films du Festival Érotique de New York": 19 h 30. "Allegro non troppo": 21 h 30. Fermé mer. jeu. 24, 25 déc.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La dernière maison sur la gauche": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 21 h 00. "Obsessions charnelles": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 15. Fermé les 24, 25 déc.

PARADIS II, — "Cul et chemise": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 20 h 40. "La course de la mort": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 35. Sem.: 19 h 15. Fermé les 24, 25 déc.

PARADIS III, — "Plaisirs fous": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 55, 20 h 00. Sem.: 19 h 00. "Les voyeuses": Sam. dim.: 14 h 50, 17 h 35, 21 h 35. Sem.: 20 h 30. "Saute-moi dessus": 16 h 00, 18 h 50. Sem.: 21 h 40. Fermé les 24, 25 déc.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi, "Blues accordin'to lightnin' Hopkins" (1970) et "Always for pleasure" (1977) de Les Blank: 19 h 30. "The house without steps" de Walter Ungerer (E.U. 1979): 21 h 30. Dimanche, "Blues accordin' to lightnin' Hopkins" et "Always for pleasure": 15 h 00. Films pour enfants: 13 h 30. Fermé les 24, 25, 26 déc.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "La fièvre des planches": 13 h 20, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN II, — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III, — "L'avare": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV, — "Une semaine de vacances": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN V, — "Je vais craquer": 12 h 40, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz singer": Sam. à jeu.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The formula": 12 h 35, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Ordinary people": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The master and Ms. Johnson": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The whistle blowers": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "L'avare": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

RIVOLI II, — "L'enfant fugitif": 18 h 10, 21 h 20. "Créatures de Kolos": 16 h 40, 19 h 50.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène: le magicien Reveen.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'enfer des Zombies": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 30. "Le renard de Brooklin": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 19 h 40.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Rêve de singe": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Any which way you can": Sam. à jeu.: 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 50, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Private Benjamin": Sam. à jeu.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Flash Gordon": Sam. à jeu.: 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. "Les loups de haute mer": Sam. à jeu.: 12 h 25, 16 h 05, 19 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "On est venu là pour s'éclater": Sam. à jeu.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. "Les bidasses au pensionnat": Sam. à jeu.: 13 h 00, 16 h 26, 19 h 50.

VERSAILLES II, — "Semaine de vacances": Sam. à jeu.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. "Tendre poulet": Sam. à jeu.: 15 h 20, 19 h 15.

VERSAILLES III, — "Les mémoires d'une petite culotte": Sam. à jeu.: 13 h 00, 15 h 55, 18 h 50, 21 h 45. "Les mâles en folie": Sam. à jeu.: 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La course de la mort": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 10, 19 h 25. Sem.: 19 h 30. "Cul et chemise": Sam. dim.: 14 h 35, 17 h 40, 20 h 55. Sem.: 20 h 55. Relâche mer. jeu. 24, 25 déc.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam. à jeu.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. "Le dernier secret du Poséidon": Sam. à jeu.: 15 h 00, 19 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Raging bull": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

sur scène

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — "Frederik et les habitants de la drôle de planète", spectacle pour enfants de 4 à 12 ans. Dim.: 13 h 30, 15 h 00.

ATELIERS CONTINUS, 1220 est, Laurier (272-2655) — "Avec l'envie soudaine d'une nuit blanche", de Lise Roy et Michel Breton. Mer. à dim.: 20 h 30. Du 13 au 21 déc.

BAR EMERY CHEZ DUMAS, 333 Emery (849-9007) — Denny Christianson Quartet, jazz, sam.: 21 h 30. Musique baroque, dir.: Roger Wells et Denny Christianson (Bach Vivaldi), dim.: 14 h 00 à 17 h 00. Marc Alie Quartet, jazz, dim. à mar.: 21 h 30. Fermé mer., jeu. Pissenlit Quartet, jazz, ven.: 21 h 30.

BASILIQUE MARIE REINE DU MONDE, angle Mansfield et Dorchester — Gaston Arel, organiste, dim.: 15 h 00. Oeuvres de S. Scheidt, D. Buxtehude, J.S. Bach, R. Schumann, L.-C. Daquin, C. Franck, L. Vierne. Entrée libre.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "La Céleste Bicyclette" de Roch Carrier. Mise en scène et interprétation Albert Millaire. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 10 janv.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Avec les mots des autres" spectacle-solo interprété par Richard Lalancette. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 12 janv.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union — "Les paroles et la musique de Noël" — présentées par Les Cathedral Singers, dir.: Gérald Wheeler, sam.: 17 h 00. Le service traditionnel des contes et chants de Noël avec le chœur d'hommes et de jeunes garçons, lun.: 17 h 15.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — Les Beaux-Frères Beaudoin, mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 21 déc.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmin Dubé et Geneviève Notebaert. Jusqu'au 21 déc. à 20 h 30. Pour enfants: le Théâtre de Quartier présente "Un jeu d'enfants", ven.: 14 h 00. (6 ans et plus)

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "At coeur o'clock" de Gilbert Léauthier avec Eve Marie. Mise en scène: Claire Ifrane. Jeu. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 22 déc. Bernard Daoust, auteur-compositeur-interprète, du 17 au 22 déc., 22 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Wings" de Arthur Kopit. Mise en scène: Scott Swan. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Dim.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — "Boomerang et autres rêves dangereux" d'après Dino Buzzati avec Michelle Allen, Carl Béchard, Jean-Luc Denis, Esther Lewis et Suzy Marinier. Sam. dim.: 18 h 30. "Québécoise à vendre ou la Revanche du Petit-Canada" de Jocelyne Saint-Denis et Ginette Candotti-Besson avec Jocelyne Saint-Denis et Marie Cantin. Sam. dim.: 21 h 00. Deni Lamour présente "French Kiss Samba", du 26 déc. au 11 janv. 21 h 00. Relâche lun.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — Pour enfants: "Histoires et chansons" de A.A. Milne raconté et chanté par Judith Lebane (anglais). Du 21 au 24 déc.: 13 h 00, 15 h 00. Le 26 déc. à 12 h 00, 14 h 00.

ÉGLISE ST. ANDREW AND ST. PAUL, (coin Sherbrooke et Bishop) — Le choeur de l'église présente "Cantiques de Noël" avec Manon Lecompte, harpiste dans "A Ceremony of Carols" de B. Britten, dim.: 16 h 30.

L'EX-TASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Jeux de forces" par et entre Michel Garneau, Christian St-Denis, Denis Bouchard. Dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 21 h 00. "Variétés pudding" de et par Daniel Rochette, Guy Vaillancourt. Sam.: 23 h 00.

LE PONT TOURNANT, 940 Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "Kou Kou Klan Klub", texte de Normand Labelle, Garnier Poulin, Murielle Paquette. Sam.: 21 h 00. Pour enfants: "Victoire de mon coeur" par le Théâtre de l'Arrière-Scène, dim.: 14 h 00, 16 h 00. (6 ans et plus).

L'IMPRÉVU' Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — Orphéus, jusqu'à dimanche. Tante Alice, du 23 au 31 déc. Jazz: Jacques Trio, lundi. Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 15.

LA CHACONNE, 338 est Ontario (843-8620) — Ghislaine Giroux, piano; Line Dumont, flûte, sam.: 21 h 00. Dim.: 15 h 00, 21 h 00. Oeuvres de Telemann, Prokofieff, Fauré, Dopler, Borne "Deux acteurs, un piano à queue": petit duo poétique avec Dominique Roy, Thomas Graton. Textes de Beaudelaire, Musset, Maupassant, Neiligan. Ven.: 21 h 00.

MONUMENT NATIONAL, 1182 boul. St-Laurent — "L'abdication" de Ruth Wolff par l'École Nationale de Théâtre. Mise en scène: Gilbert Lepage, sam.: 20 h 00. Entrée libre. Rens.: 842-7954.

STUDIO, de l'annexe de l'École Nationale de Théâtre, 360 est, Laurier. — Pour enfants: "Pleurer pour rire" de Marcel Sabourin par le Théâtre de la Marmaille, tous les dim. de décembre 13 h 30, 15 h 30. Rés.: 849-5469.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Les Grands Ballets canadiens: "Casse-noisette", ven.: 14 h 30, 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Pour enfants: "Le Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry par le Théâtre Les Pissenlits. Sam.: 14 h 30, 20 h 00. Dim.: 13 h 30, 20 h 00. Ven.: 14 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Bonjour là, Bonjour" de Michel Tremblay avec Michèle Magny, Denise Moreile, Carmen Tremblay, Eve Gagnier, Hubert Gagnon, Amulette Garneau, Béatrice Picard, Lionel Villeneuve. Mise en scène: André Brassard. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Les Voisins" de Louis Saia et Claude Meunier. Avec Monique Miller, Hélène Loiselle, Roger Lebel, Marc Messier, Jean Besré. Sam.: 17 h 00, 21 h 00.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, Avenue des Pins (845-7277) — Gisèle Schmidt et Marc Legault dans "Loin d'Hagondange" de Jean-Paul Wenzel. Mise en scène: Françoise Kourilsky avec Hélène Mercier. Sam. dim.: 20 h 00.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux Quat'Saouls Bar — Pour enfants: "Le cirque Pantalon" et "Le crocodile s'est échappé". Mise en scène: Paul Buissonneau. Les 22, 23, 26 déc. 15 h 00.

TRANSIT, 425 Place Jacques-Cartier, Vieux Montréal (861-5731) — Leroy Sibbles, (reggae) jusqu'à dimanche. Fermé le 22, 23, 24, 25 déc. Michel Seguin, vendredi. Sem.: 21 h 30, 23 h 30, Ven., sam.: 22 h 00, 24 h 00.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Faut pas payer" de Dario Fo avec Lenie Scoffie, Edgar Fruitier, Diane Lavallée, Aubert Pallascio, Jacques Piperni, Michel Bergeron, Pierre Lenoir. Mise en scène: Gaétan Labrèche. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Du 18 déc. au 31 janv. Relâche du 22 décembre au 25 décembre inclus.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Fred-Barry: Pour enfants: Le Théâtre Le Carrousel présente "Une lune entre deux maisons", sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30.

THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Mousse", création collective, avec Véronique Le Flaguais, Ninon Lévesque et Pauline Martin. Mise en scène: Michel Côté et Jean-Guy Viau. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (849-4211) — Le magicien Reveen. Studio-Théâtre Alfred Laliberté (coin St-Denis et de Maisonneuve). "Le concile d'amour" de Oscar Panizza, par les élèves du module d'art dramatique. Sam. dim.: 20 h 30.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Octave Crémazie — L'Orchestre de chambre Pierre Morin; Pierre Boutet, ténor; Violaine Melançon, violon, dim.: 20 h 30. Oeuvres de Handel, Scarlatti, Mozart.

GRAND THÉÂTRE, Salle Louis-Fréchette — "Casse-Noisette" Des Grands Ballets Canadiens. Le 20 déc. à 14 h 30, 20 h 30. Fayo, Lucie Gascon, harpe, dim.: 11 h 00.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (613) 237-4400 — Opéra — "A Christmas Carol", spectacle de marionnettes, sam.: 13 h 00, 19 h 00. dim.: 13 h 00, 15 h 30. Beatlemania, mar.: 20 h 30. Ven.: 18 h 00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre. Pour enfants. "Babar, le petit éléphant", Sam.: 15 h 00, 19 h 30. Dim.: 12 h 30, 15 h 00. Au studio: la compagnie de danse Pointe-piéru, sam.: 20 h 00. Le groupe BNA Act, ven.: 20 h 00.

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — "Dix ans de propositions géométriques, le Québec, 1

Avis légaux - Avis publics

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-025918-801 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse —vs— DENIS DAIGNEAULT & JOHANNE GAGNON défendeurs. Le 7 janvier, 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 2107 rue Marquette, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: DENIS DAIGNEAULT & JOHANNE GAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Marquis 1976 8 cyl. portant licence: 311L284/79 — couleur noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (866-1811). Montréal, ce 18 décembre, 1980

Province de Québec District de Terrebonne COUR PROVINCIALE No.: 700-02-000792-805 ARMOIRES & FENÊTRES L'ÉCUYER INC. demanderesse —vs— FRANK YURCHUK défendeur. Le 13 janvier, 1981 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 470 rue GRANDE COTE, à St-Eustache, district de Terrebonne; seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: FRANK YURCHUK saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Fargo 1972 - genre towing immatriculé: F188826/Qué.80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811) Montréal, ce 18 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-05-008807-800 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse —vs— JEAN-GUY MAILLOUX defendeur. Le 15 janvier, 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 14-5e Avenue, Domaine C.L.C. à St-Lin des Laurentides, district de Joliette; seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: JEAN-GUY MAILLOUX saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile Glendale modèle: 14 x 68 série: 7195 1 ski-doo Bombardier, 1 ski-doo T.N.T. 1 souffleuse à neige Snow-Flite 8/26 Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, (866-1811) Montréal, ce 18 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-009968-806 GUY POIRIER (STUDIO 76 ENRG.) demandeur —vs— ENSEIGNES L.D.G. INC. défenderesse. Le 15 janvier 1981 à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 153 rue Wilfrid Laurier, à St-Basile Le Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: ENSEIGNES L.D.G. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo protatif de marque Royal, 1 machine à mouler du plastique, meubles de bureau et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (866-1811). Montréal, ce 18 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-047688-762 BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE demanderesse —vs— JEAN-JACQUES RACICOT défendeur —et— STUDIO 612 INC. Tierce-Saisie. Le 6 janvier, 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 688 rue Jarry, est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie: STUDIO 612 INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner Electrique Odhener, 7 fauteuils, 10 jeux de lumières... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (866-1811) Montréal, ce 18 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-018721-808 LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES demanderesse —vs— PERRI GIOVANNI défendeur. Le 14 janvier, 1981 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 226 rue Boul. Curé Labelle, à Ville de Laval, (Ste-Rose) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Perri Giovanni saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à café Brewmatic, 1 autre machine à café Silex, 1 caisse enregistreuse National... Etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811) Montréal, ce 18 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-054755-793 ACE FINANCE CORPORATION LTD. demanderesse —vs— DIANE MORIN LÉVESQUE ET AL défendeurs. Le 7 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 233 rue Aline en la cité de La Plaine et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Marquis 1975 série: 51364A508032, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-02-047688-762 BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE demanderesse —vs— JEAN-JACQUES RACICOT défendeur —et— STUDIO 612 INC. Tierce-Saisie. Le 6 janvier, 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 688 rue Jarry, est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie: STUDIO 612 INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner Electrique Odhener, 7 fauteuils, 10 jeux de lumières... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (866-1811) Montréal, ce 18 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-02-041433-801 LES INVESTISSEMENTS DORASAM LIMITÉE demanderesse —vs— PAN ART LTÉE. défenderesse. Le 5 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 519 rue Steinson en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Gevafax & Acc. 1 photocopieuse 3M & cabinet, 1 Dactylo avec table, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-023829-802 LES HUILES RICHELIEU INC. demanderesse —vs— JOHN ROBERT WRIGHT défendeur. Le 6 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 421 rue Terrasse Hamel, Ste-Dorothée en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Viking & Acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-041314-803 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse —vs— LARRY STEINBERG défendeur. Le 6 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 13 rue Carson en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith console, 1 Hitachi stereo emplificateur et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-032220-803 PIERRE MUSIQUE LTÉE. demanderesse —vs— CHARLY'S DISCOTHEQUE INC. défenderesse. Le 6 janvier 1981, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1100 rue Cypress en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de disques assorties, 1 calculatrice Canon, 1 filière, 4 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-036058-803 ALBERT LOUIS STEIN ET AL demandeurs —vs— SANO-WORKEX LTD. défenderesse. Le 6 janvier 1981, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4099 rue Colonial en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp 142 copier, 1 dactylo IBM électrique, 1 calculatrice Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-032097-805 LA CIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE URGEL BOURGIE LTÉE demanderesse -vs- GILLES BOURRE & NICOLE BOURRE défendeurs. Le 5 janvier, 1981 à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 2350 rue Quesnel, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: GILLES BOURRE & NICOLE BOURRE saisis en cette cause, consistant en: 1 stereo Fleetwood, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (866-1811) Montréal, ce 18 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-042037-809 J.B. CHARRON LTÉE. demanderesse —vs— LA CIE DE CONSTRUCTION GOLDOR INC. défenderesse. Le 6 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2000 rue St-George en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Cannon, 1 photocopieuse AB Dick, 1 machine à écrire IBM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-023161-784 CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED demanderesse —vs— DAME GINETTE CREVIER ET AL défendeurs. Le 7 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi au No 51 rue Henri Bourassa ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Buick Century 1978 2 portes spéciale no. de série: 4E87A8G125284, immatriculé Qué. 633L641 pour l'année 1980 & Acc., Conditions: ARGENT COMPTANT. G.H. GORNITSKY, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-035745-806 KERLEN FACTORS LTD. demanderesse —vs— BOUTIQUE PLAYASOL INC. défenderesse. Le 7 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1009 rue ouest, rue Ste-Catherine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor, 1 lot de robes jupes et pantalons assorties, 1 lot réflecteurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-038823-808 SOUTHWARD TIRE & SUPPLY LIMITED demanderesse —vs— MONSIEUR FRANÇOIS DORVAL defendeur. Le 7 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1650 rue Thierry en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-022581-800 THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK demanderesse —vs— MIKE MELEMENIS défendeur. Le 7 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11000 rue James Morrice en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port. en couleur avec base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-038897-802 BIODERMIE INC. demanderesse —vs— PIERRE MANTION (Salon Mantion pour Dames) défendeur. Le 7 janvier 1981, à 12 heures (midi) à la place d'affaires du défendeur au No 2 rue Dutrisac en la cité de Vaudreuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot accessoires de barbier assorties, 4 chaises de barbier Belmont, 1 séchoir debout D.C., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-033565-792 FIRESTONE CANADA LTÉE. demanderesse —vs— YVES DESLAURIERS défendeur. Le 7 janvier 1981, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 1096 90e avenue en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Duster Plymouth immatriculé 513H429 et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-039152-801 B & M ACCURATE MACHINE SHOP INC. demanderesse —vs— VITEMAL INC. défendeur. Le 5 janvier 1981 à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3491 rue Thimens en la cité ville Saint-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier (288-4511). Montréal, 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No.: 500-05-012506-802 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, —vs— RESTAURANT PERLE DE CHINE LTÉE, défenderesse. Le 6 janvier 1981, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du président de la défenderesse au No 730 rue Antles en la cité Greenfield Park district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Camaro 1978, couleur brune, millage 41,417 km No de plaque: 334H377, Qué. 80 No de série ES87V8N624071 et accessoires, 1 voiture Pontiac 1975 couleur noire, millage 53,974 milles et demi-toit vinyle rouge No de plaque 334H276, Qué. 80 No de série: 2K5WSP225585 et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier (284-1007) Montréal, 17 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-040837-804 JEAN-CLAUDE SARADJIAN, demandeur —vs— HENRI QUERE, défendeur. Le 6 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 677 rue Didace, app. 2 en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Marque AMC, modèle Javelin, 1972 couleur noire No de série: ALC 798N311977 No de plaque: 989L132, Qué. 80 Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier (284-1007). Montréal, le 17 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-028683-808 LA CIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE DE MONTRÉAL LTÉE demanderesse —vs— JEAN-GUY BERNARD défendeur. Le 5 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8230 rue Kimber, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Jean-Guy Bernard saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Quazar 20" avec acc., meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (866-1811). Montréal, ce 18 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-031706-802 TERRY LEIBOWITZ ET AL demandeurs —vs— H. RELIGA défendeur. Le 7 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8784 rue Curé Legault en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith couleur & Acc. 1 automobile Ford Toreno immatriculé #275H059 et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-016947-801 SAMUEL SHRIAR MAXIMILIEN POLAK ET ALS demandeurs —vs— MRS. ANNE MARCOVICI défenderesse. Le 7 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 4902 rue Grosvenor en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano, 7 carpettes orientales et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-028798-804 FRUITS BOTNER LTÉE. demanderesse —vs— GIUSEPPE OTTONI défendeur. Le 7 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5490 rue Robert Burn en la cité de Côte St-Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-034551-809 BILLETS & IMPRIMERIE REGAL LTÉE. demanderesse —vs— LES PRODUITS ROULATEQUE défenderesse. Le 7 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 130 boul Industriel en la cité de Repentigny et district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 caisse enregistreuse Tour, 1 Sluch machine, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-03905-805 REGAL TICKET & PRINTING LTÉE. demanderesse —vs— ROULATEQUE REPENTIGNY LTÉE. défenderesse. Le 7 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 130 boul. Industriel en la cité de Repentigny et district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Calculatrice, 1 ciasse enregistreuse Tour, 1 slush machine, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-000789-771 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse —vs— RÉAL GILLES GAGNON défendeur. Le 7 janvier 1981, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 152 rue Notre Dame est, suite 803 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 dactylo IBM, 2 bahuts, 4 peintures, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-021007-807 LAURA LEONHART, demanderesse, -vs- PETER TSAFOULIAS, défendeur. Le 6 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7733 boul. Taschereau, 11 Môtel Champlain en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Lincoln Continental, modèle Mark V, bleu foncé, et acc., Raynald Briand, huissier, 284-1007. Montréal, 17 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-034708-805 THE TORONTO DOMINION BANK demanderesse —vs— GOLUB RAICEVIC défendeur. Le 6 janvier 1981, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 31 rue Meufchateau en la cité de Lorraine et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-039713-800 NICK DEL VECCHIO, demandeur, -vs- ROGER VILLENEUVE, défendeur. Le 6 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7525 rue Milan en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon comprenant 1 sofa et 1 fauteuil, matériel couleur bleu, 2 tables de salon en bois, 1 téléviseur couleur meuble Zénith avec acc., 1 étagère en métal 5 tablettes, 1 lave-vaisselle de marque RCA couleur blanc avec acc., 1 ensemble de salle à diner comprenant 1 table ronde, 4 chaises, 1 petite table en bois, 1 fauteuil berçant en bois avec coussin. Conditions: ARGENT COMPTANT. Reynald Briand, huissier, 284-1007. Montréal, ce 17 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-036087-802 STRUCTURAL INDUSTRIES INC. demanderesse —vs— L.S.W. HOLDINGS INC. défenderesse. Le 30 décembre 1980, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5180 rue Queen Mary apt. 310 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, 136 boîte de jouets de bébé etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier (288-4511). Montréal, 20 décembre 1980.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, district de Montréal, No: 500-02-024587-80-5 BOUCHERIE FLEUR DE LYS INC. Partie demanderesse, 92450 CANADA LTÉE, partie défenderesse. Le 31/12/80 à 11:00 heures. Au 121 Boul. Laurier ST-BASILE-LE-GRAND, district MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 92450 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 Caisse enregistreuse "National" et acc., 1 Friteuse "Keating" et acc., 1 friteuse "Frymaster" et acc., etc. ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-010162-806, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, -vs- RESTAURANT LA PORTE DE LAVAL INC., défendeur. Le 6 janvier 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1940 boul. St-Martin, en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 M.K.E. friteuse f.g. 75, 1 panier 18", 1 four à convertions model 6500, 1 table de travail Lardwood 4' X 2'6", 1 table à vapeur au gaz de 6' X 2'6", 1 table de travail réfrigéré 8' X 2'6", 1 frigidaire à sandwich 4' X 2'6" et autres meubles et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. Charles Paquette, huissier. Montréal, 17 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-012944-805 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, -vs- YEE WATSON, défendeur. Le 6 janvier 1981, à 13:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 730 rue Antles, en la cité Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Corvette beige et brune PPH No de série: 1Z37Z6S439668, No de plaque 334H375, Qué. 80 et accessoires, 1 voiture Camaro, brune, 1978 No de série: 78ES87V8N624071 No de plaque: 334H377 Qué. 80 et accessoires et autres meubles et accessoires. Pierre-Paul Hainault, huissier 284-1007, Montréal, 18 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000713-809 NICOLE LAMARCHE, demanderesse, -vs- ROGER VILLENEUVE, défendeur. Le 6 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7525 rue Milan en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon comprenant 1 sofa et 1 fauteuil, matériel couleur bleu, 2 tables de salon en bois, 1 téléviseur couleur meuble Zénith avec acc., 1 étagère en métal 5 tablettes, 1 lave-vaisselle de marque RCA couleur blanc avec acc., 1 ensemble de salle à diner comprenant 1 table ronde, 4 chaises, 1 petite table en bois, 1 fauteuil berçant en bois avec coussin. Conditions: ARGENT COMPTANT. Reynald Briand, huissier, 284-1007. Montréal, ce 17 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-025313-771 KLEOPATRA XIPOLEAS demanderesse —vs— ARMAND NORMANDEAU défendeur. Le 6 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 22 rue Blondeau, St-François en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Orgue Hammond 124XL 1 T.V. couleur Hitachi avec base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (842-9192). Montréal, le 20 décembre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

NO: 500-11-002918-809

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: ENTRETIEN GÉNÉRAL CANADA LTÉE,
débitrice
-et-
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
requérante
-et-
ENTRETIEN GÉNÉRAL CANADA LTÉE,
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS est par les présentes donné qu'une requête demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre les biens de ENTRETIEN GÉNÉRAL CANADA LTÉE, faisant anciennement affaires dans la ville de Verchères, district de Richelieu, au 38 rue Labonté sera entendue devant l'Honorable Juge de la Cour Supérieure siégeant en division de faillite ou, si elle n'est pas contestée devant le Registraire au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, le 22 janvier 1981, à 9:30 hres, de l'avant-midi, à la salle numéro 2.17 ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
AVIS est aussi donné que, à défaut de la production à la Cour d'un avis d'opposition à la requête et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs de la requérante au moins deux jours avant l'audition, le Tribunal pourra rendre une ordonnance de séquestre sur la preuve des allégations de la requête que le Tribunal jugera suffisante.
DE PLUS, une copie de la requête en vue d'une ordonnance de séquestre en vertu de l'article 25 de la Loi sur la Faillite a été laissée à votre intention au Greffe de cette Cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 16 décembre 1980
NORMAND SÉGUIN
registraire

Mes GAGNÉ, GUAY & ASS.,
Avocats
1555, boulevard Provencher
Suite 210
BROSSARD (Québec) J4W 1Z3
465-7333

PRENEZ AVIS que Roger et Jean-Guy Bordeleau opérant sous le nom de Bordeleau & Frères Enr. de La Sarre, P.Q. demandent à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir les permis de camionnage en vrac, région 08, M-501441 D-001, à D-003, en faveur de:
JEAN-GUY BORDELEAU, de LaSarre, M-501441 D-001
RENE BORDELEAU, de LaSarre, M-501441 D-002
ROGER BORDELEAU, de LaSarre, M-501441 D-003
Vos requérants demandent de se prévaloir de l'Article 2.58.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution.
1e publication: 18 décembre 1980
2e publication: 19 décembre 1980
3e publication: 20 décembre 1980
BROCHU, DROLET & LAVOIE
99, Place Charles Lemoyne
Suite 107
Longueuil, PQ J4K 4Y9
LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500-12-101424-806

DAME MARCIA HOYTE, résidant et domiciliée en la cité de LaSalle, district de Montréal,
Requérante
-vs-
WINSTON SANDIFORD, présentement d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé WINSTON SANDIFORD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 16 décembre 1980
RONALD CHASSE,
Régistraire-adjoint

Me MIRIAM GRASSBY
1010 ouest, rue Ste-Catherine
suite 1210
Montréal, P.Q. H3B 1E6
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

NO: 500-11-003047-806

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
RODRIGUE & PAUL ARSENAULT INC.
débitrice
-et-
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
requérante
-et-
RODRIGUE & PAUL ARSENAULT INC.
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
AVIS est par les présentes donné qu'une requête demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendu contre les biens de RODRIGUE & PAUL ARSENAULT INC., faisant anciennement affaires dans la ville de Ste-Madeleine, district de St-Hyacinthe, au Montée du 4ième rang sera entendue devant l'Honorable Juge de la Cour Supérieure siégeant en division de faillite ou, si elle n'est pas contestée devant le Registraire au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, le 22 janvier 1981 à 9:30 hres, de l'avant-midi, à la salle numéro 2.17 ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
AVIS est aussi donné que, à défaut de la production à la Cour d'un avis d'opposition à la requête et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs de la requérante au moins deux jours avant l'audition, le Tribunal pourra rendre une ordonnance de séquestre sur la preuve des allégations de la requête que le Tribunal jugera suffisante.
DE PLUS, une copie de la requête en vue d'une ordonnance de séquestre en vertu de l'article 25 de la Loi sur la Faillite a été laissée à votre intention au Greffe de cette Cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 16 décembre 1980
NORMAND SÉGUIN
registraire

Mes GAGNÉ, GUAY & ASS.,
Avocats
1555, boulevard Provencher
Suite 210
BROSSARD (Québec)
J4W 1Z3
465-7333

PRENEZ AVIS que JEAN-MARCEL BARBEAU, résidant et domicilié dans le district de Montréal, ne se tient plus responsable des dettes de son ex-épouse GABRIELLE MORIN-BARBEAU.
Montréal, ce 18e jour de décembre 1980

AVIS
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c. P-16 tel qu'amendé) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre 92450 Canada Ltée et la Compagnie Trust Royal, ès qualité de fidéicommissaire, passé le 20 décembre 1979 devant Me Gilbert Leroux, notaire, et enregistré le 21 décembre 1979 dans la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 545894 est devenue exécutoire.
MONTRÉAL, le 16 décembre 1980.
Compagnie Trust Royal
Fiduciaire

AVIS
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c. P-16 tel qu'amendé) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Italy Tile, Terrazzo & Ceramics Inc. et la Compagnie Trust Royal, ès qualité de fidéicommissaire, passé le 1er mars 1978 devant Me David Whitney, notaire, et enregistré le 1er mars 1978 dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2853143 est devenue exécutoire.
MONTRÉAL, le 3 décembre 1980.
Compagnie Trust Royal
Fiduciaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

CHANGEMENT DE NOM DE JOSEPH FREDERIC EPHRAIM COURTEMANCHE

Avis est donné par les présentes que Monsieur Joseph Frédéric Ephraim Courtemanche,

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55$ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



un nid douillet

Un nid douillet au centre ville.

Emménagez à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.

À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.

Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.

Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.

LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité

Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

845-4173
350 ouest, rue Prince Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

22-12-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

PETIT SECRÉTAIRE contemporain "Bassett", 3 tiroirs, 29" de haut, $100 ferme. Fauteuil berçant fini cuir, orange brûlé, $80.00. 527-7565 après 18h ou fin de sem. 22-12-80

ANTIQUITÉS À VENDRE

DENTELLES ANCIENNES
Magnifiques rideaux filets brodés, Bruges, Richelieu; somptueuses nappes, couvre-lits en Milan.
738-7378 JN.O.

ANTIQUITÉS

ARMOIRES EN PIN, commodes, coffres, tables, chaises, buffet vitré, chiffoniers, buffet bas, armoirette, divan, hûche, lit en métal, et autres. 659-2651. 25-12-60

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE de vente à rabais avant la fermeture pour les 3 mois d'hiver, 20% d'escompte sur tout. La Belle Époque, Rigaud, 451-4101. 22-12-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 23-12-80

APPARTEMENTS À LOUER

RUE CHERRIER, 3½ à sous-louer, près de métro Sherbrooke, immeuble de luxe, disponible 1er février. Appelez 526-3645. 22-12-80

C.D.N., Decelles coin Ellendale, 3½, premier plancher, grand, propre, équipé, chauffé, balcon. Occupation immédiate. $260. 739-2913. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PALM BEACH, Floride, "penthouse" face à la mer, 3 chambres à coucher, 2 ½ salles de bain, meublé et équipé, magnifique vue, piscine et court de tennis, location à la saison. Soir et fin de semaine 914-761-1770, semaine 212-683-0475. 22-12-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

IBERVILLE 610, métro Frontenac, partagerais 13½ avec étudiant ou travailleur sérieux et honnête. 521-1646, 661-1048. 22-12-80

AUTOS/MOTOS

CHEVETTE DE LUXE 79, 41,000 km, bleue, radio a.m., $4500 à discuter, 473-6560 soir. 22-12-80

JAGUAR XJ6, 1978, particulier, très propre, grise, 35,000 milles. $17,500 ou meilleure offre. Jour: 524-3501, soir: 655-9076. 27-12-80

BUREAUX À LOUER

AI BUREAUX MAGNIFIQUES, 10 pièces, rue St-Denis, stationnement, près métro. 255-5533, 621-3162. 27-12-80

CHALETS À LOUER

ST-DONAT, Lac Beauchamp, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, saison d'hiver. 687-7836. 23-12-80

CHALETS À LOUER **CHALETS À LOUER**

CHERIBOURG
CHALETS À LOUER

SAISON: du 13 décembre 1980 au 20 avril 1981, 17 semaines incluant Pâques à partir de **$2,835.**
SEMAINE: À partir de **$290,** janvier, à partir de **$210.**
MOIS: À partir de **$870;** janvier à partir de **$630.**
— Ski alpin au Mont-Orford
— Patin sur nos 3 lacs et 1 patinoire.
— Ski de fond, raquette au parc Orford.

Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.

CET HIVER SKIER ORFORD

Pour renseignements ou réservations téléphonez sans frais à:

1-800-567-6132

22-12-80

CHALETS À LOUER

CANTONS DE L'EST, Austin, chalets neuf, vue panoramique, près de pentes de ski, 4 personnes, foyer, chauff. élec., déneigement. du 1er janv. au 1er mai. Après 6h. 334-0344. 22-12-80

COLLECTIONS

ACHAT de timbres canadiens, neufs ou usagés. 435-4866, 725-0990. 22-12-80

CONDOMINIUM À VENDRE

Montréal Trust
CONDOMINIUM CENTRE
Spacieux, 2 chambres à coucher. 2 salles de bain. Près du Ritz. Bon emplacement pour magasinage. Cuisine moderne équipée. $84,500.
Pauline Vickers (F.R.I.) 937-7993, — 934-1818.
22/12/80

Montréal Trust
VIEUX MONTRÉAL
Ces condominiums vous offrent un financement intéressant ainsi qu'une possibilité de plus valu extraordinaire. Occupation 1er juillet 1981.
Claudette Limoges. 481-5907, 934-1818.
22-12-80

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

COURS

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal. 842-6957. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes: Téléphone: 327-6026. J.N.O.

VOTRE conseiller en déménagement vous souhaite à l'occasion des fêtes ur Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous. CALENDRIER 81, disponible mi-janvier. Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

MODISTE
de chapeaux haute couture, modèles exclusifs. Spécialité fourrure.
284-0137
22-12-80

DIVERS/SERVICES

À BAS PRIX, entreposons autos, bateaux, camions, roulottes. 937-9491 J.N.O.

MAGNIFIQUE MONTRE DE MARQUE ROLEX, pour dame, bracelet en or et boîtier en diamant, $4,500 pour $2,700. 284-0137. 23-12-80

BRACELET EN OR perdu le 12 décembre, récompense offerte. 935-9026. 27-12-80

UNE BIBLE gratuite, Écrivez à H.O.P.E. Bible Mission, Box 4364, Station E., Ottawa Ont., K1S 5B4. 22-12-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE sur automobile $125, aussi débosselage. 645-4281. J.N.O.

PLANCHERS RENAUD ENRG., sablage de planchers, fini plastic et polissure. Ouvrage garanti, estimation gratuite. 326-1688. J.N.O.

GARDERIES

JEUNE MAMAN garderait chez elle le jour, un ou deux enfants de 3 à 5 ans, soins attentifs et tendresse assurés pour vos petits. Repas chaud le midi. Marie-Luce 653-9502. 22-12-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CLAVECIN FLAMAND, Zuckermann, 2 jeux, 52 notes, sobre, avec banc. $3200. Simon 738-2978. 22-12-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT, BERNARD CHAMPAGNEUR, local commercial à louer, 200 pi.c., $6.00 le pi. Idéal pour commerces et bureaux. 279-3752, de 9h à midi. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

BAS DUPLEX détaché, 7½ rénové chauffé, boiseries décapées, sur Victoria près Queen Mary, limite Westmount, grand jardin. Libre. 844-7264. 22-12-80

OUTREMONT — Querbes près Bernard, 3½ pièces, entièrement rénové. A. THOMAS. 731-6307. 22-12-80

WESTMOUNT, près parcs et métro, 2 appartements pouvant être combinés, 5½ et 3½, cuisinières et réfrigérateurs fournis, buanderie au sous-sol, grand jardin et aussi petite terrasse au 3e. Ancien logement avec tourrelle, foyer et moquette négociables avec le bail. Idéal pour artiste. Libre immédiatement. 1 garage disponible. Loyer $1000 négociable. Garage $40.00. 937-5689 soir. 22-12-80

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. 16-1-81

4½, complètement rénové, complètement électrique, 3e étage, $180 par mois. 768-3373. 23-12-80

MAISONS À LOUER

ANCIEN Couvent, Cantons de l'Est; à louer: Chambres, dortoir, pour individus, groupe (15 pers.); refuge unique, ski de fond, pour période des fêtes, saison d'hiver. Inf.: 819-658-3750, 658-3679. 22-12-80

OFFRES D'EMPLOIS

TRADUCTEUR OU TRADUCTRICE de langue française d'expérience à temps complet demandé(e) immédiatement pour le Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme à Ottawa. Le ou la candidat(e) doit faire preuve d'une grande compétence en traduction, révision et rédaction, références exigées. Salaire selon les qualifications et l'expérience. Veuillez écrire à: Adjointe à la Présidente, Service Administratif et du Personnel, C.C.C.S.F., 151 rue Sparks, pièce 1005, Ottawa, Ontario K1P 5E3. S.V.P. inclure votre curriculum vitae. 23-12-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

COLLECTIONNEUR désire acheter comptant peintures Canadiennes de qualité, S.V.P. appeler après 12h. 274-7382. Pas de marchand de tableaux S.V.P.. 22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE **PROPRIÉTÉS À VENDRE**

M. U. R. B.
ABRI FISCAL

Agissez maintenant pour profiter des avantages fiscaux de l'année 1980.
Un nombre limité d'unités demeure.
Excellent emplacement dans la ville d'Ottawa.
Déductions totales $11,000.

— **Taux d'intérêt garanti**
— **Location garantie**
— **Administration professionnelle.**

Pour informations:
Suzanne Pharand: 613-829-8691, soir et week-end: 819-770-2392.
24/12/80

OEUVRES / OBJETS D'ART

CHERCHE À ACHETER peinture par Delfosse, Franchère, 484-8834 8 p.m. à 10 p.m. du lundi au vendredi. 22-12-80

"LES JEUX HIPPIQUES", J.-P. Lemieux, $1250. 387-6096. 22-12-80

PELLAN, Sioux; Dumas — "Coup de foudre", Riopelle, Toupin, huile sur papier, et quelques H.C. 279-5530. 22-12-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
WESTMOUNT
MAISON IMPECCABLE
4 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, et s. familiale au rez-de-chaussée, sous-sol fini. Bonnes conditions d'aménagement. Emplacement parfait. Occupation immédiate possible.
Barbara Kaufman. 933-6652, 934-1818.
23-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE 9 pièces, rue Querbes, Outremont, boiseries en chêne, vitraux, tableaux Gingras 48x72", tapis, rideaux, et ameublement complet, incluant: cuisinière, réfrigérateur, laveuse vaisselle, laveuse, sécheuse, matériel neuf. $160,000. Cause maladie. 1-538-2962. 22-12-80

ST-ANTOINE: Chemin des Patriotes, accès au bord de l'eau. Bungalow magnifique, 4 chambres. Amateurs de bateau, c'est ce qu'il vous faut/MLS C. Bergeron. 467-2636, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier. 22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
Le nom qu'un ami recommande!
CENTRE-VILLE SUR DR. PENFIELD (McGREGOR)
Emplacement idéal pour professionnels tels que: avocats, médecins, comptables, etc... Bâtisse de 3 étages avec sous-sol ayant une superficie locative d'approx. 3700 pieds carrés, répartie en bureaux. Stationnement extérieur pour 7 à 8 voitures. Occupation immédiate de préférence. Prix: $250,000. Balance de vente négociable. Ne manquez pas cette opportunité!
Pour plus de renseignements, appelez **Vivo Loubaton, (Rés.: 482-4740) - (Bureau: 842-5011).**
22-12-80



PRIX RÉDUIT
Superbe cottage rénové, 12 pièces, 2½ salles de bains, foyer, terrain paysager, 20,000 p.c., dans les vergers de Rougemont. Libre immédiatement.
387-2162
22-12-80

Trust Royal Services immobiliers
OUTREMONT:
Triplex, très grand 7½, bon revenu, un logement libre pour propriétaire. Gisèle Bergardi 735-2681, 738-3893.
COURTIER 22/12/80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RUE VIAU: 18 logements, revenu $48,552. hypothèque $190,000. à 11%, tous loués, prix demandé $310,000. excl. MONIQUE BÉDARD 254-4591, 641-0626. LE PERMANENT - COURTIER. 22-12-80

AHUNTSIC. Superbe triplex de 13 pièces, terrasse, garage. Prix $115,000. Faut voir! P. Breault 382-8000, 845-2979. Fiducie du Québec, courtier. 22-12-80

OTTERBURN: Magnifique propriété située dans un croissant, grand terrain boisé, 4 chambres, foyer, garage, excellente construction. LOUISE DELAND: 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT COURTIERS 22-12-80

MÉDITERRANÉE, propriété en Espagne, vue magnifique sur la mer, valeur $135,000. Considérerais échange. 384-3347. 22-12-80

LONGUEUIL: Encore du neuf dans le vieux; somptueux cottage. Belle hypothèque. Joëlle Vivier 656-9000 Bell Boy. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 22-12-80

LONGUEUIL: Magnifique duplex 1977, pierre & brique, construction pour et par propriétaire. VIEUX LONGUEUIL. Joëlle Vivier, 656-9000 (bell boy). PRIX RÉDUIT! MONTRÉAL TRUST COURTIER. 22-12-80

OUTREMONT ADJACENT, duplex de prestige, 7 et 8 pièces de très grandes dimensions, possibilité d'aménager une partie du sous-sol en bureau médical, grand jardin. Jean Drouault, 733-9753, 739-3265. Trust Général courtier. 22-12-80

DUVERNAY, $95,500, bungalow/-pierre, 30x44, sous-sol fini, foyer, garage double. Beau terrain paysager, piscine creusée. Agence Immeubles Fleurie, Jeannine Fleury courtier. 625-2057. 22-12-80

STE-DOROTHÉE, magnifique bungalow, pierre/brique, fini boiseries naturelles, tapis mur à mur, sous-sol, magnifique jardin, $59,500. Immeubles PAL Courtier. 489-1260. 22-12-80

ST-CHARLES SUR LE RICHELIEU: Site commercial exceptionnel — historique rénové avec respect — Immense possibilité/MLS A. Rouleau 467-0686, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier. 22-12-80

ST-HILAIRE: Oeuvre d'art. Authentique pièces sur pièces, confort d'aujourd'hui. À flanc de montagne. Près des services/MLS Robert Coiteux, 464-4884, 467-1211. Fiducie du Québec. 22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE **PROPRIÉTÉS À VENDRE**

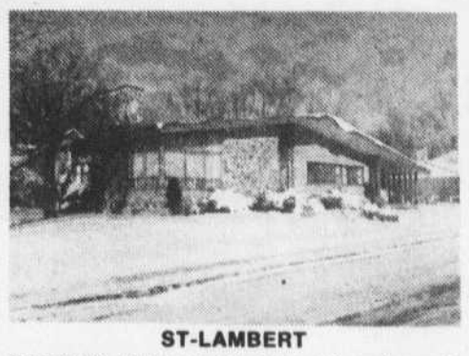
A. E. LePAGE (QUÉBEC) INC. COURTIER
Le nom qu'un ami recommande



CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 chambres à coucher avec garage.

VISITES: SAMEDI & DIMANCHE
2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez T.K. Schaner, rés.: 849-5458.



ST-LAMBERT

$185,000.00. Idéal pour professionnel (2e porte avant). Très grandes pièces. Garage 2 voitures. Près des collèges. EXCL. **Mme Rita Shee 672-6489 ou 672-0321.**

ST-LAMBERT
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche le 21 décembre 1980 - de 2:00 à 4:00 hrs p.m.
429 ST-THOMAS, ST-LAMBERT
Luxueux bungalow — vous cherchez une résidence prestigieuse avec 4 belles ch. à coucher sur le même plancher? Cuisine moderne, plusieurs salles de bain - piscine intérieure en céramique — très éclairée, grand terrain privé, secteur très recherché. Hypothèque à 13%. Beaucoup de belles surprises vous attendent... Prix demandé $189,000.00. **Claire Bernier 672-3265/672-0321.**

CENTRE OUEST
APPARTEMENT CO-OP DE 7 PIÈCES!
4 chambres à coucher, 1½ salles de bain, situé sur Sherbrooke coin Simpson. Mensualités $377.00 incluant: chauffage, taxes, hypothèque, entretien. On demande dans les $100,000. **C. R. Angers 935-8541, rés.: 337-5456**

BROSSARD "M"
Voici une maison vaste, presque chacun a sa salle de bain! L'été la piscine; l'hiver un foyer. Recherché $135,-000. **Mado Gagnon 656-7770/659-4217.**

BROSSARD "N"
Cottage 4 ch., salle à diner, foyer, garage, autres extras. Très bien tenue, aussitôt acheté et aménagé $99,000. EXC. **Mado Gagnon 656-7770/659-4217.**
22/12/80

TRÈS BEAUX
Appartement en co-Propriété de 2,000 p.c. ch. à vendre
Finition en boiseries rustiques idéal pour artistes, professionnels de tout genre, diplomate où tout amateur de style ancien.
Prix à partir de $95,000.
Près métro Mont-Royal
4129, St-Hubert, Montréal, 728-9195, 526-2476, 463-0200
22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL
Rue St-Hubert, métro Mt-Royal, immeuble 3 étages, sous-sol et garage. 1er rénové, occupé par propriétaire.
527-6785
22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RUE NOTRE-DAME: 18 logements, revenu $41,460. chauffage gaz naturel, exclusif. MONIQUE BÉDARD 254-4591. LE PERMANENT - COURTIER. 22-12-80

RUE NOTRE-DAME: 18 logements, revenu $42,240. chauffage gaz naturel, exclusif. M. BÉDARD 254-4591, 641-0626. LE PERMANENT - COURTIER. 22-12-80

SNOWDON, duplex, semi-détaché, 1-5 et 1-6, chêne, foyers, garage, en face d'un parc $79,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PRÈS MÉTRO LANGELIER, bungalow détaché, 4 c.c., sous-sol, patio, piscine, $85,000. Occupation prochaine. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 22-12-80

N.D.G. duplex, 4½, 6½, sous-sol commercial près écoles, $67,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 22-12-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

SUR L'ISLE VERTE, au milieu du fleuve et de la mer, entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, terre 15 arpents, tout boisés. Écrire à C.P. 746, Succursale La Cité, Montréal. H2W 2P3 22-12-80.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

PARIS, aller simple, $200, Air France. Après Noël. 802-899-4573. 24-12-80

OFFRES D'EMPLOIS **OFFRES D'EMPLOIS**

PRÉPOSÉ (E) AUX SOINS DOMICILIAIRES

La Ville de Mont-Royal a besoin des services d'un(e) préposé(e) aux soins domiciliaires pour travailler exclusivement avec les citoyens du 3ème âge. Le(a) candidat(e) choisi(e) fera partie d'une équipe, servira de compagne(on) et pourvoira à l'entretien ménager pour les citoyens âgés qui lui seront référés.

Les personnes intéressées doivent faire application en écrivant au:

Directeur du Personnel
90, avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal (Québec)
H3R 1Z5
737-1141, postes 52 ou 53
22/12/80



JASPER PARK LODGE

L'un des plus beaux hôtels de villégiature des Montagnes Rocheuses offre les emplois suivants au cours de la saison 1981:

Personnel, restauration	**Chefs de parties**
Caissiers	**Premiers et seconds cuisiniers**
Commis, comptabilité bureau	**Chefs de rang**
Barmen	**Personnel, travaux domestiques, buanderie**
Sous-chefs	**Garçons ou filles de cuisine**
Maitres-nageurs	**Ouvrières couturières**
	Journaliers

Nous n'accorderons la préférence qu'aux personnes (hommes ou femmes) ayant de l'expérience et une formation professionnelle. Toutes les personnes choisies devront pouvoir occuper les postes offerts du début d'avril jusque vers la fin d'octobre. Possibilité de rester en permanence à l'emploi des hôtels CN. Logement et repas fournis à des prix spéciaux.

Envoyer curriculum vitae immédiatement à:

Mme Irma Schindler
Directrice, personnel,
Jasper Park Lodge
Jasper, Alberta
T0E 1E0

hôtels CN
22-12-80

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Monologues

Suite de la page 17

Tous ces noms, et bien d'autres encore, figurent au palmarès du livre de Mailhot et Montpetit. Vous y retrouverez leurs textes, ces monologues où le langage veut être visible.

L'ouvrage nous raconte ainsi beaucoup de l'âme québécoise: dans cette comédie où nous nous sentons un peu seuls, où nous cultivons l'humour de la situation...

Handke

Suite de la page 21

tués.

Le Poids du monde, ce sont des notations brèves, le plus souvent d'une seule phrase, sans point, restant ainsi ouverte sur la suivante et provoquant par là un rebondissement continuel. Avec une précision délirante, Handke explore cette zone d'ombre où les sensations se muent en réflexes, les impulsions en gestes, les velléités en actes. Son tour de force: mouler tous ces détails infinitésimaux de la sphère privée dans un langage commun, simple, de tous les jours. «Quelles que pussent être les choses dont je faisais l'expérience, elles paraissaient dans cet «instant de la langue» libérées de tout caractère privé et devenues générales».

Évidemment, les initiés de Handke sont étonnés, peut-être même gênés par ce titre. Ce promoteur acharné de la littérature comme texte, comme effet de langue qui ne connaît que le lieu de sa propre énonciation, aurait-il oublié ses luttes passées contre une littérature platement descriptive, réaliste, engagée? Non, tout simplement Handke s'est rendu compte que le «texte» aussi peut devenir cliché, écran de fumée qui nous masque le monde. Dissipons une fois ce nuage de mots et d'images pour jouir de nouveau de la consistance des choses, du poids du monde. «Il y en avait, il y a dix ans, de ces choses qui m'intimidaient! «La poésie concrète», «Andy Warhol» et puis Marx et Freud et le structuralisme — et les voici envolés, tous ces «Universal pictures» et rien ne doit plus oppresser *quiconque* si ce n'est le poids du monde».

Handke prêcherait-il le retour à un néo-réalisme en littérature? Certainement pas: il a déjà publié deux livres de facture tout à fait différente. Son dernier vient de sortir en Allemagne *(Die Lehre der Sainte-Victoire)*, pendant qu'en France on «découvre» encore son scénario de film *Faux-Mouvement*, réalisé par Wim Wenders et qu'on a vu récemment sur les écrans de Montréal. La nouveauté a un prix: il faut qu'elle soit traduite instantanément.

Théâtre

Suite de la page 25

mode de fonctionnement est étrange à plus d'un égard puisqu'il appelle le ministère à compenser tous les manques à gagner, qu'ils soient le résultat d'une baisse de revenus, d'une augmentation de dépenses, du défaut des autres paliers de gouvernement (le Conseil des Arts de la CUM, en ce qui concerne les troupes de la région métropolitaine de Montréal) ou même de la désaffection du public. Dans ce dernier cas, l'État risque de fausser le jeu du marché comme régulateur du niveau d'activités en étant amené à compenser cette désaffection par une augmentation des subventions. Le ministère ne peut s'empêcher de noter par ailleurs qu'une partie de la tâche de présenter du théâtre de répertoire est assumée par d'autres compagnies que les «dix»; en fait, par au moins une centaine d'autres troupes réparties à travers le territoire.

Dans la conclusion de son étude réflective, le ministère des Affaires culturelles convient que, pour l'année en cours, les règles actuelles de financement soient maintenues, sauf en matière de déficit où, au plan de résorption de déficit actuellement en vigueur, s'ajoutent les deux mesures suivantes: «Un objectif annuel de résorption du déficit sera fixé. En contrepartie de la réalisation de cet objectif, le gouvernement acquittera un montant équivalant au remboursement du déficit et des intérêts. Par ailleurs, le ministère veut que soit faite une analyse de tous les aspects de la situation financière des compagnies dont le déficit est important; il en prendra l'initiative et il en assumera les frais.

«Dorénavant, par la nouvelle orientation de sa politique de subventions, le ministère fera en sorte que chaque compagnie soit entièrement responsable de sa survie et il ne contribuera plus financièrement à la résorption de tout déficit à venir.»

Même avec ces nouvelles mesures, il est loin d'être assuré que toutes les troupes de théâtre institutionnelles puissent éviter le pire au cours des prochaines années. Rappelant aux pouvoirs publics — fédéral, provinciaux et municipaux — leur responsabilité en la matière, le président du Conseil des Arts du Canada n'hésite pas à conclure, dans son dernier rapport annuel que nous citions plus haut, «qu'à moins d'un sérieux effort financier de leur part, à moins qu'ils ne consacrent aux arts des crédits largement supérieurs à ceux d'il y a cinq ans, non seulement notre culture, mais notre pays risque de disparaître».

M. Moore va plus loin encore quand il suggère que l'effort financier à fournir en l'occurrence est relativement modeste si l'on met côte à côte les $50 millions que distribue le Conseil des Arts du Canada et le coût d'un seul navire de guerre ou d'un avion de combat, engins de mort et de destruction.

Boogaerts

Suite de la page 27

en Égypte. L'écho de l'apesanteur était présent à New York par le biais d'images publicitaires, des biais sonores ou auditifs dont le son «disco», des films de science-fiction...»

Avec l'apesenteur — la photo n'a pas de poids, c'est une «pure» image — la surface, l'ombre, l'extérieur opposé à l'intérieur, le cadrage, la schématisation, l'angle de vue, la fenêtre miroir... ce sont toutes ces propriétés du média que le travail de Boogaerts tente de faire déraper. D'une part en les contrariant ou en les contredisant insistant sur celles-ci. D'autre part en utilisant les images de notre environnement actuel, Boogaerts établit, dira-t-il, des équivalences avec notre société, avec nous, avec lui. Tout cela, toutes les équivalences qu'il tente de cerner se retrouvera imbriqué sur cea assemblagges de photographies de coins de rues à New York vers le ciel. Des assemblages où la verticalité sera présente, dans la cinquième partie au Musée d'art contemporain puis dans les deux balayages suivants des coins de rues à New York, horizontaux et verticaux, groupés. L'image sera ensuite désorganisée à l'intérieur obtenant un rectangle plein à l'extérieur et se faisant un écho fêlé et cassé du miroir photographique. Finalement, ce seront les blocs photos qui, de par leur disposition sur le mur, esquisseront la pyramide. «Le mur est une métaphore à tous les écrans» explique l'artiste. Les écrans autres à la photographie, celui de l'art sur la vie, de la spécialisation, du travail. L'écran du travail et de l'art. «Je pense, conclut Pierre Boogaerts, que l'art est quelque chose qui se travaille et non quelque chose qui vient comme cela, qui est joli, qui est décoratif. C'est un travail».

Le huitième Salon des artisans de Québec

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Le 8e Salon des artisans de Québec, c'est 184 kiosques, un nombre incalculable d'étalages et de produits, des soupers causeries, des lancements de livres, des parades de modes, de multiples démonstrations sur «L'art de bien faire les choses» et j'en passe.

Mais malgré l'étiquette artisanale, on est pas pour autant transporté au bazar ou au souk. Au contraire, toute l'organisation commerciale du lieu nous rappelle que la consommation n'est pas une affaire improvisée. Aussi, le visiteur à droit à la panoplie habituelle (plus quelques extras) des services indispensables à l'achat tout confort. Le kiosque d'information, le comptoir Visa-Master Charge, les différents casse-croutes (un choix entre le traditionnel hot dog-patates frites et le goûter nature avec fruits et noix), le service d'emballage-cadeau, le vestiaire et la garderie sont intégrés au complexe de ventes et d'exposition. Et, pour que le dépaysement ne soit pas trop brutal, on y retrouve la même cohue et la même précipitation qui règne dans les grands centres commerciaux en cette période des Fêtes.

Là s'arrête pourtant les points de ressemblance et il faut dire, à la décharge de l'accusé, qu'au Salon, on nous fait grâce des cantiques de Noël, de leurs versions disco et des décorations criardes capables de donner la migraine à un chat. Le Salon, donc, reste encore, pour ceux qui les redoutent, le meilleur pari contre les diverses agressions que comporte la course aux cadeaux conventionnelle.

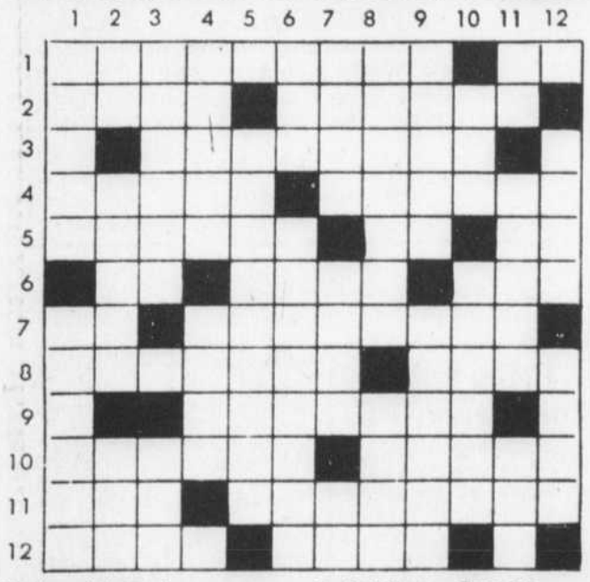
Chaque année, on y retrouve à peu près le même lot de poteries, vanneries, maroquineries, broderies, joailleries d'une qualité qui, de l'avis de plusieurs, va sans cesse en s'accroissant. Si on ne s'en tire pas souvent à bon prix, on peut s'en tirer à bon goût et il existe un choix assez vaste pour y faire toutes ses emplettes. À travers la manne de confections artisanales il est aussi possible de découvrir quelques objets insolites, fruits de labeur de certains patenteux à l'imagination fertile.

À ce propos, si l'on est pas trop pressé par les derniers délais, on peut en profiter pour musarder un peu et interroger les métiers à tisser et les tours de potier. Pour de telles activités il est préférable de s'engager dans la salle de la relève plutôt que dans la salle de montre proprement dite. Cette aire d'exposition moins grande, moins chargée et moins fréquentée comprend, outre les points de vente, plusieurs ateliers, des coins d'animation pour les jeunes, un grand comptoir pédagogique sur le thème de la couleur et une petite salle de projection. Puisqu'on y a réuni les nouveaux arrivants on risque également d'y faire ses acquisitions les plus originales.

Derrière tout celà, derrière les étalages de faiences, de bijoux ou de chevaux de bois, il y a évidemment l'artisan qui a souvent amené avec lui la production de toute une année de travail. Jusqu'au 20 décembre, au Centre municipal des Congrès, ils sont deux cent à accueillir les visiteurs et à répondre à leurs nombreuses questions.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Instrument de musique. — Seul
2—Oiseau de l'ordre des échassiers. — Inflammation de l'iris.
3—Relatif aux viscères.
4—Jeune cochon. — On y lave la vaisselle (plur.).
5—Se dit des frères nés de la même mère mais non du même père. — Quatre saisons. — Sert à lier.
6—Astate. — Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. — Ville du nord du Nigeria.
7—Argent. — Grossière.
8—Met fin à un contrat. — Saint que l'on invoque contre les maladies contagieuses.
9—Arbre.
10—Mélange de seigle et de froment. — Arrêt ou ralentissement d'un liquide organique qui circule.
11—Ornement en forme d'oeuf. — Austérité.
12—Tendon des muscles. — Action de se ruer.

Verticalement

1—Rivière du Brésil. — Cépage cultivé dans le Midi.
2—Ytterbium. — Personne qu'on détient comme gage. — Première femme.
3—Petit livre. — Trois fois.
4—Espèce de saule. — Outil de tailleur de pierre.
5—Excitais.
6—Principale difficulté d'une affaire. — Parler avec le nez bouché.
7—Lisière d'un bois. — En outre, de plus. — Considéré.
8—Dans le bouddhisme, dernière étape de la contemplation. — Orateur grec.
9—Un des métaux usuels, blanc. — Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.
10—Terre entourée d'eau. — Aimai avec passion.
11—Usages. — Instrument de musique. — Sainte.
12—Suivit une action en justice. — Conspuée.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	W	I	C	L	E	F	I	S	M	E	■	I
2	A	N	I	E	R	E	■	O	A	S	I	S
3	S	C	E	N	E	■	P	L	I	S	S	E
4	S	O	L	A	I	R	E	■	R	O	M	E
5	I	N	■	U	N	I	T	A	I	R	E	■
6	N	E	F	■	T	A	I	R	E	■	N	E
7	G	L	A	C	A	N	T	E	■	B	E	N
8	U	■	S	E	N	T	E	N	C	E	■	F
9	E	S	T	■	T	■	M	E	R	■	C	E
10	■	P	E	P	E	R	E	■	A	G	I	R
11	B	I	■	U	■	I	N	O	N	D	E	R
12	A	C	A	R	I	A	T	R	E	■	L	E

ÉCHOS DE LA CAPITALE

Le Musée du Québec accueille, depuis le 10 décembre, une rétrospective des oeuvres de Giacomo Manzu, un des plus éminents sculpteurs contemporains. Cette exposition illustre la complexité du talent d'un artiste dont l'oeuvre comprend non seulement des travaux d'envergure tels la sculpture de «La Porte de la Mort» de Saint-Pierre de Rome et de la «La Porte de l'Amour» de la cathédrale de Salzbourg, mais aussi l'art plus minutieux que constitue l'illustration de livres, la gravure, les médailles, et la création de bijoux et de costumes de scène. «Manzy — 100 oeuvres — 1938-1980» est présenté par la Compagnie Rothmans.

■

L'exposition intitulée «Les cultures amérindiennes» est également présentée au Musée du Québec. À partir de certains objets témoins, cette manifestation propose aux visiteurs de découvrir l'histoire des populations autochtones. La rétrospective concerne les neuf nations amérindiennes du Québec: Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Hurons, Micmacs, Mohawks, Montagnais et Naskapis, jusqu'au 31 mars 1981.

■

Le Conservatoire d'art dramatique de Québec invite le public à assister à «Cache-cache», une création collective préparée par huit finissants de troisième année. Exploité à partir du thème de la cachette, le spectacle met en relation le monde des enfants et celui des adultes. Les représentations auront lieu au théâtre du Conservatoire, 11 rue Saint-Stanislas du 13 au 20 décembre avec relâche le mardi, 16 décembre. Les cartes d'entrée sont indispensables pour assister au spectacle. On peut se les procurer au Conservatoire entre 9 h et 5 h. L'entrée est libre.



Un magnifique cadeau

COUTUMES et TRADITIONS
des Forces armées canadiennes

Une sorte d'encyclopédie des coutumes et des traditions dans les trois armes:

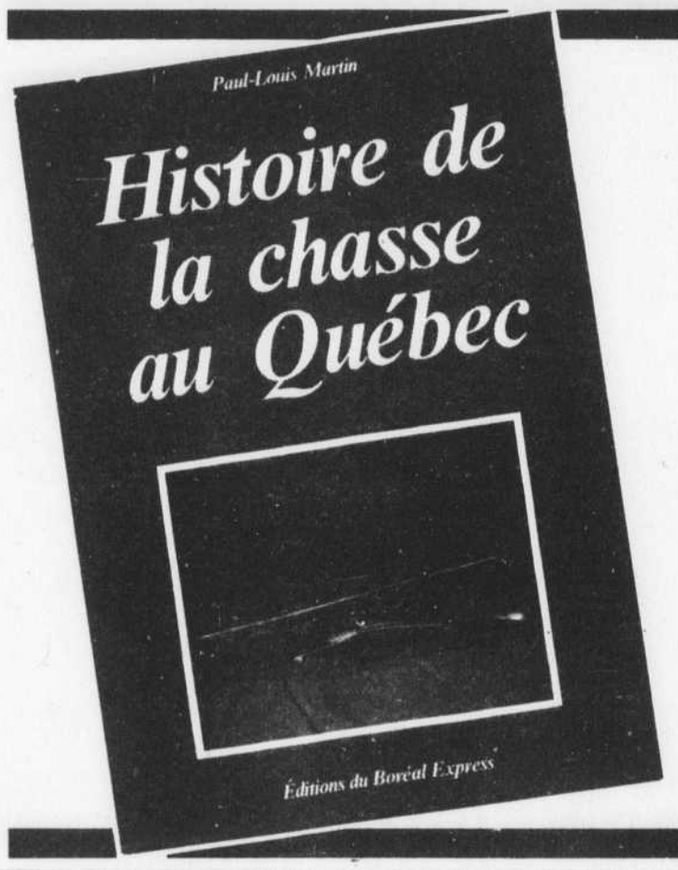
MARINE — AVIATION — ARMÉE

Tout militaire actif ou vétéran lira avec grand intérêt l'origine, l'évolution et la description de leurs coutumes et traditions.

Un beau livre de 6" x 9", 400 pages — 36 pages couleur — nombreuses illustrations en noir.

$12.95

Chez votre libraire ou aux
Éditions du Pélican
C.P. 1182
Québec, Canada. G1K 7C3



Histoire de la chasse au Québec
de Paul-Louis Martin

Enfin un beau livre sur la chasse sportive au Québec! Il intéressera non seulement les sportifs mais aussi tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Québec.

Un volume de 288 pages abondamment illustré. De nombreuses photographies en couleurs. $22.50

l'histoire du québec s'écrit au
boréal express

'N'OUBLIEZ PAS DE COUPER LE GAZON!'

"Avec le directeur de notre caisse populaire, mon mari et moi, nous avons parlé d'épargne-logement.... et d'aménagement de terrain!"

L'épargne-logement, à la caisse populaire, permet de réaliser, d'une façon profitable, votre rêve de devenir enfin propriétaire.

En adhérant à un plan d'épargne-logement, non seulement vous accumulez un bon capital, mais vous bénéficiez également d'intéressantes réductions d'impôts.

Les contributions à votre épargne-logement sont, en effet, déductibles de votre revenu imposable. Le 31 décembre est la date limite pour la contribution annuelle. L'épargne-logement de la caisse populaire... comme si vous commenciez déjà à bâtir votre maison! Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire desjardins